

# **ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

**RÉPONSES À LA DEMANDE  
DE RENSEIGNEMENTS  
PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

### TABLE DES MATIÈRES

#### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#### MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

1. Détail des coûts de systèmes du réseau de l'éducation 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 ventilés par poste budgétaire et par réseau (commissions scolaires, cégeps et universités).
2. Détail des dépenses réelles ou probables en 2005-2006, ventilées par programme et par élément (excluant l'amortissement et les investissements).
3. Copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis au Conseil des ministres par le ministre de l'Éducation.

#### PRIMAIRE ET SECONDAIRE

4. Copie des documents soumis par le ministère aux membres de l'équipe de travail consacrée à l'école communautaire, formée au terme du Forum des générations.
5. Copie des documents soumis par le ministère aux membres de l'équipe de travail formée au terme du Forum des générations afin d'assurer le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité sur tout le territoire.
6. Copie de tous les documents relatifs à des modifications, notamment au plan législatif, visant à améliorer l'encadrement de la profession enseignante.
7. Copie de toutes les études, analyses et avis produits par le ministère concernant l'implantation de l'enseignement de l'anglais langue seconde en première année.
8. Nombre actuel de personnes enseignant l'anglais au primaire et prévision des ressources disponibles pour 2006-2007. Prévisions de l'embauche de ressources professorales liées à l'enseignement de l'anglais au premier cycle du primaire pour 2006-2007 et 2007-2008.
9. Copie des documents (études, analyses, avis, états de situation) produits par le ministère en prévision de l'augmentation de 90 minutes du temps d'enseignement dans les écoles primaires.
10. Copie des documents (études, analyses, avis, états de situation) produits par le ministère concernant la publication d'un règlement relativement aux autorisations d'enseigner.
11. Copie de tous les documents (analyses, bilans, rapports, etc.) relatifs aux projets d'expérimentation de la réforme au secondaire.
12. Liste des écoles ayant fermé leur porte depuis 2000-2001, par région et par année.
- 13A. Ventilation détaillée des sommes accordées pour la formation des enseignantes et des enseignants en regard de la réforme scolaire pour 2004-2005, 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

- 13B. Liste, calendrier et budget destinés aux mesures de formation qui seront offertes aux enseignantes et aux enseignants en 2006-2007 en regard de la réforme scolaire.
- 14A. Ordres du jour et procès-verbaux de la Table de pilotage de la réforme au secondaire. Copie des documents qui ont été soumis aux membres de la Table.
- 14B. Copie de tous les documents produits en 2005-2006 et qui ont trait au renouvellement pédagogique.
15. Liste des projets soumis et ceux retenus au programme «Aide aux devoirs» pour l'année scolaire 2005-2006, par école et commission scolaire, avec les montants demandés, prévus et versés, le nombre d'élèves concernés et la nature des dépenses.
16. Liste des projets soumis et ceux retenus au programme «Une école en forme et en santé» pour l'année scolaire 2005-2006, par école et commission scolaire, avec les montants demandés, prévus et versés, le nombre d'élèves concernés et la nature des dépenses.
17. Sommes allouées à l'organisme «Québec en Forme» depuis 2002-2003. Prévisions pour 2006-2007.
18. Prévision d'embauche en 2006-2007 et 2007-2008, pour tout le réseau, de personnel enseignant. Préciser :
  - a) par niveau
  - b) par région
  - c) par commission scolaire
  - d) par matière d'enseignement
19. Liste des projets d'immobilisations (constructions, agrandissements d'écoles, projets communautaires, etc.) demandés en formation générale et en formation professionnelle, pour l'année 2005-2006 par direction régionale, par commission scolaire et par circonscription électorale en indiquant ceux qui ont été autorisés et le montrant global engagé par le ministère. Pour chaque projet autorisé, indiquer le coût total et la part assumée par commission scolaire, le milieu (municipalité, etc.) et le ministère. En ce qui concerne la construction de nouvelles écoles, indiquer leur capacité d'accueil, le niveau d'enseignement et le nombre d'élèves qui y sont inscrits au 30 septembre 2005.
20. Copie du Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2006-2009.
21. Sommes prévues Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2006-2009 pour l'école d'horticulture de la Commission scolaire des Premières Seigneuries.
22. Détails et ventilation de l'aide financière accordée aux services de garde en milieu scolaire ainsi que la fréquentation par région, par commission scolaire et par école en 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006.
23. Pour 2005-2006, nombre d'éducatrices et d'éducateurs dans les services de garde en milieu scolaire, par commission scolaire, niveau de formation de chacun d'entre eux et mesures prises pour compléter la formation lorsque celle-ci est déficiente. Prévisions des effectifs pour 2006-2007.
24. Budgets prévus pour l'embauche de techniciens de travaux pratiques dans les laboratoires pour l'implantation du nouveau programme de sciences et technologies et de la voie de cheminement appliquée du renouvellement pédagogique au secondaire.
25. Ventilation des sommes accordées par les commissions scolaires pour le transport scolaire et des budgets qui leur sont consentis pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

26. Ventilation des sommes versées par les commissions scolaires pour la surveillance sur l'heure du midi en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
27. Ventilation, par commission scolaire, des montants versés en 2005-2006 pour le maintien des actifs et prévisions pour 2006-2007.
28. Montant et ventilation détaillés de la subvention de fonctionnement versée à chacune des commissions scolaires en 2005-2006 ainsi que les subventions prévues pour 2006-2007.
29. Détail des modifications apportées, article par article, aux règles budgétaires 2005-2006 versus 2004-2005 et prévisions des règles budgétaires pour 2006-2007.
30. État des surplus et déficits, par commission scolaire, au 30 juin 2005 et prévisions pour le 30 juin 2006.
31. Copie du plan d'action du ministère sur la réussite éducative et la prévention de l'abandon des études pour 2005-2006 et 2006-2007; ventilation ainsi que description et budget pour chaque mesure appliquée en 2005-2006. Prévisions pour 2006-2007.
32. Enveloppe accordée en 2005-2006 au programme Agir autrement. Détail et ventilation complète des projets financés. Prévisions pour 2006-2007.
33. Documents d'analyse (évaluation, bilan d'étape, état de situation, etc.) relativement à la mise en œuvre du programme Agir autrement depuis sa création.
34. Liste détaillée des mesures utilisées et prévues contre la violence, le taxage et l'intimidation. Copie du plan d'action ministériel à cet effet.
35. Copie de tous les documents relatifs au décrochage scolaire et à la réussite éducative pour 2005-2006.
36. Copie des incitatifs financiers prévus pour la mise en œuvre de mécanismes de soutien à l'apprentissage destinés à l'école montréalaise. Plan de travail et plan d'action à cet effet.
37. Ventilation des dépenses effectuées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007, aux chapitres de l'éducation populaire et de l'alphabétisation, selon les champs d'activité, avec la liste des projets et les montants demandés et accordés aux organismes dans le cadre du programme PACTE :
  - a) Répartition des enveloppes budgétaires 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 selon les régions administratives et selon les directions régionales;
  - b) Liste ventilée par région des organismes subventionnés avec le montant de la subvention;
  - c) Indiquer les nouveaux groupes financés dans chaque région;
  - d) Indiquer également, pour chaque région, le montant ou le pourcentage de l'enveloppe qui est accordé pour le développement de nouveaux groupes;
  - e) Financement et modalités de financement pour 2006-2007 avec les dates prévues pour le versement de chaque tranche de la subvention;
  - f) Copie des formulaires qui doivent être complétés par les organismes pour les demandes de subvention et de conditions qui s'y rattachent;
  - g) Copie de l'entente relative aux initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation.
38. Échéancier de réévaluation de la politique d'éducation des adultes.
39. Financement accordé en 2005-2006 spécifiquement pour la formation continue et prévisions pour 2006-2007.

40. Liste des institutions privées (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2005-2006 avec, pour chacune :
  - a) Le montant de la subvention accordée et la clientèle visée ainsi que le nombre d'élèves.
  - b) La liste des demandes de permis ou d'agrément en attente.
41. Copie des instructions annuelles 2005-2006 relatives à toutes les formations.
42. Sommes accordées en 2005-2006 au programme Villages branchés (volet éducatif) et ventilation détaillée de ces sommes, par commission scolaire et par projet. Prévisions pour 2006-2007.
43. Tableau comparatif 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 du taux de taxation et revenus générés de chacune des commissions scolaires et subventions de péréquation accordées à chacune des commissions scolaires. Détail des nouvelles mesures au produit de la taxe scolaire.
44. Tableau comparatif du nombre des demandes d'admissibilité à l'école anglaise depuis les cinq dernières années, statistiques concernant la fréquentation des écoles anglaises privées non subventionnées ainsi que le nombre annuel d'élèves allophones ou francophones fréquentant une école privée non subventionnée et qui ont transféré dans le secteur public depuis dix ans.
45. Nombre de demandes de dérogations demandées quant à la fréquentation des écoles anglaises et réponses positives données. Liste des motifs invoqués pour l'acceptation et pour le refus des dérogations.
46. Tableau comparatif du nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle, option professionnelle (programmes) depuis les cinq dernières années et mesures prises par le ministère pour augmenter le nombre d'inscriptions en formation professionnelle et technique en 2005-2006.
47. Sommes accordées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 des mesures visant à augmenter les inscriptions en formation professionnelle et technique. Détail de ces mesures.
48. Documents relatifs à la préparation du plan d'action pour un meilleur arrimage entre la formation professionnelle et technique.
49. Ventilation des transferts fédéraux dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire pour les années 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
50. Nombre d'enseignants par niveau d'enseignement (primaire, secondaire) et prévisions du nombre d'embauches et de départs prévus en 2006-2007.
51. Pour chacune des directions régionales du ministère de l'Éducation, liste du personnel selon le statut d'emploi et le poste occupé pour l'année 2005-2006.
52. Ventilation détaillée des budgets accordés par le ministère en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 pour le maintien des écoles de village et montants accordés à cette fin aux commissions scolaires. Liste des écoles de village ayant reçu une subvention à cette fin, incluant le montant de la subvention.
53. Orientations ministérielles concernant la dernière école de village.
54. Liste par région des établissements primaires et secondaires qui ont fermé leurs portes en 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006.
55. Détail et ventilation des sommes accordées en 2005-2006 pour les élèves en milieu défavorisés et pour financer des mesures alimentaires et prévisions pour 2006-2007.

56. Bilan de la participation du ministre de l'Éducation aux activités du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada en 2005-2006, avec la date, l'endroit et l'objet de chaque activité.
57. État d'avancement du plan d'action du ministère sur les nouvelles technologies de l'information et des communications, incluant le nombre de projets et la nature des projets déposés par les commissions scolaires, les montants ventilés et le nombre de projets accordés et subvention accordée à chacun, de même que le nombre de projets accordés et subvention accordée à chacun, de même que le solde de l'enveloppe budgétaire depuis le dépôt du plan d'action.
58. Enveloppes allouées par le ministère aux commissions scolaires pour l'achat de matériel pédagogique en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Nombre d'écoles ne s'étant pas procurés de nouveaux manuels. Coût moyen par élève de l'enveloppe totale.
59. Liste des manuels scolaires approuvés en 2005-2006 pour le nouveau programme d'enseignement au secondaire. Quantité de manuels achetés, parmi cette liste.
60. Ventilation des sommes accordées pour les bibliothèques scolaires en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Sommes réellement dépensées à cet effet en 2005-2006.
61. Crédits consentis par le ministère au chapitre de la francisation des allophones, des classes d'accueil, au soutien linguistique et au programme d'enseignement des langues d'origine en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 de même que le nombre de classes d'accueil par commission scolaire et d'élèves participant à ces programmes pour les mêmes années.
62. Crédits consentis à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 pour les clientèles autochtones. Détail du matériel et le coût du matériel produit à l'intention des autochtones.
63. Évolution du personnel des commissions scolaires, par catégorie d'emploi (personnel d'encadrement, personnel professionnel, personnel de soutien, personnel enseignant) au cours des dix dernières années.
64. Nombre de postes de psychologues, psychoéducateurs, orthopédagogues, orthophonistes, conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, techniciens assistance, travailleurs sociaux et d'animateur de vie étudiante, dans chacune des commissions scolaires en 2004-2005 et 2005-2006. Budget global alloué à ces ressources pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
  - a) Nombre de professionnels dont l'embauche a été effectuée en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
  - b) Nombre d'enseignants dont l'embauche a été effectuée en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
  - c) Montants des subventions versées aux commissions scolaires pour financer ces ajouts de postes en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
65. Répartition de l'enveloppe de 100 M\$ consacrée à l'embauche d'enseignants et de professionnels pour l'aide aux élèves en difficulté, dans le cadre de l'entente conclue avec les syndicats en décembre 2005.
66. Suivi donné au plan MEQ-ministère de la Culture et des Communications visant à accroître l'accès à des programmes éducatifs et culturels des élèves. Détails des mesures et sommes octroyées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
67. Copie de la politique d'adaptation scolaire et de la politique de financement de l'adaptation. Ventilation des crédits accordés pour l'adaptation scolaire en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

68. Coûts des masses salariales découlant des conventions collectives des divers personnels pour 2004-2005, 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Prévisions ou estimation des coûts reliés à l'équité salariale.
69. Aide financière accordée à la formation et au perfectionnement du personnel (enseignants, cadres, personnel de soutien, professionnels) pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007; nombre de personnes concernées par corps d'emploi et par commission scolaire. Orientations actives du MEQ en matière de formation continue du personnel enseignant.
70. Liste et copie des demandes d'avis du ministre de l'Éducation au Conseil supérieur de l'éducation en 2005-2006. Liste des mandats en cours.
71. Enveloppe globale accordée au soutien aux plans de réussite ou en lien avec les plans de réussite. Détail des mesures et ventilation des budgets par mesure et par commission scolaire pour 2005-2006.
72. Liste des instances régionales de concertation interordres et détails de leurs actions respectives. Bilan de leurs interventions pour 2005-2006.
73. Liste des programmes identifiées par le MEQ entre lesquels des passerelles, entre le niveau secondaire et collégial, sont possibles; copie du programme visant l'accès à la formation professionnelle; copie des programmes intégrés secondaire-collégial; copie des programmes préparant à l'exercice de métiers semi-spécialisés. Ajout et retrait de programmes effectués en 2005-2006 et état des travaux en cours.
74. Nombre d'inscriptions, par commission scolaire dans les programmes d'alternance travail-études en 2005-2006 et prévisions ou cibles pour 2006-2007.
75. Nombre total d'enseignants à temps complet et à temps partiel, par niveau d'enseignement, par secteur (adultes et jeunes) en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Idem en formation professionnelle.
76. Liste des coûts de tous les projets d'amélioration ou de création de programmes d'enseignement professionnel et niveau d'avancement au Conseil du trésor.
77. Documents détaillant l'état du parc immobilier et des équipements des commissions scolaires. Cumul de l'entretien différé accumulé.
78. Liste des commissions scolaires et des cégeps qui ont produit des plans de réussite. Sommes versées à la suite de la signature de ces plans de réussite ainsi que le détail de chacun de ces plans.
79. Données concernant la variation des ressources en ETP des commissions scolaires entre 1995-1996 et 2005-2006.
80. Admissions et contingentement en soins infirmiers en formation professionnelle pour 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

#### **AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**

81. Tableau de l'aide financière allouée aux étudiants en indiquant le temps de traitement, le nombre de bénéficiaires (selon l'ordre d'enseignement), le volume d'aide accordée (prêt, bourses consécutives aux prêts et autres bourses), les moyennes de même que les dépenses encourues pour ce programme (bourses consécutives aux prêts, intérêts et remboursements, autres bourses) pour les années 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
82. Copie des études, analyses et avis concernant l'impact de la hausse du plafond des prêts étudiants en 2004-2005.

83. Montant versé au Québec par la Fondation canadienne des bourses du millénaire pour 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et prévisions 2006-2007. Indiquer la date des versements pour chacune des années.
84. Copie des échanges intervenus entre le MEQ et la Fondation canadienne des bourses du millénaire en 2005-2006.
85. Tableau des différents taux d'intérêt assumés par le gouvernement aux institutions prêteuses, au chapitre d'aide financière pour l'année 2005-2006.
86. Nombre de demandes acheminées au comité de dérogation en 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006, en précisant la nature de ces demandes (raisons invoquées), le nombre de celles qui ont fait l'objet d'une recommandation positive de la part du comité et le nombre de demandes approuvées par le ministre et le montant de l'aide accordée.
87. Tableau de l'aide financière allouée aux élèves en formation professionnelle au niveau secondaire, en indiquant le nombre de bénéficiaires et le volume d'aide accordée en 2005-2006.
88. Tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement, s'il y a lieu, qui ont réclamé au cours d'un trimestre de 2005-2006 des frais de scolarité excédant le plafond maximal instauré.
89. Nombre, selon l'ordre d'enseignement, des montants des prêts échus et le taux d'intérêt de prise en charge par le gouvernement en 2005-2006.
90. Évolution du nombre d'étudiants qui ont déclaré faillite au cours des cinq dernières années et qui se trouvent dans l'impossibilité de rembourser leur prêt étudiant, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement, si disponible.
91. Tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement, qui ont atteint le niveau d'endettement maximum prévu par la loi en 2005-2006.
92. Tableau de la ventilation de l'aide financière reçue par ordre d'enseignement pour chacun des étudiants qui atteignent le seul maximum d'endettement en 2005-2006.
93. Copie des études, avis, analyses et prévisions financières concernant la création d'un programme de remise de dette.
94. Coûts relatifs à l'implantation du projet Contact depuis sa création.
95. Nombre de plaintes en 2004-2005 et 2005-2006 à l'égard du traitement des demandes d'aide financière aux études.
96. Taux d'intérêt maximal en vigueur pour les prêts étudiants en 2005-2006, prévisions pour 2006-2007.
97. Ventilation des montants compensatoires reçus du gouvernement fédéral comme droit de retrait du programme canadien des prêts et bourses pour les années 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Pour ces mêmes années, préciser les données qui ont servi au calcul de ces montants.
98. Évolution du nombre d'étudiants qui ont des créances douteuses ou des défauts de paiement et montant de ceux-ci pour les cinq dernières années, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement.
99. Nombre et pourcentage de défauts de paiement chez les ex-étudiants endettés, mais qui ont quitté les études avant l'obtention d'un premier diplôme universitaire.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

100. Tableau de l'évolution des inscriptions, par cégep et par programme pour la clientèle étudiante pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
101. Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des dix dernières années.
102. Prévisions de la clientèle par établissement collégial pour 2006-2007, en comparaison avec 2005-2006.
103. État des surplus et déficits par collège au 30 juin 2005 par rapport au 30 juin 2004 et prévisions pour 2006-2007.
104. Modifications effectuées en 2005-2006 aux règles budgétaires des collèges et prévisions pour 2006-2007.
105. Ventilation des subventions versées à chacun des collèges en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
106. Ventilation du budget total (total des revenus et des dépenses) de chacun des collèges en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
107. Ventilation des dépenses effectuées en 2005-2006, au chapitre des investissements et des équipements par collège, avec la liste des projets approuvés ou encore à l'étude. Pour chaque projet autorisé, indiquer le coût total et la part assumée par le collège et par le ministère.
108. Copie des études et des analyses effectuées en 2005-2006 concernant l'assouplissement des règles d'admission dans les cégeps.
109. État des besoins relatifs à la révision des programmes de niveau technique. Copie des documents produits à ce sujet.
110. Nombre total d'enseignants au niveau collégial 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
111. Nombre des programmes contingentés par collège et nombre de personnes en attente pour chaque programme.
112. Copie de la carte des options professionnelles offertes dans les cégeps, en identifiant les nouveaux cours dispensés par cégep, en 2005-2006 et copies des demandes pour 2006-2007.
113. Comparaison du nombre d'étudiants inscrits dans un établissement collégial par région en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
114. Financement accordé par région aux établissements d'enseignement collégial pour 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
115. Tableau de la ventilation des frais de scolarité chargés pour AEC en 2005-2006 par les collèges privés non subventionnés pour chacune des attestations d'études collégiales.
116. Copie de toutes les mesures visant à augmenter le taux de diplomation dans les collèges et ventilation des sommes qui y sont rattachées.

117. Taux de diplomation de chacun des collèges et cégeps du Québec selon l'ensemble des programmes d'études, les programmes établis et le régime d'études des étudiants, à savoir à temps complet ou à temps partiel et taux de diplomation de chacun des collèges et cégeps du Québec après un cheminement de quatre ans pour le secteur professionnel, selon l'ensemble des programmes d'études, les programmes établis et le régime d'études, des étudiants à savoir à temps complet ou à temps partiel.
118. Mesures appliquées en 2005-2006 pour favoriser la réussite scolaire dans des délais plus courts pour les programmes techniques et ventilation des sommes qui y ont été consacrées. Prévisions des sommes accordées à cette fin en 2006-2007.
119. Mesures appliquées pour augmenter la réussite en français au collégial et sommes prévues à cet effet en 2006-2007.
120. Sommes accordées en 2005-2006 pour l'accélération du développement de nouveaux centres collégiaux de transfert des technologies, de même que les nouvelles mesures envisagées et l'échéancier de réalisation. Prévisions des sommes pour 2006-2007.
121. Liste de tous les centres collégiaux de transfert des technologies en attente d'approbation au Québec. Liste de tous les centres approuvés depuis le 14 avril 2003.
122. Ventilation des montants alloués en 2005-2006 aux différents centres collégiaux de transfert et de technologie, nombre d'employés dans chacun de ces centres, rapports d'activité et, le cas échéant, rapport d'évaluation.
123. Copie des documents relatifs à la création d'un centre collégial de transfert des technologies en lien avec un pôle bioalimentaire dans l'Est de Montréal.
124. Liste des institutions privées de niveau collégial (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2005-2006 avec, pour chacune, le montant de la subvention accordée et la clientèle visée. Liste des demandes de permis ou d'agrément en attente.
125. Pour l'année 2005-2006, nombre de projets particuliers (recherche ou encadrement) financés au niveau collégial. Provenance de l'enveloppe et ventilation des projets financés. Prévisions pour 2006-2007.
126. Rapport sur les activités de chacun des centres collégiaux de transfert de technologie et copie de tous les projets de centres collégiaux de transfert de technologie présentés en 2005-2006 au ministère de l'Éducation, incluant la réponse donnée à chacun d'eux.
127. Tableau des résultats des cégépiens aux derniers tests de français, par collège.
128. Liste des programmes conjoints secondaire-cégep et cégep-université, par collège, et le nombre d'inscriptions à ces programmes conjoints.
129. Liste de tous les collèges ayant signé des ententes DEC-BAC des programmes concernés.
130. Liste exhaustive et détaillée par cégep des frais de toutes natures et frais afférents exigés des étudiants.
131. Liste et coûts de tous les projets d'amélioration ou de nouveaux programmes techniques et niveau d'avancement au Conseil du trésor.
132. Liste de tous les nouveaux programmes approuvés par collège.

133. Liste et coûts de toutes les améliorations d'espace (immobilisations et rénovations) approuvées par le MEQ en 2005-2006.
134. Cumul et détails de l'entretien différé accumulé des collèges du Québec.
135. Nombre de professionnels d'encadrement des étudiants dans les collèges en 2005-2006 et prévisions d'embauche pour 2006-2007. Ratio professionnel élève pour chaque collège.
136. Admissions et contingentements en technique de soins infirmiers au collégial pour 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
137. Calendrier d'implantation des modifications effectuées en 2004-2005 par le gouvernement à la formule de financement des universités.
138. Ventilation détaillée par université des subventions de fonctionnement versées aux établissements pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
139. Copie des plus récents états financiers et rapports annuels déposés au ministère par chaque établissement universitaire.
140. Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement universitaire pour les cinq dernières années disponibles.
141. Ventilation des subventions reliées à la diplomation en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
142. Ventilation des dépenses effectuées en 2005-2006, au chapitre des immobilisations et équipements par université et par projet, avec la liste des projets approuvés ou à l'étude pour 2006-2007. Copie du plan d'immobilisations 2006-2010.
143. Liste des nouveaux programmes universitaires approuvés ou financés en 2005-2006. Indiquer le nom de l'université, le programme et le montant de la subvention de démarrage.
144. Sommaire des subventions versées dans le cadre du service de la dette des universités pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. État de la dette par institution.
145. Ventilation des chaires obtenues et des projets financés par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Somme accordée par Québec à cette fin.
146. Données ventilées sur le nombre d'étudiants étrangers et canadiens qui ont bénéficié de bourses d'exemption de frais de scolarité et de bourses d'excellence, par pays, par champs d'études, par cycle d'études et par université d'accueil, en 2005-2006 et prévisions pour chaque pays en 2006-2007.
147. Liste des projets communs d'harmonisation du réseau universitaire.
148. Tableau présentant les nombres, les pourcentages et les revenus respectifs pour les étudiants canadiens n'ayant pas le statut de résidents du Québec et les étudiants étrangers inscrits dans chacune des universités québécoises pour l'année 2005-2006.
149. Copie de toutes les études, avis, analyses et travaux en cours concernant le dérèglementation des droits de scolarité des étudiants étrangers.
150. Recension des pays pour lesquels une entente a été conclue avec le gouvernement du Québec en matière de formation des étudiants universitaires et modalités de ces ententes.

151. Copie de la demande de l'état de situation des chargés de cours dans les universités.
152. Nombre d'étudiants inscrits dans les facultés de médecine québécoises depuis 1995-1996 et prévisions pour les prochaines années. Préciser par spécialité.
153. Indiquer le coût moyen de formation pour un médecin omnipraticien et indiquer le coût moyen de formation, par spécialité, pour un médecin spécialiste.
154. Inscriptions et contingentements au baccalauréat en sciences infirmières, de même qu'aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, pour 2004-2005, 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Indiquer également les données pour la formation d'infirmières praticiennes par domaine.
155. Demandes budgétaires des universités par étudiant en médecine par année, incluant pour les stages en milieu hospitalier.
156. Nombre d'étudiants inscrits dans les facultés de sciences de l'éducation en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Préciser :
  - a) par université;
  - b) par champs disciplinaire ou spécialité;
  - c) par année de scolarité (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, ou 4<sup>e</sup>).
157. Dépenses effectuées pour 2005-2006 par les universités dans leurs bibliothèques, ventilées par établissement.
158. Liste exhaustive des frais afférents exigés aux étudiants par les universités, ventilés par type de frais et par institution.

### **Loisir et sport**

159. Copie du plan stratégique 2005-2006 et 2006-2007 présenté au Secrétariat des sports et loisirs.
160. Prévisions de référence qui ont servi à l'élaboration du Plan stratégique 2005-2006 et 2006-2007 présenté au Secrétariat des sports et loisirs.
161. Copie du calendrier des activités du ministère pour 2005-2006 et activités prévues pour 2006-2007 et préciser les événements auxquels le ministre et le ministère participeront directement.
162. Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2006 avec:
  - a) objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2005-2006;
  - b) budgets respectifs;
  - c) nombre de demandes reçues, projets refusés et acceptés et nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
  - d) montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.
163. Liste des organismes de sports, loisirs et de plein air bénéficiant d'une subvention de fonctionnement, au 31 mars 2006 et montants alloués pour chacun d'eux. Prévisions pour 2006-2007.
164. Études commandées ou réalisées par le ministre ou le secrétariat relativement aux sports, aux loisirs et au plein air en 2005-2006 et conclusions.
165. Sommes investies dans le programme de soutien aux infrastructures de loisir et de sport. Prévisions pour 2006-2007.

## Sport

166. Montants des subventions accordées par le Secrétariat au loisir et au sport aux fédérations sportives par le biais du programme de soutien aux opérations régulières pour 2005-2006. Liste des fédérations sportives en bénéficiant et montant alloué à chacune d'entre elle.
167. Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes :
- a) Programme de soutien aux événements sportifs ;
  - b) Centre national multisport-Montréal;
  - c) Fédération québécoise du sport étudiant;
  - d) Corporation Sports-Québec;
  - e) Programme Équipe-Québec;
  - f) Les bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence;
  - g) Les bourses de la Fondation Palestre nationale;
  - h) Soutien aux athlètes identifiés auprès de la direction du sport et de l'activité physique.
168. Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2005-2006. Prévisions pour 2006-2007.
169. État de situation des travaux du Comité provincial sports-études au secondaire en 2005-2006.
170. Liste des études et recherches portant sur la sécurité dans les sports en 2005-2006.
171. Sommes investies dans la campagne de sensibilisation pour la sécurité dans les différents types de sports.
172. État de situation relativement à *Entente Canada-Québec relative à la participation au sport*.
173. État de situation sur les recommandations du groupe de travail concernant les Grands événements sportifs.

## Loisir

174. Sommaire des subventions accordées et listes des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :
- a) Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
  - b) Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
  - c) Programme d'assistance aux unités régionales de loisir et de sport;
  - d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
  - e) Programme d'assistance aux manifestations locales de la fête nationale;
  - f) Programme Chantiers jeunesse;
  - g) Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;
  - h) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;
  - i) Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;
  - j) Programme d'assistance financière aux clubs de véhicules tout-terrains;
  - k) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
  - l) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;
  - m) Soutien pour le projet Archipel (ville de Longueuil)

175. Liste des subventions accordées à la Fédération de l'âge d'or du Québec en 2005-2006. Prévisions pour 2006-2007.
176. Liste des subventions accordées aux organismes dédiés aux loisirs scientifiques.
177. État de situation des travaux et budget accordé à l'Observatoire québécois du loisir en 2005-2006, prévisions budgétaires et planification des travaux 2006-2007.

#### **Activité physique**

178. Effectifs affectés au programme Kino-Québec pour 2005-2006 et prévisions 2006-2007, postes occupés et nature du travail.
179. Subventions accordées à Kino-Québec en 2005-2006. Prévisions pour 2006-2007.
180. Liste et copie des études de Kino-Québec en matière d'activité physique et de lutte à la sédentarité en 2005-2006. Prévisions pour 2006-2007.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Détail des coûts de systèmes du réseau de l'éducation 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 ventilés par poste budgétaire et par réseau (commissions scolaires, cégeps et universités).

**RÉPONSE**

Ajout de crédits 2006-2007 au réseau de l'éducation, ventilés par réseau, présentés par rapport à la dépense probable 2005-2006.

	PRIMAIRE- SECONDAIRE <sup>1</sup>	COLLÉGIAL <sup>2</sup>	UNIVERSITAIRE <sup>3</sup>
	M\$	M\$	M\$
▪ Indexation salariale	106,7	11,6	27,2
▪ Augmentation du temps d'enseignement	91,6	-	-
▪ Entente avec le personnel enseignant	38,4	-	-
▪ Équité salariale	72,1	13,7	-
▪ Reconnaissance de 40 heures/semaine	41,5	6,9	-
▪ Services de dette	(20,0)	3,0	1,5
▪ Variation des clientèles et recomptage	(17,5)	2,3	51,2
▪ Financement du solde des engagements 2005-2006	29,1	-	-
▪ Autres coûts *	(6,1)	38,7	68,4
<b>Total</b>	<b>335,8</b>	<b>76,2</b>	<b>148,3</b>

\* Divers autres coûts reliés au maintien de l'offre de services de tous les ordres d'enseignement.

1. Total des ajouts de crédits du programme Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire (04)

2. Total des ajouts de crédits des éléments suivants du programme Enseignement supérieur (05) :

    Cégeps (01)

    Enseignement privé (03)

    Service de la dette des cégeps (04)

    Soutien à des partenaires en éducation (06)

3. Total des ajouts de crédits des éléments suivants du programme Enseignement supérieur (05) :

    Universités (02)

    Service de la dette des universités (05)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Détail des dépenses réelles ou probables en 2005-2006, ventilées par programme et par élément (excluant l'amortissement et les investissements).

---

**RÉPONSE**

<b>Programme</b>	<b>Dépenses probables <sup>1</sup> 2005-2006 k\$</b>
<b>1. Administration et consultation</b>	128 208,0 \$
<b>2. Formation en tourisme et hôtellerie</b>	18 789,2 \$
<b>3. Aide financière aux études</b>	315 671,6 \$
<b>4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire</b>	7 153 365,2 \$
<b>5. Enseignement supérieur</b>	3 760 075,5 \$
<b>6. Développement du loisir et du sport</b>	66 813,0 \$
<b>7. Régimes de retraite</b>	694 899,0 \$
<b>Total</b>	<b>12 137 821,5 \$</b>

1. Tel que présenté dans le Plan annuel de gestion des dépenses 2006-2007 du Ministère.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis au Conseil des ministres par le ministre de l'Éducation.

---

**RÉPONSE**

Les documents sont joints en annexe.

SC 3740

MÉMOIRE AU CONSEIL DES MINISTRESGOVERNEMENT DU QUÉBEC

DE : MONSIEUR JEAN-MARC FOURNIER  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le 21 avril 2005

---

OBJET : Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sollicite l'accord du Conseil des ministres au regard du principe des lettres patentes supplémentaires ayant pour objet le changement de nom du Collège d'enseignement général et professionnel de la région de l'Amiante

---

---

**PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC**

---

**1. L'EXPOSÉ DE LA SITUATION**

Dans une lettre adressée au ministre de l'Éducation, datée du 1<sup>er</sup> juin 2004, le directeur des services administratifs du Collège d'enseignement général et professionnel de la région de l'Amiante, M. Michel Lemaire, a adressé une demande formelle de changement de nom du Collège, appuyée d'une résolution unanime du conseil d'administration.

Dans sa demande, le Collège de la région de l'Amiante fait valoir qu'il y a plusieurs années de nombreux leaders régionaux, appartenant au monde tant politique, social qu'économique, ont avancé l'idée d'enlever le mot « Amiante » de ce qui identifie la région. La raison étant que l'image négative de l'amiante ternissait celle de toute la région et de nombreuses activités menées à l'extérieur de la région. De plus, la direction du Collège souligne que beaucoup de gens ne savent pas où est situé le Collège de la région de l'Amiante. Plusieurs institutions de la région ont donc modifié leur nom.

À la suite de la position prise par le conseil d'administration invitant à procéder au changement de nom du Collège, le directeur général a formé un comité pour consulter les employés, les retraités ainsi que les étudiants du Collège. Dans le cadre de cette consultation, des dossiers de soutenance de noms ont été sollicités. Au terme de ce processus, quatre noms répondant aux critères préétablis ont été soumis au choix des employés, des retraités et des étudiants par « référendum ». Les trois critères préétablis pour la soutenance de propositions étaient les suivants :

- le nom devait être assuré de pérennité;
- le nom devait prendre assise sur la réalité historique, géographique, culturelle ou porteuse de valeurs et susciter un sentiment d'appartenance;
- le nom devait être compatible avec la mission de l'institution.

En août 2004, à la demande du cabinet du ministre, la Direction du soutien aux établissements de la Direction générale des affaires universitaires et collégiales a communiqué avec le directeur général du Collège de la région de l'Amiante pour vérifier l'appui de la communauté de la région de Thetford au changement de nom du Collège. À cette occasion, le Ministère a appris que le Centre local de développement et le député libéral de la circonscription de Frontenac, M. Laurent Lessard, avaient donné leur appui à cette initiative. Le directeur général a affirmé que la MRC était susceptible d'adhérer aussi à cette orientation. De plus, il a confirmé que l'idée de faire disparaître le mot « Amiante » du nom des principales institutions de la région était un courant dominant parmi les organismes régionaux. Le centre hospitalier a déjà procédé à un changement de nom et la commission scolaire aurait aussi l'intention de modifier son nom.

## 2. LES LOIS EXISTANTES

L'article 4 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29) prévoit ce qui suit :

- À la requête d'un collège ou de sa propre initiative, le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre, délivrer des lettres patentes supplémentaires modifiant ses lettres patentes ou ses lettres patentes supplémentaires.
- Le projet de lettres patentes supplémentaires est publié à la *Gazette officielle du Québec*.
- Le projet est accompagné d'un avis indiquant que les lettres patentes supplémentaires ne pourront être délivrées avant l'expiration d'un délai de 45 jours et le fait que tout intéressé peut, durant ce délai, transmettre des commentaires à la personne qui y est désignée.

## 3. LA SOLUTION PROPOSÉE

Le nom « Cégep de Thetford » a été retenu pour remplacer le nom « Collège d'enseignement général et professionnel de la région de l'Amiante ».

Le Collège a souligné l'importance du fait que le nouveau nom choisi par la collectivité constitue un retour aux sources puisque le Collège a succédé à l'ancien collège classique, lequel avait été légalement constitué par lettres patentes, émises le 2 août 1956, en vertu de l'article 20 de la Loi sur les évêques catholiques romains, 14 Georges VI, chapitre 76, sous l'appellation « Collège classique de Thetford ».

Le conseil d'administration est unanimement d'accord pour que le nom du Collège d'enseignement général et professionnel de la région de l'Amiante devienne Cégep de Thetford.

Avec l'accord du Conseil des ministres, un avis concernant le changement de nom du Collège, signé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et accompagné d'un projet de lettres patentes supplémentaires, sera publié, pour une période de 45 jours, à la *Gazette officielle du Québec*. À l'expiration de ce délai, le ministre pourra recommander au gouvernement de délivrer des lettres patentes supplémentaires. Un projet de décret sera alors préparé pour son adoption par le Conseil des ministres.

## 4. LES IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Le Collège de la région de l'Amiante n'a fourni aucune information à cet égard avec sa demande de changement de nom. Les implications financières pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont négligeables et le financement des modifications nécessaires dans les systèmes d'information se fera à même son budget de fonctionnement courant.

## 5. LES IMPLICATIONS TERRITORIALES, SOIT SUR LES RÉGIONS, SUR LA CAPITALE NATIONALE OU SUR LA MÉTROPOLÉ

Le changement de nom du Collège n'a aucun impact sur les régions, sur la Capitale nationale ou sur la Métropole.

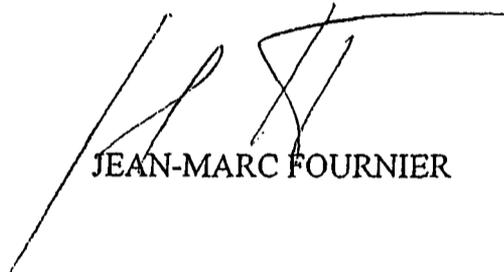
## 6. LES IMPLICATIONS SUR LES JEUNES

Nous n'avons aucune indication selon laquelle ce changement pourrait avoir un impact particulier sur les jeunes. La consultation sur le changement de nom du Collège, qui a mené au nouveau nom retenu, incluait les étudiants du Collège. Le Ministère n'a reçu, à ce jour, aucune lettre d'étudiants ou d'associations d'étudiants pour s'opposer tant au changement de nom qu'au nouveau nom retenu pour le Collège.

## 7. LA CONSULTATION ENTRE LES MINISTÈRES

Le changement de nom du Collège ne requiert pas d'apport particulier d'autres ministères.

Le ministre de l'Éducation,  
du Loisir et du Sport,



JEAN-MARC FOURNIER

2-9560  
MÉMOIRE AU CONSEIL DES MINISTRES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DE : MONSIEUR JEAN-MARC FOURNIER  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le 19 septembre 2005

---

OBJET : Approbation du *Plan quinquennal d'investissements universitaires* pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2009

---

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

---

1- Exposé de la situation

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre du processus annuel d'approbation des programmes d'immobilisations, présente le *Plan quinquennal d'investissements universitaires* (PQI) pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2009.

Le montant global du PQI 2004-2009 s'élève à 732,05 millions de dollars dont un montant ferme de 345,99 millions de dollars pour l'année 2004-2005, qui correspond au montant autorisé par le Conseil du trésor.

Les enveloppes normalisées destinées au maintien des actifs totalisent 67,14 millions de dollars par année, soit 335,70 millions de dollars pour la durée du plan.

L'enveloppe pour le développement des systèmes d'information, inscrite au PQI au montant de 70 millions de dollars, est conforme aux mesures énoncées dans le discours sur le budget 1995-1996.

Les projets d'infrastructures de recherche totalisant 135,28 millions de dollars sont ceux faisant l'objet d'un virement du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, autorisé par le Conseil du trésor.

Quant aux parachèvements, tous les projets d'ajouts d'espace autorisés dans les plans antérieurs mais dont la réalisation n'est pas complétée sont réinscrits. Ils totalisent 191,07 millions de dollars.

Un projet de décret concernant le *Plan quinquennal d'investissements universitaires* pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2009 est joint au présent mémoire.

2- Loi existante

Le *Plan quinquennal d'investissements universitaires* pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2009 doit être approuvé par le gouvernement conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17).

3- Solutions possibles

Ne s'applique pas.

4- Avantages et inconvénients de chacune des solutions possibles

Ne s'applique pas.

**5- Analyse comparative**

Ne s'applique pas.

**6- Activité réglementaire**

Ne s'applique pas.

**7- Implications financières**

L'annexe A présente les nouveaux engagements pour les cinq prochaines années ainsi que l'évolution des projets en parachèvement déjà autorisés dans les plans antérieurs.

L'annexe B présente les conditions liées à l'octroi des montants approuvés en vertu du plan.

L'annexe C présente la répartition, par établissement universitaire, des enveloppes normalisées.

**8- Relations intergouvernementales**

Ne s'applique pas.

**9- Implications territoriales, soit sur les régions, sur la Capitale nationale ou sur la Métropole**

Ne s'applique pas.

**10- Implications sur les jeunes**

Ne s'applique pas.

**11- Consultation entre ministères**

Ne s'applique pas.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,



JEAN-MARC FOURNIER

**DE :** Monsieur Jean Charest  
Premier ministre,  
responsable des dossiers jeunesse

Le 23 septembre 2005

ET

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

---

**OBJET :** Aide financière dans le cadre de l'Entente spécifique sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean 2005-2010

---

**PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC**

---

**1. EXPOSÉ DE LA SITUATION**

Les intervenants du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont entrepris depuis plus d'un an la négociation d'une troisième entente spécifique de régionalisation en vue de consolider le partenariat en prévention de l'abandon scolaire, de poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années et d'explorer de nouvelles pistes d'action. Cette mobilisation sans précédent au Québec a débuté en 1995 dans le cadre des États généraux sur l'avenir de cette région, alors que 650 décideurs convenaient de la nécessité d'agir concrètement pour contrer le phénomène de l'abandon scolaire. Ces acteurs issus du monde scolaire, social et économique reconnaissent alors la problématique de l'abandon scolaire comme une entrave majeure au développement de la collectivité régionale, compte tenu de ses conséquences multiples sur le développement de la région et sur l'avenir de la jeunesse.

En 1996, forts du consensus régional, les intervenants régionaux ont mis en place le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS). Celui-ci œuvre depuis ce temps à prévenir l'abandon des études chez les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'école secondaire, au cégep et à l'université par des actions concertées interordres et intersectorielles (éducation, santé, famille, solidarité sociale, milieu communautaire, entreprises, syndicats etc.), sur le plan tant local que régional.

La mise en place du CREPAS a donné lieu à une entente spécifique en vue de concrétiser un premier plan d'action régional en prévention de l'abandon scolaire. S'échelonnant de 1997 à 2000, celle-ci prévoyait des investissements de plus de 1,3 million de dollars. À l'échéance de cette entente, le bilan du CREPAS témoignait déjà de progrès appréciables obtenus en moins de quatre ans. Il s'accompagnait de données statistiques encourageantes en ce qui a trait à l'amélioration de la persévérance scolaire et de la diplomation en région, principalement au secondaire. Ainsi, les résultats positifs observés et l'enthousiasme des principaux acteurs concernés ont amené à conclure une deuxième entente d'une durée de cinq ans (2000-2005). Cette entente, échue le 30 juin 2005, a permis un investissement de plus de 2,1 millions de dollars dans la concrétisation du plan d'action régional.

Même si des gains significatifs ont été obtenus au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours de ces périodes, des difficultés continuent tout de même à se manifester dans certains territoires et chez des groupes cibles. La plus faible persévérance scolaire dans les quartiers défavorisés et les communautés rurales forestières, les différences significatives entre le cheminement des garçons et des filles, les difficultés particulières auxquelles font face certains tout-petits, les problèmes d'adaptation que rencontrent les étudiants lors du passage d'un ordre d'enseignement à l'autre et la conciliation du travail avec les études sont autant de problématiques particulières liées à l'abandon scolaire auxquelles doivent maintenant s'attarder les intervenants régionaux.

Le CREPAS a développé depuis près de dix ans une expertise et un modèle d'intervention uniques en matière de prévention de l'abandon scolaire. Cette expertise et la mobilisation régionale servent aujourd'hui de modèles à d'autres régions du Québec qui bénéficient des travaux réalisés par les intervenants du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces actions novatrices s'appuient sur une vision commune de la problématique et des solutions à développer, en se basant sur les résultats de recherches en sciences sociales qui mettent en lumière les causes de ce phénomène. Le CREPAS et ses partenaires réalisent des actions de prévention structurantes et efficaces visant la petite enfance et les clientèles de chaque ordre d'enseignement en tenant compte de façon particulière des milieux et des clientèles qui sont les plus à risque.

Les résultats obtenus par la région au regard de la persévérance scolaire témoignent de l'effet combiné des actions menées par le CREPAS et des efforts investis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ses partenaires du milieu de l'éducation pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves et d'étudiants. Voici quelques-uns de ces résultats :

- ✓ depuis quelques années, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la région du Québec où le **taux de décrochage au secondaire** est le plus bas. Ce taux se chiffrait à 15,6 % en 2002-2003 dans les quatre commissions scolaires de la région (commissions scolaires du Pays-des-Bleuets, du Lac-Saint-Jean, des Rives-du-Saguenay et De La Jonquière) alors qu'il était presque du double, 28,1 %, dans les écoles publiques de l'ensemble du Québec. La différence entre le taux d'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean et celui dans l'ensemble du Québec représente la présence d'environ 400 jeunes de plus dans les écoles de la région annuellement;
- ✓ depuis la création du CREPAS, la situation s'est améliorée au regard de l'**obtention d'un diplôme d'études secondaires** en sept ans ou moins, alors que celle de l'ensemble du Québec enregistrait un recul. En effet, la moyenne québécoise d'obtention d'un diplôme secondaire passait de 73,2 % à 71,6 %, pendant que celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean progressait de 72,1 % à 73,9 % entre 1995-1996 et 2002-2003. Depuis quelques années, la région se classe parmi les trois premières pour cet indicateur alors qu'avant 1999 celle-ci se situait sous la moyenne québécoise.
- ✓ en 1995-1996, la région occupait le 3<sup>e</sup> rang pour le **taux de diplomation chez les moins de 20 ans** avec un taux de 75,9 % alors que celui de l'ensemble du Québec était de 72,6 %, ce qui représentait un écart de 3,3 points de pourcentage. En 2001-2002, alors que ce taux diminuait au Québec, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se classait au premier rang accentuant l'écart avec la moyenne québécoise, soit 5,9 points de pourcentage de plus (73,2 % comparativement à 68,3 %);
- ✓ chez les **plus de 20 ans**, alors que la région a réussi à augmenter légèrement son taux de diplomation au secondaire entre 1995-1996 et 2001-2002, se classant au premier rang, la moyenne québécoise a diminué substantiellement et l'écart entre les deux s'est accentué en 2002 atteignant 7,1 points de pourcentage, le taux régional se situant à 19,9 % et la moyenne québécoise à 12,9 %;
- ✓ le portrait régional de la **diplomation collégiale** montre également que les étudiants des quatre cégeps de la région (les cégeps de Saint-Félicien, de Chicoutimi, de Jonquière et d'Alma) sont plus nombreux à obtenir un diplôme que ceux de l'ensemble du Québec. Ils sont aussi plus nombreux à se réinscrire à la troisième session, ce qui est un indicateur de persévérance.

Ces résultats tendent donc à démontrer que les efforts concertés ont permis la création, au profit des jeunes de la région, d'un environnement favorable à la persévérance et à l'obtention d'un diplôme.

La région dispose de deux enquêtes approfondies sur les conditions de vie et les habitudes de vie des adolescents du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Groupe ÉCOBES, 1997 et 2002). Un examen de mesures répétées pour divers indicateurs permet de constater que l'amélioration de la persévérance scolaire s'accompagne, à cinq ans d'intervalle, de conditions de vie et de bien-être plus favorables pour les jeunes âgés entre douze et dix-huit ans. Par exemple : amélioration des aspirations scolaires, diminution de la détresse psychologique et des idées suicidaires, diminution du nombre d'élèves ayant une faible estime de soi, augmentation de la perception du soutien affectif parental (cible des campagnes de sensibilisation du CREPAS). Ainsi, sans pouvoir établir de relations formelles de cause à effet, les intervenants constatent que l'amélioration du vécu psychoaffectif des jeunes semble aller de pair avec la progression de la persévérance scolaire.

Par ailleurs, les évaluations du marché du travail concluent que des milliers d'emplois seront disponibles au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme dans le reste du Québec, au cours des prochaines années et que la majorité de ces emplois exigeront un diplôme qualifiant. Ainsi, les exigences du marché du travail étant de plus en plus élevées, l'abandon scolaire constitue un facteur de risque important de décroissance économique et sociale. De plus, on constate un lien étroit entre le taux de chômage des jeunes de la région, le taux de prestataires de la sécurité du revenu et le fait de ne pas avoir complété d'études secondaires. Déjà en 1992, on estimait à près de 200 millions de dollars, au Saguenay-Lac-Saint-Jean seulement, le manque à gagner fiscal provoqué par l'abandon scolaire, ce chiffre atteignant 4 à 5 milliards pour l'ensemble du Québec (Moisset et Toussaint, 1992). Les conséquences sociales de ce phénomène sont également nombreuses : le manque d'estime de soi, l'exclusion, les problèmes de santé, de toxicomanie, de pauvreté, etc.

Les leaders sociaux et économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont unanimes à considérer que travailler à la scolarisation des jeunes contribue de façon structurante à diminuer la pauvreté et à assurer le développement d'une collectivité à long terme. La scolarisation permet en effet d'augmenter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, de contribuer à la qualification de la main-d'œuvre et de diminuer le nombre de jeunes qui ont ou auront besoin de services sociaux. La scolarisation est également reconnue comme un déterminant de la santé puisque la probabilité pour une population d'être en bonne santé ou d'avoir des enfants en santé croît avec sa scolarité. Par conséquent, en diminuant le décrochage scolaire, on vise également le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être de la population régionale. Sans compter que, en plus de qualifier les jeunes pour faciliter l'obtention d'un emploi, l'école est un lieu propice pour acquérir une formation de base, se socialiser et développer des habiletés essentielles pour faire face aux responsabilités qui les attendent comme citoyens de demain.

La conclusion d'une troisième entente spécifique revêt aussi une grande importance sur le plan de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. D'une part, malgré les résultats positifs obtenus à ce jour, les défis restent nombreux puisque au secondaire un jeune sur quatre n'obtient toujours pas son diplôme et qu'au collégial un jeune sur trois n'a pas obtenu son diplôme deux ans après la durée prévue. Il est donc essentiel de poursuivre la mobilisation autour des jeunes et de leur famille pour amener un plus grand nombre à réussir et à terminer leurs études. De plus, il y a lieu de travailler à l'amélioration des résultats aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport actuellement plus faibles dans la région que dans l'ensemble du Québec, même si cette situation est associée à la persévérance accrue des jeunes et à leur maintien à l'école.

Enfin, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est confronté depuis longtemps à une problématique majeure d'exode des jeunes, ce qui met en relief la nécessité de maximiser les efforts de scolarisation de façon à s'assurer que ceux qui restent constituent une main-d'œuvre qualifiée et apte à relever les défis du développement de la région.

En plus de s'attaquer à ces problématiques plus ciblées, la prochaine entente spécifique permettrait de préserver l'expertise du CREPAS et d'en assurer la valorisation et le transfert dans les écoles et leurs milieux par le soutien à des démarches locales de résolution de problèmes arrimées à leurs plans de réussite. Le CREPAS pourra également poursuivre le transfert de son expertise vers les autres régions du Québec.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Secrétariat à la jeunesse, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec et Sécurité du revenu), le ministère des Affaires municipales et des Régions, ainsi que plusieurs partenaires du milieu régional dont la Conférence régionale des élus, les quatre commissions scolaires, les quatre cégeps, l'Université du Québec à Chicoutimi, le Conseil régional des partenaires du marché du travail, le CREPAS ainsi que des partenaires du secteur privé souhaitent s'associer pour assurer la concrétisation d'un nouveau plan d'action régional pour la période 2005-2010 par l'intermédiaire de cette entente spécifique. Le financement de ce projet d'entente se présente comme suit :

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	TOTAL
MELS	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	375 000 \$
SAJ	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	300 000 \$
MSSS	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	250 000 \$
MESS (Emploi Qc - Séc. du revenu)	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	200 000 \$
MDEIE	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	0 \$	0 \$	90 000 \$
MAMR - CRE (FDR)	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	250 000 \$
Partenaires du milieu <sup>1</sup>	210 167 \$	210 167 \$	210 167 \$	210 167 \$	210 167 \$	1 050 835 \$
<b>TOTAL</b>	<b>515 167 \$</b>	<b>515 167 \$</b>	<b>515 167 \$</b>	<b>485 167 \$</b>	<b>485 167 \$</b>	<b>2 515 835 \$</b>

1. Incluant les contributions en services de ces partenaires.

Si les contributions des autres partenaires gouvernementaux s'effectuent dans le cadre de programmes normés, celles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Secrétariat à la jeunesse doivent pour leur part faire l'objet d'une autorisation particulière, ce qui justifie la préparation du présent mémoire.

Soulignons finalement que le CREPAS n'est pas un organisme incorporé et que le Cégep de Jonquière agit à titre de fiduciaire. Il assure le contrôle et la gestion des sommes consenties par l'ensemble des partenaires, permettant ainsi de réaliser des économies substantielles.

## 2. LOIS EXISTANTES

L'intervention du gouvernement s'effectuerait en vertu du pouvoir général dévolu au premier ministre, en tant que responsable des dossiers jeunesse, et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'intervention des autres partenaires gouvernementaux s'effectuerait également en vertu des pouvoirs généraux qui sont dévolus aux ministres concernés et à l'intérieur de programmes ou de mesures dont les normes ont déjà fait l'objet d'approbation par le Conseil du trésor, et ce, à partir des crédits disponibles.

Ainsi, l'article 1.3 de la Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (L. R. Q., c. M-15) stipule que le ministre peut accorder, aux conditions qu'il croit devoir fixer, une aide financière sur les sommes mises à sa disposition à cette fin. Par ailleurs, l'article 2 de cette loi précise que, dans les domaines de sa compétence, le ministre a notamment la responsabilité de promouvoir l'éducation.

En vertu du décret numéro 554-2003 du 29 avril 2003, le premier ministre est responsable du Secrétariat à la jeunesse.

Finalement, la signature de cette entente spécifique s'effectuerait en vertu de l'article 99 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (L.R.Q., chapitre M-30.01), qui prévoit que la Conférence régionale des élus peut conclure, avec les ministères et organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, de telles ententes.

## 3. SOLUTIONS POSSIBLES

### Première solution

Autoriser la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Secrétariat à la jeunesse à cette entente spécifique de régionalisation.

### Deuxième solution

Ne pas autoriser l'intervention financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Secrétariat à la jeunesse à cette entente spécifique de régionalisation et donner libre cours à l'intervention financière autonome des autres ministères.

#### 4. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES SOLUTIONS POSSIBLES

**Première solution :** *Autoriser la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Secrétariat à la jeunesse à cette entente spécifique de régionalisation*

##### Avantages

- ✓ Cette solution permettrait l'intervention concertée des acteurs gouvernementaux en partenariat entre eux et avec le milieu régional, favorisant une contribution active de chacun au regard de son expertise et de ses champs de préoccupation. Ainsi, on assurerait l'harmonisation des actions et le développement d'une synergie permettant de maximiser l'efficacité des énergies investies par les différents partenaires.
- ✓ Cette implication financière, amenant la signature de l'entente spécifique sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire 2005-2010, donnerait suite à certaines des orientations de l'entente-cadre de développement que la Conférence régionale des élus a choisi de maintenir jusqu'à l'adoption de son plan quinquennal de développement, comme prévu à la loi. Cette façon de faire concorderait également avec les orientations stratégiques du gouvernement notamment exprimées dans le cadre du Forum des générations visant à adapter l'intervention gouvernementale aux réalités locales et régionales et à accentuer la régionalisation, misant sur la volonté des régions de prendre en charge leur développement.
- ✓ Elle démontrerait la volonté du gouvernement de s'inscrire en appui à un projet qui fait l'objet d'un large consensus régional et qui a permis de développer une solidarité peu commune face à cette problématique reconnue comme prioritaire par les partenaires du milieu de l'éducation et les principaux partenaires socio-économiques du milieu, de même que par les différents ministères et organismes gouvernementaux interpellés.
- ✓ L'aide financière accordée permettrait de poursuivre les travaux amorcés et de consolider le partenariat développé dans le cadre des deux ententes spécifiques précédentes dont certaines retombées se concrétisent déjà dans plusieurs régions du Québec. En ce sens, l'intervention gouvernementale pourrait également avoir une incidence sur la lutte contre l'abandon scolaire à l'échelle nationale.
- ✓ Cette entente spécifique s'inscrirait en complémentarité avec les objectifs poursuivis en vue de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et leurs communautés. Elle s'inscrirait également en complémentarité avec les efforts substantiels qu'ils ont consentis pour favoriser la réussite éducative. À cet effet, les interventions réalisées dans le cadre de cette entente devront être arrimées aux plans de réussite des écoles primaires et secondaires et des cégeps ainsi qu'au contrat de performance de l'Université du Québec à Chicoutimi.
- ✓ Cette aide financière s'inscrirait en lien direct avec plusieurs des orientations de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008.
- ✓ Enfin, elle permettrait indirectement de réduire les impacts sociaux et économiques liés à l'abandon scolaire dont le manque à gagner fiscal qu'il engendre.

##### Inconvénient

- ✓ Aucun inconvénient identifié.

**Deuxième solution :** *Ne pas autoriser l'intervention financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Secrétariat à la jeunesse à cette entente spécifique de régionalisation et donner libre cours à l'intervention financière autonome des autres ministères*

### Avantage

- ✓ Le seul avantage réside dans l'économie liée aux déboursés totaux de 675 000 \$ du Secrétariat à la jeunesse et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport associés à la présente intervention et dans les économies potentielles des autres ministères touchés dans la mesure où ceux-ci choisiraient de se retirer de ce partenariat en l'absence des deux principaux acteurs gouvernementaux concernés.

### Inconvénients

- ✓ Le retrait du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Secrétariat à la jeunesse, qui sont les deux principaux ministères concernés par la problématique de l'abandon scolaire et de ses impacts sur les jeunes, aurait pour effet de mettre en péril le partenariat gouvernement-milieu nécessaire pour assurer la concrétisation du plan d'action de cinq ans dont cette entente permettrait la réalisation. Certains partenaires régionaux et gouvernementaux pourraient remettre en question leur implication et la priorité accordée à cette problématique ainsi que la signature de cette entente si le ministère concerné au premier chef par la problématique de l'abandon scolaire et l'organisme responsable de mettre en œuvre une stratégie d'action pour la jeunesse ne participaient pas au projet.
- ✓ Cette situation amènerait le milieu à morceler son plan d'action de façon à chercher le soutien financier des divers partenaires gouvernementaux en fonction de chacun des programmes auxquels il devrait annuellement faire appel. Il deviendrait alors impossible pour le milieu de développer une perspective sur cinq ans d'intervention concertée dans ce domaine, élément clé de la réussite de ce projet. On réduirait d'autant la portée de cette intervention.
- ✓ Cette façon de faire occasionnerait également des pertes d'énergie et des coûts additionnels puisque les intervenants concernés devraient continuellement investir dans la recherche de financement et dans des négociations à la pièce avec les différents partenaires gouvernementaux, plutôt que de se concentrer sur l'action sur le terrain au regard de la prévention de l'abandon scolaire.
- ✓ Enfin, cette solution amènerait la perte de la synergie associée à la mise en commun des ressources de plusieurs partenaires possédant une expertise diversifiée et une motivation commune pour agir sur une problématique d'envergure.

### 5. ANALYSE COMPARATIVE

Cette rubrique ne s'applique pas.

### 6. ACTIVITÉ RÉGLEMENTAIRE

Cette rubrique ne s'applique pas.

### 7. IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des investissements dans ce projet pour les années antérieures et futures :

...7

CALENDRIER DES INVESTISSEMENTS DES PARTENAIRES <sup>1</sup>

PARTENAIRES	1996-2000	2000-2005	2005-2010	TOTAL
MELS	342 000 \$	375 000 \$	375 000 \$	1 092 000 \$
SAJ	0 \$	0 \$	300 000 \$	300 000 \$
MSSS	179 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	679 000 \$
MESS (Emploi Qc – Séc. du revenu)	71 852 \$	375 000 \$	200 000 \$	646 852 \$
MDEIE (antérieurement MRST)	0 \$	375 000 \$	90 000 \$	465 000 \$
MSP	28 750 \$	0 \$	0 \$	28 750 \$
Autres fonds gouv. (ministre régional, Jeunes en santé, FIR, etc.)	387 885 \$	0 \$	0 \$	387 885 \$
MAMR – CRE (FDR) (antérieurement MREG – CRCD)	60 000 \$	206 250 \$	250 000 \$	516 250 \$
Partenaires du milieu (Université, cégeps, commissions scolaires, entreprises, médias, etc.)	285 661 \$	568 750 \$	1 050 835 \$	1 905 246 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 333 148 \$<sup>2</sup></b>	<b>2 150 000 \$<sup>3</sup></b>	<b>2 515 835 \$<sup>4</sup></b>	<b>6 020 983 \$</b>

1. Établi à partir des plans de financement des ententes négociées. Inclut également les contributions en services de ces partenaires.
2. Dont 420 000 \$ en services.
3. Dont 425 000 \$ en services.
4. Dont 500 000 \$ en services.

## 8. RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Cette rubrique ne s'applique pas.

## 9. IMPLICATIONS TERRITORIALES, SOIT SUR LES RÉGIONS, SUR LA CAPITALE NATIONALE OU SUR LA MÉTROPOLE

Cette entente spécifique permettra de répondre à un besoin expressément exprimé par la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment par la Conférence régionale des élus et les partenaires du monde de l'éducation. Elle permettra de répondre à une problématique qui touche plusieurs régions du Québec, mais en adaptant l'intervention gouvernementale aux besoins de cette région et en mettant en œuvre des actions et initiatives qui correspondent aux particularités du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette façon de faire augmente les chances de succès de ces actions. Cette intervention s'inscrit de plus dans la volonté de régionalisation annoncée par le gouvernement.

Bien que le modèle et les outils développés par l'intermédiaire de cette entente puissent être mis à profit pour contribuer à solutionner cette problématique dans les autres régions du Québec, cette intervention gouvernementale n'a pas d'incidences directes sur les autres régions, la Capitale nationale et la Métropole.

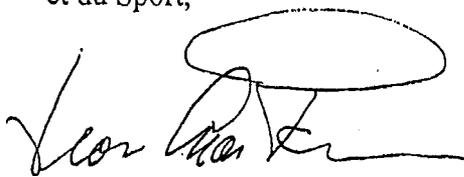
## 10. IMPLICATIONS SUR LES JEUNES

La clientèle directement concernée par cette entente spécifique est celle des jeunes. La concertation de l'ensemble des partenaires gouvernementaux et régionaux au regard des objets de cette entente s'inscrit en lien avec les orientations de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, particulièrement celles se rapportant à l'amélioration du soutien offert aux jeunes, de leur santé et de leur bien-être ainsi que celles favorisant leur réussite éducative et leur insertion socioprofessionnelle. Finalement, sur la base des données statistiques actuelles, lorsque l'on compare le taux de décrochage au Saguenay–Lac-Saint-Jean avec le taux moyen de décrochage au Québec, on constate que les résultats obtenus par les ententes précédentes ont contribué à ce qu'environ 400 jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean demeurent à l'école chaque année plutôt que de décrocher.

## 11. CONSULTATIONS ENTRE MINISTÈRES

L'Entente spécifique sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean 2005-2010 a fait l'objet d'une négociation entre les intervenants du milieu et les ministères et organismes gouvernementaux suivants : le Secrétariat à la jeunesse, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dont Emploi-Québec et la Sécurité du revenu, et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. L'ensemble de ces ministères ont donc été consultés sur le contenu du présent mémoire.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir  
et du Sport,



JEAN-MARC FOURNIER

Le premier ministre,

JEAN CHAREST

CRÉDITS BUDGÉTAIRES DISPONIBLES	
IMPUTATION :	
4100 04-01	25 000,00 \$
4500 04-05	25 000,00 \$
5600 05-06	25 000,00 \$
<i>Louise Rhéault</i> <i>Josée Baillet-Latour</i> Directeur de la comptabilité	

MÉMOIRE AU CONSEIL DES MINISTRESGOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DE : MONSIEUR PHILIPPE COUILLARD  
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Le 6 décembre 2005

et

MONSIEUR JEAN-MARC FOURNIER  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

---

OBJET : La Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale pour 2006-2007

---

**PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC**

---

1. EXPOSÉ DE LA SITUATION

1.1 INTRODUCTION

Ce mémoire présente la politique gouvernementale des inscriptions dans les programmes de résidence en médecine pour 2006-2007 et il s'inscrit dans une démarche conjointe des ministres de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le présent mémoire porte sur le nombre de postes de résidence et de leur répartition par programme. Le nombre de postes est tributaire des décisions prises il y a cinq ans sur des admissions autorisées dans les programmes de formation doctorale en médecine. Le mémoire traite également des suites données aux recommandations du Conseil des ministres qui accompagnaient l'adoption de la politique postdoctorale précédente.

Comme par les années passées, les membres de la Table de concertation permanente sur la planification de l'effectif médical au Québec ont été consultés lors de l'élaboration de la politique. Leurs propositions sont présentées à la section 1.3 de ce mémoire. Les ministères concernés sont en accord avec les propositions formulées à cette Table.

Pour leur part, les membres du Conseil médical du Québec supportent les propositions de la politique et les recommandations de la Table de concertation. Le Conseil médical du Québec a formulé des commentaires et des recommandations dans son dernier avis sur la politique présenté à l'annexe 1.

1.2 OBJECTIFS PLUS SPÉCIFIQUES VISÉS PAR LA POLITIQUE

Les objectifs spécifiques visés par la présente politique sont de :

- maintenir à environ 50 %/50 % la répartition de l'effectif médical entre les médecins de famille et les médecins spécialistes exerçant au Québec ;
- donner la priorité aux spécialités ciblées comme nécessitant un recrutement prioritaire ;
- favoriser l'utilisation d'une partie des capacités d'accueil des facultés de médecine du Québec pour admettre des candidates et des candidats canadiens et étrangers, contribuant ainsi au rayonnement des universités hors de nos frontières, à l'émulation des étudiants et à la diffusion des connaissances scientifiques.

La disponibilité réelle de capacités d'accueil pour les candidates et les candidats canadiens et étrangers devra par ailleurs être appréciée au cours de la prochaine année compte tenu des besoins de formation postdoctorale des diplômés en médecine du Québec.

### 1.3 DÉMARCHES AYANT MENÉ À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

#### Avis de la Table de concertation

Les membres de la Table de concertation permanente sur la planification de l'effectif médical au Québec ont été consultés pour l'élaboration du projet de Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale pour 2006-2007. Leur avis est présenté à l'annexe 2. Les discussions de la Table de concertation ont permis de faire les recommandations suivantes :

- soutenir le développement des capacités d'accueil et le déploiement des stages de formation médicale en régions. Les membres de la Table de concertation s'attendent à ce que le gouvernement assure, aux universités dotées d'une faculté de médecine et aux milieux de stages, le financement adéquat à la consolidation et au développement de nouvelles capacités d'accueil, et ce, en tenant compte des coûts supplémentaires nécessaires à la mise en place de stages en régions non universitaires ;
- prévoir l'adoption de la Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale pour 2006-2007, par le Conseil des ministres, au plus tard le 15 novembre 2005 ;
- établir à 650 le nombre de nouveaux postes de résidence en 2006-2007 pour le contingent régulier : 580 postes pour des diplômés québécois, 65 postes pour des résidents du Québec diplômés hors du Canada et des États-Unis (DHCEU) et 5 postes pour les personnes détentrices d'un visa ;
- répartir le nombre de nouveaux postes de résidence entre la médecine spécialisée et la médecine de famille en fixant le nombre de postes en résidence disponibles pour la médecine spécialisée à 385 maximum et en estimant celui pour la médecine familiale à 265 ;
- appliquer la méthodologie développée au cours des dernières années pour la répartition des postes entre les différents programmes de la médecine spécialisée et déterminer la répartition finale des postes d'entrée pour chacune des spécialités en tenant compte de la réalité particulière de certaines spécialités et des priorités ministérielles que sont le cancer, la santé mentale et la hiérarchisation des services. Le tableau 1 de l'avis de la Table de concertation présente la répartition des postes de résidence entre les différents programmes de spécialités ;
- modifier les règles de transferts de postes entre les programmes en établissant un plafond de transfert pour chaque spécialité. Le plafond constitue le maximum de postes pouvant être comblés dans chacun des programmes suite à d'éventuels transferts de postes. Les transferts entre les programmes ne permettent pas de dépasser le nombre total de postes disponibles en spécialités, soit 385 ;
- maintenir, pour cette année, la définition habituelle des moniteurs cliniques, mais former un sous-comité pour faire un état de situation décrivant la problématique de la formation et de la rétention des moniteurs cliniques au Québec, ainsi que pour proposer une redéfinition des moniteurs cliniques qui tienne compte des boursiers d'autres pays en formation postdoctorale au Québec ;
- comptabiliser et effectuer le suivi de l'application du *Canadian Resident Matching Service* (CaRMS) au Québec, suite à l'adhésion des quatre facultés de médecine à ce service informatisé de demande et de jumelage des résidents avec les facultés de médecine ;

- mettre en place un plan d'action sur la formation en pédopsychiatrie pour faire suite au dépôt du rapport final du Groupe de travail sur la planification des effectifs médicaux en pédopsychiatrie ;
- poursuivre les travaux du sous-comité sur la médecine interne au Québec et du sous-comité sur les diplômés hors du Canada et des États-Unis qui ont été mis en place par la Table de concertation et son Comité de suivi au cours de la dernière année ;
- continuer de considérer, à compter de 2010, un nombre déterminé d'étudiants du Nouveau-Brunswick dans le calcul du nombre de postes de résidence disponibles au Québec, même si ceux-ci complèteront leur formation doctorale en médecine en Acadie plutôt qu'au Québec suite à la délocalisation du programme de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke à Moncton pour les étudiants de cette province.

### **Les ajustements à la Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale proposés par les deux ministères responsables**

Le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport proposent de retenir les ajustements à la politique recommandés par les membres de la Table de concertation pour la prochaine politique. La Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale pour 2006-2007 offrira donc 650 nouveaux postes d'entrée rémunérés dans le contingent régulier et 60 nouveaux postes d'entrée rémunérés dans le contingent particulier. Le texte complet de la politique apparaît à l'annexe 3 et le projet de décret pour 2006-2007 est présenté à l'annexe 5.

#### Dans le contingent régulier

Les principales dispositions normatives de la politique précédente sont maintenues pour le contingent régulier de la résidence. Ainsi, toutes les personnes diplômées d'une faculté de médecine québécoise disposent d'un poste en résidence, selon les conditions d'admission applicables par les universités.

Le contingent régulier inclut les candidats acceptés qui participent au programme de « match canadien » (CaRMS). De même, les DHCEU québécois pourront entreprendre une résidence dans un programme de médecine familiale ou dans un programme de spécialités, dans la mesure où ils rencontrent les exigences du Collège des médecins du Québec (CMQ) et dans le respect des critères d'admission des universités.

- Détermination du nombre de postes

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), estime à 580 le nombre de nouveaux diplômés en médecine du Québec susceptibles d'entreprendre leur formation postdoctorale au Québec en 2006-2007. À ce nombre, a été ajoutée une estimation de 5 postes pour les personnes détentrices d'un visa et de 65 postes pour les Québécois et Québécoises DHCEU qui rencontreront les critères d'admissibilité du CMQ et des facultés de médecine pour être admis en résidence, pour un total de 650 postes dans le contingent régulier cette année.

- Répartition du nombre de postes entre la médecine familiale et la médecine spécialisée

Une répartition de postes de résidence de 59,2 %/40,8 % entre la médecine spécialisée et la médecine familiale a été utilisée cette année afin de maintenir à long terme une répartition d'environ 50 %/50 % de l'effectif médical exerçant au Québec. Le nombre de postes en résidence disponibles pour la médecine spécialisée a donc été fixé à un maximum de 385 et celui pour la médecine familiale estimé à 265.

- Répartition des postes entre les différents programmes de la médecine spécialisée

Le nombre de postes d'entrée en résidence 2006-2007 de chacun des programmes de médecine spécialisée a été calculé à l'aide de la méthodologie objective habituelle puis ajusté pour tenir compte de la rapidité avec laquelle les experts du Comité du suivi de la Table de concertation souhaitent combler les pénuries de main-d'œuvre médicale, de la réalité particulière de certaines spécialités et des priorités ministérielles que sont le cancer, la santé mentale et la hiérarchisation des services de santé. Le nombre de postes d'entrée de chaque programme de médecine spécialisée est présenté au tableau 2 de l'annexe 3.

- Règles de transferts de postes entre les programmes

Cette année, des plafonds ont été déterminés individuellement pour tous les programmes. Les règles de transfert permettent de remplacer les attritions qui peuvent survenir au cours de la formation dans les programmes et d'utiliser tout poste disponible jusqu'à l'atteinte d'un plafond. Les éventuels transferts entre les programmes ne permettent cependant pas de dépasser le nombre total de postes disponibles en spécialités, soit 385. Cette façon de faire facilitera la gestion des demandes de transferts par les facultés de médecine tout en favorisant l'atteinte de cibles de formation dans chacune des disciplines.

- Priorités de recrutement

Cette année, les priorités de recrutement pour les entrées en résidence et les transferts entre les programmes sont la médecine familiale, la chirurgie générale, la médecine interne, l'hématologie, l'oncologie médicale, la pédiatrie générale, l'anatomo-pathologie, l'anesthésiologie, la psychiatrie (incluant la pédopsychiatrie), la radiologie diagnostique et la radio-oncologie.

- Adhésion des quatre facultés de médecine au système « CaRMS »

Seule la faculté de médecine de l'Université McGill adhérait au service informatisé de demande et de jumelage « CaRMS » (Canadian Resident Matching Service) dans les années passées. Le texte de la politique a été adapté à la suite de l'adhésion des trois autres facultés de médecine du Québec à ce système pour les admissions en résidence de 2006-2007. Le nombre de postes comblés dans chaque université dans le cadre de « CaRMS » ne peut excéder le nombre de personnes diplômées de l'université entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2006, excluant celles munies de visa, et peuvent seulement être ajoutés les postes correspondant au nombre de diplômés MD Québec munis d'un visa, admis en résidence au Canada via « CaRMS ». Notons que la CREPUQ déposera une reddition de comptes annuelle à la Table de concertation dans le but d'évaluer les effets « migratoires » du système « CaRMS », sur les résidents du Québec et des autres provinces, dans les facultés de médecine du Québec.

- Modification du libellé concernant les diplômés hors du Canada et des États-Unis

Pour avoir accès au contingent régulier en 2006-2007, les personnes québécoises reconnues diplômées à l'extérieur du Canada et des États-Unis devront ne jamais avoir été inscrites dans un programme de résidence au Canada ou aux États-Unis plutôt que de ne jamais avoir été inscrites dans un programme de résidence au Québec. La CREPUQ, qui a initié cette recommandation de modification, nous confirme que ce changement ne touche annuellement que quelques candidats DHCEU qui ont entrepris, voire complété, une résidence ailleurs au Canada ou aux États-Unis dont certains font des demandes en vue d'être admis à un niveau supérieur que la première année de résidence. Ces personnes pourront par ailleurs appliquer sur des postes de résidence en vertu du contingent particulier de la politique.

### Dans le contingent particulier

Les principales dispositions normatives de la politique précédente sont maintenues pour le contingent particulier de la résidence. Ce contingent regroupe toute personne qui n'est pas dans l'une des catégories du contingent régulier, dans la mesure où elle rencontre les critères d'admissibilité du CMQ ainsi que ceux des facultés de médecine et qu'elle détient le droit de travailler au Canada.

Les 60 postes disponibles de ce contingent devront être offerts en priorité aux médecins diplômés du Québec qui ont entrepris un programme de résidence à l'extérieur du Québec depuis au moins 12 mois ou qui pratiquent la médecine depuis au moins 6 mois au Québec ou ailleurs et qui souhaitent refaire une formation postdoctorale, puis aux candidats canadiens ou étrangers susceptibles de combler les besoins prioritaires de la société québécoise. Un maximum de 36 de ces postes pourront être offerts dans les programmes de spécialité.

### Pour les monitrices et les moniteurs

Aucun changement n'est apporté au contingent des monitrices et moniteurs, la durée maximale des stages demeure fixée à trois ans. Sauf exception, ces personnes ne sont pas rémunérées par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), elles sont ou boursières ou rémunérées par un autre organisme. Elles ne sont pas appelées, en principe, à pratiquer la médecine au Québec. Cependant, leur nombre est considéré au regard du financement des universités.

### Avis du Conseil médical du Québec

Conformément aux prescriptions du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 18 de la Loi sur le Conseil médical du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a demandé l'avis de cet organisme concernant la politique.

Dans leur avis (annexe 1), les membres du Conseil médical du Québec supportent les propositions de la politique et les recommandations de la Table de concertation, adoptées de façon consensuelle. Ils souhaitent cependant attirer l'attention sur l'importance du soutien à offrir aux facultés de médecine pour le développement et le déploiement en régions des capacités d'accueil des programmes de formation médicale.

Les membres du Conseil médical du Québec font les recommandations suivantes :

- d'intensifier, de façon urgente, les activités de planification de l'offre et de la demande en effectif professoral clinique à court et long terme (dix ans) afin d'assurer la disponibilité d'un nombre adéquat de médecins enseignants bien formés, compte tenu de la problématique actuelle fort alarmante ;
- de poursuivre énergiquement les efforts pour assurer un financement adéquat des programmes de formation médicale, à tous les niveaux ;
- d'explorer la faisabilité et de prévoir l'utilisation des milieux hospitaliers universitaires ainsi que des différents sites cliniques hospitaliers et ambulatoires du Québec (centres hospitaliers en régions, cabinets privés de spécialistes ou de médecins de famille, CLSC, GMF, etc.) pour l'enseignement et la formation clinique ;
- de prendre en compte la situation nouvelle de compétition possible pour les ressources cliniques et d'enseignement liée à l'ouverture éventuelle du réseau de santé au secteur privé, dans la suite du jugement Chaoulli.

Enfin, le Conseil médical du Québec propose d'envisager la création d'un secrétariat d'information sur les ressources médicales permettant de centraliser les résultats des activités de recherche, des enquêtes terrain et d'une veille scientifique de la littérature internationale, le tout dans le but de mettre à la disposition des décideurs un éventail de données probantes, facilement accessibles, supportant la planification et l'allocation des ressources médicales. Il suggère que ce secrétariat soit une ressource pour le futur commissaire à la santé et au bien-être et, donc, intégrée à cette instance.

## **Suivis des recommandations formulées par le Conseil des ministres lors de l'approbation de la Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale pour 2005-2006**

Le Conseil des ministres, dans sa décision du 17 février 2005 concernant la Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale pour 2005-2006, formulait trois recommandations. Il confiait au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le soin de joindre à la politique postdoctorale 2006-2007 :

- un état de situation décrivant la problématique de la formation et de la rétention des moniteurs cliniques au Québec ;
- le rapport du groupe de travail sur les capacités d'accueil des facultés de médecine, incluant le portrait comparatif de la clientèle des DHCEU avec le groupe des étudiants formés au Québec dans le but, d'une part, de désigner les mesures à mettre en place pour assurer aux DHCEU un encadrement adéquat et favoriser leur établissement au Québec et, d'autre part, d'évaluer l'effet de ces mesures sur les capacités d'accueil des facultés de médecine ;
- le plan de développement des stages en régions préparé par les universités et déposé auprès des ministres, de même que le mécanisme de suivi de leur implantation et les conditions de leur réalisation.

### Suivis

- État de situation sur les moniteurs cliniques au Québec

Une monitrice ou un moniteur est une personne détentrice d'un diplôme MD d'une faculté de médecine située à l'extérieur du Canada et des États-Unis et qui n'est pas rémunérée dans le cadre de l'entente entre la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) et le gouvernement du Québec (sauf pour les médecins des Forces armées canadiennes et les médecins en formation complémentaire après un premier programme de résidence en médecine).

Des discussions ont été entamées en 2005 afin de présenter une nouvelle définition des moniteurs pour éviter certaines confusions entre les « vrais » moniteurs cliniques en formation complémentaire au Québec et les boursiers d'autres pays en formation postdoctorale. Une proposition de nouvelle définition des moniteurs cliniques en formation complémentaire au Québec a été déposée au Comité du suivi de la Table de concertation à la fin de l'été 2005, mais les impacts de cette redéfinition n'ont pas encore tous été évalués.

Un comité a été créé lors de la dernière réunion de la Table de concertation, le 12 octobre 2005, pour approfondir la réflexion sur les moniteurs cliniques au Québec, sur leur catégorisation, leur nombre et leurs impacts sur les capacités d'accueil des facultés de médecine. Le comité est présidé par un représentant du MSSS et est composé, entre autres, de représentants des universités, du CMQ, de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et de la FMRQ. Un état de situation et des recommandations sur les moniteurs cliniques au Québec seront déposés au cours de l'année 2006.

- Rapport du groupe de travail sur les capacités d'accueil des facultés de médecine

Le rapport final du Comité sur les capacités d'accueil dans les programmes de formation médicale a été déposé à la Table de concertation du 27 avril 2005 (annexe 6).

Il se dégage des travaux menés par le Comité que les hausses de clientèles importantes survenues au cours des dernières années dans les programmes de formation médicale au Québec ont eu un impact significatif sur les capacités d'accueil disponibles des milieux de stage. Les milieux de stage de formation médicale de premier cycle ont pour la plupart déjà atteint leur capacité d'accueil. Plusieurs programmes de résidence ont aussi atteint leur capacité d'accueil ou risquent de l'atteindre au cours des prochaines années. Les données 2005-2006 du rapport indiquent que les programmes de médecine familiale, de médecine interne et de psychiatrie éprouvent des difficultés à accueillir les résidents.

Le rapport recommande qu'un financement gouvernemental adéquat soit octroyé aux universités dotées d'une faculté de médecine, pour leur permettre de défrayer les coûts initiaux préalables à la mise sur pied de nouveaux milieux de stage, de même que les coûts relatifs à la mise sur pied, puis au maintien des nouveaux milieux de stage, ainsi que pour le développement des milieux actuellement employés. Les deux ministères ont convenu d'assumer chacun le financement des coûts de leur réseau respectif.

Ainsi, depuis le dépôt du rapport, le MSSS a annoncé du financement supplémentaire pour l'accueil des stagiaires en milieux cliniques, pour la formation médicale décentralisée, pour le développement d'unités de médecine familiale et pour les campus satellites de Trois-Rivières et de ville de Saguenay des universités de Montréal et de Sherbrooke. De la même manière, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a convenu avec les universités concernées des sommes requises pour les frais de fonctionnement liés aux campus satellites ainsi que des montants nécessaires au plan des investissements pour les immobilisations.

Le travail des ministères concernés se poursuit donc afin de répondre adéquatement aux besoins des facultés de médecine et ainsi les soutenir dans le développement et le déploiement des capacités d'accueil. Ce soutien se traduit par des implications financières au niveau postdoctoral présentées à la section 4 de ce mémoire pour l'année 2006-2007.

Un rapport complet présentant le financement nécessaire pour la formation médicale doctorale et postdoctorale jusqu'en 2009-2010 devrait par ailleurs être déposé au Conseil des ministres cet automne. Il s'agit d'une note d'information portant spécifiquement sur le financement des inscriptions dans les programmes de formation doctorale et postdoctorale en médecine, le nombre d'inscriptions requises pour atteindre l'engagement gouvernemental et l'appréciation des solutions supplétives à l'admission en médecine pour contrer les pénuries de main-d'œuvre appréhendées.

- Portrait comparatif de la clientèle des diplômés hors du Canada et des États-Unis avec le groupe des étudiants formés au Québec.

Un comité a été formé à l'été 2005 par le MSSS afin de désigner les mesures à mettre en place pour assurer aux DHCEU un encadrement adéquat et favoriser leur établissement au Québec ainsi que pour évaluer l'effet de ces mesures sur les capacités d'accueil des facultés de médecine. Les travaux du comité sont présentement en cours et leur rapport devrait être terminé au printemps 2006.

- Plan de développement des stages en régions préparé par les universités

Dans sa décision du 25 février 2004, le Conseil des ministres recommandait l'atteinte d'un pourcentage significatif de stages en régions, soit entre 10 % et 15 % dans les programmes spécialisés et entre 30 % et 35 % dans les programmes de médecine familiale, par rapport à l'ensemble des stages de formation effectués par les résidents.

À cet effet, les plans de développement quinquennal des milieux de stages pour la formation médicale préparés par les facultés de médecine ont été transmis au MSSS par la CREPUQ, le 20 janvier 2005 (annexe 7).

Le financement adéquat du Programme de formation médicale décentralisée est une condition importante du développement des stages en régions. Des projections de coûts 2005-2009 ont été effectuées et des démarches sont actuellement en cours au MSSS afin que le Programme de formation médicale décentralisée bénéficie du financement nécessaire pour soutenir la réalisation des stages en régions (voir critères d'admissibilités des stages, barèmes, évaluation des coûts et synthèse du développement des stages à l'annexe 8).

Quant au suivi de l'implantation des stages en régions, il sera effectué annuellement par le MSSS à l'aide des demandes de financement des stages prévus en régions par les facultés de médecine pour chaque année de stages.

#### Autres travaux

- État de situation et plan d'action sur la médecine interne au Québec

Constatant que les cohortes récentes de résidents laissaient vacant un certain nombre de postes disponibles en médecine interne au Québec et considérant que cette discipline est essentielle aux orientations ministérielles de hiérarchisation des services de santé, le MSSS recommandait, au printemps 2005, aux membres de la Table de concertation d'entreprendre des travaux sur cette problématique. Un comité a été formé à l'automne 2005 afin d'effectuer un état de situation sur la médecine interne au Québec et pour mettre en place un plan d'action favorisant la formation postdoctorale et l'exercice en médecine interne au Québec. Les travaux du comité sont présentement en cours et leur rapport devrait être terminé au printemps 2006.

- Rapport sur la formation en pédopsychiatrie et plan d'action

À l'automne 2004, la Table de concertation constatait la difficulté de combler les postes de résidence réservés à la pédopsychiatrie et mettait sur pied un groupe de travail sur la question. Le Groupe de travail sur la planification des effectifs médicaux en pédopsychiatrie a déposé son rapport final et ses recommandations aux membres de la Table de concertation en mars 2005 (annexe 9). Au cours des prochains mois, un sous-comité formé de représentants du MSSS, de la FMSQ et de la FMRQ travailleront à mettre en place un plan d'action afin que les postes dédiés à la formation postdoctorale en pédopsychiatrie se traduisent effectivement par un accroissement équivalent de médecin exerçant dans cette discipline au terme de leur formation.

## 1.4 PRINCIPAUX PARAMÈTRES

Le tableau suivant présente les paramètres quantitatifs de la Politique des inscriptions dans les programmes de formation médicale postdoctorale pour 2006-2007. La politique fait une distinction entre les Québécois (détenteurs d'un diplôme MD du Québec ou non) et les Canadiens venant des autres provinces, qui constituent le contingent régulier, et les autres cas, qui sont inclus dans le contingent particulier, dont les personnes de nationalité étrangère. La politique précise aux facultés de médecine les critères à utiliser pour les distinguer les uns des autres. Ces critères sont ceux que le MELS utilise pour déterminer les droits de scolarité applicables dans les universités. Un extrait de ces règles, pertinent à l'application de la présente politique, est présenté à l'annexe 4.

## Admissions en résidence 2006-2007

CONTINGENTS VISÉS	CIBLES RECOMMANDÉES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CONTINGENT RÉGULIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détenteurs d'un diplôme MD du Québec</li> <li>- Québécoises, Québécois diplômés à l'extérieur du Canada et des États-Unis</li> <li>- Canadiennes, Canadiens ou résidents permanents admis dans le cadre du programme d'échange « CaRMS »</li> </ul> </li> </ul>	650 <input type="checkbox"/> 265 en médecine familiale 385 en médecine spécialisée  Variable <sup>1</sup>  Variable <sup>2</sup>  Variable <sup>3</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CONTINGENT PARTICULIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute personne qui n'est pas dans l'une des catégories du contingent régulier</li> </ul> </li> </ul>	60
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MONITRICES ET MONITEURS</b></li> </ul>	Variable <sup>4</sup>

<sup>1</sup> Ce nombre varie en fonction du nombre de diplômés du Québec.

<sup>2</sup> Ce nombre varie en fonction du nombre de candidats qui ont obtenu la note de passage à l'examen des sciences cliniques médicales administré sous la responsabilité du CMQ ou qui en ont été exemptés à la suite d'une reconnaissance d'équivalence par le CMQ.

<sup>3</sup> Le nombre de postes comblés dans chaque université dans le cadre de « CaRMS » ne peut excéder le nombre de personnes diplômées de l'université entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2006, excluant celles munies de visa. Peuvent être ajoutés les postes correspondant au nombre de diplômés MD Québec munis d'un visa, admis en résidence au Canada via CaRMS.

<sup>4</sup> Ce nombre varie en fonction des capacités d'accueil des universités.

Les détails de la politique se trouvent à l'annexe 3 et le projet de décret à l'annexe 5.

## 2. LOIS EXISTANTES

L'article 503 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) permet au gouvernement de déterminer à chaque année le nombre de postes de résidents en médecine disponibles dans les programmes de formation médicale postdoctorale.

## 3. ANALYSE COMPARATIVE

À l'instar du Québec, les autres provinces canadiennes offrent un nombre de postes de résidence proportionnel au nombre d'étudiants diplômés de leur(s) faculté(s) de médecine.

Par ailleurs, au Québec, la politique des admissions dans les programmes de résidence prévoit des postes pour des personnes qui ne sont pas dans l'une des situations énoncées au contingent régulier, mais qui rencontrent les critères d'admissibilité du CMQ ainsi que ceux des facultés de médecine du Québec et qui détiennent un permis de travail au Canada. Dans les autres provinces canadiennes, tout comme au Québec à compter de 2006-2007, l'accueil des résidents diplômés au Canada s'effectue à l'intérieur du programme d'échanges interuniversitaires « CaRMS ». Cependant, seul le Québec permet aux candidats DHCEU de présenter leur candidature au premier tour d'admission en résidence.

## 4. IMPLICATIONS FINANCIÈRES

### 4.1 IMPACT DE LA POLITIQUE DES INSCRIPTIONS DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION MÉDICALE POSTDOCTORALE POUR 2006-2007 POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Le MELS finance les clientèles universitaires en vertu des « Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec ».

L'augmentation du nombre de résidents est consécutive d'une part, des augmentations du nombre des inscriptions au doctorat en médecine qui ont été autorisées depuis 2001, de l'augmentation du nombre de candidats DHCEU et, d'autre part, des postes destinés aux autres personnes qui constituent le contingent particulier.

L'augmentation du nombre de résidents à l'entrée dans le contingent régulier est estimée à 40 postes de plus en 2006-2007 comparativement à l'année 2005-2006.

L'incidence financière de cette augmentation est de l'ordre de 1,1 M\$ supplémentaire, pour un financement total de l'effectif étudiant estimé à 72 M\$ en 2006-2007. La subvention à l'égard du financement des clientèles qui sera versée aux universités a été évaluée avec le barème actuel de 26 918 \$ pour un poste de résident en médecine par année.

Une autre part du financement du MELS concerne « le soutien à l'enseignement médical » pour lequel le Ministère alloue près de 19 M\$ par année. Finalement, le Ministère allouera, en sus des ajustements particuliers déjà consentis, un financement exceptionnel pouvant aller jusqu'à 3 M\$ pour le développement de nouveaux milieux de stages.

#### **4.2 IMPACT DE LA POLITIQUE DES INSCRIPTIONS DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION MÉDICALE POSTDOCTORALE POUR 2006-2007 POUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

Le MSSS assure le financement de la masse salariale des résidents rémunérés dont l'effectif total est estimé à plus de 2000 équivalents temps complet (ETC) pour l'année 2006-2007. La prévision de la masse salariale révisée par la RAMQ pour 2006-2007 est d'environ 114 M\$.

Le MSSS devra aussi assumer les dépenses suivantes liées aux stages de formation en médecine dans le réseau de la santé :

- 2,5 M\$ pour l'accueil en milieu clinique ;
- 9,3 M\$ évalués pour la formation médicale décentralisée ;
- 13,9 M\$ estimés pour les unités de médecine familiale (dont 10 M\$ pour les immobilisations et 3,9 M\$ pour le fonctionnement).

#### **5. RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

Aucune.

#### **6. IMPLICATIONS TERRITORIALES, SOIT SUR LES RÉGIONS, SUR LA CAPITALE NATIONALE ET SUR LA MÉTROPOLE**

Le développement des stages de formation médicale postdoctorale en régions semble une alternative intéressante au problème de saturation des milieux actuels d'enseignement médical en régions universitaires et répondre en partie à la nécessité de mieux préparer les futurs médecins à la pratique en régions non universitaires.

#### **7. IMPLICATIONS SUR LES JEUNES**

Aucune.

#### **8. CONSULTATION ENTRE LES MINISTÈRES**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Santé et des Services sociaux se sont concertés pour la réalisation de ce mémoire conjoint.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux,



PHILIPPE COUILLARD

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,



JEAN-MARC FOURNIER

DE : MONSIEUR JEAN-MARC FOURNIER  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le 13 décembre 2005

---

OBJET : Approbation du *Plan quinquennal d'investissements universitaires* pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2010

---

**PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC**

---

**1- Exposé de la situation**

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre du processus annuel d'approbation des programmes d'immobilisations, présente le *Plan quinquennal d'investissements universitaires* (PQI) pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2010.

Le montant global du PQI 2005-2010 s'élève à 720,366 millions de dollars dont un montant ferme de 296,026 millions de dollars pour l'année 2005-2006, qui correspond au montant autorisé par le Conseil du trésor.

Les enveloppes normalisées destinées au maintien des actifs ainsi que l'enveloppe pour le développement des systèmes d'information totalisent 106,860 millions de dollars pour l'année 2005-2006. À compter de 2005-2006 est incluse, dans ces enveloppes, une enveloppe de rattrapage de 22,600 millions de dollars.

Sur le chapitre des initiatives nouvelles figurent trois volets totalisant 68,416 millions de dollars : les projets d'ajouts d'espace, les projets d'infrastructures de recherche et les projets autofinancés par l'université ou à même l'enveloppe des locations.

Les projets d'ajouts d'espace d'un montant global de 59,300 millions de dollars ont été approuvés par le Conseil du trésor, le 29 novembre 2005.

Les projets d'infrastructures de recherche totalisant 9,116 millions de dollars sont ceux faisant l'objet d'un virement du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, autorisé par le Conseil du trésor.

Quant aux parachèvements, tous les projets d'ajouts d'espace autorisés dans les plans antérieurs dont la réalisation n'est pas complétée sont réinscrits. Ils totalisent 135,650 millions de dollars pour l'année 2005-2006.

Un projet de décret concernant le *Plan quinquennal d'investissements universitaires* pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2010 est joint au présent mémoire.

**2- Loi existante**

Le *Plan quinquennal d'investissements universitaires* pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2010 doit être approuvé par le gouvernement conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17).

**3- Solutions possibles**

Ne s'applique pas.

**4- Avantages et inconvénients de chacune des solutions possibles**

Ne s'applique pas.

**5- Analyse comparative**

Ne s'applique pas.

**6- Activité réglementaire**

Ne s'applique pas.

**7- Implications financières**

L'annexe A présente les nouveaux engagements pour les cinq prochaines années ainsi que l'évolution des projets en parachèvement déjà autorisés dans les plans antérieurs.

L'annexe B présente les conditions liées à l'octroi des montants approuvés en vertu du plan.

L'annexe C présente la répartition, par établissement universitaire, des enveloppes normalisées et ajustées et de celle du développement des systèmes d'information.

**8- Relations intergouvernementales**

Ne s'applique pas.

**9- Implications territoriales, soit sur les régions, sur la Capitale nationale ou sur la Métropole**

Ne s'applique pas.

**10- Implications sur les jeunes**

Ne s'applique pas.

**11- Consultation entre ministères**

Ne s'applique pas.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,



JEAN-MARC FOURNIER



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie des documents soumis par le Ministère aux membres de l'équipe de travail consacrée à l'école communautaire, formée au terme du Forum des générations.

---

**RÉPONSE**

Cette demande n'est pas pertinente à l'étude des crédits.



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie des documents soumis par le Ministère aux membres de l'équipe de travail formée au terme du Forum des générations afin d'assurer le maintien de l'accès à des services éducatifs de qualité sur tout le territoire.

---

**RÉPONSE**

Cette demande n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie de tous les documents relatifs à des modifications, notamment au plan législatif, visant à améliorer l'encadrement de la profession enseignante.

---

**RÉPONSE**

Les documents concernant la vérification des antécédents judiciaires du personnel enseignant sont joints en documents d'appoint.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie de toutes les études, analyses et avis produits par le ministère concernant l'implantation de l'enseignement de l'anglais, langue seconde en première année.

---

**RÉPONSE**

Dans la foulée de l'implantation du programme d'anglais, langue seconde au premier cycle du primaire, le Ministère a procédé à une expérimentation auprès d'écoles ciblées afin d'en vérifier l'application.

À la suite de l'expérimentation menée en 2004-2005, le Ministère a produit deux documents intitulés :

- Rapport d'étape – Première année d'expérimentation – Programme d'anglais, langue seconde. Premier cycle du primaire – Année 2004-2005.
- Document complémentaire du Rapport d'étape – Première année d'expérimentation – Programme d'anglais, langue seconde. Premier cycle du primaire.

Ces documents sont joints en documents d'appoint et peuvent être consultés sur le site Internet du Ministère.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Nombre actuel de personnes enseignant l'anglais au primaire et prévisions des ressources disponibles pour 2006-2007. Prévisions de l'embauche de ressources professorales liées à l'enseignement de l'anglais au premier cycle du primaire pour 2006-2007 et 2007-2008.

---

**RÉPONSE**

Nombre actuel de personnes enseignant l'anglais langue seconde au primaire au 30 septembre 2005 : 1 090 personnes.

Prévision des ressources disponibles pour 2006-2007 : de ces 1 090 personnes, on prévoit que 1 000 seront encore en poste en 2006-2007.

Prévisions de l'embauche de ressources professorales liées à l'enseignement de l'anglais au premier cycle du primaire pour 2006-2007 et 2007-2008 : on prévoit l'embauche de 645 personnes en 2006-2007 et de 46 personnes en 2007-2008 pour couvrir l'ensemble des besoins pour l'enseignement de l'anglais langue seconde au primaire. Il n'y a pas de prévisions particulières par cycle.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie des documents (études, analyses, avis, états de situation) produits par le ministère en prévision de l'augmentation de 90 minutes du temps d'enseignement dans les écoles primaires.

---

**RÉPONSE**

Le gouvernement s'est engagé à augmenter le temps d'enseignement de 23 h 30 à 25 h 00 par semaine au primaire. Cet engagement a été intégré au Règlement sur le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. L'entrée en vigueur de cette mesure est prévue en septembre 2006.

Le règlement est accessible sur le site Internet du MELS, à l'adresse suivante :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/legislat/Reglemen.htm#reg-pedag>

Le Ministère a l'intention de produire, pour la rentrée scolaire, un dépliant à l'intention des parents pour les informer des tenants et aboutissants concernant cette question.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie des documents (études, analyses, avis, états de situation) produits par le ministère concernant la publication d'un règlement relativement aux autorisations d'enseigner.

---

**RÉPONSE**

À la suite de la consultation en cours sur le projet de règlement relatif aux autorisations d'enseigner, les avis émis par les différents groupes ou organismes seront disponibles. La consultation se terminera le 24 avril 2006. Les documents disponibles sont joints en documents d'appoint.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie de tous les documents (analyses, bilans, rapports, etc.) relatifs aux projets d'expérimentation de la réforme au secondaire.

---

**RÉPONSE**

Le Ministère a produit un document intitulé : Rapport d'étape – Écoles ciblées au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire – 2003-2004 : première année d'application du Programme de formation (document ci-joint).

Le rapport relatif à la 2<sup>e</sup> année d'expérimentation au sein des écoles ciblées du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire est actuellement en élaboration.

*Écoles ciblées au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire*

## **Rapport d'étape**

**2003-2004 : première année d'application  
du Programme de formation**

Direction générale de la formation des jeunes  
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

*Septembre 2004*

## **TABLE DES MATIÈRES**

BUT, QUESTIONS ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DANS LES ÉCOLES CIBLÉES.....	2
L'APPLICATION DU PROGRAMME DE FORMATION .....	4
LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT.....	9
LA CONCERTATION .....	13
LES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS EN FONCTION DE LA FORMATION, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA CONCERTATION .....	14
DEUX CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISATION SCOLAIRE QUI RESSORTENT : LES FAMILLES ET LE TITULARIAT.....	17
CONCLUSION .....	21
Annexe 1 : FICHE ÉCOLES CIBLÉES .....	23

## **BUT, QUESTIONS ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DANS LES ÉCOLES CIBLÉES**

Les 15 écoles ciblées sont un lieu de collecte de données sur l'application du Programme de formation au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire en vue du pilotage de la réforme du curriculum dans l'ensemble des écoles du Québec. En 2003-2004, les écoles ciblées ont commencé à appliquer le Programme de formation dans plusieurs classes de 1<sup>re</sup> secondaire. Des données ont été recueillies pour tracer le portrait de cette application en conformité avec le but et les questions suivantes.

### **But de la recherche**

Évaluer la mise en œuvre du Programme de formation du premier cycle du secondaire dans différents contextes scolaires québécois.

### **Questions de recherche**

- 1) Est-ce que l'organisation scolaire et la formation des personnels influencent l'application du Programme de formation; et si oui, comment?
- 2) Est-ce que l'application du Programme de formation influence la motivation des élèves et leurs perceptions du contexte pédagogique; et si oui, cette influence diffère-t-elle selon les conditions d'application (organisation scolaire et formation des personnels)?

### **Méthodologie**

#### *Échantillon*

Quinze écoles secondaires (voir données supplémentaires à l'annexe 1)

- réparties dans les 11 régions du ministère de l'Éducation;
- 13 publiques et 2 privées;
- 11 francophones, 3 anglophones, 1 école avec un secteur francophone et un secteur anglophone.

En 2003-2004, 219 enseignants et 2100 élèves de 1<sup>re</sup> secondaire ont participé à la recherche. Ils représentent respectivement 67 % des enseignants de 1<sup>re</sup> secondaire et 58% des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire de l'ensemble des écoles.

#### *Outils de collecte de données*

- Questionnaires aux directeurs, enseignants et élèves : à trois reprises dans le cycle (mesures répétées permettant de suivre l'évolution de leurs perceptions)
  - novembre 2003 et printemps 2004 : questionnaires aux enseignants et élèves de 1<sup>re</sup> secondaire ainsi qu'aux directions d'écoles
- Situations d'apprentissage et d'évaluation et productions d'élèves : deux fois par année, janvier et juin 2004
- Organisation scolaire : une fois par année
- Bilan de formation : une fois par année
- Groupes de discussion avec les enseignants : une fois par année (3 groupes de discussion réunissant des enseignants de plusieurs écoles : 2 groupes francophones (Québec et Montréal) et un groupe anglophone)

*Échéancier (étapes franchies et en cours)*

- En 2002-2003  
Participation des écoles ciblées à la validation du Programme de formation du premier cycle du secondaire. Modification de l'organisation scolaire dans quelques écoles dont 4 suivies de près par la société GRICS. Préparation de l'application du Programme de formation.
- En 2003-2004  
Application du Programme de formation en première secondaire.
- En 2004-2005  
Application du Programme de formation en première et deuxième secondaire.

**Soutien apporté aux écoles par le ministère de l'Éducation**

Dans le projet des écoles ciblées, il revient à chaque école de choisir son organisation scolaire et d'assurer la formation de ses enseignants et des personnels des services complémentaires. Chaque école est autonome et fait des choix en fonction de sa réalité. Le Ministère est d'abord le témoin de ce que les écoles mettent en place pour appliquer le Programme de formation.

Dans le respect de la responsabilité et de l'autonomie de chaque école, un accompagnateur désigné par le ministère de l'Éducation collabore avec les personnes de l'école et de la commission scolaire qui sont responsables de la formation dans l'école ciblée. L'accompagnateur désigné par le Ministère les aide, à leur demande, à concevoir et à évaluer la formation des personnels. En 2003-2004, les écoles ciblées ont eu recours à leur accompagnateur à des degrés variables.

## RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2003-2004

### L'APPLICATION DU PROGRAMME DE FORMATION

#### Au point de départ

Au début de l'année, la majorité des enseignants de 1<sup>re</sup> secondaire se disaient motivés à enseigner le Programme de formation. Ils disaient aussi assez bien comprendre le Programme de formation et y adhérer. Par contre, les enseignants se sentaient généralement peu à l'aise pour appliquer le Programme de formation (tableau 1).

À la fin de la première année d'expérimentation, les enseignants disent mieux comprendre le Programme de formation et se sentent plus à l'aise pour l'appliquer qu'au début de l'année. Mais leur aisance à appliquer le programme demeure moins grande que leur motivation, leur compréhension et leur adhésion à celui-ci.

**Tableau 1**

Questionnaire aux enseignants, novembre 2003 et mai 2004

Perceptions des enseignants à l'égard du nouveau PDF		nov-03	mai-04
		% de répondants	% de répondants
Compréhension du PDF	Faible	11,63	11,58
	Moyenne	40,93	36,84
	Forte	47,45	51,58
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Adhésion au PDF	Faible	20,93	17,56
	Moyenne	31,16	34,57
	Forte	47,90	47,88
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Aisance à appliquer le PDF	Faible	36,92	27,51
	Moyenne	35,51	39,15
	Forte	27,57	33,33
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Motivation à enseigner le PDF	Faible	13,02	15,34
	Moyenne	27,91	31,22
	Forte	59,07	53,44
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Chances de réussite accordées à l'implantation du PDF	Faible	21,22	22,63
	Moyenne	33,49	37,89
	Forte	45,28	39,47
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### Pas de long fleuve tranquille

En contrepartie de l'amélioration de la compréhension du Programme de formation par les enseignants, on constate que le climat au sein de l'équipe des personnes qui appliquent le

Programme de formation s'est un peu assombri en cours d'année. À la fin de l'année, les enseignants avaient moins le sentiment de s'entraider et moins l'impression de partager une vision commune du Programme de formation. On peut faire l'hypothèse que l'entraide souhaitée au début de l'année et la conception plutôt théorique du Programme de formation ont été secouées au fil des semaines d'une véritable application du Programme de formation.

### Une application à temps partiel et surtout disciplinaire

Les enseignants de 1<sup>re</sup> secondaire disent avoir appliqué le Programme de formation une partie du temps en classe (tableau 2). Ils l'ont fait surtout dans le contexte de situations d'apprentissage rattachées à une seule discipline. Ils ont accordé la priorité aux compétences disciplinaires, et seulement ensuite aux compétences transversales et aux domaines généraux de formation (tableau 3). Ces priorités n'ont pas changé pendant l'année.

**Tableau 2**

Questionnaire aux enseignants, mai 2004

L'application du nouveau PDF	% du temps accordé en classe	% de répondants
Situations visant le développement de compétences dans UNE discipline	Moins de 40%	37,70
	De 40% à 59%	21,47
	60% et plus	40,84
	<b>Total</b>	<b>100,00</b>
Situations visant le développement de compétences dans PLUS D'UNE discipline	Moins de 40%	78,31
	De 40% à 59%	13,76
	60% et plus	7,94
	<b>Total</b>	<b>100,00</b>

**Tableau 3**

Questionnaire aux enseignants, novembre 2003 et mai 2004

		nov-03 % de répondants	mai-04 % de répondants
<b>Priorité accordée aux éléments du PDF</b>			
Les domaines généraux de formation	Peu ou pas du tout prioritaire	42,79	41,49
	Assez prioritaire	44,65	46,28
	Très prioritaire	12,56	12,23
	<i>Total</i>	100,0	100,0
Les compétences disciplinaires	Peu ou pas du tout prioritaire	8,33	5,32
	Assez prioritaire	35,65	36,70
	Très prioritaire	56,02	57,98
	<i>Total</i>	100,0	100,0
Les compétences transversales	Peu ou pas du tout prioritaire	26,16	23,53
	Assez prioritaire	49,53	54,01
	Très prioritaire	24,30	22,46
	<i>Total</i>	100,0	100,0

**La pédagogie utilisée**

En général, les enseignants disent exploiter de temps en temps l'apprentissage coopératif et la pédagogie par projets. Ils disent aussi utiliser l'enseignement stratégique et l'enseignement magistral, quoique un peu moins fréquemment.

**Les situations d'apprentissage : un réel engagement des enseignants, une compréhension du Programme à parfaire**

Les données qui précèdent proviennent des questionnaires aux enseignants. Les situations d'apprentissage et d'évaluation remises en janvier et juin 2004 sont aussi une source de renseignements sur l'application du Programme de formation. Même si l'analyse détaillée de toutes ces situations n'est pas terminée, il est déjà possible de faire quelques constats à partir d'un échantillon substantiel.

De manière générale, les situations d'apprentissage et d'évaluation de la 1<sup>re</sup> année d'application témoignent d'un effort véritable d'application du Programme de formation. Dans la plupart des situations,

- on perçoit une réelle volonté de développer les compétences inscrites au Programme de formation ;
- les élèves sont actifs ;

- ils travaillent seuls et en équipe ;
- on se préoccupe de les intéresser au sujet ;
- il y a une réelle préoccupation d'activer les connaissances antérieures de l'élève;
- les élèves acquièrent des connaissances inscrites dans les contenus de formation du Programme de formation;
- les critères d'évaluation sont bien cernés. Plusieurs enseignants ont retenu les critères d'évaluation du Programme de formation. D'autres, moins nombreux, ont reformulé les critères du Programme de formation de manière à les rendre plus facilement observables, plus adaptés à la situation;
- les enseignants ont créé des grilles d'observation pour l'évaluation ;
- les enseignants ont un souci de régulation de l'apprentissage et de l'enseignement;
- le travail attendu des élèves correspond en gros à la compétence visée.

L'analyse des situations d'apprentissage et d'évaluation fait toutefois apparaître que la compréhension du Programme de formation est à parfaire. On constate notamment que :

- le travail de l'élève n'est pas très complexe (à la lumière des éléments du Programme de formation, on souhaiterait un travail plus étoffé, plus développé) ;
- les contenus sont souvent détachés des compétences à développer;
- les processus rattachés aux compétences et indiqués dans les composantes sont partiellement activés (l'élève n'a pas souvent l'occasion d'apprendre « comment s'y prendre » pour réaliser la tâche);
- les situations qui permettent aux élèves de faire de réelles prises de conscience sur un domaine général de formation sont rares. Des domaines généraux sont visés par les enseignants mais la description des tâches et les productions d'élèves ne laissent pas croire qu'il y a eu des prises de conscience importantes en relation avec les intentions éducatives.
- quand les enseignants ont visé un grand nombre de compétences transversales, ils ne se sont pas donné les moyens d'accompagner explicitement le développement de chacune.

Dans quelques cas rares, des enseignants ont remis des situations où le travail de l'élève est plus complexe et permet d'activer les processus rattachés aux compétences. De même, une minorité de situations ont permis aux élèves de faire des prises de conscience en relation avec les domaines généraux de formation ou de développer explicitement des compétences transversales.

Il apparaît assez clairement, au terme d'une année d'application, que les enseignants devront retourner au Programme de formation pour pousser plus loin leur compréhension des compétences et des contenus de formation. Ce travail de relecture et d'approfondissement sera plus fructueux si les enseignants sont accompagnés par un conseiller ou une conseillère pédagogique et des collègues, et s'ils ont des occasions de créer des situations d'apprentissage et d'évaluation qui tiennent compte de leur compréhension plus poussée (pour plus de détails, voir la section suivante sur la formation et l'accompagnement).

### **Répercussions de l'application du Programme de formation sur les élèves, les enseignants, le climat de l'école**

Dans l'ensemble, les enseignants pensent que le Programme de formation a plus d'effets bénéfiques sur les élèves que les anciens programmes (3.7 sur 5 en moyenne). Les principaux effets bénéfiques perçus par les enseignants concernent la motivation, l'engagement des élèves dans leur apprentissage et leur capacité à utiliser leurs connaissances.

Depuis que les enseignants appliquent le nouveau Programme de formation, ce sont leurs façons de planifier les apprentissages et de collaborer avec les autres enseignants qui ont le plus changé. Les deux tiers des enseignants déclarent en effet avoir assez ou même beaucoup modifié ces deux aspects de leur pratique pédagogique. Leur façon de faire l'évaluation des apprentissages a également assez changé. Ce qui a le moins changé est leur façon d'intervenir auprès des élèves à risque et de collaborer avec le personnel des services complémentaires.

Plus de la moitié des enseignants considèrent que l'application du nouveau Programme de formation a assez ou beaucoup contribué à créer un climat de classe plus favorable aux apprentissages des élèves et un climat d'école plus favorable au renouvellement des pratiques pédagogiques des enseignants.

## LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT

Par accompagnement, on entend un soutien accordé à l'enseignant par des personnes (direction, enseignants, conseiller pédagogique) qui cheminent avec lui dans la réflexion sur les pratiques pédagogiques, la compréhension du Programme de formation et la réalisation de situations d'apprentissage et d'évaluation. L'accompagnement est un type de formation dans lequel on assure un suivi, on chemine avec l'enseignant.

### Une formation donnée par l'école et la commission scolaire

Les enseignants ont consacré en moyenne près de 35 heures à se former sur le nouveau Programme de formation au cours de l'année scolaire 2003-2004. Les formations qui ont touché le plus d'enseignants sont les formations données par le personnel de l'école et celles offertes par les services éducatifs des commissions scolaires. Un peu moins de la moitié des enseignants (43%) se sont aussi formés en lisant des revues ou des livres spécialisés. Ils y ont consacré une moyenne de 13,8 heures.

### Une formation d'abord générale et transversale

Les principaux sujets traités en formation pendant l'année 2003-2004 sont, dans l'ordre : l'approche par compétences, les compétences transversales, les domaines généraux de formation et les programmes disciplinaires (tableau 4). Ces sujets prioritaires sont les mêmes qu'en 2002-2003 (formation reçue par les enseignants avant qu'ils commencent à appliquer le PDF).

**Tableau 4**

Questionnaire aux enseignants, mai 2004

Les sujets de la formation reçue au cours de l'année scolaire 2003-2004

	-----% des répondants-----			Total
	Jamais ou rarement	De temps en temps	La plupart du temps	
Approche par compétences	8,65	21,08	70,27	100,0
Compétences transversales	9,62	26,20	64,17	100,0
DGF	12,91	27,96	59,14	100,0
Programmes disciplinaires	17,74	36,56	45,70	100,0
Raisons de la réforme	45,60	31,32	23,08	100,0
Pédagogie	35,67	41,62	22,70	100,0
Activités pour le développement des compétences	38,80	45,90	15,30	100,0
Évaluation des compétences	58,60	26,34	15,05	100,0
Travail par cycle	67,04	22,53	10,44	100,0
Intervention auprès des élèves à risque	86,03	12,85	1,12	100,0

Le travail par cycle et l'intervention auprès des élèves à risque sont quant à eux les sujets les moins fréquents.

### Comment tenir compte de la priorité accordée aux compétences disciplinaires ?

Lorsqu'on compare les sujets les plus traités en formation (compétences transversales et domaines généraux de formation) et la priorité que les enseignants accordent aux éléments du Programme de formation (les compétences disciplinaires viennent en premier) (tableau 5), on peut se demander s'il ne serait pas opportun d'offrir aux enseignants une formation résolument disciplinaire. Pour reprendre un langage souvent entendu on peut penser qu'une formation dont la « porte d'entrée » serait une discipline risquerait de répondre davantage au besoin des enseignants. Cette formation centrée sur une discipline pourrait inclure les compétences transversales ou les domaines généraux de formation. Elle serait l'occasion de voir comment ces apprentissages transversaux deviennent concrets dans une discipline, comment ils révèlent une autre dimension de la discipline.

<b>Tableau 5</b>			
Sujets les plus traités en formation	Fréquence moyenne sur 4	Priorité accordée aux éléments du Programme de formation	Priorité moyenne sur 4
1- L'approche par compétence	3,59	1- Les compétences disciplinaires	3,52
2- Les compétences transversales	3,53	2- Les compétences transversales	2,98
3- Les domaines généraux de formation	3,44	3- Les domaines généraux de formation	2,64
4- Les programmes disciplinaires	3,25		

### L'accompagnement : la palme aux conseillers pédagogiques mais les enseignants et les directeurs suivent de près

La plupart des enseignants disent avoir rencontré à quelques reprises durant l'année des personnes désignées de leur école (direction, enseignants, conseiller pédagogique) pour les aider à réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques et sur leurs situations d'apprentissage et d'évaluation. Ce sont les échanges avec les conseillers pédagogiques qui ont été les plus fructueux, selon les enseignants. Mais les autres enseignants et les directions d'école sont aussi considérés comme des accompagnateurs efficaces (tableau 6)

Questionnaire aux enseignants, mai 2004	-----% des répondants-----			
	Non	Un peu	Assez	Beaucoup
<b>Les rencontres avec ces personnes vous ont-elles aidé à appliquer le Programme de formation ?</b>				
Direction	6,9%	17,2%	46,6%	27,6%
Enseignants	3,7%	15,0%	44,9%	29,9%
Conseillers pédagogiques	4,8%	10,5%	40,0%	44,8%

### **Des idées fausses**

À l'occasion des trois groupes de discussion tenus avec des enseignants, nous avons pu constater que certains enseignants véhiculent des idées fausses à propos de la réforme du curriculum. Voici celles qui sont apparues :

Avec la réforme,

- il n'y a plus d'échecs;
- le processus de l'élève (sa manière de s'y prendre, les étapes qu'il se fixe) est plus important que le produit (que le résultat final : son texte, son exposé oral, etc.);
- les compétences sont plus importantes que les connaissances (comme s'il n'y avait pas un bon nombre de connaissances prescrites dans les programmes disciplinaires ou comme si les compétences pouvaient exister sans les connaissances);
- les élèves doivent trouver toutes les réponses seuls, tout faire par eux-mêmes.

Les enseignants ont apprécié qu'on leur indique leurs perceptions erronées.

### **La pertinence d'accompagner les enseignants dans la création des situations d'apprentissage**

À la lumière des trois groupes de discussion tenus avec des enseignants, avec l'éclairage apporté lors des bilans d'étapes réalisés par les directions d'écoles ciblées, il appert que concevoir et réaliser des situations d'apprentissage et d'évaluation est une tâche difficile mais indispensable pour s'approprier réellement le Programme de formation.

Pour porter fruit, ce travail doit être soutenu par un conseiller pédagogique ou des enseignants qui ont une longueur d'avance et qui peuvent apporter leur expertise aux enseignants au moment de la conception des situations d'apprentissage et d'évaluation, pendant la réalisation et une fois qu'elle est terminée.

Lors des groupes de discussion, les enseignants ont dit : « Il ne faut pas lâcher après la création d'une première situation d'apprentissage et d'évaluation. On a découvert comment ça fonctionnait après la rédaction de la deuxième situation. La première situation d'apprentissage et d'évaluation que nous avons conçue ne ressemble pas du tout à la deuxième. Nous sommes en évolution. »

### **Les personnes ou les groupes qui exercent des influences positives pour l'implantation de la réforme**

De l'avis des enseignants, ce sont surtout, et de loin, les enseignants de 1<sup>re</sup> secondaire qui appliquent le nouveau Programme de formation dans leur classe qui exercent l'influence la plus positive pour l'implantation de la réforme. Sur une échelle de 5 points, ils obtiennent 4 points en moyenne. Vient ensuite l'équipe de direction de l'école (3,6 points).

Quant aux directions d'école, elles sont d'avis que ce sont aussi les enseignants de 1<sup>re</sup> secondaire qui appliquent le Programme de formation qui exercent l'influence la plus positive pour l'implantation de la réforme. En deuxième lieu ils placent les enseignants désignés pour aider et

former les autres. Les directeurs se donnent la 3<sup>e</sup> place à égalité avec les conseillers pédagogiques.

## **LA CONCERTATION**

### **Concertations disciplinaires**

Les concertations se font le plus souvent entre enseignants de la même discipline et de la même année. Plus des deux tiers des enseignants disent de leurs collègues des services complémentaires qu'ils sont jamais ou rarement présents aux rencontres de concertation.

### **Pendant les journées pédagogiques**

Il semble que ce soit surtout lors de journées pédagogiques que les enseignants se concertent sur l'application du nouveau Programme de formation (au moins 80 % disent de temps en temps ou la plupart du temps). Des concertations ont également lieu lors de périodes où les enseignants ne donnent pas de cours (67% disent le faire de temps en temps ou la plupart du temps) .

### **Pour planifier des situations d'apprentissage et d'évaluation**

Tant au début qu'à la fin de l'année, les sujets de concertation les plus fréquents sont : la planification de situations d'apprentissage et d'évaluation dans une discipline et le partage d'expériences sur le Programme de formation.

Des discussions sur l'évaluation des compétences ou des échanges sur le développement des compétences disciplinaires ont également lieu de temps en temps lors des concertations. La planification de cycle ou la planification de situations d'apprentissage et d'évaluation touchant plusieurs disciplines sont des activités plus rares.

### **On demande plus de concertation**

Près de la moitié (47%) des enseignants disent se concerter moins d'une heure par semaine. La majorité des enseignants (60%) estiment qu'il n'y a pas assez de réunions de concertation dans leur école. Moins de 10 % des enseignants jugent pour leur part qu'il y en a trop.

## LES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS EN FONCTION DE LA FORMATION, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA CONCERTATION

### L'utilité de comparer les écoles pour établir les conditions d'application du PDF

Le portrait de la formation, de l'accompagnement et de la concertation tracé dans les pages qui précèdent vaut pour l'ensemble des écoles. Toutefois, c'est en comparant les écoles que l'on apprend des choses intéressantes sur les conditions qui favorisent l'application du Programme de formation. Si, par exemple, on place d'un côté les 7 écoles qui ont donné moins de formation aux enseignants et de l'autre les 8 écoles qui en ont donné le plus, on constate des perceptions du Programme de formation plus positives chez les enseignants de la deuxième série d'écoles. On peut aussi nommer ces perceptions positives. La valeur de ces résultats est démontrée par des tests statistiques.

Dans ce sens, des analyses statistiques ont été effectuées afin de comparer:

- les enseignants des écoles où l'on retrouve plus de formation et les enseignants des écoles où l'on retrouve moins de formation ;
- les enseignants des écoles où l'on retrouve plus d'accompagnement et les enseignants des écoles où l'on retrouve moins d'accompagnement ;
- les enseignants des écoles où l'on retrouve plus de concertation et les enseignants des écoles où l'on retrouve moins de concertation.

Ces analyses révèlent que **dans les écoles où l'on retrouve plus de formation et dans les écoles où l'on retrouve plus de concertation, les enseignants ont des perceptions plus positives** du Programme de formation et de son application que dans les écoles où il y a moins de formation ou de concertation. En ce qui concerne l'accompagnement, les analyses ne montrent pas de différence significative entre les enseignants des écoles qui en reçoivent davantage et des écoles qui en reçoivent moins.

### L'utilité de comparer deux groupes d'enseignants

La comparaison peut aussi se faire entre deux groupes d'enseignants. On divise l'ensemble des enseignants en deux groupes. D'un côté, par exemple, on place les enseignants qui ont bénéficié de moins de formation, de l'autre ceux qui en ont reçu le plus. Ici la comparaison se fait indépendamment des écoles. Encore une fois, on constate dans le second groupe d'enseignants, celui qui a bénéficié de plus de formation, des perceptions plus positives.

Dans ce sens, des analyses ont été effectuées afin de comparer, indépendamment de l'école à laquelle ils appartiennent :

- les enseignants qui disent avoir suivi plus de formation sur le Programme de formation et ceux qui disent avoir suivi moins de formation ;
- les enseignants qui disent avoir reçu plus d'accompagnement et ceux qui disent avoir reçu moins d'accompagnement ;
- les enseignants qui disent avoir consacré plus de temps à la concertation et ceux qui disent s'être moins concertés avec leurs collègues.

Ces analyses révèlent que **les enseignants qui ont suivi plus de formation ou qui ont reçu plus d'accompagnement ou qui ont participé à plus de concertation (indépendamment de l'école à laquelle ils appartiennent) ont des perceptions plus positives** du Programme de formation et de son application que les enseignants qui ont moins bénéficié de ces conditions.

Ces résultats confirment que **la formation et la concertation sont associées à des perceptions plus positives chez les enseignants. Ils montrent également l'existence d'un lien entre l'accompagnement et les perceptions des enseignants.** Le fait que l'accompagnement s'effectue généralement de manière plus individualisée (comparativement à la formation et à la concertation qui se déroulent plus en groupe) explique peut-être pourquoi l'influence de cette variable apparaît lorsqu'on considère les enseignants indépendamment de leur unité « école ».

#### **Les perceptions positives rattachées à l'ensemble des comparaisons**

Dans tous les cas analysés, en comparant deux groupes d'écoles ou deux groupes d'enseignants, on retrouve les perceptions suivantes chez les enseignants ayant bénéficié de plus de formation, d'accompagnement ou de concertation :

- ils disent avoir davantage modifié leurs pratiques pédagogiques (planification, évaluation, intervention auprès des élèves, collaboration avec les collègues) ;
- ils perçoivent plus positivement le Programme de formation (adhésion, aisance, motivation, compréhension) ;
- ils perçoivent plus positivement le changement de climat dans les classes et l'école suite à l'implantation du Programme de formation (plus favorable à l'apprentissage des élèves et au renouvellement des pratiques enseignantes).

D'autres perceptions positives sont rattachées à l'une ou l'autre des conditions étudiées (par exemple, les enseignants des écoles où il y a plus de concertation disent consacrer plus de temps au développement des compétences dans une discipline). Ces perceptions sont présentées dans le **tableau 7**.

Puisqu'il s'agit de comparaisons, le tableau 7 donne **uniquement les perceptions du groupe d'enseignant qui a bénéficié du plus de formation, d'accompagnement, de concertation.** Le tableau 7 résume les deux types de comparaisons, entre des groupes d'enseignants et entre des groupes d'écoles.

Sur le tableau 7, le signe « + » indique une perception plus positive chez les enseignants ayant participé à plus de formation, d'accompagnement ou de concertation que chez ceux ayant moins participé, le signe « - » indique une perception moins positive chez les enseignants ayant bénéficié de plus de formation, d'accompagnement ou de concertation que chez ceux en ayant moins bénéficié, une case vide signifie qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes d'enseignants comparés. Les différences entre les groupes ont été testées statistiquement par des analyses de variance ( $p < 0,05$ ).

Tableau 7 : Perceptions des enseignants ayant bénéficié de plus de formation, d'accompagnement et de concertation						
Variables étudiées	Formation		Accompagnement		Concertation	
	comparaison : les enseignants répartis en deux groupes (indépendamment de l'école)	comparaison : les écoles réparties en deux groupes	comparaison : les enseignants répartis en deux groupes (indépendamment de l'école)	comparaison : les écoles réparties en deux groupes	comparaison : les enseignants répartis en deux groupes (indépendamment de l'école)	comparaison : les écoles réparties en deux groupes
Modification des pratiques pédagogiques (planifier, évaluer, intervenir auprès des élèves, collaborer avec les collègues)	+	+	+		+	+
Perceptions du Programme de formation (motivation, adhésion, compréhension, aisance)	+	+	+		+	+
Changement de climat dans les classes et l'école (plus favorable à l'apprentissage des élèves et au renouvellement des pratiques enseignantes)	+	+	+		+	+
Climat d'équipe (vision commune, entraide) au sein du personnel qui applique le Programme de formation à l'école		+			+	+
Effets du Programme de formation sur les élèves ordinaires (engagement, motivation, utilisation des connaissances, acquisition de connaissances)	+	+		-	+	+
Réalisation de situations d'apprentissage qui permettent aux élèves d'établir des liens entre les disciplines, avec leur vécu extrascolaire, de prendre des décisions concernant leur travail, de coopérer	+				+	
Pratique d'une évaluation intégrée à l'apprentissage (auto-évaluation des élèves, utilisation d'outils d'évaluation)					+	
Temps consacré au développement des compétences dans une discipline		+				+
Temps consacré au développement des compétences dans plus d'une discipline						

Le signe « + » indique une perception plus positive chez les enseignants ayant participé à plus de formation, d'accompagnement ou de concertation que chez ceux y ayant moins participé, le signe « - » indique une perception moins positive chez les enseignants ayant bénéficié de plus de formation, d'accompagnement ou de concertation que chez ceux en ayant moins bénéficié, une case vide signifie qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes d'enseignants comparés. Les différences entre les groupes ont été testées statistiquement par des analyses de variance ( $p < 0,05$ ).

## DEUX CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISATION SCOLAIRE QUI RESSORTENT : LES FAMILLES ET LE TITULARIAT

Quelques écoles ont mis en place des modèles particuliers pour la concertation des enseignants et le suivi des élèves. Ces modèles sont associés à des perceptions plus positives chez les enseignants et les élèves.

Dans l'échantillon des écoles ciblées, nous avons :

	<i>Familles</i>	<i>Titulariat</i>	<i>Standard (sans familles ni titulariat)</i>
<i>Nombre d'écoles</i>	6	3	7
<i>Nombre d'enseignants</i>	90	24	76
<i>Nombre d'élèves</i>	881	166	860

### FAMILLES

Un groupe d'enseignants qui ont en commun d'intervenir dans les mêmes groupes d'élèves et qui se concertent pour l'application du Programme de formation et pour le suivi des élèves.

#### Des enseignants responsables de quelques groupes d'élèves

- Une équipe d'enseignants responsable de quelques groupes d'élèves (de 2 à 6 groupes, moyenne 3,6)
- Il y a entre 6 et 10 enseignants par famille (moyenne 7,8) : donc moins d'enseignants par élève que dans les groupes où chaque discipline est enseignée par un enseignant différent (en moyenne)
- Dans les familles où les élèves ont moins d'enseignants que de matières à la grille horaire : des enseignants donnent 2 ou 3 matières.

#### Des enseignants qui assurent un suivi personnalisé des élèves

- Ils sont tuteurs, titulaires ou mentors
- Ils disposent souvent d'une période à l'horaire pour rencontrer leurs élèves
- Ils assurent, en équipe, le suivi des élèves

#### Des enseignants qui se concertent

- **Une partie des enseignants** de la famille se réunissent : ils disposent d'une ou deux périodes libres à leur horaire (pendant que les élèves sont en cours)
- **Tous les enseignants** de la famille se réunissent : période (demi-journée, p.ex.) pendant laquelle les élèves ne sont pas en cours (p.ex. en allongeant les périodes de 6 minutes (81 minutes plutôt que 75) pour libérer 13 jours de concertation)
- Choix des contenus de réunion, animation, présentation des contenus :
  - l'ensemble des enseignants
  - un enseignant responsable de la famille et un directeur adjoint
  - direction, enseignants et conseillers pédagogiques

- Contenu des concertations
  - Suivi des élèves
  - Planification et évaluation des situations d'apprentissage et d'évaluation en relation avec le Programme de formation
  - Formations et échanges sur le Programme de formation
  - Différents projets (réforme et autres)

## **TITULAIRES**

À la lumière des formes de titulariat mises en place en 2003-2004 dans les écoles ciblées, le titulariat apparaît comme le rattachement d'un ou de quelques enseignants à un groupe d'élève. Le ou les titulaires enseignent plus d'une discipline dans le groupe auquel ils sont rattachés. Ils passent donc plus de temps avec ce groupe que les autres enseignants qui y interviennent. En plus des périodes de cours, les titulaires disposent de périodes particulières à l'horaire des élèves pour les soutenir dans l'ensemble de leurs apprentissages. Le titulariat peut aussi s'inscrire dans une organisation de type « familles ».

### **Des enseignants qui passent beaucoup de temps avec les élèves d'un groupe**

- Deux exemples :
  - 3 enseignants qui donnent 6 des 10 disciplines dans un groupe (respectivement 3, 2 et 1 disciplines)
  - 1 enseignant qui donne 4 disciplines (les élèves sont avec lui plus de 50% du temps)

### **Des enseignants qui disposent, en plus des cours, de périodes pour encadrer les élèves**

- 1<sup>er</sup> exemple :
  - horaire de 5 jours. Chaque jour, en fin de journée, le groupe est avec son tuteur pendant 25 minutes
- 2<sup>e</sup> exemple :
  - horaire de 9 jours
    - 4 périodes de cours de 65 minutes suivies d'une dernière période de 40 minutes
    - la dernière période :
      - études et devoir (6 jours sur 9) la plupart avec le ou la titulaire
      - 1 période d'encadrement
      - 2 périodes d'activité passion (p.ex. badminton)

### **Des perceptions plus positives chez les enseignants et les élèves des écoles qui ont établi une formule de titulariat ou des familles**

Dans les écoles qui ont établi des titulaires ou des familles, on constate que les enseignants et les élèves ont des perceptions plus positives que dans les écoles qui ont une organisation scolaire

standard (sans famille ni titulariat). Les perceptions des enseignants sont assez semblables dans les écoles qui ont une formule de titulariat et dans celles qui sont organisées en familles. Les perceptions des élèves, par contre, sont plus positives quand ils ont un titulaire que lorsqu'ils appartiennent à une famille.

Le détail des perceptions positives des enseignants et des élèves est donné ci-dessous. Seuls les éléments statistiquement significatifs ont été retenus (analyses de variance,  $p < 0,05$ ).

## **PERCEPTIONS POSITIVES DES ENSEIGNANTS**

Lorsque l'on compare 3 groupes d'écoles à savoir, les écoles qui ont établi le titulariat, les écoles qui ont instauré des familles, les écoles standard, on constate les faits suivants en ce qui a trait aux perceptions des enseignants.

### ***Titulariat et Famille > Standard***

Les enseignants des écoles qui sont organisées selon le modèle du titulariat ou des familles ont des perceptions plus positives que ceux des écoles standard relativement aux aspects suivants :

- ils disent avoir davantage modifié leurs pratiques pédagogiques (planification, évaluation, intervention auprès des élèves, collaboration avec les collègues) ;
- ils perçoivent plus positivement le Programme de formation (adhésion, aisance, motivation, compréhension) ;
- ils perçoivent plus positivement le changement de climat dans les classes et l'école suite à l'implantation du Programme de formation (plus favorable à l'apprentissage des élèves et au renouvellement des pratiques pédagogiques) ;
- ils perçoivent plus positivement les effets du Programme de formation sur les élèves ordinaires;
- ils perçoivent plus positivement le climat d'équipe (vision commune, entraide, prise en compte des avis de tous).

### ***Famille > Titulariat > Standard***

Les enseignants des écoles qui fonctionnent par familles ont des perceptions plus positives que les enseignants des écoles « titulariat » et standard, et les enseignants des écoles « titulariat » ont des perceptions plus positives que ceux des écoles standard relativement aux aspects suivants :

- ils consacrent plus de temps au développement des compétences dans un discipline;
- ils disent davantage pratiquer une évaluation intégrée à l'apprentissage (permettre aux élèves de s'auto-évaluer et utiliser des outils d'évaluation).

### **Ce qui est propre aux enseignants des écoles qui fonctionnent par familles**

Ils disent avoir reçu plus de formation par du personnel de l'école. Ils sont plus satisfaits de l'accompagnement reçu à l'école. Ils se concertent plus lors de journées où les élèves ont moins d'heures de cours.

### **Ce qui est propre aux enseignants des écoles avec titulaires**

Ils disent avoir reçu moins de formation par du personnel de l'école, de la commission scolaire et par des conférenciers. Ils disent travailler plus souvent dans le cadre de situations touchant plus d'une discipline. Ils se concertent plus souvent en dehors des heures de cours (avant le début des classes, le midi, après l'école).

### **PERCEPTIONS POSITIVES DES ÉLÈVES**

Lorsque l'on compare 3 groupes d'écoles à savoir, les écoles qui ont établi le titulariat, les écoles qui ont instauré des familles, les écoles standard, on constate les faits suivants en ce qui a trait aux perceptions des élèves.

#### ***Titulariat et Famille > Standard***

Les élèves des écoles avec titulaires ou avec familles ont des perceptions plus positives que ceux des écoles standard sur les points suivants :

- ils considèrent les activités de la classe comme plus innovantes (variété, diversité) ;
- ils perçoivent davantage l'utilité des apprentissages.

#### ***Titulariat > Famille > Standard***

Les élèves des écoles avec titulaires ont des perceptions plus positives que ceux des écoles par familles et des écoles standard, et les élèves des écoles par familles ont des perceptions plus positives que ceux des écoles standard sur les points suivants :

- ils disent faire plus de recherches en classe ;
- ils perçoivent davantage que les activités en classe leur permettent d'établir des liens entre les disciplines, avec leur vécu extrascolaire, de prendre des décisions concernant leur travail, de coopérer;
- ils disent aimer plus l'école et les tâches scolaires ;
- ils s'engagent plus dans leur apprentissage (travail supplémentaire, recherche de défi, effort).

#### ***Titulariat > Famille et Standard***

Les élèves des écoles avec titulaires ont des perceptions plus positives que ceux des écoles par familles et des écoles standard sur les points suivants :

- ils perçoivent un plus haut niveau d'engagement du groupe dans les activités de la classe ;
- ils reconnaissent avoir plus souvent l'occasion de s'auto-évaluer, de réfléchir sur leurs apprentissages ;
- ils cherchent moins à éviter le travail scolaire ;
- ils visent davantage des buts de maîtrise des apprentissage (préoccupation d'apprendre et de comprendre).

### **Mise en garde sur les résultats relatifs au titulariat**

Les résultats concernant le titulariat, bien que statistiquement significatifs, sont à considérer avec prudence étant donné le petit nombre d'enseignants et d'élèves qui sont touchés.

## CONCLUSION

### Les conditions sont-elles réunies pour l'application du Programme de formation?

Les résultats présentés dans les pages qui précèdent demeurent partiels. D'autres analyses doivent être faites pour établir plus clairement comment les interactions entre la formation, la concertation et les modèles d'organisation scolaire ont des répercussions sur les perceptions des enseignants et des élèves. L'analyse des situations d'apprentissage et d'évaluation devra aussi être complétée. Les renseignements qui en seront tirés devront être mis en relation avec les autres données déjà compilées.

Sur le terrain de l'école, il faut rappeler que le portrait qui vient d'être dressé est celui d'une première année d'application. Il s'agit d'un lent début. Peut-il en être autrement quand on considère la transformation proposée ? Le portrait tracé, nous l'espérons, a permis de voir les avancées autant que les difficultés rencontrées, les obstacles qui se dressent encore.

Il est tout de même agréablement surprenant de constater que dès la 1<sup>re</sup> année d'application du Programme de formation des changements positifs sont perçus par des enseignants et aussi par des élèves qui ne savent pas grand-chose des concertations des adultes et des formations que leurs maîtres ont reçues. Les perceptions positives des enseignants et des élèves nous pointent, autant que les lacunes identifiées, des conditions qui favorisent l'application du Programme de formation. Voici les conditions qui s'enracinent dans l'expérience des écoles ciblées :

- L'appropriation du Programme de formation passe par son application en classe. Il apparaît assez clairement que, dans l'ensemble des écoles, les enseignants doivent commencer à appliquer le Programme de formation avant que ce soit obligatoire. Ces enseignants ne devraient pas être laissés à eux-mêmes mais accompagnés par des conseillers pédagogiques, des enseignants, des directeurs.
- Les écoles ciblées ont mis en place des temps de concertation dans le cadre des conventions collectives actuelles. Il y a fort à parier que leur créativité, comme celle de l'ensemble des écoles, les conduira à inventer d'autres modèles ou à bonifier ceux qui sont déjà là. À ceux qui doutent des bienfaits de la concertation, on peut dire que l'expérience des écoles ciblées témoigne qu'elle produit des perceptions positives chez les enseignants et que ces perceptions sont de nature à favoriser l'application du Programme de formation.
- Il s'agit probablement d'une vérité de La palice, mais il faut la dire ici : plus les enseignants sont formés, plus ils se sentent à l'aise pour appliquer le Programme de formation.
- Les écoles ciblées ont créé ou maintenu l'organisation de familles et ont établi des titulaires. Chaque école a inventé son type de famille ou son type de titulariat. Il n'y a pas, à cet égard, de modèle définitif et parfait qu'il faut reproduire tel quel. Mais nous savons d'ores et déjà que ces essais ont porté fruit. Les enseignants et les élèves en ont témoigné par l'entremise des questionnaires. Les organisations scolaires des écoles ciblées n'ont pas

à être copiées telles quelles mais nous croyons qu'elles peuvent inspirer d'autres écoles. En regardant ce que les écoles ciblées ont mis en place à la lumière de leur propre expérience, des personnes dans d'autres écoles pourront se demander ce qui fonctionne dans ces formules et en conserver l'essentiel pour leur milieu.

## Annexe 1 : FICHE ÉCOLES CIBLÉES

Région	Nom	Ville	Publique ou Privée	Langue d'enseignement	Agir autrement	Années	Total élève	Réussite à l'ensemble des épreuves (2002-2003)	Contexte socioéconomique	Taux de roulement des enseignants
01	École Polyvalente Cabano	Cabano	PU	F	X	1 à 5	503	87,1 %	9	21 %
02	École Polyvalente Arvida	Jonquière	PU	F		1 à 5	1 352	86,7 %	3	n. d.
04	École Sainte-Anne	Daveluyville	PU	F	X	1 à 5	187	89 %	9	39 %
05	École secondaire du Tourmesol	Windsor	PU	F		1 à 5	728	94,3 %	6	n. d.
06,1	École secondaire Jean-Jacques-Rousseau	Boisbriand	PU	F		1 à 3	914	100 %	3	n. d.
06,2	École Sacré-Coeur	Granby	PU	F		1 à 5	1 350	n. d.	5	n. d.
06,3	École secondaire Cavalier-de-LaSalle	Lasalle	PU	F		1 à 5	1 803	90,2 %	7	n. d.
07	École secondaire Mont-Bleu	Gatineau	PU	F		1 à 5	1 208	84,3 %	3	n. d.
08	École La Source	Rouyn-Noranda	PU	F		1 et 2	1 115	n. d.	7	n. d.
09	École Monseigneur-Labrie	Havre-Saint-Pierre	PU	F	X	1 à 5	255	90,6 %	9	36 %
06,3	Pierrefonds Comprehensive High School	Pierrefonds	PU	A		1 à 5	1 081	83 %	1	n. d.
06,3	Marymount Academy	Montréal	PU	A		1 à 5	669	87,8 %	7	n. d.
07	Symmes Junior High School	Aylmer	PU	A		1 et 2	429	n. d.	2	n. d.
06,3	Villa Maria	Montréal	PR	A et F		1 à 5	1 098	95,4 %		
03	Le Petit Séminaire de Québec	Québec	PR	F		1 à 5	902	99,5 %		

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste des écoles ayant fermé leurs portes depuis 2000-2001, par région et par année.

---

**RÉPONSE**

La liste des écoles ayant fermé leurs portes est présentée en annexe.

LISTE DES BÂTIMENTS AYANT FERMÉ LEURS PORTES,  
PAR RÉGION ET PAR ANNÉE

Région	Année	Bâtiment	Nom bâtiment
01 Bas-Saint-Laurent	1999	711023	Beau Rivage
	1999	713046	La Jeannoise
	2000	711001	Lac-Humqui
	2000	713013	Saint-Médard
	2000	713036	La Farandole
	2001	712032	Dominique-Savio
	2001	712053	L'Héritage
	2001	714069	Thibaudeau
	2002	712056	Sainte-Cécile
	2003	714004	Saint-Charles
	02 Saguenay - Lac-St-Jean	1999	721004
1999		721059	Sainte-Angèle
1999		724004	Notre-Dame-de-la-Présentation
1999		724012	Sainte-Thérèse
2000		721019	Sainte-Monique
2000		722002	Arc-en-Ciel
2000		723011	La Source
2000		723020	Immaculée-Conception
2000		723039	Sainte-Cécile
2000		723043	Saint-Jean
2000		723074	Laure-Conan
2000		724014	Notre-Dame-du-Sourire
2001		723024	Saint-Henri
2001		723047	Saint-Alphonse
2001		724035	Général Vanier
2002		723074	Laure-Conan
2002		724056	Maria-Chapdelaine
2004		721041	Saint-Michel
2004		722009	Fredeau-Duchesne
03 Capitale-Nationale		1999	734081
	2000	732032	Nouvelle-Vie
	2000	732044	Saint-Maurice
	2000	734073	Odilon-Gauthier
	2001	734055	Albert-Ouellet
	2001	734056	Monseigneur-de-Laval
	2002	732020	J.-Cartier, Pav. II La Ruche
	2002	734059	Saint-Charles
	2004	732087	C.S.R.M.
	2004	732797	Alexander-Wolff
	2004	881798	Dollard-des-Ormeaux
04 Mauricie	2000	741045	Centre formation et d'intégration au travail
	2001	741018	Avenues-Nouvelles (P. Boucher)
	2001	741057	Maurice-Poulin
	2001	742060	Saint-Éphrem
	2002	742030	Saint-Jean-Bosco

Région	Année	Bâtiment	Nom bâtiment
	2002	742056	Saint-Jean-Bosco
	2003	741023	De-La-Ferté
	2003	741043	Blanche-de-Castille
	2003	742001	Saint-Mathieu (Centrale)
	2004	741004	Notre-Dame-de-la-Confiance
	2004	741070	Marguerite-D'yenville
	2004	741077	Annexe Ste-Catherine-de-Sienne
	2004	741104	Notre-Dame (Belle-Vallée)
	2004	741116	Panneton
	2004	742005	Sainte-Élisabeth
05 Estrie	1999	753026	La Fourmilière
	2000	753052	L'Arc-en-Ciel, Pavillon 2
	2003	752192	De la Passerelle N° 2
	2004	753003	Castonguay
	2004	753010	Saint-Jean
06 Montréal	1999	762303	Urgel-Archambault
	1999	769052	Satumavik
	1999	887003	Émily Carr
	1999	887006	Paul VI
	1999	887022	St Kevin's
	1999	887078	Somerled
	2000	762076	Ste-Bernadette-Soubirous, Annexe
	2000	762158	Rosedale
	2000	762253	Centre Stella Maris, Annexe
	2000	769400	Brune #400
	2000	769672	672
	2000	887040	John XXIII
	2000	888080	John Grant
	2001	761058	Jean-Grou, Annexe
	2001	762174	Saint-Kevin
	2001	887034	Sir Wilfrid Laurier
	2001	887081	Nazareth, Regroupement 2
	2002	761052	Ami Soleil
	2002	762076	Ste-Bernadette-Soubirous, Annexe
	2002	769672	672
	2002	888059	Riverside Park Academy
	2003	769120	Maternelle
	2004	762009	Marie-Reine-des-Coeurs
	2004	762135	Guybourg
	2004	887018	Saint-Ignatius de Loyola
	2004	887034	Sir Wilfrid Laurier
07 Outaouais	2001	771084	De la Colline, édifice St-Pierre
	2001	771085	De la Colline, édifice St-Joseph
	2001	773008	Sainte-Jeanne-d'Arc
	2001	886020	Pie XII
	2003	771072	Le Triolet Ed. Ste-Bernadette
	2004	886009	Eardley
	2004	886024	D'Arcy Mcgee
08 Abitibi-Témiscamingue	2000	785021	Pavillon Édouard-Lemoine
	2000	785022	Pavillon de la Reine

Région	Année	Bâtiment	Nom bâtiment
	2001	782006	Mgr Pelletier
	2001	782011	Saint-Clément
	2001	782111	Christ-Roi
	2001	783016	Notre-Dame
	2001	785018	Pavillon de Chazel
	2003	783069	Pavillon des Rapides
	2003	785016	Pavillon Morency
09 Côte-Nord	1999	689105	Aylmer Sound
	1999	793004	Centrale
	2002	791012	Mgr-Labrie
	2003	791021	McCormick
10 Nord-du-Québec	1999	801031	Pavillon de Beaucanton
	2001	759019	Maternelle (2 Classes)
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1999	811008	Notre-Dame de l'Assomption & Résidence
	1999	813006	Notre-Dame
	2001	811016	Marguerite D'youville
	2001	813011	Polyv Mgr Sévigny, Pavillon B
	2001	813017	La Falaise
	2001	813033	Saint-Joseph
	2004	813038	Collège de Nouvelle
12 Chaudière-Appalaches	1999	821038	Collège Saint-Damien
	2000	821033	Refllet des Monts
	2000	821034	Rayons de Soleil
	2000	821076	Tourville
	2000	824025	Couvent Saint-Gilles
	2001	821011	Marguerite-D'youville
	2001	822023	Du Saint-Nom-De-Marie
	2001	823033	Aubert-Gallion
	2002	821054	Couvent de Saint-Damase
13 Laval	1999	831057	Raymond-Labadie
	1999	831063	Notre-Dame-de-Pontmain
	1999	831071	L'Érable
	1999	831072	D'Argenteuil
	1999	831075	Saint-Pie X
	2000	831060	Le Sorbier, Pavillon préscolaire
	2000	831061	Le Frene
	2000	831090	Les Trois Soleils #3
	2001	831089	Les Trois Soleils #2
	2002	831018	Le Baluchon
	2002	831111	Le Virage, Annexe
	2003	831022	Le Sorbier
	2003	831076	Monseigneur-Laval, Annexe
	2004	831004	Fleur de vie (Pavillon A)
	2004	831005	Fleur de vie (Pavillon B)
	2004	831047	Saint-Charles
	2004	831056	Saint-Christophe
	2004	831088	Les Trois Soleils (Pavillon 1)
	2004	831113	Le Virage
14 Lanaudière	1999	842097	Thérèse-Martin
	2000	842019	Des Primevères

Région	Année	Bâtiment	Nom bâtiment
15 Laurentides	2001	841133	Centre l'Envolée
	2002	842068	Archambault
	2003	841023	Notre-Dame
	1999	885015	Rawdon
	2000	851096	Gustave-Desjardins
	2001	885017	Prince Charles / Phoenix
	2002	852012	Centre formation générale le Parallèle
16 Montérégie	2003	851014	Pavillon du P'tit Bonheur
	1999	862095	Édifice 700 Casavant
	1999	864010	Curé-Lequin
	1999	864011	Le 3480 Mackay
	1999	864067	Marie-Victorin, Annexe
	1999	869039	Paul-Gérin-Lajoie
	1999	889001	Soulanges
	2000	864072	De la Farandole
	2000	865035	Le-Noblet-du-Plessis
	2000	884009	Royal Charles
	2001	864092	Le 25 de Chambly
	2001	864094	Le 1025 des Prairies
	2001	865042	Au-Fil-de-l'Eau (Sacré-Coeur)
	2002	864053	Sainte-Agnès
	2002	865085	Secondaire MacDonald-Cartier
	2002	867001	Maria Goretti
	2002	884023	St. Francis of Assisi
	2003	869038	Pavillon Les Cèdres
	2004	865004	Jolivent (Pav. des Tilleuls)
	2004	865011	Sacré-Cœur
	2004	868016	Saint-André
	2004	869034	De l'Épervière (Sainte-Anne)
	17 Centre-du-Québec	2004	884015
2000		871053	Classes Alternatives
2002		872797	La Bonne Semence
2002		873014	Notre-Dame de l'Assomption
2003		873038	Centre Marcel-Proulx
2004		873003	Sacré-Cœur

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Ventilation détaillée des sommes accordées pour la formation des enseignantes et des enseignants en regard de la réforme scolaire pour 2004-2005, 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Dans le cadre du renouveau pédagogique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a versé en 2004-2005, une somme de 8,3 M\$ pour la formation du personnel enseignant et celui des directions d'école.

En 2005-2006, le Ministère verse une somme de 8,08 M\$ qui est récurrente en 2006-2007.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste, calendrier et budget destinés aux mesures de formation qui seront offertes aux enseignantes et aux enseignants en 2006-2007 en regard de la réforme scolaire.

---

**RÉPONSE**

Un montant de 8,08 M\$ sera distribué aux commissions scolaires en 2006-2007 pour leur permettre d'organiser des activités de formation à l'intention de leur personnel enseignant, particulièrement au secondaire. Le Ministère continuera d'offrir deux sessions nationales de formation destinées au personnel scolaire responsable de l'implantation du renouveau pédagogique dans leur milieu ainsi que deux sessions s'adressant à des personnes-ressources affectées au soutien de leur milieu dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique. Le projet d'accompagnement-formation-recherche qui regroupe près de 400 personnes provenant de partout au Québec se poursuivra en 2006-2007. Enfin, le Ministère continuera d'offrir, dans toutes les régions, des formations disciplinaires ainsi que des formations portant sur l'évaluation des apprentissages. Comme ce fut le cas les années passées, un grand nombre d'activités pourront être organisées et offertes par les commissions scolaires à leur personnel.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Ordres du jour et procès-verbaux de la Table de pilotage de la réforme au secondaire. Copie des documents qui ont été soumis aux membres de la Table.

---

**RÉPONSE**

Cette question n'est pas pertinente dans le cadre de l'étude des crédits. Vous trouverez, en annexes, certains documents relatifs aux travaux de la Table de pilotage du nouveau pédagogique.

Annexe 14A Mandat et composition de la Table

Annexe

## TABLE DE PILOTAGE DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

### MANDAT \*

- Identifier les enjeux liés à la mise en œuvre des changements et les obstacles inhérents, notamment à l'égard de la formation initiale et continue du personnel enseignant;
- Recommander au ministre des stratégies et des actions appropriées pour assurer cette mise en œuvre dans une perspective de responsabilité partagée;
- Faire le point périodiquement sur cette mise en œuvre et proposer, s'il y a lieu, les ajustements nécessaires;
- À la lumière des informations colligées lors des étapes précédentes, faire le point périodiquement sur le renouveau pédagogique lui-même et proposer de nouvelles avenues de réflexion;
- Élaborer des mécanismes d'évaluation, de suivi et d'ajustement continus de la mise en œuvre des changements du primaire et du secondaire;
- Réaliser tout autre mandat confié par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Pour s'acquitter de son mandat, la Table de pilotage peut également confier certains éléments de celui-ci à des sous-comités regroupant les partenaires concernés.

### COMPOSITION

Présidée par : le sous-ministre de l'éducation

- l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS);
- l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCSAQ);
- l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);
- la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- les associations et la fédération des directions d'écoles (AQPDE, FQDE, AMDES);
- la Fédération des établissements d'enseignement privés;
- la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE);
- l'Association provinciale des enseignants et enseignantes du Québec (APEQ);
- la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ);
- l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ);
- la table MELS-Universités;
- MELS

\* Texte modifié lors de la réunion de la Table de pilotage du 26 août 2005

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie de tous les documents produits en 2005-2006 et qui ont trait au renouveau pédagogique.

---

**RÉPONSE**

Le Ministère a produit en 2005-2006 des documents ayant trait au renouveau pédagogique. Il s'agit des documents suivants, qui sont joints en document d'appoint :

- Virage (six numéros)
- Échelles des niveaux de compétence – Enseignement secondaire – Premier cycle – Édition préliminaire
- Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages : Guide à l'intention des écoles et des commissions scolaires
- Dépliant Votre enfant au primaire – Information à l'intention des parents
- Dépliant Votre jeune au secondaire – Information à l'intention des parents
- Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire
- Le Renouveau pédagogique – Ce qui définit «le changement»

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste des projets soumis et ceux retenus au programme « Aide aux devoirs » pour l'année scolaire 2005-2006, par école et par commission scolaire, avec les montants demandés, prévus et versés, le nombre d'élèves concernés et la nature des dépenses.

---

**RÉPONSE**

- Le programme « Aide aux devoirs » s'adresse aux élèves du primaire. Il vise à soutenir les établissements scolaires afin de favoriser l'aide aux devoirs et de maintenir l'intérêt des élèves à l'école. Il vise également à mobiliser la communauté et à stimuler les initiatives locales dans la recherche de formules appropriées à chaque milieu afin de soutenir les élèves.
- Dans un premier temps, le Ministère détermine l'allocation budgétaire maximale qui pourrait être octroyée à chaque commission scolaire.
- Ensuite, les écoles présentent des projets à leur commission scolaire. Les projets retenus font, par la suite, l'objet d'une liste qui est transmise au Ministère.
- Ce dernier établit l'allocation budgétaire à verser à la commission scolaire à partir de la liste des projets retenus jusqu'à concurrence du montant maximal.
- Pour l'année scolaire 2005-2006, l'allocation a été doublée par rapport à l'année 2004-2005 pour atteindre 20,0 M\$.
- L'annexe 1 présente une synthèse des sommes versées aux commissions scolaires pour ce programme pour l'année 2005-2006.
- Les montants demandés par école et par commission scolaire, et les montants prévus et versés, sont présentés à l'annexe 2, dans les documents d'appoint.
- Toutes les commissions scolaires ont soumis des projets. Dans l'ensemble, 19,5 M\$ ont été versés aux commissions scolaires.

Synthèse Aide aux devoirs 2005-2006

DR	RAS	# CS	Commission scolaire	# Projets	Montant demandé	Montant maximum	Montant versé	Solde du maximum
10	10	711000	Monts-et-Marées, CS des	28	186 081 \$	178 169 \$	178 169 \$	0 \$
10	10	712000	Phares, CS des	23	202 878 \$	202 470 \$	202 470 \$	0 \$
10	10	713000	Fleuve-et-des-Lacs, CS du	14	109 685 \$	113 794 \$	109 685 \$	4 109 \$
10	10	714000	Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	14	141 806 \$	141 803 \$	141 803 \$	0 \$
10	110	811000	Îles, CS des	5	39 506 \$	39 485 \$	39 485 \$	0 \$
10	110	812000	Chic-Chocs, CS des	16	108 012 \$	108 021 \$	108 012 \$	9 \$
10	110	813000	René-Lévesque, CS	27	176 051 \$	167 320 \$	167 320 \$	0 \$
10	110	882000	Eastern Shores, CS	14	72 883 \$	72 897 \$	72 883 \$	14 \$
20	20	721000	Pays-des-Bleuets, CS du	26	173 142 \$	173 144 \$	173 142 \$	2 \$
20	20	722000	Lac-Saint-Jean, CS du	21	171 851 \$	171 868 \$	171 851 \$	17 \$
20	20	723000	Rives-du-Saguenay, CS des	33	280 882 \$	280 855 \$	280 855 \$	0 \$
20	20	724000	De La Jonquière, CS	18	181 636 \$	181 636 \$	181 636 \$	0 \$
30	30	731000	Charlevoix, CS de	5	61 084 \$	61 085 \$	61 084 \$	1 \$
30	30	732000	Capitale, CS de la	45	478 846 \$	478 587 \$	478 587 \$	0 \$
30	30	733000	Découvreurs, CS des	18	236 262 \$	235 580 \$	235 580 \$	0 \$
30	30	734000	Premières-Seigneuries, CS des	39	455 587 \$	488 378 \$	455 587 \$	32 791 \$
30	30	735000	Portneuf, CS de	16	140 750 \$	140 838 \$	140 750 \$	88 \$
30	30	881000	Central Québec, CS	12	116 302 \$	116 302 \$	116 302 \$	0 \$
30	120	821000	Côte-du-Sud, CS de la	41	250 869 \$	250 893 \$	250 869 \$	24 \$
30	120	822000	Appalaches, CS des	21	144 104 \$	138 585 \$	138 585 \$	0 \$
30	120	823000	Beauce-Etchemin, CS de la	51	392 261 \$	392 261 \$	392 261 \$	0 \$
30	120	824000	Navigateurs, CS des	41	434 485 \$	434 585 \$	434 485 \$	100 \$
40	40	741000	Chemin-du-Roy, CS du	39	389 360 \$	389 375 \$	389 360 \$	15 \$
40	40	742000	Énergie, CS de l'	24	215 017 \$	215 050 \$	215 017 \$	33 \$
40	170	871000	Riveraine, CS de la	22	146 086 \$	146 082 \$	146 082 \$	0 \$
40	170	872000	Bois-Francs, CS des	39	278 189 \$	278 192 \$	278 189 \$	3 \$
40	170	873000	Chênes, CS des	29	267 270 \$	267 299 \$	267 270 \$	29 \$
50	50	751000	Hauts-Cantons, CS des	27	198 382 \$	194 375 \$	194 375 \$	0 \$
50	50	752000	Région-de-Sherbrooke, CS de la	39	400 776 \$	400 108 \$	400 108 \$	0 \$
50	50	753000	Sommets, CS des	27	230 178 \$	230 171 \$	230 171 \$	0 \$
50	50	883000	Eastern Townships, CS	20	159 362 \$	160 154 \$	159 362 \$	792 \$
61	130	831000	Laval, CS de	56	736 499 \$	748 004 \$	736 499 \$	11 505 \$
61	140	841000	Affluents, CS des	51	661 624 \$	661 624 \$	661 624 \$	0 \$
61	140	842000	Samares, CS des	64	514 161 \$	514 157 \$	514 157 \$	0 \$
61	150	851000	Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	56	727 352 \$	727 052 \$	727 052 \$	0 \$
61	150	852000	Rivière-du-Nord, CS de la	35	404 027 \$	404 027 \$	404 027 \$	0 \$
61	150	853000	Laurentides, CS des	18	166 061 \$	167 595 \$	166 061 \$	1 534 \$
61	150	854000	Pierre-Neveu, CS	9	90 806 \$	94 653 \$	90 806 \$	3 847 \$
61	150	885000	Sir-Wilfrid-Laurier, CS	25	285 817 \$	285 815 \$	285 815 \$	0 \$

DR	RAS	# CS	Commission scolaire	# Projets	Montant demandé	Montant maximum	Montant versé	Solde du maximum
62	160	861000	Sorel-Tracy, CS de	17	142 505 \$	142 505 \$	142 505 \$	0 \$
62	160	862000	Saint-Hyacinthe, CS de	29	257 650 \$	287 425 \$	257 650 \$	29 775 \$
62	160	863000	Hautes-Rivières, CS des	39	415 649 \$	412 761 \$	412 761 \$	0 \$
62	160	864000	Marie-Victorin, CS	48	449 227 \$	655 534 \$	449 227 \$	206 307 \$
62	160	865000	Patriotes, CS des	52	639 878 \$	649 406 \$	639 878 \$	9 528 \$
62	160	866000	Val-des-Cerfs, CS du	35	344 240 \$	344 254 \$	344 240 \$	14 \$
62	160	867000	Grandes-Seigneuries, CS des	34	453 076 \$	445 827 \$	445 827 \$	0 \$
62	160	868000	Vallée-des-Tisserands, CS de la	27	231 827 \$	231 827 \$	231 827 \$	0 \$
62	160	869000	Trois-Lacs, CS des	20	267 098 \$	266 710 \$	266 710 \$	0 \$
62	160	884000	Riverside, CS	20	188 134 \$	234 969 \$	188 134 \$	46 835 \$
62	160	889000	New Frontiers, CS	11	97 141 \$	98 921 \$	97 141 \$	1 780 \$
63	60	761000	Pointe-de-l'Île, CS de la	40	551 312 \$	553 571 \$	551 312 \$	2 259 \$
63	60	762000	Montréal, CS de	148	1 558 836 \$	1 509 076 \$	1 509 076 \$	0 \$
63	60	763000	Marguerite-Bourgeoys, CS	56	793 468 \$	791 129 \$	791 129 \$	0 \$
63	60	887000	English-Montréal, CS	37	501 789 \$	498 096 \$	498 096 \$	0 \$
63	60	888000	Lester-B.-Pearson, CS	45	532 409 \$	532 169 \$	532 169 \$	0 \$
70	70	771000	Draveurs, CS des	23	340 959 \$	340 959 \$	340 959 \$	0 \$
70	70	772000	Portages-de-l'Outaouais, CS des	23	262 598 \$	262 598 \$	262 598 \$	0 \$
70	70	773000	Coeur-des-Vallées, CS au	17	157 958 \$	157 958 \$	157 958 \$	0 \$
70	70	774000	Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	3	58 777 \$	58 777 \$	58 777 \$	0 \$
70	70	886000	Western Québec, CS	19	171 045 \$	171 377 \$	171 045 \$	332 \$
80	80	781000	Lac-Témiscamingue, CS du	10	66 874 \$	66 111 \$	66 111 \$	0 \$
80	80	782000	Rouyn-Noranda, CS de	2	19 640 \$	129 410 \$	19 640 \$	109 770 \$
80	80	783000	Harricana, CS	16	98 037 \$	98 037 \$	98 037 \$	0 \$
80	80	784000	Or-et-des-Bois, CS de l'	16	132 315 \$	125 186 \$	125 186 \$	0 \$
80	80	785000	Lac-Abitibi, CS du	7	66 937 \$	66 945 \$	66 937 \$	8 \$
80	100	801000	Baie-James, CS de la	7	46 624 \$	62 061 \$	46 624 \$	15 437 \$
90	90	689000	Du Littoral, CS	14	56 485 \$	56 486 \$	56 485 \$	1 \$
90	90	791000	Estuaire, CS de l'	21	152 497 \$	157 684 \$	152 497 \$	5 187 \$
90	90	792000	Fer, CS du	9	110 365 \$	111 108 \$	110 365 \$	743 \$
90	90	793000	Moyenne-Côte-Nord, CS de la	6	22 211 \$	28 834 \$	22 211 \$	6 623 \$
<b>Total</b>				<b>1 959</b>	<b>19 613 491 \$</b>	<b>20 000 000 \$</b>	<b>19 510 488 \$</b>	<b>489 512 \$</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste des projets soumis et ceux retenus au programme «Écoles en forme et en santé» pour l'année scolaire 2005-2006, par école et par commission scolaire, avec les montants demandés, prévus et versés, le nombre d'élèves concernés et la nature des dépenses.

---

**RÉPONSE**

- Le programme « Écoles en forme et en santé » vise à donner aux jeunes de saines habitudes de vie, dont la pratique régulière d'activités physiques et une saine alimentation. Les écoles accueillant des élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire ou du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire sont visées.
- Dans un premier temps, le Ministère détermine l'allocation budgétaire maximale qui pourrait être octroyée à chaque commission scolaire.
- Ensuite, les écoles présentent des projets à leur commission scolaire. Les projets retenus font, par la suite, l'objet d'une liste qui est transmise au Ministère.
- Ce dernier établit l'allocation budgétaire à verser à la commission scolaire à partir de la liste des projets retenus jusqu'à concurrence du montant maximal.
- Pour l'année scolaire 2005-2006, l'allocation était de 5 M\$.
- L'annexe 1 présente, par commission scolaire, le nom des écoles qui ont soumis un ou des projets à leur commission scolaire, le montant qu'elles ont demandé, le montant maximum prévu et le montant total qui a été versé.
- Les montants demandés par école et par commission scolaire, et les montants prévus et versés, sont présentés à l'annexe 2, dans les documents d'appoint.
- Toutes les commissions scolaires ont soumis des projets. Dans l'ensemble, 4,9 M\$ ont été versés aux commissions scolaires.

Synthèse Écoles en Forme et en Santé 2005-2006

DR	RAS	# CS	Commission scolaire	# Projets	Montant demandé	Montant maximum	Montant versé	Solde du maximum
10	10	711000	Monts-et-Marées, CS des	33	50 010 \$	49 170 \$	49 170 \$	0 \$
10	10	712000	Phares, CS des	28	55 268 \$	55 210 \$	55 210 \$	0 \$
10	10	713000	Fleuve-et-des-Lacs, CS du	17	31 023 \$	32 449 \$	31 023 \$	1 426 \$
10	10	714000	Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	17	36 355 \$	36 355 \$	36 355 \$	0 \$
10	110	811000	Îles, CS des	6	11 010 \$	11 269 \$	11 010 \$	259 \$
10	110	812000	Chic-Chocs, CS des	19	30 921 \$	28 369 \$	28 369 \$	0 \$
10	110	813000	René-Lévesque, CS	30	46 078 \$	45 893 \$	45 893 \$	0 \$
10	110	882000	Eastern Shores, CS	17	28 764 \$	20 891 \$	20 891 \$	0 \$
20	20	721000	Pays-des-Bleuets, CS du	25	47 958 \$	47 958 \$	47 958 \$	0 \$
20	20	722000	Lac-Saint-Jean, CS du	25	45 960 \$	45 960 \$	45 960 \$	0 \$
20	20	723000	Rives-du-Saguenay, CS des	32	65 219 \$	71 484 \$	65 219 \$	6 265 \$
20	20	724000	De La Jonquière, CS	22	47 869 \$	47 869 \$	47 869 \$	0 \$
30	30	731000	Charlevoix, CS de	7	17 569 \$	17 570 \$	17 569 \$	1 \$
30	30	732000	Capitale, CS de la	50	117 792 \$	115 935 \$	115 935 \$	0 \$
30	30	733000	Découvreurs, CS des	20	53 364 \$	53 141 \$	53 141 \$	0 \$
30	30	734000	Premières-Seigneuries, CS des	43	115 942 \$	123 805 \$	115 942 \$	7 863 \$
30	30	735000	Portneuf, CS de	21	37 906 \$	37 906 \$	37 906 \$	0 \$
30	30	881000	Central Québec, CS	12	29 989 \$	29 989 \$	29 989 \$	0 \$
30	120	821000	Côte-du-Sud, CS de la	48	66 612 \$	66 524 \$	66 524 \$	0 \$
30	120	822000	Appalaches, CS des	20	36 287 \$	36 377 \$	36 287 \$	90 \$
30	120	823000	Beauce-Etchemin, CS de la	55	99 726 \$	100 512 \$	99 726 \$	786 \$
30	120	824000	Navigateurs, CS des	42	90 044 \$	100 098 \$	90 044 \$	10 054 \$
40	40	741000	Chemin-du-Roy, CS du	40	100 583 \$	100 656 \$	100 583 \$	73 \$
40	40	742000	Énergie, CS de l'	27	58 557 \$	58 558 \$	58 557 \$	1 \$
40	170	871000	Riveraine, CS de la	21	39 742 \$	36 839 \$	36 839 \$	0 \$
40	170	872000	Bois-Francs, CS des	42	71 196 \$	71 194 \$	71 194 \$	0 \$
40	170	873000	Chênes, CS des	33	66 593 \$	67 902 \$	66 593 \$	1 309 \$
50	50	751000	Hauts-Cantons, CS des	30	49 889 \$	49 958 \$	49 889 \$	69 \$
50	50	752000	Région-de-Sherbrooke, CS de la	42	103 243 \$	88 371 \$	88 371 \$	0 \$
50	50	753000	Sommets, CS des	28	59 322 \$	59 329 \$	59 322 \$	7 \$
50	50	883000	Eastern Townships, CS	21	42 027 \$	41 329 \$	41 329 \$	0 \$
61	130	831000	Laval, CS de	58	154 003 \$	181 030 \$	154 003 \$	27 027 \$
61	140	841000	Affluents, CS des	60	172 465 \$	172 465 \$	172 465 \$	0 \$
61	140	842000	Samares, CS des	57	129 118 \$	129 132 \$	129 118 \$	13 \$
61	150	851000	Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	60	180 295 \$	180 095 \$	180 095 \$	0 \$
61	150	852000	Rivière-du-Nord, CS de la	41	105 158 \$	105 159 \$	105 158 \$	1 \$
61	150	853000	Laurentides, CS des	17	41 934 \$	43 981 \$	41 934 \$	2 047 \$
61	150	854000	Pierre-Neveu, CS	10	22 542 \$	23 890 \$	22 542 \$	1 348 \$
61	150	885000	Sir-Wilfrid-Laurier, CS	36	73 599 \$	73 598 \$	73 598 \$	0 \$
62	160	861000	Sorel-Tracy, CS de	15	33 329 \$	33 329 \$	33 329 \$	0 \$
62	160	862000	Saint-Hyacinthe, CS de	27	193 027 \$	67 879 \$	67 879 \$	0 \$
62	160	863000	Hautes-Rivières, CS des	43	100 976 \$	103 051 \$	100 976 \$	2 075 \$
62	160	864000	Marie-Victorin, CS	48	142 831 \$	159 177 \$	142 831 \$	16 346 \$
62	160	865000	Patriotes, CS des	59	149 462 \$	152 903 \$	149 462 \$	3 441 \$
62	160	866000	Val-des-Cerfs, CS du	33	78 351 \$	78 341 \$	78 341 \$	0 \$
62	160	867000	Grandes-Seigneuries, CS des	48	115 550 \$	115 820 \$	115 550 \$	270 \$
62	160	868000	Vallée-des-Tisserands, CS de la	32	62 913 \$	62 913 \$	62 913 \$	0 \$
62	160	869000	Trois-Lacs, CS des	21	57 996 \$	59 255 \$	57 996 \$	1 259 \$
62	160	884000	Riverside, CS	23	52 403 \$	57 428 \$	52 403 \$	5 025 \$
62	160	889000	New Frontiers, CS	13	26 971 \$	26 334 \$	26 334 \$	0 \$

DR	RAS	# CS	Commission scolaire	# Projets	Montant demandé	Montant maximum	Montant versé	Solde du maximum
63	60	761000	Pointe-de-l'Île, CS de la	52	135 165 \$	135 875 \$	135 165 \$	710 \$
63	60	762000	Montréal, CS de	127	377 458 \$	358 530 \$	358 530 \$	0 \$
63	60	763000	Marguerite-Bourgeoys, CS	60	174 418 \$	173 857 \$	173 857 \$	0 \$
63	60	887000	English-Montréal, CS	47	127 323 \$	128 437 \$	127 323 \$	1 114 \$
63	60	888000	Lester-B,-Pearson, CS	55	134 648 \$	133 319 \$	133 319 \$	0 \$
70	70	771000	Draveurs, CS des	25	84 529 \$	84 529 \$	84 529 \$	0 \$
70	70	772000	Portages-de-l'Outaouais, CS des	28	62 023 \$	62 026 \$	62 023 \$	3 \$
70	70	773000	Coeur-des-Vallées, CS au	22	41 273 \$	41 273 \$	41 273 \$	0 \$
70	70	774000	Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	5	15 813 \$	15 813 \$	15 813 \$	0 \$
70	70	886000	Western Québec, CS	12	47 097 \$	47 097 \$	47 097 \$	0 \$
80	80	781000	Lac-Témiscamingue, CS du	13	20 755 \$	19 407 \$	19 407 \$	0 \$
80	80	782000	Rouyn-Noranda, CS de	2	19 198 \$	33 110 \$	19 198 \$	13 911 \$
80	80	783000	Harricana, CS	17	27 243 \$	27 243 \$	27 243 \$	0 \$
80	80	784000	Or-et-des-Bois, CS de l'	1	35 416 \$	35 556 \$	35 416 \$	140 \$
80	80	785000	Lac-Abitibi, CS du	8	17 455 \$	17 701 \$	17 455 \$	246 \$
80	100	801000	Baie-James, CS de la	9	13 626 \$	19 023 \$	13 626 \$	5 397 \$
90	90	689000	Du Littoral, CS	11	14 931 \$	14 926 \$	14 926 \$	0 \$
90	90	791000	Estuaire, CS de l'	25	45 317 \$	43 509 \$	43 509 \$	0 \$
90	90	792000	Fer, CS du	12	27 475 \$	27 187 \$	27 187 \$	0 \$
90	90	793000	Moyenne-Côte-Nord, CS de la	1	6 934 \$	6 934 \$	6 934 \$	0 \$
<b>Total</b>				<b>2 106</b>	<b>5 073 839 \$</b>	<b>5 000 000 \$</b>	<b>4 891 425 \$</b>	<b>108 575 \$</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Sommes allouées à l'organisme « Québec en Forme » depuis 2002-2003. Prévisions pour 2006-2007.

**REPONSE**

Un décret a été signé en mai 2002 engageant le gouvernement à verser 12 M\$ sur une période de quatre ans, soit jusqu'en 2006. Ce montant se ventile de la façon suivante :

2002-2003 : 1 M\$ du MEQ, 1 M\$ du MSSS et 1 M\$ du Secrétariat au loisir et au sport

2003-2004 : 1 M\$ du MEQ, 1 M\$ du MSSS et 1 M\$ du MAMSL

2004-2005 : 2 M\$ du MELs et 1 M\$ du MSSS

2005-2006 : 2 M\$ du MELs et 1 M\$ du MSSS

*La corporation Québec en forme* a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé et de l'autonomie globale des enfants de quatre à douze ans, provenant prioritairement des milieux défavorisés. *Québec en forme* réalise sa mission en soutenant l'implantation, par les communautés locales, de programmes durables de participation à des activités physiques et sportives.

*Québec en forme* n'organise pas directement d'activités pour les enfants. C'est le Comité d'action local (CAL), aussi appelé Comité d'action de milieu (CAM) qui est le véritable maître d'œuvre de la programmation d'activités pour les enfants. À la suite de la remise de leur planification annuelle, les CAL reçoivent le soutien financier de la corporation.

En 2004-2005, la corporation *Québec en forme* a rejoint 35 788 enfants grâce à 27 comités d'action locaux et 601 partenaires. Parmi les partenaires, on compte 140 établissements scolaires, 104 municipalités et des partenaires de différents secteurs : organismes communautaires, organismes de loisir, centres communautaires et autres. En 2004-2005, *la corporation Québec en forme* était présente dans huit régions, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas Saint-Laurent, l'Estrie, la Mauricie, la Montérégie, Montréal, l'Outaouais et la Capitale-Nationale (données du rapport annuel 2004-2005).

Un projet d'évaluation et de recherche comportant différents volets est en cours depuis la fin de 2004. Il inclut :

- une évaluation de la psychomotricité pour les 4 – 5 ans,
- une évaluation de la condition physique pour les 5 – 6 ans,
- une évaluation de l'impact des partenariats sur les citoyens,
- l'évolution du capital social et l'impact des partenariats sur la gouvernance,
- le volet « recherche » visant à apprécier les effets de programmes d'activité physique sur le développement psychomoteur, la condition physique, l'adaptation psychosociale, la réussite scolaire.

L'année 2006-2007 représente une période de transition et de consolidation. Pour cette année, un investissement de 3 M\$ est confirmé, soit 1 M\$ du MSSS et 2 M\$ du MELs.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Prévision d'embauche en 2006-2007 et 2007-2008, pour tout le réseau, de personnel enseignant. Préciser :

- a) par niveau
- b) par région
- c) par commission scolaire
- d) par matière d'enseignement

**RÉPONSE**

Le Ministère, à la demande des partenaires (commissions scolaires et universités), a préparé un outil d'aide à la planification des besoins de personnel enseignant par commission scolaire. Cet outil a facilité l'organisation de la concertation des partenaires pour faire face aux besoins d'enseignants générés par des changements, notamment par l'augmentation du temps d'enseignement au primaire.

Les données présentées ici sont en date du mois d'avril 2005 et sont tirées de cet outil. Elles traitent des besoins d'embauche pour les champs d'enseignement concernés par l'augmentation du temps d'enseignement de 90 minutes à partir de 2006-2007.

**Elles ne tiennent donc pas compte de l'ajout de ressources prévues** au budget de cette année. Cet ajout de ressources sera pris en compte dans les prévisions actuellement en cours. Au primaire, il s'agit d'ajout d'enseignants-orthopédagogues et au secondaire, il s'agit d'ajout d'enseignants-ressources. Ces ressources, de même que d'autres ressources professionnelles, seront affectées aux élèves en difficulté.

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire		
Champ d'enseignement	2006-2007	2007-2008
Langue seconde au primaire	765	80
Éducation physique au primaire	707	35
Musique au primaire	370	34
Arts plastiques au primaire	341	2

Les tableaux joints en annexe sont issus de l'outil de planification en date du mois d'avril 2005.

Ils présentent les prévisions d'embauche, pour les années 2006-2007 à 2007-2008 par champ d'enseignement :

- pour l'ensemble des commissions scolaires situées sur le territoire de chacune des directions régionales du Ministère;
- pour chacune des commissions scolaires.

Dans ces tableaux, une valeur négative indique un besoin de recrutement alors qu'une valeur positive indique un surplus d'enseignants qui pourront être affectés à d'autres matières.

## Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
<b>Bas-St-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine</b>		
Langue seconde au primaire	27	3
Éducation physique au primaire	27	1
Musique au primaire	14	2
Arts plastiques au primaire	13	0
<b>Saguenay - Lac-Saint-Jean</b>		
Langue seconde au primaire	23	3
Éducation physique au primaire	25	1
Musique au primaire	13	0
Arts plastiques au primaire	11	0
<b>Capitale - Chaudière-Appalaches</b>		
Langue seconde au primaire	92	5
Éducation physique au primaire	88	3
Musique au primaire	45	3
Arts plastiques au primaire	43	-1
<b>Mauricie - Centre-du-Québec</b>		
Langue seconde au primaire	41	0
Éducation physique au primaire	40	0
Musique au primaire	21	3
Arts plastiques au primaire	20	0
<b>Estrie</b>		
Langue seconde au primaire	29	5
Éducation physique au primaire	28	6
Musique au primaire	14	2
Arts plastiques au primaire	13	0
<b>Laval - Laurentides - Lanaudière</b>		
Langue seconde au primaire	130	8
Éducation physique au primaire	115	1
Musique au primaire	63	8
Arts plastiques au primaire	58	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
--	-------------	-------------

Montréal

Langue seconde au primaire	127	8
Éducation physique au primaire	116	7
Musique au primaire	65	7
Arts plastiques au primaire	58	-1

Montréal

Langue seconde au primaire	114	5
Éducation physique au primaire	112	2
Musique au primaire	59	3
Arts plastiques au primaire	57	3

Outaouais

Langue seconde au primaire	31	4
Éducation physique au primaire	31	4
Musique au primaire	17	3
Arts plastiques au primaire	14	0

Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec

Langue seconde au primaire	18	2
Éducation physique au primaire	19	2
Musique au primaire	9	1
Arts plastiques au primaire	8	0

Côte-Nord

Langue seconde au primaire	11	2
Éducation physique au primaire	10	1
Musique au primaire	4	1
Arts plastiques au primaire	4	0

CS des Monts-et-Marées

Langue seconde au primaire	4	0
Éducation physique au primaire	3	-1
Musique au primaire	2	1
Arts plastiques au primaire	2	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

2006 - 2007	2007 - 2008
-------------	-------------

CS des Phares

Langue seconde au primaire	7	0
Éducation physique au primaire	7	1
Musique au primaire	3	0
Arts plastiques au primaire	3	0

CS du Fleuve-et-des-lacs

Langue seconde au primaire	3	0
Éducation physique au primaire	3	0
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

CS de Kamouraska - Rivière-du-Loup

Langue seconde au primaire	5	0
Éducation physique au primaire	6	0
Musique au primaire	3	0
Arts plastiques au primaire	3	0

CS des Îles

Langue seconde au primaire	2	1
Éducation physique au primaire	1	0
Musique au primaire	0	0
Arts plastiques au primaire	1	0

CS des Chic-Chocs

Langue seconde au primaire	3	0
Éducation physique au primaire	3	0
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

CS René-Lévesque

Langue seconde au primaire	4	1
Éducation physique au primaire	4	0
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

## Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
--	-------------	-------------

## CS Eastern Shore

Langue seconde au primaire	3	0
Éducation physique au primaire	2	0
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

## CS du Pays-des-Bleuets

Langue seconde au primaire	6	1
Éducation physique au primaire	5	0
Musique au primaire	3	0
Arts plastiques au primaire	2	0

## CS du Lac-Saint-Jean

Langue seconde au primaire	4	1
Éducation physique au primaire	5	0
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

## CS des Rives-du-Saguenay

Langue seconde au primaire	8	1
Éducation physique au primaire	8	1
Musique au primaire	5	0
Arts plastiques au primaire	4	1

## CS De La Jonquière

Langue seconde au primaire	5	1
Éducation physique au primaire	6	0
Musique au primaire	4	0
Arts plastiques au primaire	3	0

## CS de Charlevoix

Langue seconde au primaire	3	1
Éducation physique au primaire	3	0
Musique au primaire	2	1
Arts plastiques au primaire	1	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

2006 - 2007	2007 - 2008
-------------	-------------

CS de la Capitale

Langue seconde au primaire	19	1
Éducation physique au primaire	16	1
Musique au primaire	8	0
Arts plastiques au primaire	8	0

CS des Découvreurs

Langue seconde au primaire	11	0
Éducation physique au primaire	11	1
Musique au primaire	5	0
Arts plastiques au primaire	5	0

CS des Premières-Seigneuries

Langue seconde au primaire	18	1
Éducation physique au primaire	17	0
Musique au primaire	8	0
Arts plastiques au primaire	8	0

CS de Portneuf

Langue seconde au primaire	4	0
Éducation physique au primaire	4	1
Musique au primaire	3	1
Arts plastiques au primaire	2	0

CS de la Côte-du-Sud

Langue seconde au primaire	7	1
Éducation physique au primaire	8	1
Musique au primaire	3	0
Arts plastiques au primaire	3	0

CS de L'Amiante

Langue seconde au primaire	4	0
Éducation physique au primaire	4	0
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

## Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
--	-------------	-------------

## CS de la Beauce-Etchemin

Langue seconde au primaire	13	1
Éducation physique au primaire	12	0
Musique au primaire	7	1
Arts plastiques au primaire	6	0

## CS des Navigateurs

Langue seconde au primaire	15	1
Éducation physique au primaire	14	-1
Musique au primaire	7	0
Arts plastiques au primaire	7	0

## CS Central Québec

Langue seconde au primaire	6	3
Éducation physique au primaire	5	0
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

## CS du Chemin-du-Roy

Langue seconde au primaire	12	0
Éducation physique au primaire	12	1
Musique au primaire	5	1
Arts plastiques au primaire	6	0

## CS de l'Énergie

Langue seconde au primaire	8	-1
Éducation physique au primaire	7	-1
Musique au primaire	4	0
Arts plastiques au primaire	3	0

## CS de La Riveraine

Langue seconde au primaire	5	1
Éducation physique au primaire	6	1
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
--	-------------	-------------

CS des Bois-Francis

Langue seconde au primaire	8	-1
Éducation physique au primaire	8	-1
Musique au primaire	5	1
Arts plastiques au primaire	4	0

CS des Chênes

Langue seconde au primaire	8	0
Éducation physique au primaire	8	1
Musique au primaire	4	0
Arts plastiques au primaire	5	1

CS des Hauts-Cantons

Langue seconde au primaire	6	2
Éducation physique au primaire	5	2
Musique au primaire	4	1
Arts plastiques au primaire	3	0

CS de la Région-de-Sherbrooke

Langue seconde au primaire	15	1
Éducation physique au primaire	15	2
Musique au primaire	7	1
Arts plastiques au primaire	7	0

CS des Sommets

Langue seconde au primaire	8	2
Éducation physique au primaire	7	2
Musique au primaire	3	0
Arts plastiques au primaire	3	0

CS Eastern Townships

Langue seconde au primaire	7	3
Éducation physique au primaire	5	0
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

2006 - 2007	2007 - 2008
-------------	-------------

CS de Laval

Langue seconde au primaire	31	0
Éducation physique au primaire	29	0
Musique au primaire	15	0
Arts plastiques au primaire	14	1

CS des Affluents

Langue seconde au primaire	25	0
Éducation physique au primaire	22	-1
Musique au primaire	13	2
Arts plastiques au primaire	11	-1

CS des Samares

Langue seconde au primaire	17	0
Éducation physique au primaire	14	-2
Musique au primaire	8	0
Arts plastiques au primaire	8	0

CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Langue seconde au primaire	28	3
Éducation physique au primaire	26	0
Musique au primaire	15	3
Arts plastiques au primaire	13	0

CS de la Rivière-du-Nord

Langue seconde au primaire	18	3
Éducation physique au primaire	15	3
Musique au primaire	8	2
Arts plastiques au primaire	8	0

CS des Laurentides

Langue seconde au primaire	6	1
Éducation physique au primaire	6	1
Musique au primaire	3	0
Arts plastiques au primaire	3	0

## Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
--	-------------	-------------

## CS Pierre-Neveu

Langue seconde au primaire	4	1
Éducation physique au primaire	3	0
Musique au primaire	2	1
Arts plastiques au primaire	2	0

## CS Sir-Wilfrid-Laurier

Langue seconde au primaire	16	10
Éducation physique au primaire	14	2
Musique au primaire	6	1
Arts plastiques au primaire	5	0

## CS de Sorel-Tracy

Langue seconde au primaire	5	1
Éducation physique au primaire	5	-1
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

## CS de Saint-Hyacinthe

Langue seconde au primaire	11	0
Éducation physique au primaire	9	1
Musique au primaire	4	-1
Arts plastiques au primaire	5	0

## CS des Hautes-Rivières

Langue seconde au primaire	13	2
Éducation physique au primaire	12	0
Musique au primaire	9	1
Arts plastiques au primaire	7	0

## CS Marie-Victorin

Langue seconde au primaire	28	2
Éducation physique au primaire	25	3
Musique au primaire	14	0
Arts plastiques au primaire	12	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

2006 - 2007	2007 - 2008
-------------	-------------

CS des Patriotes

Langue seconde au primaire	25	2
Éducation physique au primaire	22	1
Musique au primaire	13	3
Arts plastiques au primaire	11	0

CS Val-des-Cerfs

Langue seconde au primaire	10	0
Éducation physique au primaire	11	3
Musique au primaire	6	2
Arts plastiques au primaire	6	0

CS des Grandes-Seigneuries

Langue seconde au primaire	17	1
Éducation physique au primaire	16	-1
Musique au primaire	9	1
Arts plastiques au primaire	8	0

CS de la Vallée-des-Tisserands

Langue seconde au primaire	7	1
Éducation physique au primaire	6	0
Musique au primaire	2	-1
Arts plastiques au primaire	3	0

CS des Trois-Lacs

Langue seconde au primaire	11	1
Éducation physique au primaire	11	1
Musique au primaire	5	0
Arts plastiques au primaire	5	0

CS Riverside

Langue seconde au primaire	16	0
Éducation physique au primaire	10	-1
Musique au primaire	4	0
Arts plastiques au primaire	4	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
--	-------------	-------------

CS New Frontiers

Langue seconde au primaire	4	2
Éducation physique au primaire	2	0
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

CS English-Montréal

Langue seconde au primaire	22	1
Éducation physique au primaire	20	-1
Musique au primaire	9	0
Arts plastiques au primaire	9	0

CS Lester-B.-Pearson

Langue seconde au primaire	31	7
Éducation physique au primaire	20	1
Musique au primaire	12	2
Arts plastiques au primaire	9	0

CS de la Pointe de l'Île

Langue seconde au primaire	23	1
Éducation physique au primaire	20	-2
Musique au primaire	12	1
Arts plastiques au primaire	11	0

CS de Montréal

Langue seconde au primaire	58	2
Éducation physique au primaire	60	2
Musique au primaire	30	1
Arts plastiques au primaire	31	3

CS Marguerite-Bourgeoys

Langue seconde au primaire	32	2
Éducation physique au primaire	32	2
Musique au primaire	17	2
Arts plastiques au primaire	16	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

2006 - 2007	2007 - 2008
-------------	-------------

CS des Draveurs

Langue seconde au primaire	12	2
Éducation physique au primaire	10	0
Musique au primaire	7	2
Arts plastiques au primaire	6	0

CS des Portages-de-l'Outaouais

Langue seconde au primaire	10	1
Éducation physique au primaire	12	1
Musique au primaire	6	1
Arts plastiques au primaire	5	0

CS au Cœur-des-Vallées

Langue seconde au primaire	5	1
Éducation physique au primaire	6	2
Musique au primaire	3	0
Arts plastiques au primaire	2	0

CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Langue seconde au primaire	3	0
Éducation physique au primaire	3	0
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

CS Western Québec

Langue seconde au primaire	8	4
Éducation physique au primaire	4	0
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

CS du Lac-Témiscamingue

Langue seconde au primaire	2	0
Éducation physique au primaire	2	0
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

	2006 - 2007	2007 - 2008
--	-------------	-------------

CS de Rouyn-Noranda

Langue seconde au primaire	5	1
Éducation physique au primaire	4	0
Musique au primaire	2	1
Arts plastiques au primaire	2	0

CS Harricana

Langue seconde au primaire	3	0
Éducation physique au primaire	2	-1
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

CS de l'Or-et-des-Bois

Langue seconde au primaire	4	0
Éducation physique au primaire	5	1
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

CS du Lac-Abitibi

Langue seconde au primaire	2	0
Éducation physique au primaire	3	1
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

CS de la Baie-James

Langue seconde au primaire	2	1
Éducation physique au primaire	2	1
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	1	0

CS de l'Estuaire

Langue seconde au primaire	5	1
Éducation physique au primaire	4	1
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

QP-18 ANNEXES

Prévisions d'embauche dans les champs de spécialité au primaire

2006 - 2007	2007 - 2008
-------------	-------------

CS du Fer

Langue seconde au primaire	6	1
Éducation physique au primaire	4	0
Musique au primaire	2	2
Arts plastiques au primaire	2	0

CS de la Moyenne-Côte-Nord

Langue seconde au primaire	1	0
Éducation physique au primaire	1	0
Musique au primaire	0	0
Arts plastiques au primaire	0	0

CS du Littoral

Langue seconde au primaire	2	0
Éducation physique au primaire	2	0
Musique au primaire	1	0
Arts plastiques au primaire	2	1

CS crie

Langue seconde au primaire	4	0
Éducation physique au primaire	5	2
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0

CS Kativik

Langue seconde au primaire	5	0
Éducation physique au primaire	8	4
Musique au primaire	2	0
Arts plastiques au primaire	2	0



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste des projets d'immobilisations (constructions, agrandissements d'écoles, projets communautaires, etc.) demandés en formation générale et en formation professionnelle pour l'année 2005-2006 par direction régionale, par commission scolaire et par circonscription électorale en indiquant ceux qui ont été autorisés et le montant global engagé par le Ministère. Pour chaque projet autorisé, indiquer le coût total et la part assumée par la commission scolaire, le milieu (municipalité, etc.) et le Ministère. En ce qui concerne la construction de nouvelles écoles, indiquer leur capacité d'accueil, le niveau d'enseignement et le nombre d'élèves qui y sont inscrits au 30 septembre 2005.

---

**RÉPONSE**

- Annexe 1 : Liste de projets demandés en formation générale au Plan triennal des immobilisations 2005-2008.
- Annexe 2 : Liste des projets demandés en formation professionnelle au Plan triennal des immobilisations 2005-2008.

LISTE DES PROJETS DEMANDÉS EN FORMATION GÉNÉRALE  
AU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2005-2008

RA	CS	CIRCONSCRIPTION	BÂTIMENT	PROJET	COÛT TOTAL M\$	COÛT MELS M\$
01	Phares	Rimouski	La Rose-des-Vents / Rimouski	Agrandissement	0,27	0,23
02	Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	Albert-Naud / Alma	Gymnase	1,00	0,96
03	Central Québec	Chauveau	Dollard-des-Ormeaux / Québec (Shannon)	Agrandissement	2,30	1,10
03	Découvreurs	La Peltrie	Des Pionniers (Pavillon De La Salle)/ Québec	Agrandissement	1,16	1,03
03	Portneuf	Portneuf	Des Bourdons, Courval / Neuville	Agrandissement	0,71	0,56
03	Premières-Seigneuries	Beauport	Beausoleil / Québec	Gymnase	1,38	0,82
03	Premières-Seigneuries	Charlesbourg	Du Chatelet (Pavillon Chabot) / Québec	Agrandissement	0,44	0,32
03	Premières-Seigneuries	Montmorency	Des Cimes / Québec	Agrandissement	0,68	0,55
04	Chemin-du-Roy	Trois-Rivières	Le Tandem (Pav. N.-D.-des-Prairies) / Trois-Rivières	Gymnase	0,87	0,83
04	Chemin-du-Roy	Champlain	Solidarité (Pavillon Saint-Joseph) / Saint-Narcisse	Gymnase	1,20	1,15
05	Région-de-Sherbrooke	Sherbrooke	Quatre-Vents (Pavillon Bussière) / Sherbrooke	Gymnase	0,79	0,75
05	Région-de-Sherbrooke	Sherbrooke	Notre-Dame-du-Rosaire / Sherbrooke	Gymnase	1,17	1,12
06	Lester-B.-Pearson	Soulanges	Westwood (Pav. Westwood Junior) / Saint-Lazare	Agrandissement	3,39	1,62
06	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	CFP en primaire / Montréal	Transformation	1,80	1,72
06	Marguerite-Bourgeoys	Verdun	Île-des-Sœurs / Montréal	Agrandissement	0,20	0,19
06	Pointe-de-l'Île	LaFontaine	Fernand-Gauthier / Montréal	Gymnase	3,41	1,61
06	Pointe-de-l'Île	Pointe-aux-Trembles	Le Tournesol / Montréal	Agrandissement	1,89	1,76
06	Pointe-de-l'Île	Anjou	Tara-Hall (de la CSEM) / Montréal	Prêt d'école		
07	Draveurs	Gatineau	Nouvelle école primaire / Cantley	Gymnase	2,08	1,25
07	Western Québec	Abitibi-Est	Golden Valley / Val-d'Or	Agrandissement	0,75	0,71
08	Harricana	Abitibi-Ouest	Saint-Viateur et Sacré-Cœur / Amos	Gymnase	2,44	0,94
08	Lac-Abitibi	Abitibi-Ouest	Pavillon de Palmarolle / Palmarolle	Agrandissement	0,89	0,86
12	Beauce-Etchemin	Beauce-Nord	Drouin / Saint-Isidore	Agrandissement	2,20	2,10
12	Beauce-Etchemin	Beauce-Nord	Notre-Dame / Saint-Elzéar	Gymnase	1,17	0,67
12	Beauce-Etchemin	Beauce-Sud	Les Sittelles / Saint-Georges	Local de garde	0,35	0,32
13	Laval	Chomedey	Jean-Piaget / Laval	Réaménagement	1,64	1,56
14	Affluents	Masson et L'Assomption	Plusieurs écoles secondaires / Mascouche, Repentigny et Terrebonne	Transformation	6,24	5,96
14	Samares	Joliette	Dominique-Savio / Notre-Dame-des-Prairies	Bibliothèque	0,80	0,46

RA	CS	CIRCONSCRIPTION	BÂTIMENT	PROJET	COÛT TOTAL M\$	COÛT MELS M\$
15	Seigneurie-des-Mille-Îles	Mirabel, Groulx et Blainville	Trois écoles primaires en écoles secondaires / Pointe-Calumet, Boisbriand et Sainte-Anne-des-Plaines	Transformation	2,24	2,14
15	Seigneurie-des-Mille-Îles	Blainville	Nouvelle école primaire / Blainville (Fontainebleau)	Construction	5,71	5,06
15	Seigneurie-des-Mille-Îles	Deux-Montagnes	Des Érables / Deux-Montagnes	Agrandissement	2,08	1,99
16	Grandes-Seigneuries	La Prairie	Fernand-Séguin / Candiac	Agrandissement	2,70	2,58
16	Grandes-Seigneuries	Châteauguay	Gabrielle-Roy / Châteauguay	Gymnase	1,10	1,05
16	Grandes-Seigneuries	La Prairie	Jacques Barclay / Saint-Mathieu	Gymnase	0,76	0,72
16	Grandes-Seigneuries	La Prairie	Jean-Leman / Candiac	Agrandissement	3,20	1,91
16	Hautes-Rivières	Saint-Jean	J.-Amédée Bélanger / Saint-Jean-sur-Richelieu	Gymnase	2,19	2,09
16	Hautes-Rivières	Iberville	Mgr-Euclide-Théberge / Marieville	Salle de spectacle	2,34	1,86
16	Riverside	Laporte	Chambly Academy / Longueuil	Gymnase et biblio.	2,23	1,98
16	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Casavant / Saint-Hyacinthe	Gymnase	1,94	1,58
16	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Fadette / Saint-Hyacinthe	Gymnase	1,80	1,47
16	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Henri-Bachand / Saint-Liboire	Agrandissement	1,36	1,17
16	Trois-Lacs	Vaudreuil	Cité-des-Jeunes / Vaudreuil	Agrandissement	4,35	4,15
16	Vallée-des-Tisserands	Beauharnois	Dominique-Savio / Salaberry-de-Valleyfield	Gymnase	0,72	0,71
16	Vallée-des-Tisserands	Huntingdon	Saint-Urbain / Saint-Urbain Premier	Bibliothèque	0,41	0,24
17	Chênes	—	Parc immobilier au secondaire	Restructuration	2,13	2,03

**PROJETS D'IMMOBILISATIONS DEMANDÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LE PTI 2005-2008**

DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>3</sup>			COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.					
<b>010 Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>									
<b><u>Phares, CS des</u></b>									
Centre form. Rimouski-Neigette	Bas-Saint-Laurent			423	1 413 466 \$	1 349 860 \$	0 \$	0 \$	63 606 \$
<b><u>Fleuve-et-des-Lacs, CS du</u></b>									
C.F.P. du Fleuve-et-des-Lacs	Bas-Saint-Laurent			390	653 805 \$	300 000 \$	324 384 \$	0 \$	29 421 \$
Centre de formation en acériculture	Bas-Saint-Laurent		465	240	800 000 \$	300 000 \$	64 000 \$	400 000 \$	36 000 \$
<b><u>Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de</u></b>									
C.F.P. Pavillon-de-L'Avenir	Bas-Saint-Laurent		1954		2 952 578 \$	2 819 712 \$	0 \$	0 \$	132 866 \$
C.F.P. Pavillon-de-L'Avenir	Bas-Saint-Laurent			255	556 275 \$	531 243 \$	0 \$	0 \$	25 032 \$
C.F.P. Pavillon-de-L'Avenir	Bas-Saint-Laurent			56	205 375 \$	196 133 \$	0 \$	0 \$	9 242 \$
C.F.P. Pavillon-de-L'Avenir	Bas-Saint-Laurent			308	514 400 \$	491 252 \$	0 \$	0 \$	23 148 \$
C.F.P. Pavillon-de-L'Avenir	Bas-Saint-Laurent			1190	574 050 \$	548 218 \$	0 \$	0 \$	25 832 \$
<b><u>René-Lévesque, CS</u></b>									
C.F.P. Paspébiac-Bonaventure	Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine			408	711 650 \$	679 626 \$	0 \$	0 \$	32 024 \$
C.F.P. Paspébiac-Bonaventure	Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine			1019	1 570 681 \$	1 500 000 \$	0 \$	0 \$	70 681 \$

## DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES AUTORISÉ	
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.						
<b>020 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>										
<b><u>Pays-des-Bleuets, CS du</u></b>										
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	Saguenay-Lac-Saint-Jean			402	185	1 743 800 \$	871 900 \$	793 429 \$	0 \$	78 471 \$
<b><u>Lac-Saint-Jean, CS du</u></b>										
C.F.P. d'Alma - Pavillon Auger	Saguenay-Lac-Saint-Jean				120	121 560 \$	116 090 \$	0 \$	0 \$	5 470 \$
<b><u>Rives-du-Saguenay, CS des</u></b>										
Centre d'équipement motorisé	Saguenay-Lac-Saint-Jean			731	743	3 310 425 \$	3 161 456 \$	0 \$	0 \$	148 969 \$
C.F.P. L'Oasis	Saguenay-Lac-Saint-Jean			1000		4 131 858 \$	3 945 924 \$	0 \$	0 \$	185 934 \$
<b><u>De La Jonquière, CS</u></b>										
C.F.P. Jonquière / boulevard Mellon en alimentation	Saguenay-Lac-Saint-Jean			82	3739	4 257 256 \$	4 065 679 \$	0 \$	0 \$	191 577 \$
C.F.P. Jonquière	Saguenay-Lac-Saint-Jean					527 000 \$	503 285 \$	0 \$	0 \$	23 715 \$

**DR DIRECTION REGIONALE**

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M²			COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES	
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.						
<b>030 Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches</b>										
<b><u>Charlevoix, CS de</u></b>										
C.F.P. de Charlevoix	Capitale-Nationale			200	964	1 308 995 \$	1 250 090 \$	0 \$	0 \$	58 905 \$
C.F.P. de Charlevoix	Capitale-Nationale					225 000 \$	150 000 \$	75 000 \$	0 \$	0 \$
<b><u>Capitale, CS de la</u></b>										
C.F.P. Wilbrod-Bherer	Capitale-Nationale			1199	690	1 556 538 \$	967 653 \$	518 841 \$	0 \$	70 044 \$
École hôtelière de la Capitale	Capitale-Nationale			5010	5195	11 213 069 \$	10 708 481 \$	0 \$	0 \$	504 588 \$
<b><u>Premières-Seigneuries, CS des</u></b>										
Centre Samuel-De Champlain	Capitale-Nationale			2186	212	3 652 716 \$	3 488 344 \$	0 \$	0 \$	164 372 \$
Centre dédié à l'agriculture et à la pêche	Capitale-Nationale			2585	3194	8 334 484 \$	7 459 432 \$	500 000 \$	0 \$	375 052 \$
Centre du Bâtiment et Travaux publics	Capitale-Nationale			6950		10 504 123 \$	10 031 437 \$	0 \$	0 \$	472 686 \$
<b><u>Côte-du-Sud, CS de la</u></b>										
C.F. agricole de St-Anselme	Chaudière-Appalaches			956		800 103 \$	764 098 \$	0 \$	0 \$	36 005 \$
C.F. agricole de St-Anselme	Chaudière-Appalaches				39	61 573 \$	58 802 \$	0 \$	0 \$	2 771 \$
C.F.P L'Envolée de Montmagny	Chaudière-Appalaches			1352	44	2 705 328 \$	2 583 588 \$	0 \$	0 \$	121 740 \$
<b><u>Beauce-Etchemin, CS de la</u></b>										
CIMIC	Chaudière-Appalaches			1476		3 142 471 \$	3 001 060 \$	0 \$	0 \$	141 411 \$
CF Mariverain	Chaudière-Appalaches			1869		2 941 638 \$	2 809 264 \$	0 \$	0 \$	132 374 \$
<b><u>Navigateurs, CS des</u></b>										

**DR DIRECTION REGIONALE**

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT		COMM.	REMB.		
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.	TOTAL	MEQ	SCOL.		MILIEU	TAXES
C.F.P. Gabriel-Rousseau	Chaudière-Appalaches		3224			5 651 963 \$	5 397 625 \$	0 \$	0 \$	254 338 \$

## DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.					
<b>040 Mauricie et Centre-du-Québec</b>									
<b><u>Chemin-du-Roy, CS du</u></b>									
Centre form. prof. Qualitech	Mauricie		550	3568	1 940 616 \$	1 853 288 \$	0 \$	0 \$	87 328 \$
<b><u>Énergie, CS de l'</u></b>									
Carrefour Formation Mauricie	Mauricie		0	1733	1 885 255 \$	1 800 419 \$	0 \$	0 \$	84 836 \$
École Forestière de La Tuque	Mauricie			2187	2 501 492 \$	2 388 925 \$	0 \$	0 \$	112 567 \$
<b><u>Bois-Francis, CS des</u></b>									
Centre de form. Vision 20-20	Centre-du-Québec		6161		4 502 618 \$	4 300 000 \$	0 \$	0 \$	202 618 \$
<b><u>Chênes, CS des</u></b>									
Centre Paul Rousseau	Centre-du-Québec				400 000 \$	382 000 \$	0 \$	0 \$	18 000 \$

## DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.					
<b>050 Estrie</b>									
<b><u>Hauts-Cantons, CS des</u></b>									
C.F.P. de Coaticook (CRIFA)	Estrie		2313		4 293 194 \$	4 100 000 \$	0 \$	0 \$	193 194 \$
Centre de F.P. du Granit	Estrie			378	526 000 \$	502 330 \$	0 \$	0 \$	23 670 \$
Centre de F.P. du Granit	Estrie			1752	991 900 \$	947 265 \$	0 \$	0 \$	44 636 \$
<b><u>Région-de-Sherbrooke, CS de la</u></b>									
Centre de form. prof. 24-Juin	Estrie			1763	4 053 291 \$	3 870 893 \$	0 \$	0 \$	182 398 \$
<b><u>Sommets, CS des</u></b>									
Centre d'excellence en formation et développement industriel	Estrie		3865		4 995 127 \$	4 770 346 \$	0 \$	0 \$	224 781 \$
Centre intégré de formation en plasturgie et en caoutchouc	Estrie		3213		5 001 947 \$	4 776 859 \$	0 \$	0 \$	225 088 \$

## DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.					
<b>061 Laval, Laurentides et Lanaudière</b>									
<b><u>Laval, CS de</u></b>									
Complexe scolaire Leblanc (Phase II)	Laval			4400	2 233 561 \$	2 133 051 \$	0 \$	0 \$	100 510 \$
École hôtelière de Laval	Laval			2220	2 038 834 \$	1 947 086 \$	0 \$	0 \$	91 748 \$
C.F.P. Le Chantier	Laval			1850	3 470 357 \$	3 314 191 \$	0 \$	0 \$	156 166 \$
<b><u>Affluents, CS des</u></b>									
C.F.P. des Moulins	Lanaudière			113	220 000 \$	210 100 \$	0 \$	0 \$	9 900 \$
C.F.P. des Moulins	Lanaudière			24	43 736 \$	41 768 \$	0 \$	0 \$	1 968 \$
C.F.P. des Moulins	Lanaudière			70	200	280 000 \$	267 400 \$	0 \$	12 600 \$
C.F.P. des Riverains	Lanaudière			600	1 393 760 \$	1 331 041 \$	0 \$	0 \$	62 719 \$
C.F.P. des Riverains	Lanaudière				3 289 769 \$	3 141 729 \$	0 \$	0 \$	148 040 \$
C.F.P. des Riverains	Lanaudière			270	593 881 \$	567 156 \$	0 \$	0 \$	26 725 \$
C.F.P. des Riverains	Lanaudière			638	1 457 143 \$	1 391 572 \$	0 \$	0 \$	65 571 \$
<b><u>Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la</u></b>									
C.F.P. l'Émergence	Laurentides			3420	5 734 341 \$	5 476 296 \$	0 \$	0 \$	258 045 \$
<b><u>Rivière-du-Nord, CS de la</u></b>									
Ctre d'études professionnelles	Laurentides			314	862 126 \$	823 330 \$	0 \$	0 \$	38 796 \$
Centre Performance Plus	Laurentides			1335	800	4 188 482 \$	3 000 000 \$	1 000 000 \$	188 482 \$

## DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M²			COÛT		COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES	
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.	TOTAL	MEQ				
C.F. du transp. rout St-Jérôme	Laurentides			961	415	2 184 006 \$	2 085 726 \$	0 \$	0 \$	98 280 \$
<b><u>Laurentides, CS des</u></b>										
Centre Le Florès (Phase II)	Laurentides				198	1 151 832 \$	1 100 000 \$	0 \$	0 \$	51 832 \$
<b><u>Grandes-Seigneuries, CS des</u></b>										
C.F.P. de Châteauguay	Montérégie			1353	50	2 793 600 \$	2 667 888 \$	0 \$	0 \$	125 712 \$

## DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.					
<b>062 Montérégie</b>									
<b><u>Saint-Hyacinthe, CS de</u></b>									
École professionnelle de Saint-Hyacinthe	Montérégie		600	742	553 456 \$	528 550 \$	0 \$	0 \$	24 906 \$
École professionnelle de Saint-Hyacinthe	Montérégie			650	211 653 \$	202 129 \$	0 \$	0 \$	9 524 \$
<b><u>Hautes-Rivières, CS des</u></b>									
C.F.P. Chanoine-Armand-Racicot	Montérégie		558	532	1 539 962 \$	1 470 664 \$	0 \$	0 \$	69 298 \$
<b><u>Marie-Victorin, CS</u></b>									
C.F.P. Gérard-Filion	Montérégie			1237	994 764 \$	800 000 \$	150 000 \$	0 \$	44 764 \$
C.F.P. Pierre-Dupuy	Montérégie		1161		960 099 \$	916 895 \$	0 \$	0 \$	43 204 \$
C.F.P. Pierre-Dupuy	Montérégie		1548	598	1 820 856 \$	1 738 917 \$	0 \$	0 \$	81 939 \$
<b><u>Vallée-des-Tisserands, CS de la</u></b>									
C.F.P. de la Pointe-du-Lac	Montérégie		513		1 596 004 \$	1 524 184 \$	0 \$	0 \$	71 820 \$
<b><u>Trois-Lacs, CS des</u></b>									
Centre Atelier-école Les Cèdres	Montérégie				4 230 577 \$	4 040 201 \$	0 \$	0 \$	190 376 \$
<b><u>Eastern Townships, CS (Val-des-Cerfs, CS)</u></b>									
C.F.P. Campus de Cowansville	Montérégie		2397		4 790 000 \$	2 287 225 \$	0 \$	2 287 225 \$	215 550 \$
<b><u>Riverside, CS</u></b>									
ACCESS Centre de formation continue et professionnelle pour adultes	Montérégie		1998	601	4 298 207 \$	4 104 788 \$	0 \$	0 \$	193 419 \$
<b><u>New Frontiers, CS</u></b>									
C.F.P. Nova	Montérégie		3028		5 200 000 \$	2 483 000 \$	0 \$	2 483 000 \$	234 000 \$

## DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>				COÛT TOTAL	MEQ	COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.						
<b>063 Montréal</b>										
<b><u>Pointe-de-l'Île, CS de la</u></b>										
C.F.P. Calixa-Lavallée	Montréal			7227		10 426 458 \$	8 000 000 \$	1 957 267 \$	0 \$	469 191 \$
<b><u>Montréal, CS de</u></b>										
École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal	Montréal				766	1 195 000 \$	1 141 225 \$	0 \$	0 \$	53 775 \$
École des métiers de la construction de Montréal	Montréal			25360	400	35 466 800 \$	33 870 794 \$	0 \$	0 \$	1 596 006 \$
<b><u>Marguerite-Bourgeois, CS</u></b>										
C.F.P. Émile-Legault (Phase I)	Montréal				403	200 000 \$	191 000 \$	0 \$	0 \$	9 000 \$
C.F.P. Émile-Legault (Phase I)	Montréal		6031			7 957 215 \$	7 599 140 \$	0 \$	0 \$	358 075 \$
<b><u>English-Montréal, CS</u></b>										
Rosemont Technology Centre	Montréal				1270	2 000 000 \$	955 000 \$	0 \$	955 000 \$	90 000 \$
<b><u>Lester-B.-Pearson, CS</u></b>										
West Island Career Centre	Montréal			422		9 123 023 \$	8 712 487 \$	0 \$	0 \$	410 536 \$
Pearson Adult and Career Center	Montréal				600	795 041 \$	759 264 \$	0 \$	0 \$	35 777 \$
École secondaire Westwood	Montréal		1104			2 018 115 \$	1 927 300 \$	0 \$	0 \$	90 815 \$

DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT		COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES	
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.	TOTAL	MEQ				
<b>070 Outaouais</b>										
<b><u>Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des</u></b>										
C.F.P. Pontiac	Outaouais		872		128	1 922 644 \$	1 523 718 \$	312 407 \$	0 \$	86 519 \$

DR DIRECTION REGIONALE

COMMISSION SCOLAIRE ÉCOLE	RÉGION ADMINISTRATIVE	NATURE DU PROJET - M <sup>2</sup>			COÛT		COMM. SCOL.	MILIEU	REMB. TAXES	
		CONST.	AGRAND.	RÉAM.	TOTAL	MEQ				
<b>080 Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec</b>										
<b><u>Harricana, CS</u></b>										
Centre de formation Harricana	Abitibi-Témiscamingue			832	38	1 824 471 \$	1 742 370 \$	0 \$	0 \$	82 101 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie du Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2006-2009.

---

**RÉPONSE**

Un montant de 301,7 M\$ a été annoncé dans le discours sur le budget pour le Plan triennal d'immobilisations (PTI) pour 2006-2009. Les différents projets n'ayant pas fait l'objet d'une approbation par le Conseil du trésor, la répartition entre les différents réseaux n'est donc pas déterminée à ce moment-ci.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Sommes prévues au Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2006-2009 pour l'école d'horticulture de la Commission scolaire des Premières Seigneuries.

---

**RÉPONSE**

Le Plan triennal d'immobilisations 2006-2009 n'est pas encore approuvé par le Conseil du trésor. Comme à chaque année, la répartition sera diffusée après l'approbation du PTI.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Détails et ventilation de l'aide financière accordée aux services de garde en milieu scolaire ainsi que la fréquentation par région, par commission scolaire et par école en 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006.

---

**RÉPONSE**

La subvention versée par commission scolaire pour les services de garde en milieu scolaire pour 2003-2004 et 2004-2005 paraît à l'annexe 1. Pour l'année scolaire 2005-2006, les données ne sont pas encore disponibles. Quant à la fréquentation, les données sur les enfants réguliers et sporadiques pour les années 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 (données provisoires) paraissent à l'annexe 2.

**AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE  
AUX SERVICES DE GARDE EN 2003-2004 ET 2004-2005**

---

	<u>2003-2004</u>	<u>2004-2005</u>
<b>R.A. 01 Bas-Saint-Laurent</b>		
711000	439 121	307 234
712000	948 315	601 023
713000	77 832	61 377
714000	<u>633 364</u>	<u>364 915</u>
	2 098 632	1 334 549
<b>R.A. 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>		
721000	403 467	290 350
722000	621 097	420 704
723000	1 546 058	1 072 086
724000	<u>519 154</u>	<u>372 932</u>
	3 089 776	2 156 072
<b>R.A. 03 Capitale-Nationale</b>		
731000	259 277	156 819
732000	6 292 264	4 027 779
733000	3 909 934	2 353 560
734000	6 148 340	3 878 634
735000	684 407	418 891
881000	<u>404 743</u>	<u>299 576</u>
	17 698 965	11 135 259
<b>R.A. 04 Mauricie</b>		
741000	2 287 892	1 436 217
742000	<u>1 286 425</u>	<u>841 527</u>
	3 574 317	2 277 744
<b>R.A. 05 Estrie</b>		
751000	769 432	465 026
752000	3 512 480	2 034 832
753000	1 291 370	816 936
883000	<u>419 675</u>	<u>281 538</u>
	5 992 957	2 277 744
<b>R.A. 06 Montréal</b>		
761000	7 636 418	4 845 582
762000	25 557 432	17 071 202
763000	10 102 908	6 356 316
887000	4 045 950	2 572 251
888000	<u>4 877 738</u>	<u>3 118 825</u>
	52 220 446	33 964 176
<b>R.A. 07 Outaouais</b>		

		<u>2003-2004</u>	<u>2004-2005</u>
771000	Draveurs, CS des	4 472 006	2 670 723
772000	Portages-de-l'Outaouais, CS des	3 887 253	2 425 770
773000	Coeur-des-Vallées, CS au	1 273 261	757 021
774000	Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	205 747	126 836
886000	Western Québec, CS	<u>1 075 986</u>	<u>619 096</u>
		10 914 253	6 599 446

**R.A. 08 Abitibi-Témiscamingue**

781000	Lac-Témiscamingue, CS du	134 030	114 936
782000	Rouyn-Noranda, CS de	680 601	443 446
783000	Harricana, CS	223 042	157 614
784000	Or-et-des-Bois, CS de l'	805 406	495 975
785000	Lac-Abitibi, CS du	<u>178 979</u>	<u>132 453</u>
		2 022 058	1 344 424

**R.A. 09 Côte-Nord**

689000	Littoral, Cs du	62 402	44 725
791000	Estuaire, CS de l'	541 812	352 638
792000	Fer, CS du	841 377	535 392
793000	Moyenne-Côte-Nord, CS de la	<u>28 617</u>	<u>15 298</u>
		1 474 208	948 053

**R.A. 10 Nord-du-Québec**

801000	Baie-James, CS de la	186 233	122 072
--------	----------------------	---------	---------

**R.A. 11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine**

811000	Îles, CS des	267 840	140 110
812000	Chic-Chocs, CS des	287 984	181 989
813000	René-Lévesque, CS	399 042	288 256
882000	Eastern Shores, CS	<u>15 524</u>	<u>23 395</u>
		970 390	633 750

**R.A. 12 Chaudière-Appalaches**

821000	Côte-du-Sud, CS de la	506 539	363 739
822000	Appalaches, CS des	249 284	193 402
823000	Beauce-Etchemin, CS de la	1 820 169	1 175 864
824000	Navigateurs, CS des	<u>4 453 872</u>	<u>2 692 283</u>
		7 029 864	4 425 288

**R.A. 13 Laval**

831000	Laval, CS de	10 775 313	6 500 033
885000	Sir-Wilfrid-Laurier, CS	<u>1 552 413</u>	<u>1 044 774</u>
		12 327 726	7 544 807

**R.A. 14 Lanaudière**

841000	Affluents, CS des	7 946 030	4 750 713
842000	Samares, CS des	<u>2 303 525</u>	<u>1 406 047</u>
		10 249 555	6 156 760

		<u>2003-2004</u>	<u>2004-2005</u>
<b>R.A. 15 Laurentides</b>			
851000	Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	8 919 333	5 462 675
852000	Rivière-du-Nord, CS de la	3 454 126	2 126 730
853000	Laurentides, CS des	1 293 981	745 103
854000	Pierre-Neveu, CS	<u>666 599</u>	<u>353 976</u>
		14 334 039	7 942 754
<b>R.A. 16 Montérégie</b>			
861000	Sorel-Tracy, CS de	783 916	498 052
862000	Saint-Hyacinthe, CS de	2 482 076	1 594 353
863000	Hautes-Rivières, CS des	2 761 921	1 711 752
864000	Marie-Victorin, CS	8 807 080	5 305 895
865000	Patriotes, CS des	8 836 337	5 242 885
866000	Val-des-Cerfs, CS du	1 845 332	1 217 694
867000	Grandes-Seigneuries, CS des	5 298 126	3 223 528
868000	Vallée-des-Tisserands, CS de la	1 240 669	817 235
869000	Trois-Lacs, CS des	2 722 641	1 681 380
884000	Riverside, CS	2 417 111	1 394 553
889000	New Frontiers, CS	<u>463 072</u>	<u>256 164</u>
		37 658 281	22 943 491
<b>R.A. 17 Centre-du-Québec</b>			
871000	Riveraine, CS de la	644 640	400 892
872000	Bois-Francs, CS des	1 706 513	1 000 463
873000	Chênes, CS des	<u>1 651 951</u>	<u>1 024 392</u>
		4 003 104	2 425 747

**DONNÉES SUR LA FRÉQUENTATION DES ÉLÈVES  
DANS LES SERVICES DE GARDE**

		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
		Réguliers	Sporadiques	Réguliers	Sporadiques	Réguliers	Sporadiques
<b>R.A.</b>	<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>						
711000	Monts-et-Marées, CS des	407	32	477	177	480	204
712000	Phares, CS des	822	662	867	678	867	665
713000	Fleuve-et-des-Lacs, CS du	55	17	94	25	102	70
714000	Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	490	358	551	420	555	383
		1 774	1 069	1 989	1 300	2 004	1 322
<b>R.A.</b>	<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>						
721000	Pays-des-Bleuets, CS du	401	397	455	492	435	580
722000	Lac-Saint-Jean, CS du	508	373	584	642	538	588
723000	Rives-du-Saguenay, CS des	1 210	1 381	1 567	1 535	1 550	1 343
724000	De La Jonquière, CS	465	243	585	364	673	352
		2 584	2 394	3 191	3 033	3 196	2 863
<b>R.A.</b>	<b>03 Capitale-Nationale</b>						
731000	Charlevoix, CS de	212	225	220	276	205	244
732000	Capitale, CS de la	5 812	1 996	5 679	2 080	5 346	2 349
733000	Découvreurs, CS des	3 705	1 513	3 641	1 819	3 426	1 833
734000	Premières-Seigneuries, CS des	5 848	1 968	5 919	2 270	5 804	2 299
735000	Portneuf, CS de	595	576	645	680	620	692
881000	Central Québec, CS	303	398	454	549	444	515
		16 475	6 676	16 558	7 674	15 845	7 932
<b>R.A.</b>	<b>04 Mauricie</b>						
741000	Chemin-du-Roy, CS du	2 016	1 679	2 142	1 822	2 159	1 716
742000	Énergie, CS de l'	978	1 371	1 150	1 621	1 091	1 756
		2 994	3 050	3 292	3 443	3 250	3 472
<b>R.A.</b>	<b>05 Estrie</b>						
751000	Hauts-Cantons, CS des	604	332	643	387	569	463
752000	Région-de-Sherbrooke, CS de la	3 203	2 075	3 057	2 358	3 049	1 947
753000	Sommets, CS des	1 128	383	1 155	476	1 068	493
883000	Eastern Townships, CS	419	167	458	178	453	157
		5 354	2 957	5 313	3 399	5 139	3 060
<b>R.A.</b>	<b>06 Montréal</b>						
761000	Pointe-de-l'Île, CS de la	6511	550	6 337	735	5 754	1 010
762000	Montréal, CS de	20 137	5 592	19 412	5 065	17 941	5 392
763000	Marguerite-Bourgeoys, CS	9 053	2 421	9 079	2 574	8 732	2 348
887000	English-Montréal, CS	3 539	700	3 393	586	3 159	469
888000	Lester-B.-Pearson, CS	4 657	462	4 924	275	4 911	286
		43 897	9 725	43 145	9 235	40 497	9 505

		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
		Réguliers	Sporadiques	Réguliers	Sporadiques	Réguliers	Sporadiques
<b>R.A.</b>	<b>07 Outaouais</b>						
771000	Draveurs, CS des	4 277	1 508	4 330	1 410	4 085	1 333
772000	Portages-de-l'Outaouais, CS des	3 513	86	3 620	118	3 617	94
773000	Cœur-des-Vallées, CS au	1 291	59	1 249	55	1 237	63
774000	Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	171	163	170	108	159	108
886000	Western Québec, CS	1 148	25	1 001	107	997	93
		10 400	1 841	10 370	1 798	10 095	1 691
<b>R.A.</b>	<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>						
781000	Lac-Témiscamingue, CS du	68	0	184	21	185	50
782000	Rouyn-Noranda, CS de	576	323	679	292	687	278
783000	Harricana, CS	189	63	253	52	246	43
784000	Or-et-des-Bois, CS de l'	773	578	787	518	727	477
785000	Lac-Abitibi, CS du	75	9	195	94	198	69
		1 681	973	2 098	977	2 043	917
<b>R.A.</b>	<b>09 Côte-Nord</b>						
689000	Littoral, Cs du	28	10	50	0	58	0
791000	Estuaire, CS de l'	433	530	524	528	486	447
792000	Fer, CS du	752	283	793	386	804	347
793000	Moyenne-Côte-Nord, CS de la	32	10	23	7	48	21
		1 245	833	1 390	921	1 396	815
<b>R.A.</b>	<b>10 Nord-du-Québec</b>						
801000	Baie-James, CS de la	152	138	148	141	135	163
<b>R.A.</b>	<b>11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine</b>						
811000	Îles, CS des	256	132	217	160	179	149
812000	Chic-Chocs, CS des	274	79	286	152	292	116
813000	René-Lévesque, CS	326	105	421	189	412	233
882000	Eastern Shores, CS	25	25	44	39	54	30
		881	341	968	540	937	528
<b>R.A.</b>	<b>12 Chaudière-Appalaches</b>						
821000	Côte-du-Sud, CS de la	454	213	534	278	556	405
822000	Appalaches, CS des	188	122	278	229	307	194
823000	Beauce-Etchemin, CS de la	1 522	1 075	1 732	1 636	1 853	1 821
824000	Navigateurs, CS des	4 284	2 914	4 195	3 715	4 204	3 995
		6 448	4 324	6 739	5 858	6 920	6 415
<b>R.A.</b>	<b>13 Laval</b>						
831000	Laval, CS de	10 413	1 030	9 820	1 324	9 199	1 224
885000	Sir-Wilfrid-Laurier, CS	1 458	316	1 639	395	1 689	329
		11 871	1 346	11 459	1 719	10 888	1 553
<b>R.A.</b>	<b>14 Lanaudière</b>						
841000	Affluents, CS des	7 538	2 690	7 439	3 118	7 066	3 215
842000	Samares, CS des	1 916	675	2 078	1 037	2 029	959
		9 454	3 365	9 517	4 155	9 095	4 174

		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
		Réguliers	Sporadiques	Réguliers	Sporadiques	Réguliers	Sporadiques
<b>R.A.</b>	<b>15 Lanaudière</b>						
851000	Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	8 568	1 753	8 540	2 198	7 959	2 211
852000	Rivière-du-Nord, CS de la	3 139	1 240	3 296	1 384	3 122	1 306
853000	Laurentides, CS des	1 238	251	1 172	429	1 042	542
854000	Pierre-Neveu, CS	544	72	511	29	465	50
		13 489	3 316	13 519	4 040	12 588	4 109
<b>R.A.</b>	<b>16 Montérégie</b>						
861000	Sorel-Tracy, CS de	662	832	723	852	659	662
862000	Saint-Hyacinthe, CS de	2 364	1 530	2 361	1 540	2 246	1 502
863000	Hautes-Rivières, CS des	2 523	566	2 607	727	2 507	680
864000	Marie-Victorin, CS	8 434	1 923	8 195	2 200	7 757	2 502
865000	Patriotes, CS des	9 105	1 699	8 737	1 833	8 293	1 747
866000	Val-des-Cerfs, CS du	1 614	1 851	1 787	1 707	1 785	1 653
867000	Grandes-Seigneuries, CS des	5 115	31	5 157	148	4 952	91
868000	Vallée-des-Tisserands, CS de la	1 045	151	1 207	268	1 186	217
869000	Trois-Lacs, CS des	2 520	947	2 709	1 124	2 743	1 018
884000	Riverside, CS	2 092	206	2 211	247	2 118	216
889000	New Frontiers, CS	459	25	417	9	430	17
		35 933	9 761	36 111	10 655	34 676	10 305
<b>R.A.</b>	<b>17 Centre-du-Québec</b>						
871000	Riveraine, CS de la	548	314	584	429	590	433
872000	Bois-Francs, CS des	1 459	550	1 420	740	1 378	807
873000	Chênes, CS des	1 518	692	1 481	973	1 504	944
		3 525	1 556	3 485	2 142	3 472	2 184
<b>Total</b>		<b>168 157</b>	<b>53 665</b>	<b>169 292</b>	<b>61 030</b>	<b>162 176</b>	<b>61 008</b>
			221 822		230 322		223 184

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Pour 2005-2006, nombre d'éducatrices et d'éducateurs dans les services de garde en milieu scolaire, par commission scolaire, niveau de formation de chacun d'entre eux et mesures prises pour compléter la formation lorsque celle-ci est déficiente. Prévisions des effectifs pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Le tableau ci-joint présente le nombre d'éducatrices et d'éducateurs dans les services de garde en milieu scolaire au 30 septembre 2004 et au 30 septembre 2005 pour chacune des commissions scolaires (excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP à zéro).

Il n'existe pas de données intégrées sur le niveau de formation de chacune et chacun d'entre eux, sur les mesures prises pour compléter la formation lorsque celle-ci est déficiente ou sur la prévision des effectifs pour l'année 2006-2007.

**Nombre d'éducatrices et d'éducateurs dans les services de garde  
en milieu scolaire au 30 septembre 2004 et 2005  
pour chacune des commissions scolaires**

N° : 23

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	au 30 septembre 2004		au 30 septembre 2005		Variation en % 30 sept. 2004 vs 2005	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP
689000 LITTORAL, CS DU	1	0,7	1	0,7	0,0%	0,0%
711000 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	32	11,4	29	12,9	-9,4%	13,2%
712000 PHARES, CS DES	85	41,1	84	37,9	-1,2%	-7,8%
713000 FLEUVE-ET-DES-LACS, CS DU	8	3,0	7	1,9	-12,5%	-36,7%
714000 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	42	20,6	38	19,8	-9,5%	-3,9%
721000 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU	31	14,6	41	14,8	32,3%	1,4%
722000 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	62	16,2	47	14,3	-24,2%	-11,7%
723000 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	102	46,6	96	42,0	-5,9%	-9,9%
724000 DE LA JONQUIÈRE, CS	44	17,2	50	16,3	13,6%	-5,2%
731000 CHARLEVOIX, CS DE	23	8,4	21	6,1	-8,7%	-27,4%
732000 CAPITALE, CS DE LA	476	269,0	455	263,4	-4,4%	-2,1%
733000 DÉCOUVREURS, CS DES	309	176,1	314	153,9	1,6%	-12,6%
734000 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	520	280,1	479	271,5	-7,9%	-3,1%
735000 PORTNEUF, CS DE	52	29,6	50	26,7	-3,8%	-9,8%
741000 CHEMIN-DU-ROY, CS DU	183	99,5	182	92,1	-0,5%	-7,4%
742000 ÉNERGIE, CS DE L'	105	39,0	112	39,1	6,7%	0,3%
751000 HAUTS-CANTONS, CS DES	39	16,3	45	17,6	15,4%	8,0%
752000 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	252	123,4	248	119,1	-1,6%	-3,5%
753000 SOMMETS, CS DES	81	41,5	73	31,9	-9,9%	-23,1%
761000 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	421	290,7	411	272,6	-2,4%	-6,2%
762000 MONTRÉAL, CS DE	1 334	1 012,9	1 264	963,1	-5,2%	-4,9%
763000 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	738	429,1	742	403,3	0,5%	-6,0%
771000 DRAVEURS, CS DES	343	175,4	332	169,9	-3,2%	-3,1%
772000 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	258	147,0	261	151,3	1,2%	2,9%
773000 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU	98	54,8	86	41,6	-12,2%	-24,1%
774000 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	18	7,8	15	7,4	-16,7%	-5,1%
781000 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU	13	4,7	11	3,5	-15,4%	-25,5%
782000 ROUYN-NORANDA, CS DE	49	24,6	58	27,0	18,4%	9,8%
783000 HARRICANA, CS	17	9,1	17	7,9	0,0%	-13,2%
784000 OR-ET-DANS-BOIS, CS DE L'	64	26,6	55	21,9	-14,1%	-17,7%
785000 LAC-ABITIBI, CS DU	17	4,9	16	5,9	-5,9%	20,4%
791000 ESTUAIRE, CS DE L'	38	13,8	36	12,3	-5,3%	-10,9%
792000 FER, CS DU	64	33,0	65	32,6	1,6%	-1,2%
793000 MOYENNE-CÔTE-NORD, CS DE LA	3	1,0	2	1,0	-33,3%	0,0%
801000 BAIE-JAMES, CS DE LA	15	4,3	16	3,5	6,7%	-18,6%
811000 ÎLES, CS DES	22	9,7	17	6,7	-22,7%	-30,9%
812000 CHIC-CHOCS, CS DES	20	9,2	22	8,6	10,0%	-6,5%
813000 RENÉ-LÉVESQUE, CS	31	12,5	37	13,2	19,4%	5,6%
821000 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	47	18,7	43	18,3	-8,5%	-2,1%
822000 L'AMIANTE, CS DE	17	5,5	18	5,4	5,9%	-1,8%
823000 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	148	61,7	167	61,0	12,8%	-1,1%
824000 NAVIGATEURS, CS DES	379	209,0	351	155,3	-7,4%	-25,7%
831000 LAVAL, CS DE	746	433,7	700	416,2	-6,2%	-4,0%
841000 AFFLUENTS, CS DES	531	329,7	526	303,8	-0,9%	-7,9%
842000 SAMARES, CS DES	165	74,5	166	64,5	0,6%	-13,4%
851000 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	523	328,8	486	238,6	-7,1%	-27,4%
852000 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	219	118,8	213	114,2	-2,7%	-3,9%
853000 LAURENTIDES, CS DES	83	39,0	76	34,4	-8,4%	-11,8%
854000 PIERRE-NEVEU, CS	47	19,3	47	16,2	0,0%	-16,1%
861000 SOREL-TRACY, CS DE	61	27,6	49	20,9	-19,7%	-24,3%
862000 SAINT-HYACINTHE, CS DE	174	88,7	172	84,0	-1,1%	-5,3%
863000 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	186	99,7	175	81,3	-5,9%	-18,5%
864000 MARIE-VICTORIN, CS	606	353,2	574	334,0	-5,3%	-5,4%
865000 PATRIOTES, CS DES	643	373,0	614	355,4	-4,5%	-4,7%
866000 VAL-DES-CERFS, CS DU	143	60,7	136	64,5	-4,9%	6,3%
867000 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	353	227,3	346	197,8	-2,0%	-13,0%
868000 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	82	38,6	66	30,7	-19,5%	-20,5%
869000 TROIS-LACS, CS DES	184	103,5	191	102,9	3,8%	-0,6%
871000 RIVERAINE, CS DE LA	41	16,7	41	15,0	0,0%	-10,2%
872000 BOIS-FRANCS, CS DES	91	55,0	86	48,2	-5,5%	-12,4%
873000 CHÊNES, CS DES	137	60,9	126	53,0	-8,0%	-13,0%
881000 CENTRAL QUÉBEC, CS	49	15,4	48	15,6	-2,0%	1,3%
882000 EASTERN SHORES, CS	4	1,8	4	1,5	0,0%	-16,7%
883000 EASTERN TOWNSHIPS, CS	31	11,4	37	11,7	19,4%	2,6%
884000 RIVERSIDE, CS	176	95,8	166	86,1	-5,7%	-10,1%
885000 SIR-WILFRID-LAURIER, CS	100	47,2	101	43,2	1,0%	-8,5%
886000 WESTERN QUÉBEC, CS	72	35,9	64	33,7	-11,1%	-6,1%
887000 ENGLISH-MONTRÉAL, CS	218	137,3	206	114,8	-5,5%	-16,4%
888000 LESTER-B.-PEARSON, CS	351	168,7	334	164,7	-4,8%	-2,4%
889000 NEW FRONTIERS, CS	28	12,0	25	11,2	-10,7%	-6,7%
<b>Total</b>	<b>12 645</b>	<b>7 198,0</b>	<b>12 189</b>	<b>6 636,3</b>	<b>-3,6%</b>	<b>-7,8%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**Secteur :** Réseaux

**Unité :** Direction générale des relations du travail

**Date :** 12 avril 2006 – 12 h

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Budgets prévus pour l'embauche de techniciens de travaux pratiques dans les laboratoires pour l'implantation du nouveau programme de sciences et technologies et de la voie de cheminement appliquée du renouveau pédagogique au secondaire.

---

**RÉPONSE**

Le projet de règles budgétaires des commissions scolaires pour l'année scolaire 2006-2007 est présentement en consultation auprès des commissions scolaires. Un montant par élève de 20,60 \$ est proposé.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Ventilation des sommes accordées par les commissions scolaires pour le transport scolaire et des budgets qui leur sont consentis pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Les montants de l'allocation, par commission scolaire, pour l'année scolaire 2005-2006, sont indiqués dans l'annexe 1, alors que les montants budgétés par les commissions scolaires sont indiqués dans l'annexe 2.

Pour l'année scolaire 2006-2007, les données ne sont pas disponibles présentement.

ANNÉE SCOLAIRE 2005-2006 — TRANSPORT SCOLAIRE

Codes	Commissions scolaires	Allocations \$
689	Littoral	469 935
711	Monts-et Marées	6 209 301
712	Phares	6 693 098
713	Fleuve-et-des-Lacs	5 187 185
714	Kamouraska-Rivière-du-Loup	5 845 625
721	Pays-des-Bleuets	6 304 209
722	Lac-Saint-Jean	4 817 104
723	Rives-du-Saguenay	7 314 152
724	De La Jonquière	5 282 317
731	Charlevoix	2 781 577
732	Capitale	8 755 910
733	Découvreurs	4 412 498
734	Premières-Seigneuries	12 049 448
735	Portneuf	4 582 745
741	Chemin-du-Roy	11 803 123
742	Énergie	8 787 872
751	Hauts-Cantons	6 899 727
752	Région-de-Sherbrooke	8 928 950
753	Sommets	5 691 123
759	Crie	2 934 060
761	Pointe-de-l'Île	6 184 990
762	Montréal	11 072 449
763	Marguerite-Bourgeoys	11 632 694
769	Kativik	2 373 099
771	Draveurs	7 485 606
772	Portages-de-l'Outaouais	6 042 815
773	Coeur-des-Vallées	4 496 627
774	Hauts-Bois-de-l'Outaouais	5 075 399
781	Lac-Témiscamingue	2 787 920
782	Rouyn-Noranda	3 460 256
783	Harricana	4 203 501
784	Or-et-des-Bois	3 532 904
785	Lac-Abitibi	4 089 444
791	Estuaire	4 667 325
792	Fer	2 495 069
793	Moyenne-Côte-Nord	486 008
801	Baie-James	1 101 546
811	Îles	1 330 169
812	Chic-Chocs	4 149 823
813	René-Lévesque	6 767 941
821	Côte-du Sud	7 928 722

Codes	Commissions scolaires	Allocations
822	Appalaches	5 857 446
823	Beauce-Etchemin	12 504 367
824	Navigateurs	10 426 055
831	Laval	14 107 434
841	Affluents	15 541 574
842	Samares	18 202 958
851	Seigneurie-des-Mille-Îles	15 983 589
852	Rivière-du-Nord	11 399 674
853	Laurentides	8 121 926
854	Pierre-Neveu	4 063 679
861	Sorel-Tracy	3 682 340
862	Saint-Hyacinthe	6 808 270
863	Hautes-Rivières	9 152 580
864	Marie-Victorin	11 405 442
865	Patriotes	13 383 906
866	Val-des-Cerfs	9 060 635
867	Grandes-Seigneuries	10 579 640
868	Vallée-des-Tisserands	6 930 113
869	Trois-Lacs	7 628 812
871	Riveraine	5 518 409
872	Bois-Francis	7 343 999
873	Chênes	7 260 239
881	Central Québec	3 100 864
882	Eastern Shores	1 692 411
883	Eastern Townships	5 774 393
884	Riverside	7 574 760
885	Sir-Wilfrid-Laurier	10 166 870
886	Western Québec	6 270 628
887	English-Montréal	7 825 510
888	Lester-B.-Pearson	10 810 891
889	New Frontiers	3 403 219

**DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE PRÉVUES  
AU BUDGET 2005-2006**

Code	Commissions scolaires	Dépenses prévues \$
689000	Littoral, du	523 963
711000	Monts-et-Marées, des	6 357 491
712000	Phares, des	7 265 899
713000	Fleuve-et-des-Lacs, du	5 237 696
714000	Kamouraska-Rivière-du-Loup, de	5 978 114
721000	Pays-des-Bleuets, du	6 839 000
722000	Lac-Saint-Jean, du	5 366 803
723000	Rives-du-Saguenay, des	7 798 960
724000	De La Jonquière	5 975 797
731000	Charlevoix, de	2 978 016
732000	Capitale, de la	9 380 130
733000	Découvreurs, des	5 659 400
734000	Premières-Seigneuries, des	13 648 270
735000	Portneuf, de	4 791 000
741000	Chemin-du-Roy, du	12 524 706
742000	Énergie, de l'	9 881 000
751000	Hauts-Cantons, des	6 899 727
752000	Région-de-Sherbrooke, de la	9 208 950
753000	Sommets, des	5 696 000
761000	Pointe-de-l'Île, de la	6 281 328
762000	Montréal, de	11 054 824
763000	Marguerite-Bourgeoys	11 745 287
769000	Kativik	2 151 394
771000	Draveurs, des	7 570 052
772000	Portages-de-l'Outaouais, des	6 190 697
773000	Coeur-des-Vallées, au	4 366 000
774000	Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des	5 080 695
781000	Lac-Témiscamingue, du	2 786 933
782000	Rouyn-Noranda, de	3 607 504
783000	Harricana	4 372 601
784000	Or-et-des-Bois, de l'	3 625 007
785000	Lac-Abitibi, du	4 404 444
791000	Estuaire, de l'	5 035 919
792000	Fer, du	2 626 016
793000	Moyenne-Côte-Nord, de la	515 000
800000	CGTSIM	0
801000	Baie-James, de la	1 101 691
811000	Îles, des	1 417 655
812000	Chic-Chocs, des	4 327 823
813000	René-Lévesque	6 726 447
821000	Côte-du-Sud, de la	8 443 462
822000	Appalaches, des	5 859 946

Code	Commissions scolaires	Dépenses prévues \$
823000	Beauce-Etchemin, de la	12 520 168
824000	Navigateurs, des	11 180 466
831000	Laval, de	14 879 434
841000	Affluents, des	15 867 594
842000	Samares, des	20 444 931
851000	Seigneurie-des-Mille-Îles, de la	15 663 589
852000	Rivière-du-Nord, de la	11 550 000
853000	Laurentides, des	8 166 458
854000	Pierre-Neveu	4 462 356
861000	Sorel-Tracy, de	3 560 704
862000	Saint-Hyacinthe, de	6 943 600
863000	Hautes-Rivières, des	9 153 823
864000	Marie-Victorin	11 399 613
865000	Patriotes, des	13 656 260
866000	Val-des-Cerfs, du	9 728 330
867000	Grandes-Seigneuries, des	10 864 310
868000	Vallée-des-Tisserands, de la	6 754 897
869000	Trois-Lacs, des	7 647 150
871000	Riveraine, de la	5 605 981
872000	Bois-Francis, des	7 512 534
873000	Chênes, des	7 300 776
881000	Central Québec	3 110 864
882000	Eastern Shores	1 736 484
883000	Eastern Townships	6 227 231
884000	Riverside	7 575 433
885000	Sir-Wilfrid-Laurier	10 573 276
886000	Western Québec	6 336 112
887000	English-Montréal	7 526 995
888000	Lester-B.-Pearson	10 810 191
889000	New Frontiers	3 329 170

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Ventilation des sommes versées par les commissions scolaires pour la surveillance sur l'heure du midi en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Les données concernant les sommes versées par les commissions scolaires pour la surveillance sur l'heure du midi ne sont pas disponibles puisqu'elles ne sont différenciées ni aux états financiers des commissions scolaires ni à leurs prévisions budgétaires.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Ventilation, par commission scolaire, des montants versés en 2005-2006 pour le maintien des actifs et prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

L'allocation de chaque commission scolaire pour 2005-2006 paraît en annexe.

Pour 2006-2007, les règles budgétaires n'étant pas encore approuvées, l'allocation par commission scolaire n'est pas disponible.

**RÉPARTITION DES ENVELOPPES ALLOUÉES POUR L'AMÉLIORATION ET LA TRANSFORMATION  
D'IMMEUBLES (AMT) ET POUR LE MAINTIEN DES BÂTIMENTS  
PAR COMMISSION SCOLAIRE 2005-2006**

Commission scolaire	Maintien des actifs	Maintien des bâtiments	Total
711 CS des Monts-et-Marées	898 596	722 745	1 621 341
712 CS des Phares	1 269 861	1 332 225	2 602 086
713 CS du Fleuve-et-des-Lacs	782 118	703 853	1 485 971
714 CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	1 168 219	1 022 987	2 191 206
721 CS du Pays-des-Bleuets	1 130 902	1 121 795	2 252 697
722 CS du Lac-Saint-Jean	942 998	791 503	1 734 501
723 CS des Rives-du-Saguenay	1 752 950	1 504 125	3 257 075
724 CS De La Jonquière	1 233 090	1 665 043	2 898 133
731 CS de Charlevoix	478 769	446 276	925 045
732 CS de la Capitale	3 062 579	2 030 331	5 092 910
733 CS des Découvreurs	1 458 869	986 512	2 445 381
734 CS des Premières-Seigneuries	2 678 907	1 651 261	4 330 168
735 CS de Portneuf	739 015	850 905	1 589 920
741 CS du Chemin-du-Roy	2 214 635	1 729 123	3 943 758
742 CS de l'Énergie	1 448 925	1 233 060	2 681 985
751 CS des Hauts-Cantons	848 915	637 463	1 486 378
752 CS de la Région-de-Sherbrooke	2 019 881	1 746 620	3 766 501
753 CS des Sommets	1 020 815	743 945	1 764 760
761 CS de la Pointe-de-l'Île	3 092 252	2 465 332	5 557 584
762 CS de Montréal	9 858 753	9 258 725	19 117 478
763 CS Marguerite-Bourgeoys	4 311 301	5 063 316	9 374 617
771 CS des Draveurs	1 911 741	1 480 250	3 391 991
772 CS des Portages-de-l'Outaouais	1 409 000	1 335 462	2 744 462
773 CS au Coeur-des-Vallées	739 274	863 886	1 603 160
774 CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	495 624	593 341	1 088 965
781 CS du Lac-Témiscamingue	415 788	382 000	797 788
782 CS de Rouyn-Noranda	860 957	1 049 063	1 910 020
783 CS Harricana	694 067	645 417	1 339 484
784 CS de l'Or-et-des-Bois	819 200	616 124	1 435 324
785 CS du Lac-Abitibi	509 256	720 424	1 229 680
791 CS de l'Estuaire	1 033 158	802 241	1 835 399
792 CS du Fer	773 321	719 234	1 492 555
793 CS de la Moyenne-Côte-Nord	128 251	105 050	233 301
801 CS de la Baie-James	394 985	286 500	681 485
811 CS des Îles	329 683	477 500	807 183
812 CS des Chic-Chocs	624 053	476 622	1 100 675
813 CS René-Lévesque	1 016 425	1 354 078	2 370 503
821 CS de la Côte-du-Sud	1 240 982	1 560 632	2 801 614
822 CS des Appalaches	739 324	716 250	1 455 574
823 CS de la Beauce-Etchemin	1 969 541	1 550 729	3 520 270
824 CS des Navigateurs	2 353 741	1 944 380	4 298 121
831 CS de Laval	4 025 737	7 102 363	11 128 100
841 CS des Affluents	3 570 571	1 948 200	5 518 771
842 CS des Samares	2 464 759	1 667 024	4 131 783
851 CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	3 731 251	2 362 193	6 093 444

<b>Commission scolaire</b>		<b>Maintien des actifs</b>	<b>Maintien des bâtiments</b>	<b>Total</b>
852	CS de la Rivière-du-Nord	2 083 577	1 389 136	3 472 713
853	CS des Laurentides	912 930	829 696	1 742 626
854	CS Pierre-Neveu	693 411	999 646	1 693 057
861	CS de Sorel-Tracy	746 840	684 257	1 431 097
862	CS de Saint-Hyacinthe	1 352 070	1 265 375	2 617 445
863	CS des Hautes-Rivières	2 122 559	1 557 605	3 680 164
864	CS Marie-Victorin	3 579 631	2 162 492	5 742 123
865	CS des Patriotes	3 073 156	1 504 177	4 577 333
866	CS du Val-des-Cerfs	1 752 512	1 193 015	2 945 527
867	CS des Grandes-Seigneuries	2 209 571	2 136 335	4 345 906
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	1 162 421	981 740	2 144 161
869	CS des Trois-Lacs	1 253 733	2 015 050	3 268 783
871	CS de la Riveraine	629 665	603 989	1 233 654
872	CS des Bois-Francs	1 433 549	1 103 494	2 537 043
873	CS des Chênes	1 274 483	888 150	2 162 633
881	CS Central Québec	544 579	601 602	1 146 181
882	CS Eastern Shores	225 011	479 503	704 514
883	CS Eastern Townships	896 408	853 598	1 750 006
884	CS Riverside	1 048 659	852 259	1 900 918
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	1 277 631	1 663 125	2 940 756
886	CS Western Québec	923 972	1 108 755	2 032 727
887	CS English-Montréal	3 335 843	2 957 823	6 293 666
888	CS Lester-B.-Pearson	2 941 927	2 343 570	5 285 497
889	CS New Frontiers	573 126	859 500	1 432 626
<b>TOTAL</b>		<b>110 710 303</b>	<b>99 500 000</b>	<b>210 210 303</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Montant et ventilation détaillée de la subvention de fonctionnement versée à chacune des commissions scolaires en 2005-2006 ainsi que les subventions prévues pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Les données relatives à la subvention de fonctionnement accordée à chaque commission scolaire, pour l'année scolaire 2005-2006 correspondent à une prévision du Ministère. Pour l'année scolaire 2006-2007, les règles budgétaires n'étant pas approuvées, aucune prévision ne peut être fournie.

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX COMMISSIONS SCOLAIRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2005-2006**

Code	Commission scolaire	Subvention totale (\$)
689000	Du Littoral, CS	16 300 129
711000	Monts-et-Marées, CS des	37 093 689
712000	Phares, CS des	55 290 328
713000	Fleuve-et-des-Lacs, CS du	29 415 786
714000	Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	44 896 831
721000	Pays-des-Bleuets, CS du	52 819 575
722000	Lac-Saint-Jean, CS du	43 253 085
723000	Rives-du-Saguenay, CS des	76 945 905
724000	De La Jonquière, CS	51 440 742
731000	Charlevoix, CS de	22 539 540
732000	Capitale, CS de la	146 421 774
733000	Découvreurs, CS des	70 539 386
734000	Premières-Seigneuries, CS des	138 556 913
735000	Portneuf, CS de	35 917 705
741000	Chemin-du-Roy, CS du	97 939 287
742000	Énergie, CS de l'	60 696 443
751000	Hauts-Cantons, CS des	39 959 278
752000	Région-de-Sherbrooke, CS de la	101 933 861
753000	Sommets, CS des	47 733 749
759000	Crie, CS	99 287 308
761000	Pointe-de-l'Île, CS de la	157 363 359
762000	Montréal, CS de	485 661 131

Code	Commission scolaire	Subvention totale (\$)
801000	Baie-James, CS de la	19 096 227
811000	Îles, CS des	13 039 322
812000	Chic-Chocs, CS des	26 025 317
813000	René-Lévesque, CS	42 489 757
821000	Côte-du-Sud, CS de la	52 182 886
822000	Appalaches, CS des	30 187 458
823000	Beauce-Etchemin, CS de la	93 231 691
824000	Navigateurs, CS des	108 777 060
831000	Laval, CS de	204 452 574
841000	Affluents, CS des	161 985 201
842000	Samares, CS des	112 686 163
851000	Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	174 543 783
852000	Rivière-du-Nord, CS de la	115 078 131
853000	Laurentides, CS des	43 859 948
854000	Pierre-Neveu, CS	32 608 082
861000	Sorel-Tracy, CS de	32 692 259
862000	Saint-Hyacinthe, CS de	69 167 788
863000	Hautes-Rivières, CS des	90 109 814
864000	Marie-Victorin, CS	170 497 483
865000	Patriotes, CS des	138 230 891
866000	Val-des-Cerfs, CS du	76 005 171
867000	Grandes-Seigneuries, CS des	105 927 780

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX COMMISSIONS SCOLAIRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2005-2006**

Code	Commission scolaire	Subvention totale (\$)
763000	Marguerite-Bourgeoys, CS	210 394 961
769000	Kativik, CS	75 483 613
771000	Draveurs, CS des	87 197 648
772000	Portages-de-l'Outaouais, CS des	65 860 057
773000	Coeur-des-Vallées, CS au	35 060 217
774000	Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	23 344 453
781000	Lac-Témiscamingue, CS du	17 253 934
782000	Rouyn-Noranda, CS de	33 646 966
783000	Harricana, CS	25 870 133
784000	Or-et-des-Bois, CS de l'	34 631 558
785000	Lac-Abitibi, CS du	22 113 588
791000	Estuaire, CS de l'	38 788 710
792000	Fer, CS du	33 743 571
793000	Moyenne-Côte-Nord, CS de la	9 099 033
800000	Comité gestion taxe scolaire île Montréal	2 025 333

Code	Commission scolaire	Subvention totale (\$)
868000	Vallée-des-Tisserands, CS de la	50 657 488
869000	Trois-Lacs, CS des	65 595 771
871000	Riveraine, CS de la	28 201 127
872000	Bois-Francs, CS des	61 023 728
873000	Chênes, CS des	60 384 593
881000	Central Québec, CS	31 455 449
882000	Eastern Shores, CS	14 681 315
883000	Eastern Townships, CS	34 700 203
884000	Riverside, CS	49 368 040
885000	Sir-Wilfrid-Laurier, CS	64 037 991
886000	Western Québec, CS	39 024 752
887000	English-Montréal, CS	152 413 872
888000	Lester-B.-Pearson, CS	135 999 893
889000	New Frontiers, CS	24 307 974

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Détail des modifications apportées, article par article, aux règles budgétaires 2005-2006 versus 2004-2005 et prévisions des règles budgétaires pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Les modifications introduites aux règles budgétaires 2005-2006 concernent les éléments suivants :

- application des correctifs liés aux derniers accords salariaux dans le dossier de l'équité;
- prise en considération de la dernière phase de l'entente intervenue relativement à l'augmentation du temps de présence des enseignants;
- indexation des autres coûts de 2,2 p. 100;
- indexation du produit maximal de la taxe scolaire de 1,23 p. 100;
- deuxième phase de réinvestissement dans le transport scolaire, soit un ajout de 22,5 M\$ portant le réinvestissement total à 45,0 M\$ afin d'augmenter de 30,0 M\$ les sommes versées aux transporteurs et à leur personnel et de diminuer de 15,0 M\$ la participation obligatoire des commissions scolaires dans le transport scolaire;
- ajout de 10,0 M\$ pour l'encadrement des élèves et le soutien aux parents et aux enseignants portant ainsi à 20,0 M\$ les sommes consacrées à cette mesure;
- bonification de la mesure d'aide aux devoirs qui est portée à 20,0 M\$ par un ajout de 10,0 M\$;
- poursuite de l'implantation progressive de la nouvelle méthode de répartition des ressources à la formation générale des adultes. Cette méthode prévoit un rajeunissement de l'effectif scolaire financé en fonction de l'effectif scolaire inscrit;
- modification de la mesure de protection contre la décroissance de l'effectif scolaire. Désormais, le calcul est effectué par ordre d'enseignement afin d'aider les commissions scolaires en décroissance au primaire, tout en étant en croissance au secondaire;
- aide accordée pour le suivi et l'évaluation des élèves scolarisés à la maison;
- bonification de la reconnaissance des acquis à la formation professionnelle;
- allocation pour le perfectionnement des enseignants à la formation générale des adultes, en lien avec le renouveau pédagogique.

Pour l'année scolaire 2006-2007, les règles budgétaires n'étant pas approuvées, aucune prévision ne peut être fournie.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

État des surplus et déficits, par commission scolaire, au 30 juin 2005 et prévisions pour le 30 juin 2006.

---

**RÉPONSE**

La liste jointe en annexe présente, pour chaque commission scolaire, le montant du surplus ou du déficit accumulé au 30 juin 2005 et les prévisions faites par les commissions scolaires pour le 30 juin 2006, lors du dépôt de leur budget 2005-2006 en juin 2005.

Code	Commission scolaire	Résultat accumulé au 30 juin 2005 rapport financier analysé - \$	Résultat accumulé prévu au 30 juin 2006 Budget déposé - \$
689	Littoral	89 892	21 157
711	Monts-et-Marées	3 580 779	3 681 788
712	Phares	3 199 354	2 490 495
713	Fleuve-et-des-Lacs	3 763 113	3 576 358
714	Kamouraska-Rivière-du-Loup	3 819 700	0
721	Pays-des-Bleuets	10 611 266	7 292 558
722	Lac-Saint-Jean	1 091 539	465 473
723	Rives-du-Saguenay	4 213 950	1 820 539
724	Jonquière	2 460 337	1 566 919
731	Charlevoix	1 932 076	1 682 777
732	Capitale	11 628 324	5 188 059
733	Découvreurs	4 488 727	2 500 422
734	Premières-Seigneuries	2 471 287	2 498 263
735	Portneuf	1 755 998	0
741	Chemin-du-Roy	3 938 683	2 615 308
742	Énergie	5 384 126	3 474 981
751	Hauts-Cantons	210 880	(205 780)
752	Région-de-Sherbrooke	3 128 873	(196 409)
753	Sommets	4 542 132	0
759	Crie	3 982 820	0
761	Pointe-de-l'Île	15 512 012	14 258 716
762	Montréal	10 088 577	0
763	Marguerite-Bourgeoys	9 688 375	0
769	Kativik	(1 669 725)	1 147 081
771	Draveurs	(957 728)	0
772	Portages-de-l'Outaouais	6 028 119	0
773	Coeur-des-Vallées	(1 536 063)	0
774	Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1 346 726	500 000
781	Lac-Témiscamingue	(785 909)	(981 899)
782	Rouyn-Noranda	2 927 624	1 019 904
783	Harricana	1 287 317	639 421
784	Or-et-des-Bois	2 029 230	430 293
785	Lac-Abitibi	1 494 328	442 306
791	Estuaire	1 140 979	2 075 929
792	Fer	6 168 342	4 806 306
793	Moyenne-Côte-Nord	1 066 434	791 566
800	Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	6 718 432	2 096 300
801	Baie-James	2 368 977	1 395 412
811	Îles	2 178 775	457 703
812	Chic-Chocs	2 955 940	0
813	René-Lévesque	3 229 307	2 185 383
821	Côte-du-Sud	4 381 957	2 490 570
822	Appalaches	2 119 850	1 843 445
823	Beauce-Etchemin	12 359 667	10 285 980
824	Navigateurs	9 310 534	5 626 620
831	Laval	6 965 272	3 748 406
841	Affluents	13 645 816	4 707 085
842	Samares	11 456 916	3 115 628

Code	Commission scolaire	Résultat accumulé au 30 juin 2005 rapport financier analysé - \$	Résultat accumulé prévu au 30 juin 2006 Budget déposé - \$
851	Seigneurie-des-Mille-Îles	13 179 365	5 550 000
852	Rivière-du-Nord	9 811 562	0
853	Laurentides	439 826	470 407
854	Pierre-Neveu	3 537 247	682 328
861	Sorel-Tracy	1 817 548	0
862	Saint-Hyacinthe	3 273 075	121 514
863	Hautes-Rivières	3 433 902	14 927
864	Marie-Victorin	11 465 336	8 924 306
865	Patriotes	6 522 475	0
866	Val-des-Cerfs	5 199 916	1 245 140
867	Grandes-Seigneuries	5 619 372	1 000 000
868	Vallée-des-Tisserands	924 892	0
869	Trois-Lacs	6 171 598	4 352 396
871	Riveraine	1 758 591	492 031
872	Bois-Francis	6 778 769	1 080 000
873	Chênes	2 373 339	1 866 090
881	Central Québec	298 218	0
882	Eastern Shores	1 461 633	269 746
883	Eastern Townships	(301 265)	(4 050 000)
884	Riverside	1 425 913	456 519
885	Sir-Wilfrid-Laurier	3 170 500	181 683
886	Western Québec	1 037 814	50 252
887	English-Montréal	3 141 350	2 787 292
888	Lester-B.-Pearson	6 378 656	0
889	New Frontiers	(1 074 465)	(1 109 069)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie du plan d'action du Ministère sur la réussite éducative et la prévention de l'abandon des études pour 2005-2006 et 2006-2007 : ventilation ainsi que description et budget pour chaque mesure appliquée en 2005-2006. Prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Pour l'année scolaire 2005-2006, l'annexe 1 décrit les mesures d'allocations supplémentaires liées au plan d'action sur la réussite éducative.

La ventilation des budgets pour chaque volet en 2005-2006 est présentée à l'annexe 2. Certaines mesures ont été intégrées à l'allocation de base des commissions scolaires et ne sont plus disponibles de façon distincte depuis 2002-2003.

En ce qui a trait à l'année scolaire 2006-2007, les règles budgétaires ne sont pas encore approuvées.

## **ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DES JEUNES**

### **MATERNELLE 4 ANS EN MILIEUX DÉFAVORISÉS**

#### **Description**

Cette mesure finance des services éducatifs aux enfants de 4 ans dans les milieux défavorisés hors de l'île de Montréal ainsi que ceux dans les écoles cibles de l'île de Montréal.

#### **Normes d'allocation**

Pour les services éducatifs aux enfants de 4 ans dans les milieux défavorisés, un montant de :

- 2 069 \$ est accordé pour chaque élève régulier inscrit à la maternelle 4 ans à demi-temps au 30 septembre 2005;
- 993 \$ est accordé pour chaque élève inscrit à des activités « Passe-Partout » au 30 septembre 2005.

### **ÉCOLE MONTRÉLAISE ET LUTTE À LA PAUVRETÉ (MESURE 30040)**

#### **Description**

Cette mesure vise à soutenir financièrement certaines catégories d'interventions dans les écoles primaires accueillant des élèves qui proviennent des milieux les plus défavorisés de l'île de Montréal. Son objectif est de favoriser la réussite personnelle et la réussite des apprentissages de ces élèves, tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs caractéristiques et en contribuant à la mise en place d'une communauté éducative engagée. Elle vise également à accroître l'aide alimentaire versée pour les écoles défavorisées sur le plan socio-économique en apportant un soutien alimentaire aux élèves du secondaire fréquentant les écoles comptant parmi les 20 p. 100 des plus défavorisées.

#### **Normes d'allocation**

Pour le soutien à l'école montréalaise, les ressources sont allouées à la suite d'une concertation des représentants du Ministère et des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal qui définissent les orientations du programme et les services collectifs offerts aux écoles, et ce, en fonction des ressources financières disponibles.

Pour l'aide alimentaire, les ressources allouées en 2005-2006 correspondent à celles de 2004-2005.

### **AGIR AUTREMENT (MESURE 30060)**

#### **Description**

Cette mesure vise à financer une stratégie d'intervention pour la réussite des élèves dans les écoles secondaires en milieux défavorisés. Elle est complémentaire aux actions déjà menées pour rénover la qualité du système d'éducation. Elle s'adresse aux écoles secondaires présentant une forte proportion d'élèves provenant de milieux défavorisés. Elle se veut un important levier pour assurer la réussite du plus grand nombre.

### **Normes d'allocation**

Elles correspondent aux ressources consenties pour l'année scolaire 2004-2005 indexées. Au terme de cette mesure quinquennale, c'est-à-dire au 30 juin 2007, le Ministère s'assurera que les sommes allouées, pour l'ensemble de la période, auront été utilisées aux fins prévues.

## **SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE (mesure 30100)**

### **Description**

Cette mesure contribue au développement pédagogique dans certains secteurs d'activité par :

- le soutien aux élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire connaissant un taux d'absentéisme élevé et obtenant des résultats scolaires moyens ou faibles, afin de contrer l'abandon scolaire au moyen d'une voie nouvelle offerte à ces élèves (voie technologique), en offrant au personnel enseignant un encadrement pédagogique personnalisé et une démarche de formation axée sur l'intégration de l'enseignement de trois matières : la langue maternelle, les sciences générales et la mathématique dans un projet éducatif centré sur la technologie (30102).

### **Normes d'allocation**

Pour la voie technologique, l'allocation est établie en fonction de la prévision des coûts à payer par la commission scolaire pour les projets retenus par le Ministère pour l'année scolaire 2005-2006 et en tenant compte des ressources financières disponibles.

<b>VENTILATION DU BUDGET POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE</b>
---

<b>Mesures</b>	<b>Année scolaire 2005-2006 \$</b>
Allocation de base pour les enfants de 4 ans en milieux défavorisés	19 266 300
École montréalaise et lutte à la pauvreté (30040)	17 000 000
Voie technologique (30102)	3 123 847
Agir autrement (30060)	26 403 200
<b>Total</b>	<b>65 793 347</b>

Mesures liées à la réussite éducative et intégrées à l'allocation de base des commissions scolaires depuis 2002-2003 :

- cours spéciaux;
- cours à domicile;
- maintien des décrocheurs à l'école, projets d'écoles et lait-école;
- intervention en milieux défavorisés de l'île de Montréal.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT  
ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007  
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

**QUESTION**

Enveloppe accordée en 2005-2006 au programme Agir autrement. Détail et ventilation complète des projets financés. Prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Une enveloppe de 26,4 M\$ a été consentie en 2005-2006 pour la stratégie d'intervention en milieu défavorisé *Agir autrement* (SIAA).

Cinquante-cinq commissions scolaires ont reçu ces allocations. **La liste des 55 commissions scolaires réparties par direction régionale et des sommes qui leur ont été allouées pour 2005-2006 se trouve à l'annexe 1.** Les commissions scolaires reçoivent les allocations et répartissent les sommes prévues entre les écoles secondaires identifiées par le Ministère. Cette manière de procéder est définie par l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique. **La liste des 192 écoles secondaires ciblées par la stratégie réparties par commission scolaire se trouve à l'annexe 2.**

Pour l'année scolaire 2006-2007, le coût des ressources affectées à cette stratégie n'est pas encore disponible, car les règles budgétaires ne sont pas encore approuvées. Selon les investissements prévus, le montant global de 26,4 M\$ serait reconduit.

**LISTE DES COMMISSIONS SCOLAIRES, PAR DIRECTION RÉGIONALE,  
ET ALLOCATIONS CONSENTIES EN 2005-2006 POUR LA STRATÉGIE  
D'INTERVENTION AGIR AUTREMENT**

DR	Direction régionale	Code et nom de la commission scolaire	Allocation 2005-2006
01	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	711000 Monts-et-Marées, CS des	549 253 \$
		712000 Phares, CS des	142 889 \$
		713000 Fleuve-et-des-Lacs, CS du	451 700 \$
		714000 Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	80 111 \$
		812000 Chic-Chocs, CS des	429 376 \$
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	813000 René-Lévesque, CS	574 324 \$
		721000 Pays-des-Bleuets CS	778 438 \$
		722000 Lac-Saint-Jean, CS du	347 528 \$
		723000 Rives-du-Saguenay, CS des	89 808 \$
03	Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	724000 De La Jonquière, CS	137 777 \$
		731000 Charlevoix, CS de	250 924 \$
		732000 Capitale, CS de la	762 520 \$
		821000 Côte-du-Sud, CS de la	522 562 \$
04	Mauricie	822000 Appalaches, CS des	117 006 \$
		823000 Beauce-Etchemin, CS de la	887 541 \$
		741000 Chemin-du-Roy, CS du	202 314 \$
		742000 Énergie, CS de l'	654 056 \$
05	Estrie	872000 Bois-Francs, CS des	62 284 \$
		873000 Chênes, CS des	106 880 \$
		751000 Hauts-Cantons, CS des	409 182 \$
06.1	Laval, Laurentides et Lanaudière	752000 Région-de-Sherbrooke, CS de la	83 039 \$
		753000 Sommets, CS des	486 697 \$
		842000 Samares, CS des	1 040 953 \$
06.2	Montréal	852000 Rivière-du-Nord, CS de la	517 863 \$
		853000 Laurentides, CS des	149 474 \$
		854000 Pierre-Neveu, CS	689 004 \$
		861000 Sorel-Tracy, CS de	161 274 \$
		862000 Saint-Hyacinthe, CS de	324 300 \$
		864000 Marie-Victorin, CS	503 390 \$
06.3	Montréal	865000 Patriotes, CS des	119 501 \$
		866000 Val-des-Cerfs, CS du	280 072 \$
		867000 Grandes-Seigneuries, CS des	139 700 \$
		868000 Vallée-des-Tisserands, CS de la	218 866 \$
		761000 Pointe-de-l'Île, CS de la	1 598 425 \$
		762000 Montréal, CS de	7 005 927 \$
07	Outaouais	763000 Marguerite-Bourgeoys, CS	788 352 \$
		772000 Portages-de-l'Outaouais, CS des	138 323 \$
		773000 Coeur-des-Vallées, CS au	97 018 \$
		774000 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	456 973 \$
08	Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	781000 Lac-Témiscamingue, CS du	118 551 \$
		783000 Harricana, CS	452 558 \$
		784000 Or-et-des-Bois, CS de l'	563 621 \$
		785000 Lac-Abitibi, CS du	558 612 \$
09	Côte-Nord	801000 Baie-James, CS de la	40 361 \$
		791000 Estuaire, CS de l'	320 119 \$
		792000 Fer, CS du	313 934 \$
	Secteur anglophone	793000 Moyenne-Côte-Nord, CS de la	133 888 \$
		881000 Central Québec, CS	25 552 \$
		882000 Eastern Shores, CS	36 221 \$
		883000 Eastern Townships, CS	79 037 \$
		885000 Sir-Wilfrid-Laurier, CS	123 825 \$
		886000 Western Québec, CS	172 581 \$
		887000 English-Montréal, CS	876 893 \$
888000 Lester-B.-Pearson, CS	46 158 \$		
889000 New Frontiers, CS	185 677 \$		
			26 403 209 \$

**LISTE DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES ÉCOLES CIBLÉES POUR  
L'ANNÉE 2005-2006 PAR LA STRATÉGIE D'INTERVENTION *AGIR AUTREMENT***

DIRECTION RÉGIONALE	COMMISSION SCOLAIRE	ÉCOLE	
<b>Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de- la-Madeleine</b>	Monts-et-Marées, CS des	POLYVALENTE ARMAND-SAINT-ONGE POLYVALENTE FLORIMONT ÉCOLE MGR-BELZILE POLYVALENTE DE SAYABEC ÉCOLE LE MARINIER ÉCOLE SAINTE-FELICITE POLYVALENTE DE MATANE ÉCOLE MARIE-GUYART	
	Phares, CS des	ÉCOLE L'ECHO-DES-MONTAGNES/LAV ÉCOLE POLYVALENTE LE MISTRAL ÉCOLE BOIJOLI ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX	
	Fleuve-et-des-Lacs, CS du	ÉCOLE SEC. VALLEE-DES-LACS ÉCOLE POLYVALENTE DEGELIS ÉCOLE POLYVALENTE DE CABANO ÉCOLE DU TRANSCONTINENTAL	
	Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	EC. MOISSON-D'ARTS/CHANTERELLE  EC. VIEUX-M..N.D.-SOURIRE.RIOU	
	Chic-Chocs, CS des	ÉCOLE SEC. CHANOINE-BEAUDET ÉCOLE DE L'ESCABELLE ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS ÉCOLE SAINT-MAXIME ÉCOLE DES PROSPECTEURS ÉCOLE ESDRAS-MINVILLE ÉCOLE ANTOINE-ROY	
	René-Lévesque, CS	ÉCOLE DU LITTORAL ÉCOLE POLYVALENTE MGR SEVIGNY ÉCOLE POLYVALENTE DE PASPEBIAC ÉCOLE DES DEUX-RIVIERES	
	<b>Saguenay-Lac- Saint-Jean</b>	Pays-des-Bleuets, CS du	ÉCOLE CITE ETUDIANTE POLYVALENTE DE NORMANDIN POLYVALENTE JEAN-DOLBEAU ÉCOLE SECONDAIRE DES CHUTES
		Lac-Saint-Jean, CS du	PAVILLON WILBROD-DUFOUR ÉCOLE JEAN-GAUTHIER
		Rives-du-Saguenay, CS des De La Jonquière, CS	POLYVALENTE FRECHETTE ÉCOLE BON-PASTEUR ÉCOLE POLYVALENTE JONQUIERE
	<b>Capitale-Nationale et Chaudière- Appalaches</b>	Charlevoix, CS de	ÉCOLE SECONDAIRE DU PLATEAU ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS
		Capitale, CS de la	ÉCOLE BOUDREAU ÉCOLE CARDINAL-ROY ÉCOLE JEAN-DE-BREBEUF ÉCOLE JOSEPH-FRANCOIS-PERRAULT ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-ROC-AMADOU ÉCOLE SECONDAIRE VANIER
		Côte-du-Sud, CS de la	ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-ANSE ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-DAMI

DIRECTION REGIONALE	COMMISSION SCOLAIRE	ECOLE
	Appalaches, CS des Beauce-Etchemin, CS de la	ECOLE SECONDAIRE DE SAINT-PAUL ECOLE SECONDAIRE DE LA RENCONT POLYVALENTE DE DISRAELI POLYVALENTE DES ABENAQUIS POLYVALENTE DES APPALACHES ECOLE SEC. N.-D.-DE-LA-TRINITE ECOLE DE LA HAUTE-BEAUCE POLYVALENTE BELANGER
<b>Mauricie</b>	Chemin-du-Roy, CS du  Énergie, CS de l'  Bois-Francis, CS des  Chênes, CS des	ECOLE DE LA TERRIERE ECOLE L'ESCALE EC. SACRE-COEUR-STE-ELISABETH ECOLE SECONDAIRE VAL-AURICIE ECOLE SECONDAIRE DES CHUTES ECOLE SECONDAIRE PAUL-LE JEUNE ECOLE SECONDAIRE DU ROCHER ECOLE SECONDAIRE CHAMPAGNAT ECOLE J.-P.-H.-MASSICOTTE ECOLE SAINTE-ANNE ECOLE LA POUDRIERE
<b>Estrie</b>	Hauts-Cantons, CS des  Région-de-Sherbrooke, CS de la Sommets, CS des	POLYVALENTE MONTIGNAC POLYVALENTE LOUIS-ST-LAURENT ECOLE DU PHARE ECOLE SECONDAIRE DE L'ESCALE ECOLE SECONDAIRE DE LA RUCHE ECOLE SACRE-COEUR
<b>Laval, Laurentides et Lanaudière</b>	Samars, CS des  Rivière-du-Nord, CS de la  Laurentides, CS des  Pierre-Neveu, CS	ECOLE SEC. DU HAVRE-JEUNESSE ECOLE SEC. DE L'ACHIGAN ECOLE DE L'ESPACE JEUNESSE ECOLE SECONDAIRE DES MONTAGNES ECOLE SECONDAIRE BERMON ECOLE SECONDAIRE DES CHUTES ECOLE SEC. SAINT-STANISLAS ECOLE SECONDAIRE CAP-JEUNESSE ECOLE POLYVALENTE LAVIGNE ECOLE MGR-LACOURSE ECOLE POLYVALENTE CURE- MERCURE ECOLE SACRE-COEUR ECOLE POLYVALENTE SAINT-JOSEPH ECOLE DU MEANDRE
<b>Montérégie</b>	Sorel-Tracy, CS de Saint-Hyacinthe, CS de Marie-Victorin, CS  Patriotes, CS des Val-des-Cerfs, CS du  Grandes-Seigneuries, CS des Vallée-des-Tisserands, CS de la	ECOLE SEC. FERNAND-LEFEBVRE POLYVALENTE ROBERT-OUMET ECOLE JACQUES-OUELLETTE ECOLE GERARD-FILION ECOLE SEC. FRANCOIS-WILLIAMS ECOLE L'ENVOLEE ECOLE WILFRID-LEGER ECOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND ECOLE SECONDAIRE LOUIS-CYR ECOLE MONTPETIT - SAINT-JOSEPH ECOLE EDGAR-HEBERT EC. DE LA BAIE-SAINT-FRANCOIS

DIRECTION REGIONALE	COMMISSION SCOLAIRE	ÉCOLE
Montréal	Pointe-de-l'Île, CS de la	ÉCOLE LE TOURNESOL EC. SEC. ANTOINE-DE-ST-EXUPERY ÉCOLE LA RELANCE ÉCOLE AMOS ÉCOLE SEC. CALIXA-LAVALLEE ÉCOLE SEC. HENRI-BOURASSA
	Montréal, CS de	ÉCOLE FACE ÉCOLE ROSALIE-JETTE ÉCOLE IRENEE-LUSSIER ÉCOLE ACCES EST ÉCOLE HENRI-JULIEN ÉCOLE ESPACE-JEUNESSE ÉCOLE LOUISE-TRICHET ACADEMIE DUNTON ÉCOLE LOUIS-RIEL ÉCOLE EDOUARD-MONTPETIT ÉCOLE LE TREMLIN EC. MARGUERITE-DE LAJEMMERAIS ÉCOLE CHOMEDEY-DE-MAISONNEUVE ÉCOLE EULALIE-DUROCHER EC. JOSEPH-FRANCOIS-PERRAULT ÉCOLE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU ÉCOLE PIERRE-DUPUY ÉCOLE JEANNE-MANCE ACADEMIE DE ROBERVAL ÉCOLE PERE-MARQUETTE ÉCOLE GEORGES-VANIER ÉCOLE SAINT-LOUIS ÉCOLE MARIE-ANNE ÉCOLE LUCIEN-PAGE ÉCOLE EVANGELINE ÉCOLE LA DAUVERSIERE ÉCOLE SAINT-HENRI ÉCOLE HONORE-MERCIER ÉCOLE LA VOIE
	Marguerite-Bourgeoys, CS	ÉCOLE MONT-ROYAL ÉCOLE SECONDAIRE DALBE-VIAU ÉCOLE SECONDAIRE MGR-RICHARD ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LAURENT
Outaouais	Portages-de-l'Outaouais, CS des Coeur-des-Vallées, CS au	ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ILE ÉCOLE PROVIDENCE / J.M. ROBERT ÉCOLE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU
	Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	ÉCOLE SIEUR-DE-COULONGE  ÉCOLE COEUR-DE-LA-GATINEAU C.E.H.-G.
Abitibi- Témiscamingue et Nord-du-Québec	Lac-Témiscamingue, CS du	ÉCOLE RIVIERE-DES-QUINZE ÉCOLE DU CARREFOUR
	Harricana, CS	ÉCOLE POLYVALENTE DE LA FORET ÉCOLE SECONDAIRE NATAGAN ÉCOLE SECONDAIRE LA CALYPSO
	Or-et-des-Bois, CS de l'	ÉCOLE SECONDAIRE LE TRANSIT ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE

DIRECTION RÉGIONALE	COMMISSION SCOLAIRE	ÉCOLE
	Lac-Abitibi, CS du	ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMPLIN POLYVALENTE LE CARREFOUR ÉCOLE DAGENAIS CITE ÉTUDIANTE POLYNO ÉCOLE DU ROYAL-ROUSSILLON
	Baie-James, CS de la	ÉCOLE ABANA ÉCOLE LE FILON
<b>Côte-Nord</b>	Estuaire, CS de l'	ÉCOLE N. D. DU SACRE-COEUR POLYVALENTE DES RIVIERES ÉCOLE POLYVALENTE DES BERGES
	Fer, CS du	ÉCOLE JEAN-DU-NORD CENTRE EDUCATIF L'ABRI
	Moyenne-Côte-Nord, CS de la	ÉCOLE MONSEIGNEUR-LABRIE ÉCOLE ROGER-MARTINEAU
<b>Secteur anglophone</b>	Central Québec, CS	ÉCOLE SECONDAIRE DE SHAWINIGAN ÉCOLE SECONDAIRE DE LA TUQUE
	Eastern Shores, CS	NEW CARLISLE HIGH POLYVALENTE DE BONAVENTURE ÉCOLE ESCUMINAC INTERMEDIATE
	Eastern Townships, CS Sir-Wilfrid-Laurier, CS	ÉCOLE SECONDAIRE DE RICHMOND RAWDON MIDDLE SCHOOL JOLIETTE HIGH SCHOOL LAURENTIAN REG. HIGH SCHOOL STE-AGATHE ACADEMY
	Western Québec, CS	ÉCOLE SEC. PROTESTANTE PONTIAC ÉCOLE GOLDEN VALLEY ÉCOLE ST-JOHN/JEAN-PAUL II ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-MICHAEL ÉCOLE MANIWAKI WOODLAND
	English-Montréal, CS	JAMES LYNG HIGH SCHOOL JOHN F. KENNEDY SCHOOL LAURENHILL ACADEMY LESTER B. PEARSON HIGH SCHOOL ROSEMOUNT HIGH SCHOOL VINCENT MASSEY COLLEGIATE JOHN GRANT HIGH SCHOOL PROGRAMME MILE END HIGH SCHOOL ÉCOLE SECONDAIRE VENTURE VEZINA HIGH SCHOOL
	Lester-B.-Pearson, CS New Frontiers, CS	BEURLING ACADEMY EC. SEC. CHATEAUGUAY VALLEY

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Documents d'analyse (évaluation, bilan d'étape, état de situation, etc.) relativement à la mise en œuvre du programme *Agir autrement* depuis sa création.

---

**RÉPONSE**

La stratégie d'intervention *Agir autrement*, prévue pour cinq années (2002-2003 à 2006-2007), arrive bientôt à la fin de sa quatrième année (2005-2006). Depuis son lancement en 2002, elle a fait l'objet d'un suivi serré et continu grâce à des mécanismes d'évaluation et de pilotage national. Dès la première année (2002-2003), une équipe d'évaluation, coordonnée par un chercheur de l'Université de Montréal, a été mise en place pour suivre à la fois les processus de mise en œuvre et les effets sur les élèves. Au Ministère, la Coordination des interventions en milieu défavorisé (CIMD) a coordonné les opérations avec la Direction générale des régions et a soutenu les travaux d'évaluation. Tout au cours de l'implantation, le Comité national de pilotage a systématiquement identifié les progrès réalisés, les conditions qui les ont facilités, observé les entraves, repéré les défis et il a retourné les résultats aux commissions scolaires et aux écoles pour qu'elles ajustent leurs interventions en cours de processus.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste détaillée des mesures utilisées et prévues contre la violence, le taxage et l'intimidation. Copie du plan d'action ministériel à cet effet.

---

**RÉPONSE**

Les mesures ayant trait à la sécurité des élèves et à la prévention de la violence sont sous la responsabilité des commissions scolaires et des écoles qui déterminent les mesures appropriées à partir des caractéristiques de leur milieu.

Depuis plus de 10 ans, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a mis en place, dans chaque région, des ressources de soutien et d'expertise pour les élèves qui présentent des troubles du comportement. En 2005-2006 l'investissement du MELS à cet effet est de 1,8 M\$.

Le MELS participe à diverses tables de concertation interministérielle relatives à la prévention de la violence et apporte un soutien à la tenue d'événements permettant aux intervenants scolaires de s'informer ou de se former sur les questions de prévention, entre autres sur la violence à l'école.

En décembre 2003, le MELS a soutenu financièrement le démarrage du réseau canadien pour la prévention de la violence à l'école, dont le siège social est à l'Université Laval. Ce réseau fonctionne de façon autonome.

Le MELS participe aux travaux de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire qui a pour mandat de soutenir le milieu scolaire dans la prévention et la lutte contre la violence. Cette table, au cours de l'année 2005-2006, a procédé à la révision et la diffusion du *Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements scolaires*. Ce document est joint en document d'appoint. Elle a élaboré une session de formation visant à sensibiliser les directions d'école et les membres des conseils d'établissement au rôle qu'ils peuvent jouer en prévention de la violence dans leur milieu.

Le MELS collabore à l'évaluation de l'implantation de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.

Le MELS collabore aussi aux travaux des comités interministériels qui œuvrent à la conception de plans d'action gouvernementaux, tels que la lutte contre les gangs de rue au Québec, la lutte contre l'homophobie, et à ceux du comité sur la prévention de la violence conjugale, familiale et sexuelle et la prévention des agressions sexuelles.

Depuis 2004-2005, le MELS verse aux commissions scolaires une somme récurrente de 20 M\$ pour l'ajout de ressources professionnelles dans les services complémentaires (mesure 30230).

Enfin, l'entente de principe, ratifiée en décembre 2005 dans le contexte du renouvellement de la convention collective du personnel enseignant, prévoit un ajout de 90 M\$ additionnels sur 3 ans, pour l'embauche d'enseignants-orthopédagogues, d'enseignants-ressources et des ressources professionnelles et de soutien. Un ajout de 10 M\$ a aussi été consenti pour aider les enseignants affectés à des classes multiprogrammes et pour augmenter le budget de perfectionnement du personnel enseignant. Ces mesures, totalisant 100 M\$, visent à soutenir l'intervention auprès des élèves à risque et des élèves en difficulté sur le plan des apprentissages ou du comportement.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie de tous les documents relatifs au décrochage scolaire et à la réussite éducative pour 2005-2006.

---

**RÉPONSE****Le décrochage**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec se préoccupe du phénomène du décrochage scolaire depuis plusieurs années. En mars 2003, il a, notamment, publié le bulletin statistique de l'éducation N° 25, *Abandon scolaire et décrochage : les concepts*, qui en explique les différents aspects et concepts. Il convient de noter que le taux de décrochage mesure, à un âge donné, la proportion de la population qui n'est ni diplômée du secondaire, ni inscrite à l'école.

Il publie aussi, chaque année, dans les *Indicateurs de l'Éducation*, une fiche synthèse intitulée : *Le décrochage scolaire au secondaire*, qui définit le sujet et décrit son évolution de 1979 à la dernière année où les données sont disponibles. Dans la dernière édition disponible, celle de 2005, cette fiche a le numéro 2.6. Il est possible de consulter ces documents dans le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : [www.mels.gouv.qc.ca/M\\_stat.htm](http://www.mels.gouv.qc.ca/M_stat.htm). L'édition 2006 sera disponible dans quelques semaines.

Le document sur les *Indicateurs de l'Éducation, édition 2005*, est présenté dans les documents d'appoint.

**La réussite des garçons**

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES STATISTIQUES ET DES INDICATEURS, *La réussite scolaire des garçons et des filles. L'influence du milieu socioéconomique*, 2005, 26 pages (en voie de publication).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie des incitatifs financiers prévus pour la mise en œuvre de mécanismes de soutien à l'apprentissage destinés à l'école montréalaise. Plan de travail et plan d'action à cet effet.

---

**RÉPONSE**

Pour l'année 2005-2006, l'allocation supplémentaire de 10 M\$ affectée aux 123 écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise se répartit en deux catégories : les allocations aux écoles et les outils et les services destinés aux écoles.

Les allocations aux écoles représentent 84 % du montant de 10 M\$, alors que 16 % du même montant est réservé à la prestation de services à ces écoles ainsi qu'à l'élaboration, à la conception et à la réalisation d'outils destinés aux écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise.

Les écoles ciblées mettent en œuvre, à des niveaux différents, les 7 mesures du Programme, lesquelles mesures sont reconnues efficaces au soutien à l'apprentissage en milieu défavorisé.

Le plan de travail pour l'année 2006-2007 vise trois objectifs : augmenter la connaissance et la compréhension des caractéristiques et des besoins de la clientèle des milieux défavorisés et leurs effets sur l'apprentissage, notamment en rapport avec les différentes origines culturelles des élèves; développer des interventions et des pratiques efficaces en milieu défavorisé en soutenant particulièrement les nouveaux enseignants, les professionnels non enseignants et le personnel de direction; poursuivre le travail amorcé avec tous les partenaires de la communauté, tels que les organismes de la communauté, les universités et les partenaires culturels, artistiques ou scientifiques, dans le développement de projets qui soutiennent véritablement la réussite des élèves montréalais.

Le document sur le Programme de soutien à l'école montréalaise est joint en annexe.



Le Programme de soutien  
à l'école montrealaise

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005—05-00418

ISBN 2-550-45036-1 (Version imprimée)

ISBN 2-550-45037-X (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

# Table des matières

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ÉCOLE MONTRÉLAISE	5
<b>Mesure 1</b> Interventions adaptées	6
<b>Mesure 2</b> Développement de la compétence à lire	8
<b>Mesure 3</b> Approche orientante	11
<b>Mesure 4</b> Développement professionnel de la direction et de l'équipe-école	13
<b>Mesure 5</b> Accès aux ressources culturelles	15
• <i>Volet Jeune public</i>	15
• <i>Modèles novateurs</i>	15
<b>Mesure 6</b> Établissement de liens avec la famille	17
<b>Mesure 7</b> Établissement de liens entre l'école et la communauté	19
<b>Feuille 1</b> Équipe professionnelle du Programme de soutien à l'école montréalaise	
<b>Feuille 2</b> Gestion du Programme de soutien à l'école montréalaise – Comité de coordination	
<b>Feuille 3</b> Liste des écoles primaires cibles	
<b>Feuille 4</b> Tableau du Programme de soutien à l'école montréalaise	

# PROGRAMME DE SOUTIEN à l'école montréalaise

5

## Contexte

Le Conseil supérieur de l'éducation, de même que la Commission des États généraux sur l'éducation, ont montré qu'il était urgent d'agir en faveur de l'école montréalaise, plus particulièrement en milieu socio-économique faible. Plusieurs facteurs caractérisent la situation particulière de l'île de Montréal :

- la réussite scolaire très inégale;
- la grande variation dans la diplomation : de 59,8 % à 95,9 %, selon les écoles;
- le retard scolaire marqué chez les élèves des milieux défavorisés;
- la concentration de l'immigration : la majorité des jeunes issus des communautés culturelles fréquente une école de Montréal;
- la concentration des facteurs en jeu, avec leurs effets d'accumulation ou de croisement.

On remarque ainsi que bon nombre d'élèves issus de milieux défavorisés, dont certains sont peu scolarisés lorsqu'ils arrivent au Québec, éprouvent plus de difficulté, accusent un retard scolaire plus marqué, ont des apprentissages moins consolidés, réussissent moins bien dans l'ensemble, sont moins nombreux à obtenir un diplôme et quittent souvent l'école plus hâtivement que les autres et sans qualification.

## Programme

Cette situation particulière a inspiré la création, en 1997, du Programme de soutien à l'école montréalaise, qui constitue un des volets de la réforme de l'éducation. Une centaine d'écoles accueillant près de 43 000 élèves issus des milieux les plus défavorisés de l'île de Montréal ont été ciblées par le Programme. Rappelons que celui-ci poursuit un objectif fondamental : soutenir la réussite personnelle et la réussite des apprentissages chez l'ensemble des élèves issus de milieux défavorisés, tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs caractéristiques et en contribuant à la mise en place d'une communauté éducative engagée.

## Mesures

Les moyens pouvant être mis en place pour atteindre cet objectif sont nombreux et devraient être choisis en fonction de la situation particulière de chaque école et de ses élèves. La complexité des facteurs qui influencent l'apprentissage et la persévérance scolaire exige une intervention simultanée à plusieurs niveaux. Ainsi, il est essentiel de mettre à contribution l'ensemble des acteurs qui peuvent participer à l'amélioration de la situation, et ce, de manière concertée.

Parmi tous les moyens pouvant être utilisés, il y en a qui se démarquent des autres. En effet, ils sont largement reconnus dans les programmes ayant des visées semblables à celles du Programme de soutien à l'école montréalaise. Ainsi, on considère que ces moyens peuvent avoir des effets positifs sur le cheminement, l'apprentissage et la motivation des élèves issus de milieux défavorisés. Ces moyens sont les suivants : interventions adaptées et soutien aux élèves en difficulté, développement de la compétence à lire, approche orientante, développement professionnel de la direction et de l'équipe-école, accès aux ressources culturelles, collaboration avec la famille et création d'un réseau de partenaires.

Ces sept moyens constituent les mesures du Programme de soutien à l'école montréalaise. Vu leur impact, ces mesures sont incontournables. Les écoles cibles doivent obligatoirement en assurer la mise en place graduelle, en prenant en considération leur situation et leurs besoins. Ces mesures ainsi que les repères contribuant à la qualité des interventions qui y sont liées sont décrites dans cette brochure.

Une mise en garde s'impose toutefois. Bien que ces mesures soient présentées ici de façon isolée afin de bien cerner la portée de chacune, elles doivent être vues comme un tout cohérent au service de l'amélioration de la situation et des apprentissages des élèves. Elles sont interdépendantes et devraient faire partie des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs de l'école.

### Pourquoi intervenir de façon adaptée ?

La réussite, l'orientation et la durée de la scolarité sont fortement liées au milieu socio-économique. Ainsi, les élèves issus de milieux défavorisés risquent davantage d'avoir une scolarité de courte durée et parsemée d'embûches dès l'entrée à l'école. Pourtant, les enfants issus de milieux défavorisés ont les mêmes capacités d'apprentissage que les autres.

Si l'on connaît bien les caractéristiques des élèves de son milieu, si l'on est attentif aux obstacles qu'ils doivent surmonter et si l'on connaît les éléments sur lesquels l'école a une influence, il est possible de mener des actions préventives et d'agir rapidement lorsque des difficultés se manifestent.

Voici des exemples de caractéristiques à considérer :

- les conditions de vie précaires des familles;
- l'écart culturel entre l'école et les familles;
- l'expérience de littératie familiale<sup>1</sup>;
- la fréquence des activités stimulantes dans l'environnement familial, scolaire et communautaire (activités sportives, culturelles, scientifiques, etc.).

### En quoi consiste cette mesure ?

Les écoles sont invitées à trouver et à mettre en place des modèles d'organisation du travail, de l'enseignement et des services suffisamment souples et variés pour favoriser la continuité des apprentissages et faciliter ainsi la diversité des cheminements, selon les besoins des élèves, du préscolaire à la fin du primaire. Pour y arriver, il faut agir de façon concertée à des moments stratégiques, pendant tout le cheminement de l'élève.

Quelles que soient la qualité et l'efficacité des actions menées auprès des élèves, il faut se rappeler qu'un grand nombre d'entre eux ont une expérience différente de celle attendue par les intervenants de l'école. Il importe donc d'assurer un suivi continu et d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Les équipes-écoles sont invitées à analyser régulièrement l'efficacité des formes de soutien et des services offerts afin de vérifier la réussite des apprentissages et la réussite personnelle des élèves. Des mises à jour régulières sur la situation et la mobilisation de l'ensemble des partenaires assurent aussi la qualité et la pertinence des interventions menées.

### Des pistes d'intervention pour soutenir les élèves

Pour assurer le succès d'une intervention, il faut agir sur plusieurs facteurs à la fois et choisir des moyens diversifiés et adaptés à chaque milieu et aux caractéristiques des élèves et de leur famille.

Le personnel enseignant et les autres intervenants et intervenants sont encouragés à diversifier leurs approches et à recourir à des activités qui leur permettront plus aisément de connaître leurs élèves. Ce faisant, ils pourront différencier les interventions en les adaptant aux besoins et aux caractéristiques des élèves afin de favoriser l'apprentissage et la motivation scolaire. Ils pourront proposer des situations authentiques et des projets qui mènent à des réalisations.

La différenciation des interventions ne se limite pas aux apprentissages. Il faut aussi diversifier les moyens permettant d'améliorer la communication avec la famille et avec les élèves. On le sait, les jeunes n'ont pas tous besoin du même type de soutien; on doit donc dans les interventions s'assurer de bien répondre aux besoins de chacun.

<sup>1</sup> Le terme littératie familiale renvoie à toutes les activités de lecture et d'écriture à la maison.

## Des exemples

### En classe

- Favoriser des programmes d'éveil à l'écrit au préscolaire et assurer un suivi au premier cycle du primaire;
- enrichir les connaissances nécessaires pour aborder un nouvel apprentissage, et ce, au profit de l'ensemble des élèves;
- lors de certains passages (du préscolaire au primaire, de la classe au service de garde, d'une école à une autre, du primaire au secondaire, d'un pays à un autre, etc.), prévoir un accompagnement soutenant efficacement le changement;
- trouver des moyens de favoriser le développement conjoint des compétences à l'oral et à l'écrit (penser particulièrement aux élèves dont la langue première n'est pas le français).

### Dans l'école

- Valoriser les approches favorisant l'apprentissage et le sentiment d'appartenance.

### Pour en savoir plus

LESSARD, C. ET L. PORTELANCE. *Le soutien aux élèves à risque de l'école montréalaise. Analyse des perceptions des acteurs et des plans d'actions des écoles*, LABRIPROF-CRIFPE, Faculté de l'éducation, Université de Montréal, octobre 2002.

McANDREW, M. *Immigration et diversité à l'école*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire et enseignement primaire. Version approuvée*, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école montréalaise*, brochure 2002-2003, pp. 7 à 12.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Le cadre de référence pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage*, 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*, 2002.

## Développement de la compétence à lire

### Pourquoi intervenir en lecture ?

Les preuves sont faites : pour réussir sa scolarité l'élève doit nécessairement développer sa compétence à lire. Plusieurs études montrent d'ailleurs des liens entre le succès précoce en lecture et le succès scolaire ultérieur. On observe aussi un taux élevé d'échecs et de retards scolaires attribuables à l'échec en lecture.

C'est souvent l'apprentissage de la lecture qui pose problème au début du primaire. En effet, l'échec en lecture a été longtemps la principale raison du redoublement en première année. On observe, avec le temps, que les difficultés en lecture entraînent un retard dans plusieurs matières, et que l'échec précoce en lecture demeure un des prédicteurs de l'abandon scolaire.

Le développement de la compétence à lire a donc un impact important sur le cheminement scolaire des élèves et sur la réussite de tous les apprentissages, et ce, tant au primaire qu'au secondaire.

Les difficultés en lecture sont encore plus manifestes en milieu défavorisé en raison de la prépondérance de la culture orale. Les enfants de ce milieu arrivent à l'école avec moins d'expérience que les autres en littératie<sup>1</sup>. Ils ont moins accès aux livres et au matériel d'écriture et ils vivent moins d'expériences et d'interactions sociales autour de la lecture et de l'écriture, à la maison. Ils participent moins à la culture de l'écrit. Or, cette culture est la base même de la majorité des apprentissages, et ce, dès l'entrée à l'école. Des recherches montrent d'ailleurs que certains enfants arrivent à la maternelle avec plus de 2 000 heures de littératie, c'est-à-dire avec tout un bagage de connaissances implicites et une conception de l'utilité de la lecture et de l'écriture, ce qui

fait toute la différence. Il n'est donc pas étonnant de constater que, dès la première année, les enfants de milieux défavorisés réussissent moins bien que les autres en lecture et en écriture.

### En quoi consiste cette mesure ?

Essentiellement, on vise à assurer l'éveil à l'écrit au préscolaire, tout comme la mise en place des conditions nécessaires à la progression optimale du développement de la compétence à lire au primaire.

### Des pistes d'intervention et quelques exemples utiles

#### Planter d'abord la culture de l'écrit

L'école doit favoriser, le plus tôt possible, l'entrée des enfants dans la culture de l'écrit en leur faisant éprouver le plaisir et l'utilité de la lecture comme de l'écriture. Les enfants ont besoin de découvrir que l'écrit répond à différents besoins. C'est par des contacts répétés qu'ils peuvent acquérir une conception juste de la lecture et de l'écriture et établir une relation authentique avec elles. Notons de plus que la lecture et l'écriture servent d'assises aux apprentissages.

Les contacts privilégiés avec l'écrit et avec les personnes qui savent lire et écrire sont moins nombreux parmi les jeunes enfants issus de milieux défavorisés. Une multitude de programmes de littératie familiale ont donc été mis au point pour prévenir l'échec scolaire. Le but de ces programmes est d'augmenter les interactions entre les parents et les enfants autour du langage écrit. Les écoles primaires sont donc invitées à offrir de telles activités aux parents d'élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire.

<sup>1</sup> Le terme littératie familiale renvoie à toutes les activités de lecture et d'écriture à la maison.

En milieu défavorisé, il importe de faire une large place aux pratiques sociales et culturelles liées à l'écrit, en s'assurant d'abord qu'elles aient du sens pour les élèves et qu'elles illustrent les différentes fonctions de l'écrit (ce à quoi il sert). Ainsi, on invite les enseignantes et enseignants à faire régulièrement la lecture aux élèves et à réserver plusieurs moments à la promotion et à l'animation du livre, aux échanges autour de textes lus, à la lecture interactive, partagée et guidée, ainsi qu'à la lecture libre.

Il convient également de proposer aux élèves des contextes d'apprentissage riches pour leur permettre d'acquérir une expérience suffisante de la réalité. Il importe aussi de soigner les activités de préparation à la lecture de manière que les élèves acquièrent les connaissances nécessaires à la compréhension des différents textes. On le sait, plus on a de connaissances sur un sujet et plus on a de connaissances sur la langue, plus il est facile de comprendre, c'est-à-dire de construire activement le sens d'un texte.

#### Assurer l'éveil à l'écrit au préscolaire

Au préscolaire, les enseignantes et enseignants sont invités à offrir un environnement stimulant et des activités d'éveil à l'écrit justifiant l'emploi de la lecture et l'écriture dans la vie quotidienne. Ils sont aussi invités à proposer du matériel diversifié, des activités variées de lecture et d'écriture formelles et informelles, des projets, etc. Ils pourront ainsi faire éprouver aux enfants l'utilité de la lecture et de l'écriture à partir de pratiques authentiques axées sur la recherche de sens. Les enseignantes et enseignants sont aussi invités à agir naturellement comme modèles en rendant explicites le processus ou certaines stratégies, puis comme guides en interagissant avec les petits pour soutenir activement la construction de leur compréhension.

#### Observer et interpréter la progression des élèves pour intervenir de façon différenciée

Préoccupés par l'efficacité des interventions, plusieurs enseignantes et enseignants s'interrogent et se sentent à court de moyens ou d'outils lorsqu'ils observent des difficultés chez les élèves. Plusieurs se questionnent aussi sur la manière d'assurer le développement optimal de la compétence à lire ou encore sur la pertinence des défis qu'ils proposent aux jeunes lectrices et lecteurs. Le rythme d'apprentissage et les situations proposés par le matériel commercial ne conviennent pas nécessairement à tous les élèves; ce matériel ne prévoit pas non plus de parcours particuliers pour les élèves qui ont des besoins particuliers. Dans ce contexte, il est difficile de s'occuper de la régulation des apprentissages et d'assurer la différenciation des interventions.

Pour soutenir efficacement les élèves, les enseignantes et enseignants doivent reconnaître rapidement les signes même minimes du développement de la compétence à lire ou encore déterminer les obstacles à ce développement. Leurs observations leur permettront ensuite d'intervenir de façon différenciée, c'est-à-dire d'établir des priorités et de choisir l'objet d'intervention, la situation proposant un défi optimal et les formes de soutien les plus appropriées.

#### Action concertée en lecture et liens avec les autres mesures

Cette préoccupation pour le développement progressif et continu de la compétence à lire doit être l'affaire de tous (école, famille et autres partenaires).

La fréquentation des lieux culturels à caractère artistique ou scientifique et de ses acteurs ajoute aussi à l'expérience des élèves et les soutient dans leur quête de sens. Il est encore plus signifiant pour l'élève de s'interroger, de lire et d'écrire, puis de communiquer pour mener à terme un projet, que de lire pour s'acquitter d'une tâche scolaire.

<sup>2</sup> Ces travaux de recherche ont été engagés par M. Victor Guérette.

## Les questions les plus souvent posées

### **Existe-t-il un programme efficace qui propose une série organisée d'étapes à franchir pour apprendre à lire?**

Un tel programme n'existe pas. Malheureusement, on croit souvent faciliter la tâche de l'apprenant ou apprenant en découpant celle-ci en petites étapes à maîtriser les unes après les autres. Selon Giasson (1995), il vaut mieux opter pour un modèle d'intervention permettant de soutenir activement l'enfant à qui l'on demande d'assumer des tâches réelles et entières même s'il ne peut pas encore le faire seul. Ces tâches authentiques favorisent la construction d'une conception juste de la lecture. Dans ce contexte, l'enfant se mesure à des défis dont le degré de difficulté progresse en fonction du développement de ses compétences.

### **Qu'est-ce que le continuum ou le profil individuel de l'élève développé au Programme de soutien à l'école montréalaise?**

C'est un nouvel outil qui guide et soutient l'observation, puis l'intervention, et qui tente de représenter un processus complexe, soit le développement de la compétence à lire, du tout début, stade de l'émergence, jusqu'au stade de la compétence accomplie. Le continuum propose une description développementale, c'est-à-dire une série ordonnée d'observations décrivant sept phases distinctes. Il est possible de situer tous les élèves dans ce continuum.

Le continuum propose aussi des actions, des dispositions et des interventions à privilégier à chacune des phases de développement. Ces différentes stratégies sont cruciales, car elles permettent d'aider l'enfant à passer à la phase suivante. Cet outil sera diffusé à l'automne 2006.

### **Est-il facile d'utiliser le continuum en lecture développé au Programme de soutien à l'école montréalaise?**

Cette entreprise suppose des changements de conceptions, de croyances et d'attitudes. C'est tout un revirement de situation que de s'appuyer sur son expertise, ses observations et ses connaissances pour déterminer les interventions à mener en fonction des besoins des élèves, lorsque l'on a l'habitude d'organiser les interventions et de mesurer les résultats à partir d'un matériel de base et d'instruments d'évaluation formels qui décident pour nous.

### *Pour en savoir plus*

DROLET, M. « L'enseignement du français en milieu défavorisé: Des pratiques pédagogiques adaptées à la socioculture, Le pouvoir des mots », *Guide d'activités*, Commission des écoles catholiques de Montréal, Service des études, 1993.

DROLET, M. « Le programme LÉA: une solution prometteuse en milieu défavorisé », *Vie pédagogique*, n° 127, avril-mai 2003, pp.33-35.

DROLET, M., J. GIASSON et J. SAINT-LAURENT. *Lire et écrire à la maison, Programme de littératie familiale pour la première année*, Chenelière McGraw-Hill, 2001.

GIASSON, J. *La lecture, De la théorie à la pratique*, Gaétan Morin Éditeur, 1995.

TABERSKI, S. *On Solid Ground, Strategies For Teaching Reading K-3*, Heinemann, Portsmouth, NH, 2000.

## Approche orientante

### Raisons d'être de la mesure

En milieu défavorisé, l'approche orientante vient donner du sens au parcours scolaire de l'élève. Cette approche se traduit notamment par une démarche qui vise à l'aider à mieux se connaître, à situer ses forces et à prendre conscience de l'évolution de ses apprentissages. De cette prise de conscience, naît l'engagement progressif dans un projet de vie tant personnel que professionnel.

Des études révèlent d'ailleurs que les enfants de 9 à 13 ans s'intéressent davantage aux professions valorisées socialement. Ils commencent non seulement à juger du statut social des personnes et des professions, mais aussi à avoir des préférences professionnelles en fonction de leur classe sociale. L'élimination des possibilités professionnelles survient donc assez tôt, d'où la nécessité d'élargir les horizons en la matière dès le primaire pour donner la même chance à tous, peu importe le milieu d'appartenance.

L'approche orientante s'inscrit aussi dans la poursuite d'un objectif d'augmentation de la motivation et de la persévérance scolaires, qui par le fait même, influence positivement la réussite des élèves.

### En quoi consiste cette mesure ?

L'approche orientante est directement associée à la mission de l'école québécoise : instruire, socialiser et qualifier. Cette mission devrait d'ailleurs avoir des incidences sur le projet éducatif de chaque établissement scolaire pour que le parcours scolaire des élèves devienne la préoccupation de tous ceux et celles qui y travaillent.

Cette approche est intégrée au Programme de formation de l'école québécoise (MEQ 2001) dans un des domaines généraux de formation, soit *Orientation et Entrepreneuriat*, dont l'intention éducative est « d'offrir à l'élève des situations éducatives lui permettant d'entreprendre et de mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société ».

L'approche orientante est une démarche concertée de l'équipe-école et de ses partenaires qui vise à accompagner l'élève dans le développement de son identité et la réalisation d'un projet de cheminement scolaire et professionnel.

Il est important de retenir que l'approche orientante ne doit pas s'ajouter aux objectifs de l'école ni à ses activités, mais qu'elle doit plutôt s'y intégrer.

### Des pistes d'intervention

L'approche orientante suppose la mise en place de différentes actions telles que :

- soutenir la démarche d'appropriation du concept par l'ensemble du personnel de l'école;
- proposer des situations qui permettent aux élèves d'apprendre à mieux se connaître, de reconnaître leurs aptitudes et leurs champs d'intérêt, de s'engager dans des projets, etc.;
- s'associer aux parents et les informer pour leur permettre d'accompagner leur enfant dans son cheminement scolaire;
- établir des liens avec les partenaires de la communauté pour agir en concertation relativement aux différentes démarches d'apprentissage des jeunes.

### Des exemples

L'approche orientante favorise les pratiques qui mettent l'accent sur l'importance de donner du sens aux apprentissages, de faire éprouver leur utilité et de donner l'occasion de procéder à des mises en application ou de « faire pour vrai ». Ainsi, plusieurs de ces interventions et activités éducatives concernent la classe. En voici quelques exemples :

- rendre explicites les liens entre les apprentissages scolaires et les différentes activités de la vie quotidienne et du monde de travail;

- amener les élèves à déterminer des responsabilités et des tâches qu'ils doivent assumer et les compétences nécessaires pour y arriver;
  - intégrer des activités qui permettent la découverte de certains métiers et professions dans leur milieu et ailleurs;
  - permettre aux élèves d'assumer de nouvelles responsabilités lors d'activités et de projets qui favorisent la prise de conscience de leur potentiel;
  - donner l'occasion aux élèves de faire le bilan de leurs acquis, des forces à développer et des projets à réaliser dans l'avenir.
- l'approche orientante exige aussi une collaboration étroite entre les partenaires de l'école, de la famille et de la communauté (mesures 6 et 7). Plusieurs recherches montrent d'ailleurs l'influence déterminante des parents sur le cheminement scolaire et l'orientation de l'enfant. Ces recherches suggèrent clairement d'explorer de nouvelles avenues afin de mieux soutenir l'engagement des parents et soulignent l'importance de leur fournir de l'information pour élargir leurs connaissances des choix de carrière et de la réalité du monde du travail. Cela leur sera utile non seulement pour aider leurs enfants, mais aussi pour faciliter leur propre intégration sociale et professionnelle.

D'autres activités qui se situent dans un cadre plus large doivent être privilégiées lors de la mise en œuvre de l'approche orientante. En voici certains exemples :

- proposer aux jeunes des activités parascolaires qui leur donneront l'occasion d'apprendre à mieux se connaître, de développer des compétences autres que celles qui sont acquises en classe et d'établir de nouveaux liens avec les réalités du monde du travail;
- favoriser la concertation du personnel et des partenaires concernés dans le but d'avoir une compréhension commune de l'approche orientante et de déterminer des activités éducatives et des projets à mettre en place;
- organiser des rencontres d'information et d'échange sur le sujet à l'intention des parents.

### Des liens avec les autres mesures

Pour être efficaces, les interventions en milieu défavorisé doivent être variées, agir sur plusieurs facteurs à la fois et être adaptées à chaque milieu et aux besoins des personnes concernées. L'approche orientante doit aussi favoriser la poursuite de l'objectif général du Programme de soutien à l'école montréalaise et être prise en compte en rapport avec l'ensemble de ses mesures. Pour illustrer brièvement notre propos, rappelons que :

- les activités donnant accès aux ressources culturelles, tant artistiques que scientifiques (mesure 5), sont des contextes qui offrent la possibilité d'explorer les métiers rattachés à ces domaines. D'ailleurs, plus de 85 % des projets novateurs ont un lien avec l'approche orientante;

### Pour en savoir plus

Sur le site du ministère de l'Éducation ([www.mecq.gouv.qc.ca](http://www.mecq.gouv.qc.ca)), cliquer sur Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et ensuite sur Programme de soutien à l'école montréalaise, pour accéder aux documents :

- *Programme de soutien à l'école montréalaise 2002-2003*, pp. 17-19

- *L'École orientante : guide à l'intention des parents*, 2001

- *L'École orientante : un concept en évolution*, 1999-2000

Sur le site du ministère de l'Éducation ([www.mecq.gouv.qc.ca](http://www.mecq.gouv.qc.ca)), cliquer sur Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et ensuite sur Services complémentaires, pour accéder aux documents :

- *À chacun son rêve - pour favoriser la réussite - l'approche orientante*, 2002

- *Le Petit Magazine - l'exploration professionnelle au primaire - Un outil pour la réussite*, 2001

## Développement professionnel de la direction et de l'équipe-école

### Pour quelles raisons ?

Les écoles des milieux défavorisés ont des besoins complexes et grandissants qui exigent la mise en place de façons de faire toujours mieux adaptées aux situations changeantes. La direction et l'équipe-école se trouvent dans une situation souvent exigeante sur les plans personnel et professionnel. Dans ces conditions, il faut du soutien pour continuer à s'investir et pour consentir à s'interroger sur l'efficacité de ses actions en vue de parfaire sa pratique et d'améliorer ses interventions auprès des élèves et de leur famille.

### En quoi consiste cette mesure ?

Le développement professionnel continu est reconnu comme étant l'un des moyens qui a le plus d'effets durables sur l'amélioration des apprentissages, tout comme sur la motivation du personnel. C'est par un développement professionnel continu et de qualité que l'on peut réfléchir comme il se doit aux actions permettant d'améliorer la situation des écoles des milieux défavorisés et de leurs élèves, particulièrement dans des domaines où ces derniers sont les plus vulnérables.

### Pistes d'intervention

- Analyser les besoins de développement professionnel de tout le personnel de l'école, compte tenu des priorités établies à l'égard du cheminement des élèves et de la réussite de leurs apprentissages;

- choisir des moyens en fonction des objectifs visés, des besoins du personnel concerné et des ressources du milieu. Il pourrait par exemple s'agir de groupes et réseaux divers: de travail et de discussion à l'intérieur de l'école (selon les cycles, les champs d'intérêt, les disciplines, etc.), d'enseignants à l'extérieur de l'école, de soutien mutuel entre pairs (*coaching*), d'accompagnement interne ou externe et de développement coopératif pour les directions d'école, les conseillers et conseillères pédagogiques ou les professionnels et les professionnelles des services éducatifs;
- encourager la collaboration avec les universités;
- encourager et soutenir les applications tangibles qui résultent des activités de développement professionnel.

### Liens avec les autres mesures

Cette mesure favorise véritablement toutes les autres mesures et la poursuite de l'objectif général du Programme de soutien à l'école montréalaise.

Les thèmes de développement professionnel les plus appropriés en milieu défavorisé seront donc ceux qui, tout en augmentant l'efficacité dans l'exercice d'une profession, ont des effets importants tant sur l'apprentissage, la motivation et la persévérance des élèves, que sur la cohérence des mesures mises en place dans l'école. Ainsi, on verra à mettre l'accent, entre autres, sur le développement des compétences relatives au soutien de tous les élèves dans leur parcours scolaire, à l'enseignement de la lecture et à la collaboration avec les parents et la communauté.

## Questions les plus souvent posées

**Des activités particulières sont-elles organisées par le Programme de soutien à l'école montréalaise pour appuyer le développement professionnel de la direction et de son équipe-école?**

Le Programme de soutien à l'école montréalaise, en collaboration avec le Centre des enseignantes et des enseignants de la Commission scolaire de Montréal, offre des activités de développement professionnel au personnel enseignant de toutes les écoles cibles francophones et anglophones. Ces activités comprennent notamment des groupes d'échange et des projets de formation menant à la création de réseaux ou au suivi de la formation. Le Programme de soutien à l'école montréalaise offre également le même genre d'activités directement au personnel enseignant des écoles cibles des commissions scolaires anglophones de Montréal (CSEM et CSI.BP).

Pour les directions d'école et le personnel non enseignant, l'équipe du Programme de soutien à l'école montréalaise propose chaque année des activités de développement coopératif portant sur des problématiques largement reconnues en milieu défavorisé et pluriethnique.

**Quel est le coût engendré par la participation à ces activités?**

Ces activités sont gratuites. De plus, le Programme de soutien à l'école montréalaise rembourse les frais de suppléance encourus par la participation des enseignants à ces activités.

**Des sommes précises sont-elles allouées aux écoles pour qu'elles puissent proposer des activités de développement professionnel?**

Les écoles ont la possibilité d'utiliser une partie du montant de base qui leur est alloué pour de telles activités, et ce, en fonction des besoins qu'elles auront identifiés au préalable.

### Pour en savoir plus

DARLING-HAMMOND, Linda. « Teacher Learning that Supports Students' Learning », *Educational Leadership*, vol. 55, n° 5, février 1998.

JOYCE, B. et B. SHOWERS. *Student Achievement Through Staff Development: Fundamentals of School Renewal*, White Plains, NY, Longman, 1995.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelle*, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de soutien à l'école montréalaise 2002-2003*, pp. 22 et 23.

NCREL (North Central Regional Educational Laboratory) *Critical Issue: Realizing New Learning for All Students Through Professional Development*. [En ligne],

<http://www.ncrel.org/sdrs/areas/issues/educators/profdevl.htm>.

## Accès aux ressources culturelles

### Raisons d'être de cette mesure

Les élèves de milieux défavorisés ne bénéficient pas suffisamment de l'enrichissement que procure l'intégration d'activités culturelles à l'enseignement. La création artistique et le contact avec la culture motivent les jeunes, parce qu'ils font appel à leurs ressources intérieures et à leur créativité. Le contact avec des lieux culturels favorise également l'intégration à la société québécoise des élèves et des familles nouvellement arrivés.

### En quoi consiste cette mesure exactement ?

Cette mesure vise à développer le goût des arts et des sciences et à favoriser la fréquentation des lieux culturels. Elle vise également à enrichir l'acte pédagogique en créant des liens entre l'enseignement donné en classe, les objets de culture et les spécialistes des domaines artistique et scientifique.

Elle favorise de plus la concertation entre les écoles, les musées, les établissements scientifiques, les maisons de la culture et tout autre lieu culturel montréalais. En lien avec les autres mesures, elle contribue efficacement à la création d'une communauté éducative engagée dans son milieu.

### Pistes d'intervention

La mesure *Accès aux ressources culturelles* comporte deux volets, dont voici une brève description.

#### Volet *Jeune public*

Le volet *Jeune public* offre aux élèves de visiter au moins un lieu culturel situé sur l'île de Montréal reconnu par le ministère de la Culture et des Communications et d'assister à une animation ou à un spectacle. L'enseignante ou l'enseignant est dans cette mesure invité à intégrer l'activité culturelle à son enseignement en classe.

Un répertoire de sorties culturelles est mis à la disposition des écoles à la fin du mois d'août. Ce répertoire se divise en trois sections :

1. L'art
2. L'univers social
3. La mathématique, la science et la technologie

Ce répertoire est essentiel pour mener à terme la planification annuelle.

#### Volet *Modèles novateurs*

Le volet *Modèles novateurs*, qui est facultatif, favorise la réalisation de projets pédagogiques en lien avec des établissements culturels, des artistes ou des scientifiques. Il vise l'émergence de nouveaux modèles d'intervention en classe, ainsi que l'enrichissement des contextes d'apprentissage.

Plusieurs modèles sont proposés aux écoles, mais ces dernières ont aussi la possibilité de présenter des projets de leur propre milieu. On trouve aussi dans ces projets des modèles qui favorisent la participation des parents à la réalisation des projets pédagogiques. Un répertoire de modèles novateurs est mis à la disposition des écoles en septembre.

Ce volet est rendu possible grâce à une étroite collaboration entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

### Mode de financement

Le volet *Jeune public* est obligatoire. Toutes les écoles cibles et les écoles en transition ont droit à l'allocation *Jeune public*, qui équivaut à 20 \$ par élève pour l'année en cours. À l'automne, chaque école recevra 50 p. 100 de ce budget. Le reste de l'allocation, qui correspond aux dépenses prévues par l'école, sera versé au moment où cette dernière présentera sa planification *Jeune public*, soit à la fin du mois de mai. Il convient de noter que ce budget n'est pas transférable à une autre mesure ni à une année subséquente. Il appartient à l'école de partager la somme en tenant compte des priorités du milieu.

Les *Modèles novateurs* sont facultatifs. Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année, selon les modèles retenus par l'école, qui remplit le formulaire d'allocation approprié du répertoire *Modèles novateurs*. Plusieurs modèles permettent le versement d'une allocation supplémentaire particulière, dont le montant varie d'un cas à l'autre. Cette allocation n'a aucune incidence sur l'allocation *Jeune public*.

### Transport

Le transport des élèves relève de la responsabilité de l'école. Les frais de transport relatifs aux activités peuvent être payés à même l'allocation dans le volet *Jeune public*, tandis qu'ils sont inclus dans l'allocation supplémentaire en ce qui concerne les *Modèles novateurs*. Les élèves peuvent utiliser le transport en commun ou l'autobus scolaire. L'école retient les services de la compagnie de son choix. Le répertoire *Jeune public* contient des propositions de compagnies de transport scolaire. Des tarifs réduits sont proposés à certaines conditions, qui sont décrites dans le formulaire de demande de transport figurant dans le répertoire *Jeune public*.

#### *Pour en savoir plus*

Répertoires *Jeune public* et *Modèles novateurs*.

## Établissement de liens avec la famille

### Pourquoi collaborer avec la famille ?

Aujourd'hui, la nécessité d'engager les parents dans la vie scolaire de leur enfant et dans la vie de l'école est presque une évidence. Plusieurs facteurs contribuent à la réussite scolaire. L'un d'eux, qui est essentiel à cette réussite, est l'engagement des parents tout au long du cheminement scolaire de l'enfant. Les effets de cet engagement sont durables et se répercutent sur le développement de l'enfant, notamment sur sa persévérance et ses résultats scolaires.

En milieu défavorisé, la nécessité d'engager les parents revêt une importance particulière. En effet, plusieurs parents se sentent démunis lorsqu'il s'agit de suivre le cheminement scolaire de leur enfant et de stimuler ce dernier comme ils le souhaiteraient. Bon nombre de parents doivent également composer avec une foule de problèmes liés à la pauvreté et avec les multiples réalités des milieux défavorisés. Il est donc primordial d'adapter les services et les activités aux réalités des familles.

### En quoi consiste cette mesure ?

Cette mesure vise à mettre en place des moyens efficaces qui facilitent le rapprochement entre la famille et l'école et favorisent la collaboration des parents en vue d'assurer la réussite scolaire de leurs enfants.

### PISTES D'INTERVENTION

#### Privilégier un engagement à la mesure de chacune ou chacun

La nature de la contribution et le degré d'engagement des parents devraient se définir en fonction de leurs capacités. Il importe que les solutions proposées par le personnel scolaire soient non seulement adaptées aux réalités des familles, mais également axées sur la valorisation du rôle parental et sur une collaboration étroite entre la famille et l'école. En milieu défavorisé, il s'agit

d'une exigence fondamentale qui a un effet bénéfique sur la réussite des jeunes, tout en contribuant à augmenter le pouvoir d'agir des parents (*empowerment*).

#### Diversifier les formes de collaboration

La collaboration des parents peut se manifester autrement que par la présence à l'école. Bien que cette présence soit souhaitable, d'autres formes d'engagement importantes existent aussi. On peut par exemple encourager les parents à se rendre disponibles à la maison, à se montrer attentifs à leurs enfants et à les soutenir dans leurs aspirations et leurs projets.

Pour ce faire, le milieu scolaire est invité à mettre en œuvre des formes de collaboration diversifiées ayant un impact sur la vie des enfants :

- la communication entre l'école et les familles (nature de l'accueil dans l'école, fréquence et contenu des messages, langues parlées, etc.);
- l'exercice du rôle parental (bien-être, santé, sécurité des jeunes, suivi des apprentissages à la maison, etc.);
- la participation des parents à la vie de l'école (bénévolat, présence à des activités ou appartenance à des organismes comme l'Organisme de participation des parents) et au conseil d'établissement;
- la collaboration avec la communauté pour répondre aux besoins des familles.

#### Établir des liens avec les autres mesures du Programme de soutien à l'école montréalaise

Pour assurer le succès des interventions et pour intéresser les parents, il convient de considérer ces derniers comme des partenaires dans les projets conçus pour les autres mesures du Programme de

soutien à l'école montréalaise. Par exemple, lorsque l'on planifie les activités de l'approche orientante, on peut inviter des parents à venir parler de leur métier en classe. On peut aussi inviter les parents à accompagner leurs enfants lors des sorties culturelles de l'école ou à la bibliothèque du quartier.

### Favoriser chez le personnel enseignant l'établissement de liens avec la famille

Les recherches révèlent que si les enseignantes et les enseignants suscitent la participation ou l'engagement des parents, ils parlent plus à leurs enfants à la maison, se sentent plus capables de les aider, et ont une plus grande estime envers les compétences des enseignantes et enseignants.

### Quelques exemples de communication

- Une école varie les modes de communication avec les parents. Outre l'agenda, elle utilise une ligne téléphonique unique pour leur transmettre de l'information sur divers sujets: les devoirs, les travaux des enfants à la maison, les activités de l'école, les services disponibles dans la communauté, les activités parascolaires, etc.
- Une école aménage un local pour les parents et engage des personnes pour animer des activités à certains moments de la journée. Un feuillet de suggestions d'activités est préparé mensuellement et distribué aux parents. Les parents se réunissent pour prendre un café, discuter de leurs problèmes, se conseiller et s'entraider. Des membres du personnel scolaire se joignent parfois à eux. Des journées d'activités familiales sont organisées et attirent un grand nombre de parents.
- Une école de milieu pluriethnique accueille les parents nouvellement arrivés qui parlent français et leur propose des activités destinées à leur faire connaître la société d'accueil et le fonctionnement scolaire. Pendant les rencontres, qui ont lieu le samedi, des activités culturelles et sportives sont proposées aux enfants.
- Une vingtaine d'enseignantes intéressées à améliorer les relations avec les parents dans leur école travaillent en réseau afin de mettre sur

pied des projets pour mieux entrer en contact avec eux. Dans certains cas, l'équipe rattachée à un cycle, voire l'ensemble du personnel de l'école, se mobilise autour du projet.

### Outils et services

- Un document intitulé « Rapprocher les familles et l'école primaire » est à la disposition des écoles. Il s'agit d'un outil qui leur permet de faire l'inventaire des pratiques de collaboration avec les familles et de mieux connaître les besoins et les attentes des parents. Il contient de nombreuses pistes de solution basées sur les recherches les plus récentes concernant les liens entre l'école et les familles.
- Un service d'interprétation et de traduction fourni par la Banque interrégionale d'interprètes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre est mis à la disposition des écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise. On trouvera les règles d'utilisation de ce service dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

### Pour en savoir plus

BOUCHARD, P. et autres. « Familles, écoles et milieu populaire », *Études et recherches*, vol. 5, n° 1, [En ligne], 2000, [<http://www.ulaval.ca/crites/html/Vol.5.html>].

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Pour une plus grande complicité entre les familles et les écoles*, Gouvernement du Québec.

DAVIES, Don. *Schools Reaching out: Family, School and Community Partnership for Students Success*, Phi Delta Kappan, janvier 1991, pp. 376-382.

DESIANDES, Rollande et Bertrand RICHARD. *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève: une intervention cohérente et des services harmonisés. Rapport de recherche*, CQRS et MEQ, 2001, [En ligne], [<http://www.ulaval.ca/crites/html/Vol.5.html>].

EPSTEIN, Joyce. *School, Family, Community Partnerships: Caring for the Children we Share*, Phi Delta Kappan, mai 1995, pp. 701-712.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de soutien à l'école montréalaise 2002-2003*, pp. 39-41.

## Établissement de liens entre l'école et la communauté

### Pourquoi collaborer avec la communauté ?

En milieu défavorisé, les facteurs qui rendent les enfants vulnérables sont plus nombreux; ces facteurs sont d'ordres scolaire, familial, social ou économique. Souvent, les élèves issus d'un tel milieu doivent surmonter plus d'obstacles que les autres pour réussir à l'école, ce qui peut entraîner des problèmes très complexes. Notons aussi que la recherche de solutions exige la collaboration de plusieurs acteurs et n'oublions pas non plus que l'école doit aussi se préoccuper de faciliter l'intégration harmonieuse des jeunes immigrants à la société québécoise.

On sait que les solutions efficaces en matière de réussite sont celles qui agissent de façon simultanée en classe, dans l'école en général, dans la famille et dans la communauté, bref, dans tous les lieux qui ont une influence sur le développement des enfants. Lorsque tous les acteurs sont engagés et convaincus de l'importance du soutien à offrir aux enfants pour qu'ils réussissent à l'école, il devient plus facile pour chacun d'eux de faire les gestes qu'il faut.

### En quoi consiste cette mesure ?

Cette mesure vise à faire en sorte que les acteurs du milieu scolaire, les familles et les autres partenaires (communautaires, sociaux, culturels, institutionnels et économiques) travaillent de façon concertée pour mettre en place les conditions nécessaires au développement global des enfants.

### DES PISTES D'INTERVENTION

#### Dresser le bilan de la situation

Plutôt que de chercher à répondre seule aux attentes des jeunes et de leur famille, l'école doit favoriser l'établissement de partenariats adaptés aux besoins les plus fréquemment exprimés et prendre en compte les ressources disponibles dans le milieu.

Pour ce faire, on l'encourage à effectuer, avec ses partenaires-clés, une analyse approfondie de la situation des enfants, de leurs familles et de leurs milieux. Les familles, les organismes de la communauté et le personnel scolaire peuvent avoir des visions différentes. Néanmoins, partager les mêmes perceptions et l'information les aidera à avoir une vision juste et commune de la situation. Il sera, par la suite, plus facile pour eux de choisir les actions les plus appropriées et les mieux adaptées aux jeunes et aux particularités du milieu.

### Diversifier les modes de collaboration

Il importe de revoir les formes, les modalités, et la fréquence des collaborations et de s'assurer que plusieurs actions sont menées en même temps et se renforcent mutuellement. Les projets ou les initiatives peuvent s'adresser autant au personnel scolaire qu'aux jeunes ou aux parents. Certaines actions ou activités se réalisent à l'école, à la maison ou dans le milieu, le soir ou les fins de semaine, durant la période de relâche ou l'été.

Des activités couvrant les aspects intellectuel, social, culturel ou sportif peuvent être proposées aux jeunes et aux parents. Le personnel scolaire peut orienter les enfants et leurs parents vers des ressources correspondant à leurs besoins ou encore obtenir un soutien pour la gestion de situations particulières.

### Agir en complémentarité et en continuité

Les services offerts par différents partenaires sociaux ou communautaires peuvent accroître grandement l'efficacité et la complémentarité des actions entreprises par l'école. Il importe donc de favoriser une plus grande concertation et une meilleure communication entre tous les acteurs, dans le respect des compétences mutuelles. La collaboration entre partenaires s'intensifient progressivement, il est important de tisser des liens à long terme.

### Relever et faire connaître les ressources de la communauté

Des moyens doivent être mis en place pour que le personnel de l'école et les parents soient bien informés des services offerts par les différents organismes pouvant les soutenir. Ces moyens doivent aussi leur permettre de bien connaître les partenaires communautaires, sociaux, culturels, institutionnels et économiques qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des enfants (en matière de santé, de sport, de culture et de loisirs) et, plus largement, à ceux des familles (en matière de loisirs, de sport, de recherche d'emploi ou de logement, d'apprentissage du français, etc.).

### Des exemples

- Pour éviter de répondre de façon morcelée aux besoins des jeunes d'un quartier et afin de leur garantir un environnement favorable à la réussite, des intervenants et des intervenantes du CLSC, de l'école, de la ville et des organismes communautaires se concertent afin de proposer une gamme d'activités. Des projets d'aide aux devoirs, de mentorat, de tutorat, d'activités culturelles, sportives ou sociales (le soir et les fins de semaine) et d'ateliers sur différents sujets qui intéressent les jeunes sont mis sur pied.
- Des moyens destinés à sensibiliser l'équipe-école aux caractéristiques de l'environnement social et aux besoins des enfants et des parents sont mis en oeuvre, par exemple, des visites du quartier, la présentation des services offerts aux familles et des formations communes ou des séances d'information avec les partenaires sur les questions touchant les jeunes (communautés culturelles, persévérance scolaire, toxicomanie, violence, etc.).
- Dans un projet destiné à soutenir les parents dans leur rôle en ce qui a trait au développement de leurs enfants (santé, bien-être et réussite scolaire), les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux proposent une démarche de concertation des intervenants et des intervenantes afin d'améliorer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des interventions. L'école et le CLSC bonifient les programmes, les projets et les interventions en milieu scolaire pour mieux intégrer les services de soutien destinés aux parents.

- Un soutien particulier est offert aux familles d'immigrants (services d'interprétation, cours de français, visites culturelles dans les musées, etc.) en collaboration avec des organismes communautaires.

### Outils et services

- Un réseau d'agents qui travaillent à l'établissement de liens entre l'école et la communauté sera mis sur pied afin de permettre le partage de l'information, un soutien mutuel et la participation à des formations communes.
- Un répertoire d'organismes qui offrent des services aux écoles a été créé.
- En plus de celui de la Banque interrégionale d'interprètes, un répertoire d'organismes qui offrent des services d'interprétation ou de traduction aux écoles a été créé.
- Un document intitulé *Consolider la collaboration entre le milieu scolaire et le milieu communautaire* (MEQ, Programme de soutien à l'école montréalaise, 2000), qui résulte des travaux d'un groupe de réflexion sur l'établissement de partenariats entre les écoles et les organismes communautaires a été rédigé. Ce document renferme, entre autres, une liste des besoins relevés chez les parents en matière de soutien à la réussite éducative et des exemples d'activités pour concrétiser les partenariats et répondre à ces besoins.

### Pour en savoir plus

DESLANDES R. et R. BERTRAND. *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève; une intervention cohérente et des services harmonisés*, Rapport de recension des écrits, CQRS et MEQ action concertée, 2001.

DRYFOOS, J.G. *Full-service schools. A revolution in health and social services for children, youth and family*, San Francisco, CA, Jossey-Bass, 1994, 310 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Stratégie d'intervention Agir autrement*, Pour améliorer les pratiques éducatives: des données d'enquête sur les jeunes. École Santé Famille, 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation*, 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Les services éducatifs complémentaires: essentiels à la réussite*, Québec, 2002.

## Équipe professionnelle

### du Programme de soutien à l'école montrealaise

**ANDRÉ BOURASSA**  
(Accès aux ressources culturelles)  
514-596-7977 poste 7976

**GINETTE DESROCHES**  
(Écoles primaires francophones)  
514-596-7977 poste 7991

**MICHÈLE DROLET**  
(Écoles primaires francophones)  
514-596-7977 poste 7973

**RÉMI DUSSAULT**  
(Écoles primaires francophones)  
514-596-7977 poste 6165

**PAULE LANGEVIN**  
(Écoles primaires anglophones)  
514-596-7977 poste 7981

**KATHLEEN LARKIN**  
(Établissement de liens entre l'école,  
la famille et la communauté)  
514-596-7977 poste 7975

**LUDE PIERRE**  
(Écoles primaires francophones)  
514-596-7977 poste 7992

**CHANTALE RICHER**  
Coordination du Programme  
514-596-7977 poste 7974

**Secrétariat**  
**MANON TREMBLAY**  
514-596-7977 poste 7994

**NAHED GHALI WASSEF**  
514-596-7977 poste 7990

**Télécopieur**  
514-596-6356

#### Adresse

Programme de soutien à l'école montréalaise  
Édifice de la CSDM  
3737, rue Sherbrooke Est, 4<sup>e</sup> étage, Aile Ouest  
Montréal (Québec) H1X 3B3

#### Site Internet

<http://www.mels.gouv.qc.ca/ecolemontrealaise>

Éducation,  
Loisir et Sport

Québec



## Services collectifs et soutien de l'équipe professionnelle du Programme

Outre l'allocation de base, l'allocation Jeune public et les allocations supplémentaires rattachées aux modèles novateurs, les écoles cibles peuvent bénéficier de services collectifs tels que la mise en place de réseaux de développement professionnel, les services d'interprétation et de traduction de la Banque interrégionale d'interprètes, l'accès à différentes activités et l'utilisation de divers outils. Par ailleurs, l'équipe professionnelle du Programme peut offrir un soutien, ponctuel ou continu, aux équipes-écoles pour aider :

- à la compréhension du Programme de soutien à l'école montréalaise;
- à la compréhension d'une mesure en particulier;
- à l'intégration des mesures et des objectifs liés à l'école montréalaise dans les plans de réussite;
- à l'évaluation des résultats et des démarches;
- à la mise en place de réseaux de développement professionnel;
- à la définition des besoins en relation avec le développement professionnel et à la création de réseaux de partenaires.

## Gestion du Programme de soutien à l'école montréalaise

### Comité de coordination

Le comité de coordination du Programme de soutien à l'école montréalaise définit les orientations et les services collectifs offerts aux écoles. De plus, il répartit les ressources, s'assure de l'évaluation du Programme et de ses répercussions et coordonne l'ensemble de ses activités.

Le comité de coordination est composé du sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, du directeur de la Direction régionale de Montréal du ministère de l'Éducation ainsi que des directeurs généraux des cinq commissions scolaires concernées.

Les personnes suivantes forment ce comité :

**M. PIERRE BERGEVIN**

Sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire  
et à l'enseignement primaire et secondaire  
Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport

**M. ANDRÉ DUMONT**

Directeur général  
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

**M. PIERRE JETTÉ**

Directeur général  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

**M. ANTONIO LACROCE**

Directeur général  
Commission scolaire English-Montréal

**M. LÉO LAFRANCE**

Directeur général  
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

**M. GILLES LAMIRANDE**

Directeur  
Direction régionale de Montréal  
Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport

**M<sup>ME</sup> MICHELINE POTHIER**

Directrice générale  
Commission scolaire de Montréal

Éducation,  
Loisir et Sport

Québec 

## Plan de réussite et versement des allocations

Toutes les mesures du Programme de soutien à l'école montréalaise sont obligatoires et doivent être intégrées au plan de réussite. Voici un bref rappel de ces mesures, décrites à l'intérieur de cette brochure :

mesure **1** • interventions adaptées;

mesure **2** • développement de la compétence à lire;

mesure **3** • approche orientante;

mesure **4** • développement professionnel de la direction et de l'équipe-école;

mesure **5** • accès aux ressources culturelles;

mesure **6** • établissement de liens avec la famille;

mesure **7** • établissement de liens entre l'école et la communauté.

### Versements de l'allocation de base

Un premier versement de 50 p. 100 de l'allocation de base sera effectué vers le mois de novembre. Les 50 p. 100 restants ne seront versés qu'au printemps et après vérification de l'intégration des sept mesures dans le plan de réussite de l'école.

### Information sur l'utilisation de l'allocation de base

- Un maximum de 5 p. 100 de l'allocation peut être consacré à l'achat de matériel didactique (sont exclus les micro-ordinateurs, cahiers d'activités, dictionnaires, grammaires et pupitres).
- Les frais de colloque et congrès ne peuvent concerner que 10 p. 100 du personnel enseignant.
- L'engagement de titulaires afin de réduire le nombre d'élèves par classe n'est pas autorisé.
- L'engagement de personnes pour faire de l'entretien ou pour assurer une formation technique relative aux technologies de l'information et de la communication n'est pas autorisé.

# Liste des écoles cibles primaires

2005-2006

Adélarde-Desrosiers	CSPI	Gerald McShane School	CSEM
Alice-Parizeau	CSDM	Gilles-Vigneault	CSDM
Alphonse-Pesant	CSPI	Harfang-des-Neiges	CSMB
Aquarelle	CSMB	Harfang-des-Neiges Annexe *	CSMB
Barclay	CSDM	Henri-Beaulieu	CSMB
Baril	CSDM	Hochelaga	CSDM
Barthélemy-Vimont	CSDM	Iona	CSDM
Barthélemy-Vimont Annexe	CSDM	Jean-Baptiste-Meilleur	CSDM
Bedford	CSDM	Jean-Nicolet	CSPI
Bienville	CSDM	Jeanne-Leber	CSDM
Bois-Franc	CSMB	John Caboto *	CSEM
Camille-Laurin	CSDM	Jules-Verne	CSPI
Camille-Laurin Annexe	CSDM	Katimavik/Hébert *	CSMB
Cardinal-Léger	CSPI	La Mennais	CSDM
Carlyle	CSEM	Laurentide	CSMB
Champlain	CSDM	Le Carignan	CSPI
Chanoine-Joseph-Théorêt	CSMB	Léonard-De Vinci	CSDM
Charles-Lemoyne	CSDM	Léonard-De Vinci Annexe	CSDM
Cœur-Immaculé-de-Marie	CSDM	Le Plateau	CSDM
Coronation	CSEM	Les-Enfants-du-Monde	CSDM
De la Fraternité	CSPI	Lévis-Sauvé	CSMB
De la Petite-Bourgogne	CSDM	Lucille-Teasdale	CSDM
Denise-Pelletier	CSPI	Louisbourg	CSDM
École Des Nations	CSDM	Ludger-Duvernay	CSDM
École du Petit-Chapiteau	CSDM	Ludger-Duvernay Annexe Charlevoix	CSDM
École Sans-Frontières	CSDM	Maisonneuve	CSDM
Enfant-Soleil	CSMB	Marguerite-Bourgeois	CSDM
Face	CSDM	Marie-de-l'incarnation	CSDM
Félix-Leclerc	CSDM	Marie-Favery	CSDM
Frederick Banting School	CSEM	Marie-Rivier	CSDM
Garneau	CSDM	Marie-Rivier Annexe	CSDM

Éducation,  
Loisir et Sport

Québec 

## Liste des écoles cibles primaires 2004 • 2005 (suite)

Martin-Bélanger	CSMB	Saint-Jean-de-la-Croix	CSDM
Martin-Bélanger Annexe	CSMB	Saint-Jean-de-la-Lande	CSDM
Montcalm	CSDM	Saint-Mathieu	CSDM
Nesbitt School	CSEM	Saint-Noël-Chabanel	CSDM
Notre-Dame-de-l'Assomption	CSDM	Saint-Noël-Chabanel Annexe	CSDM
Notre-Dame-de-la-Défense	CSDM	Saint-Nom-de-Jésus	CSDM
Notre-Dame-de-la-Paix	CSMB	Saint-Octave	CSPI
Notre-Dame-de-Lourdes	CSMB	Saint-Pascal-Baylon	CSDM
Notre-Dame-des-Neiges	CSDM	Saint-Rémi	CSPI
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	CSMB	Saint-Simon-Apôtre	CSDM
N-D-du-Perpétuel-Secours	CSDM	Saint-Vincent-Marie	CSPI
Parkdale	CSEM	Saint-Zotique	CSDM
Paul-Jarry	CSMB	Sainte-Bernadette-Soubirous	CSDM
Perce-Neige	CSMB	Sainte-Bibiane **	CSDM
Philippe-Morin	CSMB	Sainte-Cécile	CSDM
Pierre-de-Coubertin **	CSPI	Sainte-Colette	CSPI
Pierre-Elliott-Trudeau	CSEM	Sainte-Gemma-Galgani	CSDM
René-Guénette	CSPI	Sainte-Germaine-Cousin	CSPI
Riverview School	CSLBP	Sainte-Jeanne-d'Arc	CSDM
Saint-Anselme	CSDM	Sainte-Lucie	CSDM
Saint-Benoit	CSDM	Sainte-Odile	CSDM
Saint-Bernardin	CSDM	Sainte-Odile Annexe	CSDM
Saint-Clément	CSDM	Simonne-Monet	CSDM
Saint-Étienne	CSDM	Sinclair Laird	CSEM
Saint-François-d'Assise	CSDM	St. Dorothy	CSEM
Saint-François-Solano	CSDM	St. Gabriel	CSEM
Saint-Gabriel-Lalemant	CSDM	St. John Bosco	CSEM
Saint-Gabriel-Lalemant Annexe	CSDM	St. Patrick	CSEM
Saint-Grégoire-le-Grand	CSDM	Verdun (Woodland)	CSLBP
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	CSDM	Victor-Rousselot	CSDM
Saint-Jean-de-Brébeuf **	CSDM	Westmount Park	CSEM

CSDM	CSEM	CSLBP	CSMB	CSPI	NOMBRE TOTAL DES ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES
75	14	2	18	15	124	42 671

\* Nouvelle école

\*\* École en transition

CSDM : Commission scolaire de Montréal

CSMB : Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

CSEM : Commission scolaire English-Montréal

CSPI : Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

CSLBP : Commission scolaire Lester-B.-Pearson

# Programme de soutien À L'ÉCOLE MONTREALAISE

	ACTIONS PÉDAGOGIQUES	APPROCHE ORIENTANTE	DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	ACCÈS AUX RESSOURCES CULTURELLES	ÉTABLISSEMENT DE LIENS ENTRE L'ÉCOLE, LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ	
<b>Mesures obligatoires à inscrire dans le plan de réussite</b>	<p>1. Interventions adaptées</p> <p>Adapter les interventions aux besoins des élèves, reconnaître leurs besoins, reconnaître leur rythme d'apprentissage, leur style d'apprentissage, leur mode de communication, leur mode de gestion des émotions, leur mode de gestion des conflits, leur mode de gestion des transitions, leur mode de gestion des transitions de la maternelle à l'école, leur mode de gestion des transitions de l'école à la vie adulte.</p> <p>2. Développement de la compétence à lire</p> <p>Assurer l'accès à l'écrit (à l'école, en milieu scolaire) et le lien en place des conditions nécessaires à la progression optimale de la compétence à lire (au primaire).</p>	<p>1. Favoriser le lien en milieu de l'école et orientante à l'école</p>	<p>1. Assurer le développement professionnel de la direction et de l'équipe de direction</p>	<p>1. Développer le goût des arts et des sciences chez les élèves en favorisant la fréquentation des lieux culturels, élargir l'accès pédagogique en créant des liens avec l'apprentissage, les arts de la culture, les lieux culturels, les artistes et les intervenants.</p>	<p>1. Collaboration avec les parents</p> <p>Mettre en place des moyens efficaces qui favorisent le rapprochement entre la famille et l'école et qui favorisent le rapprochement des parents à la réussite de leurs enfants.</p> <p>2. Collaboration avec la communauté</p> <p>S'assurer que les efforts du milieu scolaire, les familles et les autres partenaires de la communauté (partenaires communautaires, universitaires, professionnels, etc.) se soutiennent, s'entraident et travaillent ensemble pour offrir aux élèves les conditions nécessaires à leur développement optimal des apprentissages.</p>	
<b>Éléments contribuant à la qualité de l'intervention pour chacune des mesures</b>	<p><b>Niveau 1: Interventions adaptées aux besoins et caractéristiques des élèves (niveau de niveau d'apprentissage)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les besoins qui influencent l'apprentissage des élèves, soit:             <ul style="list-style-type: none"> <li>la planification</li> <li>le soutien et le lien en milieu scolaire</li> <li>la différenciation pédagogique</li> <li>l'enseignement et la stimulation des formes d'organisation de l'apprentissage et des savoirs</li> <li>la collaboration et la communication entre les intervenants et les intervenants, incluant les parents.</li> </ul> </li> </ul> <p>Responsable: Ginette Desroches, Ludo Paris</p> <p><b>Niveau 2: Développement de la compétence à lire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les différents facteurs de la lecture (au long du parcours scolaire) (niveau de niveau d'apprentissage)</li> <li>Assurer la qualité de l'enseignement (lecture intégrative, lecture partagée, lecture guidée, etc.)</li> <li>Assurer l'accès aux livres (bibliothèque, bibliothèque, etc.)</li> <li>Assurer l'accès aux livres (bibliothèque, bibliothèque, etc.)</li> </ul> <p>Responsable: Michèle Desautels</p>	<p><b>Niveau 1: L'approche orientante</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer de l'adhésion de l'équipe de direction et développer un projet collectif sur l'approche orientante</li> <li>Assurer les liens à développer avec les parents (soutien à la famille, renforcement des apprentissages et des apprentissages au regard des besoins, l'engagement des parents, etc.)</li> <li>Favoriser des relations positives entre les intervenants scolaires et les élèves, les enseignants et les parents</li> <li>Établir des liens avec les partenaires de la communauté</li> </ul> <p>Responsable: Anne Desautels</p>	<p><b>Niveau 1: Développement professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer les besoins de développement professionnel de tout le personnel de l'école (niveau de niveau d'apprentissage)</li> <li>Assurer les liens à développer avec les parents (soutien à la famille, renforcement des apprentissages et des apprentissages au regard des besoins, l'engagement des parents, etc.)</li> <li>Favoriser des relations positives entre les intervenants scolaires et les élèves, les enseignants et les parents</li> <li>Établir des liens avec les partenaires de la communauté</li> </ul> <p>Responsable: Ginette Desroches, Ludo Paris</p>	<p><b>Niveau 1: Accès aux ressources culturelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'accès aux ressources culturelles (niveau de niveau d'apprentissage)</li> <li>Assurer les liens à développer avec les parents (soutien à la famille, renforcement des apprentissages et des apprentissages au regard des besoins, l'engagement des parents, etc.)</li> <li>Favoriser des relations positives entre les intervenants scolaires et les élèves, les enseignants et les parents</li> <li>Établir des liens avec les partenaires de la communauté</li> </ul> <p>Responsable: André Bourassa</p>	<p><b>Niveau 1: Établissement de liens entre l'école, la famille et la communauté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'engagement de la famille et de la communauté</li> <li>Assurer les liens à développer avec les parents (soutien à la famille, renforcement des apprentissages et des apprentissages au regard des besoins, l'engagement des parents, etc.)</li> <li>Favoriser des relations positives entre les intervenants scolaires et les élèves, les enseignants et les parents</li> <li>Établir des liens avec les partenaires de la communauté</li> </ul> <p>Responsable: Kathleen Larkin</p>	
<b>Équipe professionnelle</b>	<p>Coordonnatrice du Programme: Christine Leduc - <a href="mailto:chleduc@csdm.qc.ca">chleduc@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7974</p>	<p>Pour les écoles primaires francophones:</p> <p>Ginette Desroches - <a href="mailto:desroches@csdm.qc.ca">desroches@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7991              Michèle Desautels - <a href="mailto:desautels@csdm.qc.ca">desautels@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7913              Anne Desautels - <a href="mailto:desautels@csdm.qc.ca">desautels@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7913              Ludo Paris - <a href="mailto:paris@csdm.qc.ca">paris@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7992</p>	<p>Pour les écoles primaires anglophones:</p> <p>Paul Langman - <a href="mailto:langman@csdm.qc.ca">langman@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7981</p> <p>Pour l'accès aux ressources culturelles (modèle francophone et modèle monétaire):</p> <p>André Bourassa - <a href="mailto:bourassa@csdm.qc.ca">bourassa@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7976</p>	<p>Établissement de liens école-famille (mesure 6) et de liens école-communauté (mesure 7):</p> <p>Kathleen Larkin - <a href="mailto:larkin@csdm.qc.ca">larkin@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7975</p>	<p>Secrétariat:</p> <p>Marian Tremblay - <a href="mailto:tremblay@csdm.qc.ca">tremblay@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7994              Marie-Christine Tremblay - <a href="mailto:tremblay@csdm.qc.ca">tremblay@csdm.qc.ca</a> 514-797-7979 poste 7994</p> <p>Adresse: 1212, rue Sherbrooke Est, 4<sup>e</sup> étage, Ville Outremont (Québec) H3R 1S1</p> <p>Téléphone: 514-6136</p>	
<b>Services collectifs aux écoles et à ses partenaires</b>	<p>Soutien par l'équipe professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux enseignants et aux équipes de direction, notamment dans la communication du Programme de soutien à l'école montrealaise, dans l'évaluation de leur situation, dans l'intégration des mesures du Programme de soutien à l'école montrealaise à leur plan de réussite, dans leur compréhension des besoins des élèves et des autres intervenants impliqués.</li> <li>Soutien dans l'évaluation des résultats et des démarches mises en place.</li> </ul>	<p>Mise en place de réseaux de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>groupes de développement continu,</li> <li>réseaux d'enseignants et d'intervenants,</li> <li>réseaux d'agents responsables de l'établissement des liens avec la famille et la communauté.</li> </ul> <p>Autres services:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Banque interlinguistique d'interprètes (BIS) de Montréal/Québec</li> <li>Service d'interprètes (SIS) de Montréal/Québec</li> <li>Chaque sur l'éducation préscolaire, intermédiaire et secondaire</li> <li>Classe virtuelle sur le Programme de soutien à l'école montrealaise</li> </ul>	<p>Mise en place de réseaux de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>groupes de développement continu,</li> <li>réseaux d'enseignants et d'intervenants,</li> <li>réseaux d'agents responsables de l'établissement des liens avec la famille et la communauté.</li> </ul> <p>Autres services:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Banque interlinguistique d'interprètes (BIS) de Montréal/Québec</li> <li>Service d'interprètes (SIS) de Montréal/Québec</li> <li>Chaque sur l'éducation préscolaire, intermédiaire et secondaire</li> <li>Classe virtuelle sur le Programme de soutien à l'école montrealaise</li> </ul>	<p>Mise en place de réseaux de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>groupes de développement continu,</li> <li>réseaux d'enseignants et d'intervenants,</li> <li>réseaux d'agents responsables de l'établissement des liens avec la famille et la communauté.</li> </ul> <p>Autres services:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Banque interlinguistique d'interprètes (BIS) de Montréal/Québec</li> <li>Service d'interprètes (SIS) de Montréal/Québec</li> <li>Chaque sur l'éducation préscolaire, intermédiaire et secondaire</li> <li>Classe virtuelle sur le Programme de soutien à l'école montrealaise</li> </ul>	<p>Mise en place de réseaux de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>groupes de développement continu,</li> <li>réseaux d'enseignants et d'intervenants,</li> <li>réseaux d'agents responsables de l'établissement des liens avec la famille et la communauté.</li> </ul> <p>Autres services:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Banque interlinguistique d'interprètes (BIS) de Montréal/Québec</li> <li>Service d'interprètes (SIS) de Montréal/Québec</li> <li>Chaque sur l'éducation préscolaire, intermédiaire et secondaire</li> <li>Classe virtuelle sur le Programme de soutien à l'école montrealaise</li> </ul>	<p>Mise en place de réseaux de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>groupes de développement continu,</li> <li>réseaux d'enseignants et d'intervenants,</li> <li>réseaux d'agents responsables de l'établissement des liens avec la famille et la communauté.</li> </ul> <p>Autres services:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Banque interlinguistique d'interprètes (BIS) de Montréal/Québec</li> <li>Service d'interprètes (SIS) de Montréal/Québec</li> <li>Chaque sur l'éducation préscolaire, intermédiaire et secondaire</li> <li>Classe virtuelle sur le Programme de soutien à l'école montrealaise</li> </ul>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Ventilation des dépenses effectuées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007, aux chapitres de l'éducation populaire et de l'alphabétisation, selon les champs d'activité, avec la liste des projets et les montants demandés et accordés aux organismes dans le cadre du Programme PACTE.

- Répartition des enveloppes budgétaires 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 selon les régions administratives et selon les directions régionales.
- Liste ventilée par région des organismes subventionnés avec le montant de la subvention.
- Indiquer les nouveaux groupes financés dans chaque région.
- Indiquer également, pour chaque région, le montant ou le pourcentage de l'enveloppe qui est accordé pour le développement de nouveaux groupes.
- Financement et modalités de financement pour 2006-2007 avec les dates prévues pour le versement de chaque tranche de la subvention.
- Copie des formulaires qui doivent être complétés par les organismes pour les demandes de subvention et des conditions qui s'y rattachent.
- Copie de l'entente relative aux initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation.

**RÉPONSE**

Depuis l'entrée en vigueur du programme PACTE, en 2003-2004, l'alphabétisation populaire est désormais un des quatre champs d'activités soutenus par le programme PACTE.

Le PACTE soutient la mission globale des organismes. Conséquemment, il n'est plus question de *projets* comme auparavant. Ainsi, on ne trouve pas dans les annexes, des listes de projets, mais des listes d'organismes d'action communautaire autonome, classés selon leur champ d'activité ou leur région.

Globalement, pour chaque champ d'activité soutenu par le PACTE, on obtient les données suivantes :

Subventions versées en 2005-2006 et subventions prévues pour 2006-2007 (selon le champ d'activités)			
Champs d'activité	Nombre d'organismes	Subventions versées 2005-2006	Subventions prévues 2006-2007
Alphabétisation populaire	131	11 008 062 \$	10 966 562 \$
Prévention et lutte contre le décrochage scolaire	14	842 872 \$	812 872 \$
École de la rue	5	215 000 \$	270 000 \$
Formation continue	12	903 861 \$	873 861 \$
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>12 969 795 \$</b>	<b>12 923 295 \$</b>

Les différents tableaux et documents se trouvent dans les documents d'appoint.

**37 a et b** – Le premier tableau présente la liste des organismes classés par région administrative et par champ d'activité, assorti chacun du montant de la subvention versée en 2004-2005, de la demande financière pour 2005-2006, du montant de la subvention versée en 2005-2006 ainsi que du montant de la subvention prévue pour 2006-2007.

**37 c** – Le second tableau présente la répartition régionale de l'enveloppe budgétaire totale du PACTE en 2005-2006, des organismes nouvellement accrédités au PACTE en 2005-2006 ainsi que des subventions prévues pour 2006-2007.

**37 d** – Le troisième tableau présente la liste des quatre organismes nouvellement accrédités en 2005-2006, classés par région et par champ d'activité, assorti chacun du nom de sa circonscription électorale, de sa demande financière et de la subvention qui lui a été versée en 2005-2006.

**37 e et g** – Le document Protocole d'entente inclut les modalités de financement avec les dates prévues.

**37 f** – Le document Formulaire de demande de subvention des organismes accrédités.

Pour 2006-2007, le protocole d'entente n'est pas disponible.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Échéancier de réévaluation de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

---

**RÉPONSE**

Le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue a été établi sur cinq ans, à partir de l'année 2002-2003, les activités et les mesures qui avaient été prévues n'ont pas été remises en cause. Après trois années d'implantation de la Politique, les priorités d'action adoptées pour l'année 2004-2005 ont été poursuivies en 2005-2006 et les ministères et les partenaires impliqués ont poursuivi les travaux liés aux cinq priorités adoptées par le Comité national de suivi de l'implantation de la Politique et continué à mettre l'accent sur les dossiers alors identifiés, à savoir :

- L'accès à la formation de base, comprenant l'élaboration d'un nouveau curriculum de la formation générale des adultes dès juillet 2008, et non pas en juillet 2010. À ce jour, l'élaboration des programmes de formation commune est terminée. En 2005-2006, elle fait l'objet d'une validation et, en 2006-2007, elle fera l'objet d'une expérimentation. Une implantation facultative est prévue en 2007-2008, laquelle implantation sera obligatoire en 2008-2009.
- La reconnaissance des acquis et des compétences, incluant la mise en œuvre du cadre général de développement et de reconnaissance des acquis et des compétences, un état des lieux dans les réseaux scolaires et le soutien à des projets structurants de services en région. En formation générale, l'implantation progressive des tests du « General Educational Development Testing Service » (GEDTS) a été poursuivie, de même que les grands univers de compétences génériques. Un partenariat avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) a aussi été instauré et une tournée d'information dans les régions a été effectuée.
- En 2005-2006, 2 M\$ ont été répartis dans 50 commissions scolaires pour le renouvellement des services d'accueil, de suivi, de conseil et d'accompagnement des adultes et, plus particulièrement, ceux adressés aux jeunes de 16 à 24 ans. Au début de l'année 2006, une tournée a été effectuée dans les 50 commissions scolaires qui sont en processus d'implantation d'un plan d'action pour le renouvellement des services et, en 2006-2007, cette démarche sera entreprise dans les 22 commissions scolaires restantes.

La 4<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des adultes en formation s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2006, afin de favoriser la mobilisation et la participation des partenaires déjà fortement sollicités par la Semaine de la formation professionnelle et technique, qui se tient la première semaine de novembre de chaque année.

À ce jour, 20 M\$ ont été consacrés annuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à la mise en œuvre de la Politique gouvernementale en 2002-2003, en 2003-2004, en 2004-2005 et en 2005-2006. Il en sera de même pour l'année 2006-2007.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Financement accordé en 2005-2006 pour la formation continue et prévisions pour 2006-2007.

**RÉPONSE****Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

Les allocations de fonctionnement pour la formation continue à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes se ventilent comme suit :

– formation professionnelle <sup>1</sup> :	335,2 M\$ (2004-2005)
– formation générale des adultes :	231,7 M\$ (2004-2005)
<b>TOTAL</b>	<b>566,9 M\$</b>

<sup>1</sup> Élèves de 20 ans et plus inscrits à la formation professionnelle.

Pour 2005-2006 et 2006-2007, les données ne sont pas disponibles.

**Université**

Pour cet ordre d'enseignement, il n'y a pas de financement accordé spécifiquement pour la formation continue. Les activités offertes pour la formation continue sont financées de la même façon que celles menant à l'obtention d'un grade (baccalauréat, maîtrise ou doctorat). Toutefois, si on définit la formation continue comme étant celle obtenue grâce à un programme d'études qui ne conduit pas à l'obtention d'un grade (micro programme, certificat, diplôme, etc.), l'on peut estimer à près de 326,9 M\$ la subvention que le Ministère a versée aux établissements pour la formation continue pour l'année universitaire 2004-2005 au titre des fonctions « Enseignement » et « Soutien à l'enseignement ».

Les données pour l'année universitaire 2005-2006 ne peuvent être fournies, les renseignements sur l'effectif étudiant de cette année n'étant pas disponibles.

**Collégial public**

Pour l'année scolaire 2005-2006, le financement prévu est de 63,7 M\$ et se répartit ainsi : 9,6 M\$ en allocations fixes, 8,0 M\$ pour les DEC à temps plein, 0,5 M\$ pour le développement de programmes de formation courte et 45,6 M\$ pour les attestations d'études collégiales et la formation à temps partiel. Pour l'année 2006-2007, le Ministère prévoit un financement semblable à celui de l'année en cours.

**Collégial privé**

Pour l'année scolaire 2005-2006, le financement accordé est de 11,9 M\$ afin d'offrir des attestations d'études collégiales à temps plein dans les établissements privés au collégial. Pour l'année 2006-2007, le Ministère prévoit un financement semblable à celui de l'année en cours.

Pour l'année 2006-2007, les règles budgétaires des différents réseaux sont en préparation.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Liste des institutions privées (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2005-2006 avec, pour chacune :

- Le montant de la subvention accordée et la clientèle visée ainsi que le nombre d'élèves;
- La liste des demandes de permis ou d'agrément en attente.

**RÉPONSE**

Liste des institutions privées qui ont obtenu un permis pour l'année 2005-2006 :

<b>Nom</b>	<b>Services éducatifs visés</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
L'Académie du Hockey de l'Ouest de l'Île (Montréal)	Secondaire	6
Centre d'éducation alternative Interact (Montréal)	Primaire Secondaire, 1 <sup>er</sup> cycle	5
Centre de services éducatifs d'Anjou (Montréal)	Secondaire aux adultes	20
Centre de formation en équipement lourd (CFEL) (Saint-Jérôme)	Formation professionnelle au secondaire	12
<b>TOTAL :</b>		<b>43</b>

Liste des institutions privées qui ont obtenu un agrément pour l'année 2005-2006 :

<b>Nom</b>	<b>Services éducatifs visés</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Montant estimé</b>
Collège préuniversitaire Nouvelles-Frontières	Secondaire, 4 <sup>e</sup> année	113	415 275 \$
Collège Saint-Bernard	Primaire, 1 <sup>er</sup> cycle	93	247 473 \$
École buissonnière, centre de formation artistique	Primaire, 1 <sup>er</sup> cycle	51	135 711 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>257</b>	<b>798 459 \$</b>

Aucune demande de permis ou d'agrément n'est en attente.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Copie des instructions annuelles 2005-2006 relatives à toutes les formations.

---

**RÉPONSE**

Vous trouverez en documents d'appoint les documents suivants:

- copie de l'Instruction 2005-2006 pour la formation générale des adultes, versions française et anglaise;
- copie de l'Instruction 2005-2006 pour la formation professionnelle, versions française et anglaise;
- copie de l'Instruction 2005-2006 pour la formation générale des jeunes, versions française et anglaise.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Sommes accordées en 2005-2006 au programme Villages branchés (volet éducatif) et ventilation détaillée de ces sommes par commission scolaire et par projet. Prévisions pour 2006-2007.

**RÉPONSE**

Sommes accordées en 2005-2006 pour le secteur scolaire

8 135 732 \$

<b>Liste des projets autorisés en 2005-2006</b>			
Date de la confirmation	Nombre de projets	Nom de la commission scolaire	Aide financière MELS
2005-05-04	1	Réseau collectif de l'Abitibi-Témiscamingue incluant CS de Rouyn-Noranda CS du Lac-Abitibi CS du Lac-Témiscamingue CS de l'Or-et-des-Bois	3 749 206 \$
2005-05-12		CS des Navigateurs	1 886 300 \$
2005-06-07	2	CS du Fer incluant	496 600 \$
		CS Eastern Shores	235 200 \$
2005-10-25	2	CS des Îles incluant	194 800 \$
		CS Eastern Shores	56 400 \$
2005-11-01	1	CS de la Capitale	52 000 \$
		CS Central Québec	668 000 \$
2005-11-01	1	CS du Lac-Saint-Jean (augmentation de l'aide financière accordée en 2004-2005)	430 244 \$
2006-02-20	1	CS de la Beauce-Etchemin (augmentation de l'aide financière accordée en 2004-2005)	366 982 \$
		Total	8 135 732 \$

**Prévisions pour 2006-2007**

Au 10 avril 2006, 46 projets ont été approuvés, 5 projets sont en analyse.

À l'exception de la CS Kativik, toutes les commissions scolaires qui ne possédaient pas un réseau complet de télécommunication ont formulé une demande d'aide financière au programme *Villages branchés du Québec*. L'aide financière estimée pour donner suite à ces 5 projets est de l'ordre de 10 M\$ pour le secteur scolaire.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Tableau comparatif 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 du taux de taxation et revenus générés de chacune des commissions scolaires et subventions de péréquation accordées à chacune des commissions scolaires. Détail des nouvelles mesures quant au produit de la taxe scolaire.

---

**RÉPONSE**

Les modifications apportées au calcul du produit maximal de la taxe scolaire en 2005-2006 ont été les suivantes :

- le calcul de la protection contre la décroissance de l'effectif scolaire a été modifié. Désormais, le calcul tient compte de la décroissance de l'effectif scolaire par ordre d'enseignement, et ce, afin d'aider les commissions scolaires aux prises avec une baisse de l'effectif scolaire dans un ordre d'enseignement alors qu'elles sont en croissance dans un autre ordre;
- l'effectif scolaire adulte reconnu dans le calcul du produit maximal de la taxe scolaire tient compte, en partie, de l'effectif scolaire inscrit en 2003-2004 afin de répartir les ressources de façon plus équitable. L'effectif scolaire retenu dans le calcul du produit maximal de la taxe scolaire en 2004-2005 est également pris en considération afin de permettre aux commissions scolaires de s'adapter à cette transition;
- la pondération de l'effectif scolaire transporté par des véhicules servant exclusivement au transport scolaire a été majorée de 0,7 à 0,75 afin de concrétiser le réinvestissement annoncé par le Ministère lors de l'adoption des règles budgétaires triennales pour le transport scolaire.

**TAUX DE TAXATION ET SUBVENTION DE PÉRÉQUATION  
2003-2004**

	<b>Taux de taxation (%)</b>	<b>Revenus de taxe Budget (\$)</b>	<b>Subvention de péréquation (\$)</b>
Monts-et-Marées, CS des	0,3500	4 496 473	8 281 619
Phares, CS des	0,3500	8 310 055	12 122 775
Fleuve-et-des-Lacs, CS du	0,3500	3 316 756	6 433 336
Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	0,3500	7 095 547	8 475 411
Pays-des-Bleuets, CS du	0,3500	7 085 131	12 555 431
Lac-Saint-Jean, CS du	0,3500	6 657 780	9 904 613
Rives-du-Saguenay, CS des	0,3500	13 581 950	16 943 364
De La Jonquière, CS	0,3500	8 253 838	12 329 951
Charlevoix, CS de	0,3500	4 539 478	3 116 373
Capitale, CS de la	0,3500	30 860 777	17 561 185
Découvreurs, CS des	0,3500	23 471 236	1 726 163
Premières-Seigneuries, CS des	0,3500	24 067 508	21 989 680
Portneuf, CS de	0,3500	6 560 207	5 471 833
Chemin-du-Roy, CS du	0,3500	18 405 619	18 455 973
Énergie, CS de l'	0,3500	11 922 204	10 735 314
Hauts-Cantons, CS des	0,3500	7 540 857	5 967 048
Région-de-Sherbrooke, CS de la	0,3500	18 336 387	16 990 146
Sommets, CS des	0,3500	12 761 398	3 864 709
Pointe-de-l'Île, CS de la	(1)	(1)	(1)
Montréal, CS de	(1)	(1)	(1)
Marguerite-Bourgeoys, CS	(1)	(1)	(1)
Draveurs, CS des	0,3500	15 986 222	16 373 199
Portages-de-l'Outaouais, CS des	0,3500	17 051 404	6 692 633
Coeur-des-Vallées, CS au	0,3500	6 539 625	6 433 469
Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	0,3500	4 031 879	3 199 078
Lac-Témiscamingue, CS du	0,3500	2 171 891	2 956 753
Rouyn-Noranda, CS de	0,3500	5 197 827	7 326 784
Harricana, CS	0,3500	2 854 593	5 848 892
Or-et-des-Bois, CS de l'	0,3500	4 974 232	7 751 056
Lac-Abitibi, CS du	0,3500	1 920 815	5 929 207
Estuaire, CS de l'	0,3500	6 395 303	6 825 099
Fer, CS du	0,3500	5 813 737	3 594 914
Moyenne-Côte-Nord, CS de la	0,3500	511 244	1 147 083
Comité gestion taxe scol. île Montréal	0,3500	311 875 586	44 603 215
Baie-James, CS de la	0,3500	2 509 173	2 267 863
Îles, CS des	0,3500	1 133 904	2 471 879
Chic-Chocs, CS des	0,3500	2 566 761	6 480 751
René-Lévesque, CS	0,3500	4 565 019	9 481 802
Côte-du-Sud, CS de la	0,3500	9 201 861	9 290 889
Appalaches, CS des	0,3500	6 035 847	6 220 486
Beauce-Etchemin, CS de la	0,3500	15 519 264	19 739 718
Navigateurs, CS des	0,3500	20 272 651	19 084 542
Laval, CS de	0,3500	46 831 531	24 756 833
Affluents, CS des	0,3500	27 111 428	32 595 417

	<b>Taux de taxation (%)</b>	<b>Revenus de taxe Budget (\$)</b>	<b>Subvention de péréquation (\$)</b>
Samares, CS des	0,3500	23 281 285	18 739 687
Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	0,3500	33 188 532	30 085 527
Rivière-du-Nord, CS de la	0,3500	18 422 401	20 667 488
Laurentides, CS des	0,2608	17 077 964	0
Pierre-Neveu, CS	0,3500	5 298 400	4 591 267
Sorel-Tracy, CS de	0,3500	6 053 192	7 216 662
Saint-Hyacinthe, CS de	0,3500	13 391 605	10 795 077
Hautes-Rivières, CS des	0,3500	17 730 000	16 577 233
Marie-Victorin, CS	0,3500	39 414 444	19 967 762
Patriotes, CS des	0,3500	38 742 266	12 170 684
Val-des-Cerfs, CS du	0,3500	18 135 728	10 990 492
Grandes-Seigneuries, CS des	0,3500	19 611 760	17 439 486
Vallée-des-Tisserands, CS de la	0,3500	9 388 101	10 248 754
Trois-Lacs, CS des	0,3500	12 998 201	9 771 104
Riveraine, CS de la	0,3500	6 338 370	5 558 312
Bois-Francis, CS des	0,3500	11 044 672	11 963 995
Chênes, CS des	0,3500	11 466 798	11 268 942
Central Québec, CS	0,3500	2 847 514	5 144 881
Eastern Shores, CS	0,3500	1 147 443	1 938 821
Eastern Townships, CS	0,3500	7 494 898	4 797 446
Riverside, CS	0,3500	9 211 563	9 702 247
Sir-Wilfrid-Laurier, CS	0,3500	12 300 098	12 345 948
Western Québec, CS	0,3500	9 616 090	5 568 508
English-Montréal, CS	(1)	(1)	(1)
Lester-B.-Pearson, CS	(1)	(1)	(1)
New Frontiers, CS	0,3500	3 251 981	5 711 124

(1) Les données sont au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

**TAUX DE TAXATION ET SUBVENTION DE PÉRÉQUATION  
2004-2005**

	<u>Taux de taxation (%)</u>	<u>Revenus de taxe Budget (\$)</u>	<u>Subvention de péréquation (\$)</u>
CS des Monts-et-Marées	0,3500	4 611 787	8 471 845
CS des Phares	0,3500	8 486 404	12 445 422
CS du Fleuve-et-des-Lacs	0,3500	3 479 938	6 585 083
CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	0,3500	7 334 027	8 464 979
CS du Pays-des-Bleuets	0,3500	7 271 690	12 827 938
CS du Lac-Saint-Jean	0,3500	7 204 476	9 593 360
CS des Rives-du-Saguenay	0,3500	14 191 985	16 418 070
CS De La Jonquière	0,3500	8 722 906	12 562 557
CS de Charlevoix	0,3500	4 726 837	3 158 842
CS de la Capitale	0,3500	34 755 088	14 607 993
CS des Découvreurs	0,3397	25 626 232	0
CS des Premières-Seigneuries	0,3500	26 928 117	20 439 211
CS de Portneuf	0,3500	6 769 163	5 869 981
CS du Chemin-du-Roy	0,3500	19 074 577	19 332 027
CS de l'Énergie	0,3500	12 269 788	10 936 100
CS des Hauts-Cantons	0,3500	8 103 401	5 933 593
CS de la Région-de-Sherbrooke	0,3500	20 151 563	16 381 651
CS des Sommets	0,3500	13 810 416	3 418 035
CS de la Pointe-de-l'Île	(1)	(1)	(1)
CS de Montréal	(1)	(1)	(1)
CS Marguerite-Bourgeoys	(1)	(1)	(1)
CS des Draveurs	0,3500	17 049 896	16 686 749
CS des Portages-de-l'Outaouais	0,3500	18 076 815	6 814 795
CS au Coeur-des-Vallées	0,3500	6 853 543	6 479 941
CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	0,3500	4 120 915	3 468 450
CS du Lac-Témiscamingue	0,3500	2 264 270	3 017 723
CS de Rouyn-Noranda	0,3500	5 005 132	7 783 940
CS Harricana	0,3500	2 837 118	5 902 934
CS de l'Or-et-des-Bois	0,3500	4 974 233	8 189 127
CS du Lac-Abitibi	0,3500	1 905 799	6 114 794
CS de l'Estuaire	0,3500	6 208 012	7 407 476
CS du Fer	0,3500	5 783 040	3 815 948
CS de la Moyenne-Côte-Nord	0,3500	900 606	774 393
Comité gestion taxe scol. île Montréal	0,3261	367 982 756	0
CS de la Baie-James	0,3500	2 634 068	2 281 334
CS des Îles	0,3500	1 156 045	2 589 634
CS des Chic-Chocs	0,3500	2 533 015	6 729 037
CS René-Lévesque	0,3500	4 611 229	10 092 483
CS de la Côte-du-Sud	0,3500	9 532 242	9 443 951
CS des Appalaches	0,3500	6 273 459	6 359 989
CS de la Beauce-Etchemin	0,3500	16 446 096	19 804 399
CS des Navigateurs	0,3500	21 071 633	19 686 593
CS de Laval	0,3500	57 802 207	18 609 087
CS des Affluents	0,3500	30 042 868	31 892 542

	<u>Taux de taxation (%)</u>	<u>Revenus de taxe Budget (\$)</u>	<u>Subvention de péréquation (\$)</u>
CS des Samares	0,3500	24 084 086	20 280 941
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	0,3500	37 542 741	29 462 314
CS de la Rivière-du-Nord	0,3500	19 397 676	22 507 547
CS des Laurentides	0,2554	17 768 421	0
CS Pierre-Neveu	0,3500	5 457 822	4 776 142
CS de Sorel-Tracy	0,3500	6 109 387	7 102 607
CS de Saint-Hyacinthe	0,3500	14 439 000	10 457 943
CS des Hautes-Rivières	0,3500	19 500 000	15 660 467
CS Marie-Victorin	0,3500	40 199 070	21 598 212
CS des Patriotes	0,3500	42 296 750	10 882 652
CS du Val-des-Cerfs	0,3500	19 607 756	10 536 990
CS des Grandes-Seigneuries	0,3500	21 588 798	16 771 753
CS de la Vallée-des-Tisserands	0,3500	9 645 370	10 442 724
CS des Trois-Lacs	0,3500	15 534 747	8 956 724
CS de la Riveraine	0,3500	6 794 345	5 420 845
CS des Bois-Francs	0,3500	11 842 004	11 907 595
CS des Chênes	0,3500	11 909 467	11 838 908
CS Central Québec	0,3500	3 164 293	5 428 910
CS Eastern Shores	0,3500	1 117 694	2 270 025
CS Eastern Townships	0,3500	8 093 394	4 780 605
CS Riverside	0,3500	9 851 179	10 021 076
CS Sir-Wilfrid-Laurier	0,3500	14 756 604	11 943 626
CS Western Québec	0,3500	10 047 084	5 884 805
CS English-Montréal	(1)	(1)	(1)
CS Lester-B.-Pearson	(1)	(1)	(1)
CS New Frontiers	0,3500	3 537 537	5 921 934

(1) Les données sont au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

**TAUX DE TAXATION ET SUBVENTION DE PÉRÉQUATION  
2005-2006**

	<u>Taux de taxation (%)</u>	<u>Revenus de taxe Budget (\$)</u>	<u>Subvention de péréquation (\$)</u>
Monts-et-Marées, CS des	0,3500	4 791 654	8 452 567
Phares, CS des	0,3500	9 055 573	12 214 071
Fleuve-et-des-Lacs, CS du	0,3500	3 573 751	6 672 680
Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	0,3500	8 051 085	8 100 939
Pays-des-Bleuets, CS du	0,3500	7 606 175	12 773 143
Lac-Saint-Jean, CS du	0,3500	7 446 239	9 396 018
Rives-du-Saguenay, CS des	0,3500	14 496 552	16 170 855
De La Jonquière, CS	0,3500	8 799 780	12 906 092
Charlevoix, CS de	0,3500	5 040 409	2 919 006
Capitale, CS de la	0,3500	35 701 771	14 627 542
Découvreurs, CS des	0,3348	25 970 971	0
Premières-Seigneuries, CS des	0,3500	27 752 158	20 894 391
Portneuf, CS de	0,3500	7 012 705	5 821 177
Chemin-du-Roy, CS du	0,3500	19 671 690	19 500 866
Énergie, CS de l'	0,3500	12 470 213	11 037 386
Hauts-Cantons, CS des	0,3500	8 547 035	5 716 875
Région-de-Sherbrooke, CS de la	0,3500	21 101 272	16 753 360
Sommets, CS des	0,3500	14 060 473	3 409 762
Pointe-de-l'Île, CS de la	(1)	(1)	(1)
Montréal, CS de	(1)	(1)	(1)
Marguerite-Bourgeoys, CS	(1)	(1)	(1)
Draveurs, CS des	0,3500	17 817 325	17 104 554
Portages-de-l'Outaouais, CS des	0,3500	18 837 114	6 998 537
Coeur-des-Vallées, CS au	0,3500	7 300 198	6 571 102
Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	0,3500	4 396 694	3 421 551
Lac-Témiscamingue, CS du	0,3500	2 286 458	3 089 808
Rouyn-Noranda, CS de	0,3500	5 068 493	8 158 871
Harricana, CS	0,3500	2 878 078	5 976 907
Or-et-des-Bois, CS de l'	0,3500	4 762 977	8 694 489
Lac-Abitibi, CS du	0,3500	1 919 059	6 063 811
Estuaire, CS de l'	0,3500	6 310 868	7 510 452
Fer, CS du	0,3500	5 853 748	3 805 239
Moyenne-Côte-Nord, CS de la	0,3500	614 535	1 048 543
Comité gestion taxe scol. île Montréal	0,3287	376 514 238	0
Baie-James, CS de la	0,3500	2 656 189	2 251 393
Îles, CS des	0,3500	1 290 292	2 525 526
Chic-Chocs, CS des	0,3500	2 562 355	6 745 864
René-Lévesque, CS	0,3500	4 660 459	10 409 921
Côte-du-Sud, CS de la	0,3500	10 082 984	9 059 106
Appalaches, CS des	0,3500	6 619 863	6 128 822
Beauce-Etchemin, CS de la	0,3500	17 373 894	20 086 739
Navigateurs, CS des	0,3500	25 234 917	15 945 199
Laval, CS de	0,3500	59 455 669	18 615 848
Affluents, CS des	0,3500	34 512 567	30 301 903

	<u>Taux de taxation (%)</u>	<u>Revenus de taxe Budget (\$)</u>	<u>Subvention de péréquation (\$)</u>
Samares, CS des	0,3500	25 968 858	19 616 622
Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	0,3500	42 408 010	27 235 224
Rivière-du-Nord, CS de la	0,3500	22 944 452	20 298 538
Laurentides, CS des	0,2350	18 534 300	0
Pierre-Neveu, CS	0,3500	5 722 659	4 814 466
Sorel-Tracy, CS de	0,3500	6 662 424	6 730 631
Saint-Hyacinthe, CS de	0,3500	15 094 463	10 444 677
Hautes-Rivières, CS des	0,3500	20 900 000	15 350 230
Marie-Victorin, CS	0,3500	41 371 540	21 866 794
Patriotes, CS des	0,3500	46 134 318	8 482 382
Val-des-Cerfs, CS du	0,3500	21 258 139	9 531 180
Grandes-Seigneuries, CS des	0,3500	24 635 007	15 464 544
Vallée-des-Tisserands, CS de la	0,3500	10 876 316	9 660 272
Trois-Lacs, CS des	0,3500	16 618 826	9 553 474
Riveraine, CS de la	0,3500	6 936 935	5 403 346
Bois-Francis, CS des	0,3500	12 266 432	11 968 091
Chênes, CS des	0,3500	12 608 247	11 579 215
Central Québec, CS	0,3500	3 361 495	5 444 318
Eastern Shores, CS	0,3500	1 166 540	2 214 848
Eastern Townships, CS	0,3500	8 506 809	4 779 298
Riverside, CS	0,3500	10 555 161	9 734 277
Sir-Wilfrid-Laurier, CS	0,3500	15 598 434	12 544 597
Western Québec, CS	0,3500	10 401 555	5 854 971
English-Montréal, CS	(1)	(1)	(1)
Lester-B.-Pearson, CS	(1)	(1)	(1)
New Frontiers, CS	0,3500	3 751 512	5 838 372

(1) Les données sont au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Tableau comparatif du nombre des demandes d'admissibilité à l'école anglaise depuis les cinq dernières années, statistiques concernant la fréquentation des écoles anglaises privées non subventionnées ainsi que le nombre annuel d'élèves allophones ou francophones fréquentant une école privée non subventionnée et qui ont transféré dans le secteur public depuis dix ans.

**RÉPONSE**

Le nombre de demandes analysées en date du 7 février 2006 s'établit, selon les critères, de la façon suivante :

CRITÈRES	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Acceptées	Refusées								
<b>Articles 73 et 86.1</b> (Études parents et enfants)	12 401	39	12 326	96	10 572	91	10 175	44	9 675	61
<b>Article 76</b> (Parents qui auraient pu être déclarés admissibles)	404	26	451	22	484	25	404	28	429	22
<b>Article 81</b> (Difficultés graves d'apprentissage)	331	9	326	21	258	42	245	23	296	18
<b>Article 85</b> (Séjour temporaire)	866	11	955	16	860	39	859	24	1 359	7
<b>Article 85.1</b> (Situation grave d'ordre familial ou humanitaire)	13	2	20	14	29	67	42	49	26	36
<b>Article 97</b> (Autochtones)	1	0	0	0	0	0	3	0	5	0
<b>AUCUN CRITÈRE</b>	0	58	0	50	0	2	0	4	0	1
<b>TOTAL</b>	14 016	145	14 078	219	12 203	266	11 728	172	11 790	145

Source : Liste informatique « Distribution d'admissibilité » du système ADAN en date du 7 février 2006

De plus, des statistiques concernant la fréquentation des écoles anglophones privées non subventionnées ainsi que le nombre annuel d'élèves allophones ou francophones fréquentant une école privée non subventionnée et qui ont transféré dans le secteur public depuis 10 ans sont présentées ci-après. Notons toutefois que les modifications apportées à certaines dispositions du chapitre VIII de la Charte de la langue française, lesquelles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2002, font en sorte qu'il n'est plus tenu compte de l'enseignement en anglais reçu au Québec dans un établissement d'enseignement privé non agréé aux fins de subvention par l'enfant pour qui une demande d'admissibilité est faite ou par l'un de ses frères et sœurs.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
 Direction générale du financement et de l'équipement  
 Installations non agréées - élèves déclarés en langue d'enseignement - Anglais  
 Année scolaire 2005-2006

Réf.: Liste 100-KL du 4 février 2006

Organisme	Nom de l'installation	Total	Ordre d'enseignement			
			Prés. 4	Prés. 5	Prim.	Secon.
009501	ACADEMIE KELLS (sec. EHDA - c.1)	54			18	36
009502	ACADEMIE KELLS (sec. ord. - c.1)	156		5	28	123
009503	ACADEMIE KELLS (sec. ord. - c.2)	11				11
015501	ACADEMIE KUPER	245			245	
015502	MINI-ACADEMIE KUPER	35		35		
015503	ACADEMIE KUPER	330				330
025501	ACADEMIE MARIE-LAURIER	134		36	98	
025502	ACADEMIE MARIE-LAURIER	31		9	22	
025503	COLLEGE MARIE-LAURIER	13				13
031501	ASSOCIATION DE L'ECOLE SEDBERGH	76				76
033501	BISHOP'S COLLEGE SCHOOL (refuse subvention)	256				256
040501	ECOLE PRIVEE KINDERVILLE	117		23	94	
136501	COLLEGE PREP INTERNATIONAL	85			17	68
169501	ECOLE ALLEMANDE ALEXANDER VON HUMBOLDT	214		12	144	58
189501	ECOLE BILINGUE NOTRE-DAME DE SION	0		0	0	
198501	ECOLE CHRETIENNE EMMANUEL *	150		22	128	
219501	ECOLE MISS EDGAR ET MISS CRAMP *	142		14	128	
298501	ECOLE PRIMAIRE DE L'INSTITUT GARVEY	45		3	42	
308502	ECOLE SAINT-GEORGES DE MONTREAL (c. 2) *	176		23	153	
338501	ECOLE SELWYN HOUSE (c.1) *	268		37	231	
346501	ECOLE WESTON INC. *	50		1	49	
348501	EDUCATION PLUS	12				12
364501	GREAVES ADVENTIST ACADEMY	208			63	145
394502	L'INSTITUT CAN. DEV. N.-I. (un pas en avant)	1				1
408501	LOWER CANADA COLLEGE *	238			238	
408502	LOWER CANADA COLLEGE (Barclay House)	26		26		
463501	STANSTEAD COLLEGE (refuse subvention)	167				167
465501	THE PRIORY SCHOOL INC.	168		24	144	
466501	THE STUDY *	233		31	202	
484501	ECOLE VISION (c. Drummondville)	113		13	100	
484502	ECOLE VISION (c. Victoriaville)	144			121	23
484503	ECOLE VISION (c. Sillery)	149		27	122	
484504	ECOLE VISION (c. Trois-Rivières)	103		18	85	
484505	ECOLE VISION (c. St-Augustin)	84		27	57	
484506	ECOLE VISION (c. Rive-Sud de Québec)	146		22	124	
484507	ECOLE VISION (c. Sherbrooke)	106		17	89	
484508	ECOLE VISION (c. Gatineau)	39		9	30	
484509	ECOLE VISION (c. Vaudreuil)	59		12	47	
484510	ECOLE VISION (c. Terrebonne)	42		4	38	
510501	ECOLE PRIVEE KINDERVILLE BROSSARD	53		24	29	
537501	CENTRE D'EDUCATION ALTERNATIVE INTERACT	5			1	4
539501	L'ACADEMIE DU HOCKEY DE L'OUEST DE L'ILE	8				8
<b>Total Anglo - non agréé</b>		<b>4692</b>	<b>0</b>	<b>474</b>	<b>2887</b>	<b>1331</b>

DGFE/DOFR 2006-04-18

Nombre d'élèves des écoles anglaises non subventionnées du réseau privé, qui ne  
détiennent pas de certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais,  
ensemble du Québec, 1994-1995 à 2001-2002

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Préscolaire	212	233	265	308	320	355	359	418
Primaire								
01	220	260	314	318	308	482	414	702
02	150	162	191	169	202	222	215	275
03	109	134	150	156	156	190	200	218
04	139	113	148	147	170	184	186	194
05	100	137	108	112	128	152	143	205
06	-61	63	77	56	60	85	93	122
Total	779	869	988	958	1024	1315	1251	1716
Secondaire général								
01	56	78	79	66	81	74	91	146
02	100	74	97	90	79	81	85	108
03	101	110	101	119	109	116	122	129
04	165	173	186	161	165	159	157	180
05	178	190	191	206	179	191	188	201
06	12	9	7	10	4	8	6	6
Total	612	634	661	652	617	629	649	770
Total	1603	1736	1914	1918	1961	2299	2259	2904

Source: MEQ, DSEQ, fichier Banque historique et fichier Elèves-standard.

Notes: Ces données incluent les élèves de l'enseignement secondaire du Bishop's College School et du Stansstead College; ces établissements sont agréés (subventionnés), mais refusent les subventions du MEQ. Les élèves de la formation professionnelle sont exclus.

**Nombre de nouveaux inscrits dans les écoles anglaises non subventionnées du réseau privé  
qui ne détiennent pas de certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais, et qui s'inscrivent  
par la suite dans une école anglaise du réseau public ou du réseau privé subventionné  
ensemble du Québec, cohortes 1990-1991 à 2000-2001**

Cohorte	Langue maternelle	Nombre de nouveaux inscrits	Elèves inscrits dans une école anglaise du réseau public ou privé subventionné						
			Après 1 an	Après 2 ans	Après 3 ans	Après 4 ans	Après 5 ans	Après 6 ans	Après 7 ans
1990-1991	Français	31	0	0	3	2	0	0	6
	Anglais	170	5	8	32	4	3	8	32
	Autres	184	6	9	13	1	1	4	14
	Total	385	11	17	48	7	4	12	52
1991-1992	Français	71	6	10	2	1	4	2	3
	Anglais	159	3	25	8	8	4	8	31
	Autres	361	5	45	11	5	5	9	12
	Total	591	14	80	21	14	13	19	46
1992-1993	Français	96	4	3	4	3	2	5	10
	Anglais	182	14	12	6	3	8	5	46
	Autres	375	27	29	8	5	1	4	12
	Total	653	45	42	18	11	11	14	68
1993-1994	Français	116	0	8	6	5	1	0	11
	Anglais	145	6	13	5	3	1	8	24
	Autres	324	7	40	10	10	3	6	12
	Total	585	13	61	21	18	5	14	47

Source: MEQ, DSEQ, fichier DCS; données produites en avril 2002.

Nombre de nouveaux inscrits dans les écoles anglaises non subventionnées du réseau privé  
qui ne détiennent pas de certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais, et qui s'inscrivent  
par la suite dans une école anglaise du réseau public ou du réseau privé subventionné  
ensemble du Québec, cohortes 1990-1991 à 2000-2001

Cohorte	Langue maternelle	Nombre de nouveaux inscrits	Élèves inscrits dans une école anglaise du réseau public ou privé subventionné						
			Après 1 an	Après 2 ans	Après 3 ans	Après 4 ans	Après 5 ans	Après 6 ans	Après 7 ans
1994-1995	Français	117	3	8	3	0	3	6	7
	Anglais	263	14	23	22	15	7	26	31
	Autres	440	30	26	13	9	7	9	15
	Total	820	43	57	38	24	17	41	53
1995-1996	Français	142	10	13	4	3	2	6	
	Anglais	213	12	11	9	3	5	13	
	Autres	444	48	58	10	4	5	4	
	Total	799	70	80	23	9	12	26	
1996-1997	Français	148	8	11	2	1	2		
	Anglais	248	21	7	16	8	3		
	Autres	501	108	44	11	9	6		
	Total	897	137	62	29	18	11		
1997-1998	Français	179	20	9	4	6			
	Anglais	218	21	10	7	7			
	Autres	511	78	66	14	7			
	Total	908	111	85	25	20			

Source: MEQ, DSEQ, fichier DCS; données produites en avril 2002.

**Nombre de nouveaux inscrits dans les écoles anglaises non subventionnées du réseau privé  
qui ne détiennent pas de certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais, et qui s'inscrivent  
par la suite dans une école anglaise du réseau public ou du réseau privé subventionné  
ensemble du Québec, cohortes 1990-1991 à 2000-2001 (Suite)**

Cohorte	Langue maternelle	Nombre de nouveaux inscrits	Élèves inscrits dans une école anglaise du réseau public ou privé subventionné						
			Après 1 an	Après 2 ans	Après 3 ans	Après 4 ans	Après 5 ans	Après 6 ans	Après 7 ans
1998-1999	Français	232	9	16	7				
	Anglais	263	30	15	6				
	Autres	414	25	69	10				
	Total	909	64	100	23				
1999-2000	Français	275	24	27					
	Anglais	303	29	26					
	Autres	518	143	39					
	Total	1096	196	92					
2000-2001	Français	298	24						
	Anglais	228	11						
	Autres	478	88						
	Total	1004	123						

Source: MEQ, DSEQ, fichier DCS; données produites en avril 2002.

Notes: Les élèves de la formation professionnelle sont exclus de ces statistiques.  
Sont considérés comme nouveaux inscrits les élèves du réseau privé anglais non subventionné qui n'étaient pas inscrits dans ce réseau l'année précédente.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Nombre de demandes de dérogations demandées quant à la fréquentation des écoles anglaises et réponses positives données. Liste des motifs invoqués pour l'acceptation et pour le refus des dérogations.

**RÉPONSE**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002, le Comité d'examen sur la langue d'enseignement fait rapport au ministre seulement sur les demandes d'exemption à l'application de la Charte de la langue française en vertu d'une situation grave d'ordre familial ou humanitaire.

Selon le tableau ci-dessous, cinquante-cinq demandes, touchant 62 enfants, ont été traitées en 2005-2006. Huit demandes touchant 9 enfants sont en attente de traitement puisque le Comité d'examen n'a pas tenu de rencontre depuis janvier 2006. Pour la même période, les travaux du Comité ont entraîné quarante-huit décisions ou rapports.

Décisions	Nombre de dossiers	Nombre d'enfants
Accordée	26	27 <sup>1</sup>
Refusée	22	23 <sup>2</sup>
Reportée	0	0
Désistement	0	0
Irrecevable	2	3 <sup>3</sup>
En attente d'une décision	5	9 <sup>4</sup>
En attente de traitement <sup>5</sup>	8	9
<b>Total des demandes</b>	<b>63</b>	<b>71</b>

<sup>1</sup> Un dossier concernait deux enfants d'une même famille

<sup>2</sup> Un dossier concernait deux enfants d'une même famille

<sup>3</sup> Un dossier concernait deux enfants d'une même famille

<sup>4</sup> Quatre dossiers concernaient deux enfants d'une même famille

<sup>5</sup> Le Comité d'examen n'a pas tenu de rencontre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Tableau comparatif du nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle, par option professionnelle (programmes) depuis les cinq dernières années et mesures prises par le ministère pour augmenter le nombre d'inscriptions en formation professionnelle et technique en 2005-2006.

---

**RÉPONSE**

Le tableau ci-joint indique pour chaque programme de formation professionnelle le nombre total d'inscriptions à temps plein depuis 2000-2001. Les programmes sont regroupés selon le secteur et la filière de formation.

Les mesures prises par le Ministère pour augmenter le nombre d'inscriptions en formation professionnelle et technique en 2005-2006 se retrouvent dans la réponse à la question n° 47.

**Tableau comparatif du nombre d'élèves par programme de formation professionnelle  
Selon le programme et la filière de formation  
Ensemble du Québec, élèves à temps plein, de 2000-2001 à 2004-2005**

Source : DRSI, donnée DCFP de janvier 2006, traitement Francyne Hudon, Direction de la planification et du développement.

				2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
				Préliminaire				
Administration, commerce et informatique	ASP	103399	Comptabilité informatisée et finance	124	61	14		
		146099	Secrétariat bureautisé	23	14			
		503899	Secrétariat bilingue	50				
		505499	Représentation	62	113	84	122	236
		516399	Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction	63	58	82	113	100
		522699	Secrétariat juridique	39	49	41	83	86
		522799	Secrétariat médical	156	145	231	242	247
		526499	Lancement d'une entreprise	1194	1397	1965	2479	2753
	Somme ASP			1711	1837	2417	3039	3422
	DEP	519699	Vente-conseil	729	817	689	775	891
		521299	Secrétariat	4328	4440	4248	4232	4220
		522999	Soutien informatique	1233	1884	1929	1526	1287
		523199	Comptabilité	4166	4008	3952	4221	4244
		525599	Secrétariat (Inuktitut)	6				
Somme DEP			10462	11149	10818	10754	10642	
<b>Somme Administration, commerce et informatique</b>				<b>12173</b>	<b>12986</b>	<b>13235</b>	<b>13793</b>	<b>14064</b>
Agriculture et pêches	ASP	504399	Spécialités en horticulture	12	28	33	29	24
		Somme ASP		12	28	33	29	24
	DEP	108899	Horticulture ornementale	527	503	476	475	454
		507199	Réalisation d'aménagements paysagers	135	145	130	149	133
		507999	Arboriculture-élagage	71	77	76	78	52
		509499	Aquiculture	14	8	9	4	7
		516799	Production laitière	362	351	316	298	247
		516899	Production de bovins de boucherie	40	56	56	46	44
		517199	Production porcine	63	65	51	45	28
		517399	Fleuristerie	210	207	203	199	214
		521099	Production horticole	216	215	163	158	148
		525499	Grandes cultures		15	18	27	9
		525699	Production acéricole		7	15	29	16
		525799	Pêche professionnelle	7	16	38	94	117
Somme DEP			1645	1665	1551	1602	1469	
<b>Somme Agriculture et pêches</b>				<b>1657</b>	<b>1693</b>	<b>1584</b>	<b>1631</b>	<b>1493</b>
Alimentation et tourisme	ASP	105799	Pâtisserie de restaurant	29	60	34	29	24
		512999	Sommellerie	100	124	74	110	99
		515999	Cuisine actualisée	128	106	140	140	156
	Somme ASP			257	290	248	279	279
	DEP	103899	Cuisine d'établissement	1814	1797	1722	1776	1765
		523699	Vente de voyages	420	322	162	111	183
		526899	Boucherie de détail	326	253	264	268	281
		527099	Boulangerie	26	35	55	55	53
		528399	Réception en hôtellerie	197	218	201	141	183
		529399	Service de la restauration	629	520	553	559	558
	529799	Pâtisserie	500	417	424	496	481	
Somme DEP			3912	3562	3381	3406	3504	
<b>Somme Alimentation et tourisme</b>				<b>4169</b>	<b>3852</b>	<b>3629</b>	<b>3685</b>	<b>3783</b>
Arts	DEP	500599	Décoration intérieure et étalage	744	738	691	785	837
		508599	Bijouterie-joaillerie	77	101	156	138	138
		508699	Céramique	8	13	14		
		517899	Taille de pierre	4	15	14	14	5
		529299	Photographie	141	140	129	136	135
Somme DEP			974	1007	1004	1073	1115	
<b>Somme Arts</b>				<b>974</b>	<b>1007</b>	<b>1004</b>	<b>1073</b>	<b>1115</b>
Bâtiment et travaux publics	ASP	517299	Réparation d'appareils au gaz naturel	13	13	26	60	32
		521599	Restauration de maçonnerie	12	22	17	14	12
		Somme ASP			25	35	43	74
	DEP	142899	Charpenterie-menuiserie	1152	1311	1612	1989	2323
		503299	Pose de revêtements de toiture	67	63	64	73	72
		507599	Réfrigération	479	484	508	562	588
		511599	Pose de revêtements souples	8	12	59	50	72
		511699	Peinture en bâtiment	113	128	151	154	166
		511799	Préparation et finition de béton	35	32	41	39	57
		511899	Pose de systèmes intérieurs	84	107	141	200	212
		511999	Calorifugeage	18	36	41	63	36
		512199	Mécanique de protection contre les incendies	57	62	68	54	59
		513999	Montage et installation de produits verriers	45	81	129	113	133
		514099	Découpe et transformation du verre	31	19	30	26	10
		514699	Mécanique de machines fixes	125	161	168	145	161
		514899	Plomberie et chauffage	658	749	874	914	954

**Tableau comparatif du nombre d'élèves par programme de formation professionnelle  
Selon le programme et la filière de formation  
Ensemble du Québec, élèves à temps plein, de 2000-2001 à 2004-2005**

Source : DRSI, donnée DCFP de janvier 2006, traitement Francyne Hudon, Direction de la planification et du développement.

				2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
				Préliminaire				
		519199	Intervention en sécurité-incendie	197	307	286	316	345
		520299	Entretien de bâtiments nordiques	16	6		6	9
		521199	Entretien général d'immeubles	175	197	288	261	252
		521499	Entretien et réparation de caravanes	26	11	10	13	15
		521699	Entretien de systèmes de tuyauterie industrielle			5	14	
		523899	Arpentage et topographie	125	133	168	191	248
		525099	Dessin de bâtiment	781	795	904	990	1024
		527299	Vente de produits de quincaillerie	72	49	61	20	32
		528699	Plâtrage	72	83	63	102	137
		530099	Carrelage	40	72	81	118	117
		530399	Briquetage-maçonnerie	226	237	345	447	492
		Somme DEP		4602	5135	6097	6860	7514
Somme Bâtiment et travaux publics				4627	5170	6140	6934	7558
Bois et matériaux connexes	DEP	503099	Ébénisterie	715	972	1079	1201	1183
		508099	Rembouillage artisanal	39	50	52	44	47
		514299	Finition de meubles	118	168	184	221	237
		515799	Modelage	32	67	55	37	37
	Somme DEP			904	1257	1370	1503	1504
Somme Bois et matériaux connexes				904	1257	1370	1503	1504
Chimie et biologie	DEP	521399	Conduite de procédés de traitement de l'eau	69	100	105	122	120
		Somme DEP		69	100	105	122	120
Somme Chimie et biologie				69	100	105	122	120
Communications et	DEP	520499	Traduction-interprétation (Inuttitut)			6	6	
		522199	Procédés infographiques	1446	1483	1359	1248	1080
		524099	Reprographie et façonnage	26	23	21	6	17
		524699	Imprimerie	281	267	268	290	237
	Somme DEP			1753	1773	1654	1550	1334
Somme Communications et documentation				1753	1773	1654	1550	1334
Cuir, textile et habillement	DEP	508299	Nettoyage à sec et entretien de	19	18	9	11	14
		514599	Cordonnerie	10	16	6		
		521899	Dessin de patron	138	137	113	82	66
		521999	Confection de vêtements (Façon	48	65	45	37	38
		523999	Confection sur mesure et retouche	269	243	249	225	184
		524399	Production textile (opérations)		13	6		
		524799	Confection de vêtements et d'articles de cuir	31	11		7	8
		525299	Production industrielle de vêtements	37	21	11		
Somme DEP			552	524	439	362	310	
Somme Cuir, textile et habillement				552	524	439	362	310
Électrotechnique	ASP	500099	Estimation en électricité		1	14		
		508399	Réparation de magnétoscopes et de caméscopes	61	34	32	8	
		528099	Liaison en réseau d'équipement bureautique	122	91	77	80	82
	Somme ASP			183	126	123	88	82
	DEP	143099	Électricité de construction	1081	1345	1891	2358	2504
		502499	Réparation d'appareils électroménagers	52	55	57	50	42
		505299	Électricité d'entretien	344	357	359	411	453
		518599	Montage de lignes électriques	77	93	110	75	85
		526599	Service technique d'équipement bureautique	187	137	104	115	135
		526699	Installation et réparation d'équipement de télécommunication	339	304	254	236	240
		527199	Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	843	740	643	566	511
		528199	Électromécanique de systèmes automatisés	2010	2010	2165	2186	2248
		529699	Installation et entretien de systèmes de sécurité	110	115	125	160	168
Somme DEP			5043	5156	5708	6158	6386	
Somme Électrotechnique				5226	5282	5831	6246	6468
Entretien d'équipement motorisé	ASP	523299	Mécanique de motocyclettes	7	10	10	11	14
		525999	Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques	52	54	49	52	59
	Somme ASP			59	64	59	63	73
	DEP	125099	Mécanique marine	8	8	11	4	
		504999	Mécanique de véhicules lourds routiers	828	830	853	933	948
		505599	Mécanique d'engins de chantier	624	623	550	600	571
		507099	Mécanique agricole	191	173	180	188	200
515499	Mécanique de véhicules légers	374	349	347	350	374		

**Tableau comparatif du nombre d'élèves par programme de formation professionnelle  
Selon le programme et la filière de formation  
Ensemble du Québec, élèves à temps plein, de 2000-2001 à 2004-2005**

Source : DRSI, donnée DCFP de janvier 2006, traitement Francyne Hudon, Direction de la planification et du développement.

				2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
				Préliminaire				
		519499	Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	183	190	179	181	207
		521799	Carrosserie	513	537	683	776	838
		525899	Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé			33	113	105
		529899	Mécanique automobile	2412	2537	2945	3434	3671
		Somme DEP		5133	5247	5781	6579	6914
Somme Entretien d'équipement motorisé				5192	5311	5840	6642	6987
Environnement et aménagement du territoire	DEP	517999	Protection et exploitation de territoires fauniques	245	314	303	253	230
	Somme DEP			245	314	303	253	230
Somme Environnement et aménagement du territoire				245	314	303	253	230
Fabrication mécanique	ASP	504199	Matricage	42	13	35	39	17
		504299	Outillage	62	45	16	19	10
		522499	Usinage sur machines-outils à commande numérique	567	558	429	381	284
		524999	Fabrication de moules	33	30	37	23	7
	Somme ASP			704	646	517	462	318
	DEP	519399	Conduite et réglage de machines à	138	81	92	55	54
		519799	Montage de structures en aérospatiale	822	599	360	93	58
		519999	Montage mécanique en aérospatiale	40	42	21	13	14
		522399	Techniques d'usinage	2551	2391	1961	1428	1213
		522599	Dessin industriel	771	807	761	680	613
		524499	Tôlerie de précision	175	171	110	55	53
		526799	Mise en oeuvre de matériaux	96	102	83	61	36
		526999	Montage de câbles et de circuits	342	300	206	186	111
	529499	Conduite de machines industrielles	220	334	259	210	175	
Somme DEP			5155	4827	3853	2781	2327	
Somme Fabrication mécanique				5859	5473	4370	3243	2645
Foresterie et papier	DEP	507399	Affûtage	103	71	52	27	38
		508899	Sciage	47	19	23	27	44
		518199	Aménagement de la forêt	370	311	287	269	248
		518999	Abattage et façonnage des bois	221	227	183	266	306
		520899	Classement des bois débités	148	79	61	79	83
		526299	Pâtes et papiers - Opérations	234	294	351	473	425
		528999	Travail sylvicole	3	4	5	5	62
		529099	Abattage manuel et débardage forestier	151	143	104	84	45
Somme DEP			1277	1148	1066	1230	1251	
Somme Foresterie et papier				1277	1148	1066	1230	1251
Mécanique d'entretien	ASP	500699	Mécanique d'entretien en commandes industrielles	47	60	78	94	78
		501299	Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel		14	11	7	11
		526399	Horlogerie-rhabillage	8	17	2	4	3
	Somme ASP			55	91	91	105	92
	DEP	148999	Réparation d'armes à feu	13	16	20	15	12
		516299	Serrurerie	9	13		18	18
		518299	Horlogerie-bijouterie	32	35	19	25	24
		520099	Mécanique d'ascenseur	69	55	52	59	58
		520999	Mécanique de machines à coudre industrielles	35	28	18	14	4
	526099	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	1587	1609	1461	1305	1188	
Somme DEP			1745	1756	1570	1436	1304	
Somme Mécanique d'entretien				1800	1847	1661	1541	1396
Métallurgie	ASP	523499	Soudage haute pression	185	267	297	295	182
	Somme ASP			185	267	297	295	182
	DEP	502099	Assemblage de structures métalliques	42	61	79	83	84
		507699	Pose d'armature du béton	57	50	52	73	76
		516599	Chaudronnerie	66	49	33	35	35
		519599	Soudage-montage	3115	2843	2518	2235	2378
		520399	Fonderie	85	65	77	68	32
		522299	Traitement de surface					1
		523399	Ferblanterie-tôlerie	248	208	177	173	218
		529999	Montage structural et architectural	136	93	82	71	78
Somme DEP			3749	3369	3018	2738	2902	
Somme Métallurgie				3934	3636	3315	3033	3084
Mines et travaux de chantier	DEP	509299	Forage et dynamitage	18	17	17	18	19
		522099	Conduite d'engins de chantier	141	134	221	226	268
		524899	Conduite de grues	28	30	29	29	29
		525399	Forage au diamant	11	15	28	28	34
		526199	Extraction de minerai	9	10	24	29	46

**Tableau comparatif du nombre d'élèves par programme de formation professionnelle  
Selon le programme et la filière de formation  
Ensemble du Québec, élèves à temps plein, de 2000-2001 à 2004-2005**

Source : DRIS, donnée DCFP de janvier 2006, traitement Francyne Hudon, Direction de la planification et du développement.

			2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	
							Préliminaire	
		527399	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	159	158	164	250	220
		527499	Conduite de machines de traitement du minéral	11	14	6	8	9
		528499	Conduite d'engins de chantier nordique	20	23	32	24	10
		Somme DEP		397	401	521	612	635
Somme Mines et travaux de chantier			397	401	521	612	635	
Santé	DEP	504599	Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile	745	748	785	793	881
		508199	Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé	1194	1684	1910	2043	2161
		514499	Assistance dentaire	598	538	529	614	731
		528799	Santé, assistance et soins infirmiers	1585	2168	2969	4153	5096
		530299	Assistance technique en pharmacie	263	274	328	407	481
		Somme DEP		4385	5412	6521	8010	9350
Somme Santé			4385	5412	6521	8010	9350	
Services sociaux, éducatifs et juridiques	DEP	522899	Organisation de loisirs au Nunavik	5				
		Somme DEP		5				
Somme Services sociaux, éducatifs et juridiques			5					
Soins esthétiques	ASP	506899	Épilation à l'électricité	346	365	383	346	329
		514799	Coiffure spécialisée	165	162	22		
		Somme ASP		511	527	405	346	329
	DEP	503599	Esthétique	1443	1459	1436	1504	1574
		524599	Coiffure	1792	1708	1679	1890	2022
		Somme DEP		3235	3167	3115	3394	3596
Somme Soins esthétiques			3746	3694	3520	3740	3925	
Transport	DEP	515099	Information aérienne	23	20	19	21	17
		529199	Transport par camion	1342	1562	1643	1796	1887
		Somme DEP		1365	1582	1662	1817	1904
Somme Transport			1365	1582	1662	1817	1904	
Total			60309	62462	63770	67020	69156	

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Sommes accordées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 des mesures visant à augmenter les inscriptions en formation professionnelle et technique. Détail de ces mesures.

---

**RÉPONSE****Actions de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique.**

- Pour l'année 2005-2006, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a investi une somme de 200 000 \$ pour des activités de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique (FPT) et cette somme sera reconduite en 2006-2007.
- En 2005-2006, la campagne nationale de valorisation des métiers et des professions a été reconduite avec le slogan : *Avec un métier qui t'allume, tu as tout pour réussir!* Cette campagne a été réalisée en collaboration avec Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission des partenaires du marché du travail. L'argent investi par les ministères dans la campagne a totalisé 2 millions de dollars.
- L'argent investi dans la promotion de la FPT permet de réaliser différents types d'activités promotionnelles telles que : placements médias, aide financière à la réalisation d'événements régionaux et nationaux, partenariat, relations publiques ainsi que création de matériel promotionnel.
- Depuis maintenant 10 ans, le concours *Chapeau, les filles!* et son volet *Excelle Science* incitent les jeunes femmes inscrites à des formations menant à l'exercice de métiers ou de professions traditionnellement réservés aux hommes, à persévérer dans cette voie. Sans présumer d'un lien de cause à effet entre ces activités et la hausse des inscriptions des femmes, mentionnons toutefois que depuis la mise en place de ces concours, on note des améliorations sensibles de la place des femmes en FPT dans ces métiers.

À la formation professionnelle, on constate une progression constante des inscriptions des femmes dans les programmes menant à des métiers traditionnellement masculins (MTM). En 2003-2004, lorsque seuls les programmes de formation professionnelle menant à des MTM sont considérés, on a constaté une augmentation de 8 p. 100 des inscriptions des femmes.

À la formation technique, le taux de féminité (soit la proportion des femmes dans les programmes de formation menant à des MTM) est à la hausse depuis 2001. Ainsi, on constate que les femmes ont augmenté leur part relative dans les programmes de formation menant à des MTM faisant ainsi passer le taux de féminité de 18,3 p. 100 en 2001 à 20,7 p. 100 en 2004.

- La valorisation et la promotion de la formation professionnelle et technique donnent une grande place aux programmes des Top 50. Ces programmes sont ciblés en raison des excellentes perspectives d'emploi qu'ils offrent, afin d'inciter les jeunes à s'inscrire à la formation professionnelle ou technique. De 1998-1999 à 2003-2004, les programmes de la formation professionnelle faisant partie du Top 50 ont vu leur clientèle de nouvelles inscriptions augmenter d'une façon comparable à la hausse constatée dans l'ensemble des autres programmes de formation professionnelle (hausse de 6 à 7 p. 100). Par contre, en formation technique, on a connu une hausse de près de 25 p. 100 alors que l'ensemble des programmes techniques a diminué de 13,8 p. 100.

- Enfin, en vertu de la stratégie d'action jeunesse lancée récemment, le gouvernement consacrera 1,2 million de dollars au cours des trois prochaines années pour mieux faire connaître les divers métiers liés à la formation professionnelle et les perspectives d'emplois qui y sont associés.

### L'exploration professionnelle

- En 2005-2006, des activités d'exploration professionnelle, élaborées localement par les écoles, étaient offertes aux élèves de 3<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>e</sup> secondaire en formation générale pour leur permettre de vérifier leurs goûts et leurs intérêts pour les programmes d'études professionnelles.
- Le financement prévu aux règles budgétaires des commissions scolaires est un montant par élève de :
  - 65 \$, si la durée de l'exploration est de 50 heures, soit deux unités;
  - 130 \$, si la durée de l'exploration est de plus de 100 heures.

Nombre d'élèves déclarés par année en exploration professionnelle

Année scolaire	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Durée										
K ≤50 hres	195	216	179	122	164	287	2 188	6 655	7 392	17 813
L > 50 hres	537	1 216	1 355	1 675	1 308	1 204	2 123	3 415	3 418	5 062
<b>Total</b>	<b>732</b>	<b>1 432</b>	<b>1 534</b>	<b>1 797</b>	<b>1 472</b>	<b>1 491</b>	<b>4 311</b>	<b>10 070</b>	<b>10 810</b>	<b>22 875</b>

Note : Depuis la création de cette mesure en 1995-1996, les valeurs K et L correspondaient respectivement à des durées d'exploration professionnelle de 50 heures et moins et de plus de 50 heures. Toutefois, à partir de 2005-2006 les valeurs de moins de 50 heures ne sont plus comptabilisées. Ainsi, pour 2005-2006, les données sont de 12 801 élèves pour une durée d'au moins 50 heures et de 3 674 pour plus de 100 heures, pour un total de 16 475.

### Consolidation de l'offre de formation technique

Pour atténuer l'impact de la baisse démographique et permettre aux cégeps de maintenir une offre de formation technique diversifiée, le Ministère a adopté en 2002, différentes mesures de soutien. Pour l'année scolaire 2004-2005, ces mesures totalisent un investissement de 5,5 M\$. Ces mesures sont décrites à l'annexe F-138 du Régime budgétaire et financier des collèges dont voici un extrait :

#### Annexe F-138 - Régime budgétaire et financier des collèges :

- soutenir les cégeps qui rencontrent des problèmes de recrutement de clientèle dans certains programmes d'études techniques (autorisations de programmes d'études en difficulté, c'est-à-dire avec moins de 45 élèves) en majorant le financement prévu pour les enseignantes et les enseignants;
- soutenir les cégeps qui désirent relancer certains programmes d'études techniques éprouvant des difficultés d'attraction; une allocation de 5 000 \$ pour la promotion est accordée aux autorisations de programmes d'études en difficulté;
- accorder un soutien financier particulier aux cégeps qui désirent procéder à une rationalisation de leur offre de formation en cessant d'offrir un ou des programmes d'études, allocation pour les enseignantes et les enseignants mis en disponibilité et prise en charge des dépenses relatives à la relocalisation des élèves;
- répondre à des besoins particuliers.

Les mesures de soutien financier proposées par le Ministère permettent d'assurer le maintien d'une offre de formation optimale dans toutes les régions du Québec en soutenant les cégeps qui font face à des problèmes de recrutement de clientèle dans des programmes d'études techniques jugés stratégiques pour le développement socio-économique du Québec.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Documents relatifs à la préparation du plan d'action pour un meilleur arrimage entre la formation professionnelle et technique.

---

**RÉPONSE**

Dans la réponse qu'il a faite le 9 février dernier aux demandes des conférences régionales des élus, le ministre a annoncé divers chantiers, dont l'un vise à relancer les tables d'éducation interordres dans les régions où cela est souhaité, ce document est joint en document d'appoint.

Tel que cela est mentionné dans le texte de la présentation ministérielle, un des mandats qui pourrait être assumé sur une base volontaire par ces instances de concertation serait de veiller à l'organisation régionale concertée de l'offre de formation (professionnelle et technique, initiale et continue) et de proposer des solutions spécifiques, notamment pour :

- assurer l'accessibilité et la viabilité de la formation professionnelle et technique sur le territoire;
- optimiser l'utilisation de l'ensemble des ressources disponibles en formation professionnelle et technique sur le territoire;
- favoriser la reconnaissance des acquis;
- faciliter le passage de la formation professionnelle à la formation technique;
- gérer un fonds régional de formation provenant :
  - de marges de manœuvre libérées grâce à la gouvernance régionale de la formation professionnelle et technique;
  - de la régionalisation de certains budgets gérés centralement par le Ministère et destinés au financement de divers aspects de la formation professionnelle et technique.

Cette proposition fait actuellement l'objet d'une consultation dans les régions et dans les réseaux de l'éducation.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

La ventilation des transferts fédéraux dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire pour les années 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

**TRANSFERTS FÉDÉRAUX**  
**COMPTES À FIN DÉTERMINÉE**

	<b>Transferts 2005-2006 k\$</b>
<b>Programme d'alphabétisation</b>	2 541,4 \$
<b>Financement des bourses d'études du millénaire</b>	79 146,4 \$
<b>Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde</b>	36 313,6 \$
<b>Formation dans les pénitenciers fédéraux</b>	4 372,0 \$
<b>Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux (Secrétariat au loisir et au sport)</b>	490,0 \$

**AUTRE PROGRAMME**

	<b>Transferts 2005-2006 k\$</b>
<b>Enseignement aux autochtones</b>	101 261,2 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Nombre d'enseignants par niveau d'enseignement (primaire et secondaire) et prévisions du nombre d'embauches et de départs prévus en 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Nombre d'enseignants dans les commissions scolaires au 30 septembre 2005 :

primaire : 42 503 personnes  
secondaire : 29 794 personnes

Prévisions d'embauches pour 2006-2007 (commissions scolaires) :

primaire : 2 973  
secondaire : 2 013

Départs prévus en 2006-2007 des personnes présentes en 2005-2006 :

primaire : 2 077  
secondaire : 1 671

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Pour chacune des directions régionales du ministère de l'Éducation, liste du personnel selon le statut d'emploi et le poste occupé pour l'année 2005-2006.

---

**RÉPONSE**

Voir le tableau ci-joint.

**PERSONNEL EN PLACE AU 5 AVRIL 2006  
PAR DIRECTION RÉGIONALE ET STATUT D'EMPLOI**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

Statut d'emploi : O = occasionnel  
P = permanent  
S = stagiaire  
T = temporaire

DIRECTION RÉGIONALE	STATUT D'EMPLOI	NOM	CORPS D'EMPLOI
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie –Îles-de-la-Madeleine	P	Bédard, Gérard	Cadre supérieur
	P	Bélanger, Francis	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Belzil, Catherine	Spéc. en sciences de l'éducation
	S	Bernier, Sylvie	Agente de secrétariat
	P	Dufour, Hélène	Technicienne en administration
	P	Dufour, Roseline	Agente de secrétariat
	P	Francoeur, Roger	Spéc. en sciences de l'éducation
	O	Geoffrion, Catherine	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Pelletier, Normand	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Proulx, Louiselle	Agente de secrétariat
P	Tardif, Diane	Spéc. en sciences de l'éducation	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	P	Archambault, Mireille	Spéc. en sciences de l'éducation
	T	Desbiens, Pierre	Technicien en administration
	P	Gaudreault, Donald	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Guillemette, Doris	Agente de secrétariat
	P	Lalancette, Sylvie	Agente de secrétariat
	P	Martel, Lucie	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Morin, Gilles	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Paquette, François	Cadre supérieur
P	Simard, Doris	Spéc. en sciences de l'éducation	
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	P	Baron, Francine B.	Agente de secrétariat
	P	Bédard-Hô, Francine	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Campeau, Stéphanie	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Denis, Guylaine	Agente de secrétariat
	P	Descôteaux, Marie-Sylvie	Cadre supérieure
	O	Goyette, Jacques	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Jean, Pauline	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Levert, Michel	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Mercier, Ginette	Agente de secrétariat
	P	Morin, Chantal	Agente de recherche
	P	Papillon, Denis	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Saint-Gelais, Linda	Technicienne en administration
P	Tremblay, Mélanie	Agente d'information	
Mauricie et Centre-du-Québec	P	Bastien, Nancy	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Cauchon, Nathalie	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Chartier, Louise	Technicienne en administration
	P	Dupuis, Louise	Technicienne en administration
	P	Lacerte, Marie-Andrée	Technicienne en administration
	P	Lacoursière, Michel	Attaché d'administration
	P	Lamarre, Claude	Cadre supérieur
	P	Renaud, Ginette	Agente de secrétariat
	P	Rheault, Marie-Hélène	Spéc. en sciences de l'éducation

DIRECTION RÉGIONALE	STATUT D'EMPLOI	NOM	CORPS D'EMPLOI
Estrie	P	Beaulieu, France	Agente de secrétariat
	P	Blanchard, Lise	Agente de recherche
	P	Duranleau, Réjean	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Hudon, Micheline	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Lamothe, Diane	Cadre supérieure
	P	Lemieux, Julie	Technicienne en administration
	O	Noreau, Catherine	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Olney, Michel	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Ouellet, Nathalie	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Stebenne, Louise	Agente de secrétariat
	P	Thibault, Carole G.	Cadre supérieure
P	Veilleux, Sylvie	Spéc. en sciences de l'éducation	
Laval, Laurentides et Lanaudière	P	Bernier, Aline	Agente de secrétariat
	P	Desjardins, Chantal	Agente de secrétariat
	P	Desjardins, Josée	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Duguay, Christiane	Technicienne en administration
	P	Durocher, Sylvie	Agente d'information
	P	Lajeunesse, Gilles	Analyste de l'informatique
	P	Langlois, Lauraine	Cadre supérieure
	P	Légaré, Jovette	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	L'Heureux, Jean-Marie	Technicien en administration
	P	Mathieu, Roger	Spéc. en sciences de l'éducation
	O	Paquin, Nicole	Agente de recherche
	P	Parent, Luc	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Poirier, Maxime	Spéc. en sciences de l'éducation
	O	Provost, Dominique	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Richer, Chantal	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Turgeon, Sylvie	Agente de secrétariat
Montérégie	P	Bérat, Anne	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Culée, Francis	Cadre supérieur
	P	De Gagné, Carole	Agente de recherche
	P	Dion, Caroline	Agente de recherche
	P	Hallée, Carole	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Joncas, Karine	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Lalancette, Francine	Technicienne en administration
	P	Lamarre, Lucie	Agente de secrétariat
	O	Langlois Caron, Flavie	Agente d'information
	P	Mazur, Sylvie	Spéc. en sciences de l'éducation
	O	Morin, Joanne	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Naud, Suzanne	Agente de secrétariat
	P	Stébenne, Suzanne	Agente de secrétariat

DIRECTION RÉGIONALE	STATUT D'EMPLOI	NOM	CORPS D'EMPLOI
Montréal	P	Barrette, Pierre	Agent de gestion financière
	P	Beauregard, Lucie	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Bonsaint, Lise	Agente de secrétariat
	P	Chevalier, Maryse	Agente de secrétariat
	P	Dyotte, Suzanne	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Fafard, Michèle	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Gravel, Denis	Technicien en information
	P	Houle, Madeleine	Technicienne en administration
	P	Lamarche, Diane	Agente d'information
	P	Lamirande, Gilles	Cadre supérieur
	T	Lavallée, Richard	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Mailloux, Gaétan	Agent de bureau
	P	Ménard, Gisèle	Agente de bureau
	P	Petel, Denise	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Poirier, Gisèle	Cadre supérieure
	P	Rochon, Lucie	Agente de secrétariat
	P	Sarrat, Colette	Technicienne en information
	P	Savard, Carmen	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Thibault, Louise	Technicienne en administration
	P	Tremblay, Francine	Agente de bureau
P	Vachon, Claire	Préposée aux renseignements	
Outaouais	P	Audet, Hélène	Cadre supérieure
	T	Bisson, Lynda	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Bouchard, Jean	Agent de recherche
	P	Cloutier, Jocelyne	Agente de secrétariat
	P	Daoust, Christiane	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Duperré, Alain	Agent de recherche
	P	Gagné, Bélangère	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Leblanc, Bernadette	Agente de secrétariat
	P	Limoges, Diane	Technicienne en administration
	P	Savard, Francine	Agente de secrétariat
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	P	Bilodeau, Louise	Agente de recherche
	P	Boivin, Johanne	Technicienne en administration
	P	Charest, Marie	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Cloutier, Jocelyne	Agente de secrétariat
	P	Décarie, Marc	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Larose, Guylaine	Cadre supérieure
	P	Larouche, Caroline	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Roy, Réal	Agent de recherche
	P	Vautour, Daphne	Agente de secrétariat
Côte-Nord	T	Aubry, Françoise	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Côté, Suzanne	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	De Mendonça, Lucy	Cadre supérieure
	P	Desbiens, Nicole	Agente de secrétariat
	P	Gauthier, Nathalie	Agente de recherche
	T	Leblanc, Sylvie	Agente de secrétariat
	P	Miville-Deschênes, Jean	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Montigny, Roger	Attaché d'administration
	T	Simard, René-Pierre	Spéc. en sciences de l'éducation
	P	Tremblay, Lorraine	Agente de bureau

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Ventilation détaillée des budgets accordés par le Ministère en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 pour le maintien des écoles de village et montants accordés à cette fin aux commissions scolaires. Liste des écoles de village ayant reçu une subvention à cette fin, incluant le montant de la subvention.

---

**RÉPONSE**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport intervient, sur le plan du fonctionnement (annexe 1) et des investissements (annexe 2), selon le cas, par différentes mesures, afin d'aider les commissions scolaires qui ont à faire face aux problématiques de la décroissance et de la survie de la dernière école de village.

La somme consacrée à la décroissance de l'effectif scolaire et à la survie de la dernière école de village est de 212,0 M\$ en 2005-2006, et couvre les mesures suivantes :

- mesures permettant d'assurer des services éducatifs dans les petites commissions scolaires, par l'ajout de postes d'enseignants, un meilleur financement de la gestion des écoles et des autres dépenses éducatives (56,6 M\$);
- mesures visant les petites commissions scolaires, celles éloignées et dispersées et celles ayant des espaces excédentaires (83,0 M\$);
- ajustement de 37,8 M\$ pour limiter à 1 p.100 par année la baisse des ressources administratives liées à la décroissance démographique;
- aide additionnelle de 19,7 M\$, pour les milieux moins favorisés et pour les élèves à risque, en protégeant ces enveloppes budgétaires de la décroissance;
- mesure destinée au maintien des écoles de village introduite en 2003-2004, totalisant 14,9 M\$.

**ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE  
(Volet fonctionnement)**

**Montant alloué par commission scolaire  
et liste des écoles, année scolaire 2005-2006**

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
Monts-et-Marées, CS des	Albert-Morin	27 000
	Assomption	27 500
	Émile-Dubé	30 000
	La Volière	30 000
	Lac-Humqui	27 000
	Le Marinier	3 500
	Mgr.-Ross	16 000
	Noël-Fortin	27 500
	Saint-Damase	30 000
	Sainte-Irène	13 000
	Saint-Léandre	28 000
	Saint-Tharcisius	30 000
	Saint-Vianney	25 000
	Sr-Rachel-Fournier	30 000
	Val-Brillant	22 500
Val-Joubert	30 000	
	<b>Total</b>	<b>412 000</b>
Phares, CS des	Arc-en-Ciel	23 000
	Aux-Quatre-Vents	30 000
	Clair-Soleil	27 500
	De La Rivière	13 500
	Du Sommet	29 000
	Euclide Fournier	22 000
	L'Envol	30 000
	La Colombe	30 000
	Lavoie	30 000
	Lévesque	27 500
	Sainte-Luce	18 500
	Saint-Rosaire	5 500
	<b>Total</b>	<b>286 500</b>
Fleuve-et-des-Lacs, CS du	April	27 500
	Beaucourt	27 500
	Chanoine-Côté	27 500
	Clair Matin	30 000
	De L'Oiseau Chanteur	30 000
	De la Joie	28 000
	Des Parchemins	29 000
	Des-Verts-Sommets	20 000
	Georges-Gauvin	23 500
	Gérard-Raymond	27 500
	L'Envol	19 000
L'Étincelle	27 500	

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
	La Chanterelle	19 000
	La Marguerite	30 000
	La Source	29 000
	Les Moussaillons	27 500
	Maria-Goretti	25 500
	Marie-Reine-des-Coeurs	27 500
	Plein Soleil	30 000
	Rayons de Soleil	20 000
	Saint-Clément	30 000
	Saint-Cyprien	15 500
	Saint-David	30 000
	Sainte-Rita	26 000
	Saint-Eusèbe	27 500
	Saint-Joseph	16 500
	Saint-Marc	30 000
	Saint-Pierre	10 500
	<b>Total</b>	<b>711 500</b>
Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	Desbiens	18 500
	J.-C.-Chapais	30 000
	L'Amitié	27 500
	L'Étoile-Filante	30 000
	L'Orée-des-Bois	30 000
	La Chanterelle	30 000
	La Marée-Montante	15 500
	Les Pèlerins	30 000
	Notre-Dame	27 500
	Notre-Dame-du-Portage	11 500
	Notre-Dame-du-Sourire	27 500
	Riou	30 000
	Saint-Bruno	30 000
	Saint-Louis	30 000
	Saint-Louis de Saint-Joseph	30 000
	Saint-Modeste	17 500
	Saint-Philippe	25 500
	Vents-et-Marées	27 500
	<b>Total</b>	<b>468 500</b>
Pays-des-Bleuets, CS du	Entrepôt Morin	22 000
	Hélène-Laliberté	27 500
	Jean XXIII	30 000
	L'Arbrisseau	30 000
	La Source	30 000
	Lac-Bouchette	20 500
	Les Prés Verts	30 000
	Notre-Dame-de-Lourdes	15 500
	Sainte-Hedwidge	27 500
	Saint-François	27 500
	Saint-Louis-de-Gonzague	3 500
	Saint-Lucien	30 000
	<b>Total</b>	<b>294 000</b>

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
Lac-Saint-Jean, CS du	Bon-Pasteur	21 500
	Jean XXIII	27 500
	Notre-Dame-du-Rosaire	30 000
	Sainte-Hélène	30 000
	Saint-Gérard	21 500
	<b>Total</b>	<b>130 500</b>
Rives-du-Saguenay, CS des	Du-Vallon	27 500
	Marie-Médiatrice	30 000
	Primaire Fréchette	27 500
	Sainte-Rose	30 000
	Saint-Félix	27 500
	Saint-Gabriel	27 500
	<b>Total</b>	<b>170 000</b>
De La Jonquière, CS	Saint-Charles	30 000
	Saint-Jean	21 500
	<b>Total</b>	<b>51 500</b>
Charlevoix, CS de	Beau-Soleil	30 000
	Dominique-Savio	15 500
	Fernand-Saindon	27 500
	Léonce-Boivin	27 500
	Marie-Reine	14 500
	Marie-Victorin	3 500
	Notre-Dame-de-Lorette	30 000
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	27 500
	Saint-Firmin	20 000
Saint-François	30 000	
	<b>Total</b>	<b>226 000</b>
Premières-Seigneuries, CS des	De La Pionnière	22 500
	Des Feux-Follets, 1 <sup>er</sup> Cycle	27 500
	Sainte-Famille	27 500
	<b>Total</b>	<b>77 500</b>
Portneuf, CS de	La Morelle	27 500
	Le Goéland	24 500
	Le Phare	20 500
	Marie-du-Saint-Sacrement	21 500
	Saint-Charles	30 000
	Saint-Coeur-de-Marie	27 500
	<b>Total</b>	<b>151 500</b>
Chemin-du-Roy, CS du	Marie-Immaculée	27 500
	Saint-Charles	27 500
	Sainte-Marie	27 500
	Saint-Joseph (Belle-Vallée)	11 500
	Saint-Justin	27 500
	Saint-Léon	27 500
	<b>Total</b>	<b>149 000</b>
Énergie, CS de l'	De La Passerelle	30 000
	De La Vallée-De-Mékinac	30 000
	La Croisière	27 500
	Le Sablon d'Or	27 500

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
	Maternelle Jacques-Buteux	30 000
	Maternelle Marie-Médiatrice	25 000
	Notre-Dame	18 500
	Notre-Dame-de-l'Assomption	30 000
	Notre-Dame-de-la-Joie	27 500
	Notre-Dame-des-Neiges	15 500
	Plein Soleil	24 500
	Primadel	27 500
	Sacré-Coeur	19 500
	Saint-Louis	27 500
	Villa de la Jeunesse	23 500
	<b>Total</b>	<b>384 000</b>
Hauts-Cantons, CS des	D'Audet	30 000
	De La Rose-des-Vents	27 500
	De Lac-Drolet	12 500
	De Nantes	27 500
	De Notre-Dame-des-Bois	26 500
	De Sainte-Cécile	27 500
	De Sainte-Edwidge	27 500
	De Saint-Romain	27 500
	Des Monts Blancs	27 500
	Des Sommets	27 500
	Des Trois-Cantons	7 500
	Ligugé	30 000
	Notre-Dame-de-Lorette	17 500
	Notre-Dame-de-Toutes-Aides	30 000
	Saint-Paul	27 500
	Saint-Pie-X	30 000
	Sancta-Maria	23 500
	<b>Total</b>	<b>427 500</b>
Région-de-Sherbrooke, CS de la	Notre-Dame-de-la-Paix	13 500
	<b>Total</b>	<b>13 500</b>
Sommets, CS des	Christ-Roi	26 500
	Le Baluchon	27 500
	Les Deux Soleils, Pavillon 1	6 500
	Notre-Dame-de-Bonsecours	22 500
	Notre-Dame-de-l'Assomption	27 500
	Notre-Dame-de-Lourdes	30 000
	Notre-Dame-de-Montjoie	27 500
	Notre-Dame-des-Érables	27 500
	Notre-Dame-du-Sourire	27 500
	Saint-Barthelemy	4 500
	Saint-Laurent	30 000
	<b>Total</b>	<b>257 500</b>
Portages-de-l'Outaouais, CS des	Sainte-Marie	13 500
	Sainte-Thérèse	30 000
	Saint-Joseph	27 500
	<b>Total</b>	<b>71 000</b>

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
Coeur-des-Vallées, CS au	Adrien Guillaume	6 500
	Centrale	27 500
	Sacré-Coeur	9 500
	<b>Total</b>	<b>43 500</b>
Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	Dominique Savio	27 000
	Laval	30 000
	Notre-Dame-de-Grâce	30 000
	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 500
	Reine-Perreault	27 500
	Sacré-Coeur	22 500
	Saint-Boniface	27 500
	Sainte-Anne #1	27 500
	Sainte-Marie	30 000
	Sainte-Thérèse	27 500
	Saint-Nom-de-Marie	27 500
	Saint-Pierre	27 500
	<b>Total</b>	<b>332 000</b>
Lac-Témiscamingue, CS du	Centre Le Tremplin	13 500
	Laforce (Centrale)	30 000
	L'Assomption	7 500
	Notre-Dame-de-l'Assomption	30 000
	Notre-Dame-de-Liesse	27 500
	Saint-André	30 000
	Sainte-Anne	30 000
	Sainte-Bernadette	28 000
	Saint-Gabriel	30 000
	Saint-Isidore	4 500
	Saint-Joseph	30 000
	Saint-Louis	30 000
	Saint-Viateur	30 000
<b>Total</b>	<b>321 000</b>	
Rouyn-Noranda, CS de	Notre-Dame-de-l'Assomption	20 500
	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 500
	Saint-Augustin	30 000
	Sainte-Monique	30 000
	Sainte-Thérèse	30 000
	Saint-Ignace	30 000
	Saint-Joseph	20 500
	Saint-Norbert	30 000
<b>Total</b>	<b>218 500</b>	
Harricana, CS	Morency	30 000
	Notre-Dame-des-Écoles	27 500
	Notre-Dame-de-Lourdes	27 500
	Notre-Dame-de-Lourdes	30 000
	Notre-Dame-du-Rosaire	27 500
	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 500
	Sainte-Gertrude	27 500
	Sainte-Thérèse	30 000
Saint-Mathieu	30 000	

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
	Saint-Paul	27 500
	Saint-Thomas-d'Aquin	27 500
	Tétreault	30 000
	Youville	21 500
	<b>Total</b>	<b>364 000</b>
Or-et-des-Bois, CS de l'	Charles-René-Lalande	21 500
	Louis-Querbes	27 500
	Notre-Dame-de-l'Assomption	21 500
	<b>Total</b>	<b>70 500</b>
Lac-Abitibi, CS du	Pavillon d'Authier-Nord	11 500
	Pavillon de Clermont	27 500
	Pavillon de Colombourg	27 500
	Pavillon de Duparquet (Nouv )	27 500
	Pavillon de Gallichan	30 000
	Pavillon de Mancebourg	30 000
	Pavillon de Poularies	27 500
	Pavillon de Roquemaure	30 000
	Pavillon de Ste-Germaine-Boule	15 500
	Pavillon de Taschereau	8 500
	<b>Total</b>	<b>235 500</b>
Estuaire, CS de l'	Dominique Savio	30 000
	Mgr Bouchard	21 500
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	26 500
	Pavillon Mgr Labrie	15 000
	Pavillon Sacré-Coeur	27 500
	Père Duclos	22 000
	Saint-Coeur-de-Marie	27 500
	Saint-Joseph	27 500
	St-Joseph et Centre Administr.	26 500
	<b>Total</b>	<b>224 000</b>
Fer, CS du	Dominique Savio	30 000
	Notre-Dame	30 000
	<b>Total</b>	<b>60 000</b>
Moyenne-Côte-Nord, CS de la	Leventoux	7 500
	Louis-Garnier	30 000
	Notre-Dame-de-Grâce	30 000
	Notre-Dame-de-la-Confiance	19 000
	Saint-François d'Assise	30 000
	Saint-François Régis	11 000
	<b>Total</b>	<b>127 500</b>
Baie-James, CS de la	Beauvalois	27 500
	Jacques Rousseau	27 500
	Le Delta	14 500
	Le Filon	10 500
	<b>Total</b>	<b>80 000</b>
Îles, CS des	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 500
	<b>Total</b>	<b>27 500</b>
Chic-Chocs, CS des	Des Prospecteurs	25 500
	Notre-Dame	30 000

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
	Notre-Dame-de-Liesse	27 500
	Notre-Dame-des-Neiges	30 000
	Pavillon de la Découverte	27 500
	Saint-Antoine	27 500
	Saint-Joseph-Alban	30 000
	Saint-Paul	17 500
	<b>Total</b>	<b>215 500</b>
René-Lévesque, CS	Aux Mille-Ressources	27 500
	Couvent de l'Assomption	30 000
	Couvent du Bon-Pasteur	27 500
	De Nouvelle (Centrale)	27 500
	Des Audomarois	20 500
	Des Découvertes	7 500
	La Relève	30 000
	Le Phare	12 500
	Saint-Alexis (Centrale)	30 000
	Saint-Bernard	27 500
	Sainte-Marie	25 500
	Saint-François (Centrale)	27 500
	Saint-Michel	30 000
	<b>Total</b>	<b>323 500</b>
Côte-du-Sud, CS de la	Aux Quatre Vents	5 500
	Chanoine-Ferland	9 500
	De la Ruche - De Lanaudière	9 500
	De l'Éveil	30 000
	De Saint-Just	30 000
	De Saint-Pierre	25 500
	Des Méandres	2 500
	Du Bon-Vent	30 000
	Du Tremplin	25 500
	Fleuribel	30 000
	Notre-Dame-de-l'Assomption	21 500
	Plein Soleil	27 500
	Saint-Adalbert	30 000
	Saint-Cyrille (Centrale)	30 000
	Sainte-Félicité	27 000
	Sainte-Lucie	30 000
	Saint-Louis	27 500
	Saint-Marcel	27 500
	Ste-Apolline-de-Patton (Cent.)	27 500
	<b>Total</b>	<b>446 500</b>
Appalaches, CS des	Aux Quatre-Vents	16 500
	De la Passerelle	27 500
	De la Pierre-Douce	30 000
	De la Source	30 000
	De l'Arc-en-Ciel	27 500
	Dominique-Savio	30 000
	Du Perce-Neige	27 500
	Du Saint-Nom-de-Marie	30 000

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
	Saint-Nom-de-Jésus	19 500
	<b>Total</b>	<b>238 500</b>
Beauce-Etchemin, CS de la	Arc-en-Ciel de Saint-Camille	27 500
	Bellarmin	27 500
	Des Bois-Francis	27 500
	Dominique-Savio	8 500
	Du Petit-Chercheur	5 500
	Harmonie	13 500
	Jouvence	23 500
	La Découverte	7 500
	La Source	14 500
	La Tourterelle	27 500
	L'Arc-en-Ciel	15 500
	L'Astrale	27 500
	Le Cerf-Volant	24 500
	L'Écolinière	27 500
	L'Éco-Pin	12 500
	L'Étincelle	22 500
	Monseigneur-de-Laval	27 500
	Nazareth	24 500
	Petite-Abeille	30 000
	Rayons-de-Soleil	27 500
	Roy	27 500
	Sainte-Martine	27 500
	Secondaire de la Haute-Beauce	15 500
	<b>Total</b>	<b>493 000</b>
Navigateurs, CS des	De la Caravelle (Joly)	27 500
	De la Caravelle (St-Flavien)	4 500
	La Berge	27 500
	La Clé d'Or	27 500
	La Falaise	27 500
	Sainte-Thérèse	8 500
	<b>Total</b>	<b>123 000</b>
Affluents, CS des	Amédée-Marsan	27 500
	<b>Total</b>	<b>27 500</b>
Samares, CS des	Bérard	27 500
	De l'Île Saint-Ignace	27 500
	Dusable	3 500
	Emmélie-Caron	22 500
	Germain-Caron	30 000
	Monseigneur J.-A.-Papineau	3 500
	Pav. Maternelle Wilfrid-Gervais	27 500
	Pav. Maternelle Ste-Geneviève	27 500
	Pav. Notre-Dame-de-la-Merci	30 000
	Pavillon Reine-Marie II	26 500
	Pavillon Rose-des-Vents	27 500
	Pavillon Saint-Émile	30 000
	Sainte-Anne	14 500
	Sainte-Marcelline	8 500

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
	Sainte-Marie-Salome	21 500
	<b>Total</b>	<b>328 000</b>
Laurentides, CS des	La Relève	27 500
	L'Arc-en-Ciel	24 500
	Mgr Lionel-Scheffer	30 000
	Mgr Ovide Charlebois	27 500
	Ste-Bernadette	30 000
	<b>Total</b>	<b>139 500</b>
Pierre-Neveu, CS	Centre Adm. - Pav. Sacré-Coeur	14 500
	Christ-Roi	24 500
	De l'Amitié	17 500
	Henri-Bourassa	30 000
	L'Aventure	27 500
	Notre-Dame	30 000
	Notre-Dame-des-Anges	27 500
	Pavillon Notre-Dame	27 500
	Pavillon Saint-François	12 500
	Sacré-Coeur	30 000
	Sainte-Anne	27 500
	Saint-Gérard	27 500
	Saint-Jean-Évangéliste	22 500
	Saint-Joachim	27 500
	Saint-Joseph	27 500
	<b>Total</b>	<b>374 000</b>
Sorel-Tracy, CS de	Christ-Roi	5 500
	Mgr-Brunault	9 500
	Notre-Dame	27 500
	Saint-Gabriel	27 500
	<b>Total</b>	<b>70 000</b>
Saint-Hyacinthe, CS de	Notre-Dame	27 500
	Notre-Dame-de-la-Paix	19 500
	Pavillon Saint-Barnabé-Sud	27 500
	Pavillon Saint-Bernard	30 000
	Pavillon Saint-Hugues	2 500
	Pavillon Saint-Louis	30 000
	Pavillon Saint-Marcel	30 000
	Pavillon Spénard	30 000
	Sacré-Coeur	22 500
	Saint-Nazaire	14 500
	Saint-Thomas-d'Aquin, Pav. II	30 000
	<b>Total</b>	<b>264 000</b>
Patriotes, CS des	Au-Fil-de-l'Eau (Desrochers)	8 500
	<b>Total</b>	<b>8 500</b>
Val-des-Cerfs, CS du	Centrale	9 500
	Notre-Dame-de-Lourdes	27 500
	Saint-Francois-d'Assise	13 500
	Saint-Joseph	18 500
	<b>Total</b>	<b>69 000</b>

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
Grandes-Seigneuries, CS des	Langevin	12 500
	<b>Total</b>	<b>12 500</b>
Trois-Lacs, CS des	C.F.P. Paul Gérin Lajoie	27 000
	Immaculée-Conception	27 500
	Sainte-Justine-de-Newton	9 500
	Saint-Zotique	3 500
	<b>Total</b>	<b>67 500</b>
Riveraine, CS de la	Boutons d'Or	18 000
	Centre de formation St-Léonard	30 000
	De la Croisée	30 000
	Des Arbrisseaux	27 500
	Harfang-des-Neiges Annexe	27 500
	Jean XXIII	27 500
	La Jeunesse	19 500
	La Nacelle	23 500
	La Source	27 500
	Le Phare	27 500
	Le Rucher	13 500
	Parisoleil	30 000
	Rayons de Soleil	23 500
	Terre des Jeunes	5 500
	<b>Total</b>	<b>331 000</b>
Bois-Francis, CS des	Centrale	27 500
	Jean-Rivard	15 500
	Jean-XXIII	27 500
	Marie-Immaculée	26 500
	Notre-D.-du-Perpétuel-Secours	11 500
	Notre-Dame	27 500
	Pavillon Cité écologique	23 000
	Pavillon École Centrale	27 500
	Saint-Coeur-de-Marie	30 000
	Sainte-Thérèse	18 500
<b>Total</b>	<b>235 000</b>	
Chênes, CS des	Active Sainte-Jeanne-D'arc	23 500
	Carrousel	27 500
	Des Deux Rivières Saint-Lucien	27 500
	L'Avenir	5 500
	Notre-Dame	27 500
	Saint-Eugène	16 500
	Saint-Guillaume 126	2 500
	Saint-Guillaume 128	22 000
	<b>Total</b>	<b>152 500</b>
Central Québec, CS	Maclean Memorial	27 500
	Portneuf	27 500
	Valcartier	27 500
<b>Total</b>	<b>82 500</b>	
Eastern Shores, CS	Baie Comeau High School	6 500
	Belle-Anse	27 500
	Centre éducatif de Fermont	16 000

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
	D'Escuminac	8 500
	Entry Islands	20 000
	Gaspé	11 500
	Grosse-Île	26 500
	Métis Beach	30 000
	New Richmond High School	27 500
	Polyv. Mgr Sévigny Pavillon A	26 000
	Riverview	30 000
	Saint-Joseph - Saint-Patrick	30 000
	Shigawake Port-Daniel	21 500
	<b>Total</b>	<b>281 500</b>
Eastern Townships, CS	Asbestos-Danville-Shipton	14 500
	Cookshire	18 500
	Farnham	27 500
	Mansonville	30 000
	North Hatley	27 500
	Pope Memorial	16 500
	Sawyerville	27 500
	<b>Total</b>	<b>162 000</b>
Sir-Wilfrid-Laurier, CS	Grenville Elementary	18 500
	<b>Total</b>	<b>18 500</b>
Western Québec, CS	Cite étud. La Haute Gatineau	27 500
	Maniwaki Woodland	10 500
	Namur	5 500
	Poltimore	30 000
	Queen Élisabeth	27 500
	St. Michael	27 500
	St-John's/Jean-Paul II (Prim)	6 000
	<b>Total</b>	<b>134 500</b>
Lester-B.-Pearson, CS	Soulanges	30 000
	<b>Total</b>	<b>30 000</b>
New Frontiers, CS	Franklin	27 500
	Howick	6 500
	<b>Total</b>	<b>34 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>11 048 000</b>

**ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE  
(Volet Investissement)**

**Montant alloué par commission scolaire  
et liste des écoles, année scolaire 2005-2006**

<b>Nom de la commission scolaire</b>	<b>Nom de l'école</b>	<b>Allocation \$</b>
Monts-et-Marées, CS des	La Volière	110 398
Phares, CS des	Lavoie	95 500
Fleuve-et-des-Lacs, CS du	Clair-Matin	52 525
Kamouraska - Rivière-du-Loup, CS de	Vents-et-Marées	109 899
Pays-des-Bleuets, CS du	Notre-Dame-de-Lourdes	115 590
Charlevoix, CS de	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	245 148
Chemin-du-Roy, CS du	Saint-Justin	76 400
Hauts-Cantons, CS des	Notre-Dame-de-Toutes-Aides	86 905
	De Sainte-Cécile	93 590
	D'Audet	95 500
	De Lac-Drolet	155 188
	Des Sommets	107 915
Région-de-Sherbrooke, CS de la	Notre-Dame-de-la-Paix	62 887
Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	Laval	116 414
Estuaire, CS de l'	Note-Dame-du-Bon-Conseil	123 717
Moyenne-Côte-Nord, CS de la	Saint-François d'Assise	28 650
Baie-James, CS de la	Jacques Rousseau	286 500
Des Îles, CS	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	95 500
Chic-Chocs, CS des	Notre-Dame-de-Liesse	92 807
René-Lévesque, CS	Couvent du Bon-Pasteur	111 162
Appalaches, CS des	De la Pierre-Douce	85 950
	De l'Arc-en-Ciel	38 200
	De la Passerelle	9 550
	Du Perce-Neige	9 550
	Aux Quatre-Vents	9 550
	Du Saint-Nom-de-Marie	9 550
	Saint-Nom-de-Jésus	9 550
	De la Source	9 550
Beauce-Etchemin, CS de la	Nazareth	42 975
	Jouvence	28 650
	Arc-en-Ciel de Saint-Camille	42 975

Nom de la commission scolaire	Nom de l'école	Allocation \$
Navigateurs, CS des	Sainte-Thérèse	52 525
Pierre-Neveu, CS des	Centre adm. – Pav. Sacré-Cœur	63 746
	Notre-Dame	39 155
	Notre-Dame-des-Anges	113 263
	Saint-Joseph	66 850
	Saint-Joachim	57 300
Saint-Hyacinthe, CS de	Pavillon Spénard	49 660
Trois-Lacs, CS des	C.F.P. Paul Gérin Lajoie	334 250
	Immaculée-Conception	143 250
	Sainte-Justine-de-Newton	176 675
Riveraine, CS de la	La Jeunesse	85 531
Eastern Townships	North Hatley	86 905
Western Québec, CS	Namur	46 795
	Poltimore	23 875
Lester-B.-Pearson, CS	Soulanges	38 200

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Orientations ministérielles concernant la dernière école de village.

---

**RÉPONSE**

• **Orientations ministérielles concernant la dernière école de village**

Le gouvernement entend respecter les recommandations du groupe de travail sur le maintien de l'école de village.

En 2003-2004, les commissions scolaires ont été appelées à mettre en place un processus de consultation publique lorsqu'elles envisagent la fermeture d'une école ou révisent leur politique de maintien ou de fermeture de leurs écoles. Aussi, des amendements législatifs ont été apportés afin de prévoir des consultations obligatoires et réciproques des municipalités et des commissions scolaires avant que des décisions ayant un effet sur le maintien des écoles de village ne soient prises.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste par région des établissements primaires et secondaires qui ont fermé leurs portes en 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 et 2005-2006.

---

**RÉPONSE**

La liste des établissements se retrouve à la réponse de la question n° 12.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Détail et ventilation des sommes accordées en 2005-2006 pour les élèves en milieux défavorisés et pour financer des mesures alimentaires et prévisions pour 2006-2007.

**RÉPONSE**

Les sommes accordées en 2005-2006 pour les élèves des milieux défavorisés et pour financer des mesures alimentaires sont de 219,0 M\$. Ces sommes se répartissent comme suit :

	<b>M\$</b>
• Ressources intégrées dans les allocations de base pour les activités éducatives	143,9
• École montréalaise	10,0
• Aide alimentaire au secondaire	7,0
• Agir autrement	26,4
• Services éducatifs en classe — 4 ans	19,3
• Services de garde éducatifs — 4 ans	4,1
• Collations en service de garde	4,6
• Revenus autonomes — 4 ans	4,0
<b>Total</b>	<b>219,3</b>

Pour 2006-2007, ces sommes ne sont pas encore déterminées.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Bilan de la participation du ministre de l'Éducation aux activités du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada en 2005-2006, avec la date, l'endroit et l'objet de chaque activité.

---

**RÉPONSE**

**1. 88<sup>e</sup> réunion ordinaire du CMEC, Québec, 5 octobre 2005, présidée par le ministre, M. Jean-Marc Fournier**

Principaux dossiers ayant fait l'objet d'examen ou d'une décision des ministres

- Suivi de la réunion du Conseil de la fédération (CdF) du mois d'août 2005
- Portail pancanadien d'apprentissage en ligne
- Assurance de la qualité en enseignement supérieur
- Projet d'entente entre le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) et le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA)
- Négociation du Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE)
- Plan d'action du CMEC sur l'éducation des Autochtones.

**2. 89<sup>e</sup> réunion ordinaire du CMEC, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), 8 mars 2006, participation du ministre, M. Jean-Marc Fournier.**

Principaux dossiers ayant fait l'objet de discussions ou d'une décision des ministres

- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)
- Suivi de la réunion du Conseil de la fédération (CdF) du mois d'août 2005 et rapport sur le Sommet des partenaires du 24 février 2006
- Remboursement de la taxe sur les produits et services pour les conseils et les commissions scolaires
- Éducation des Autochtones (séance spéciale)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

État d'avancement du plan d'action du Ministère sur les nouvelles technologies de l'information et des communications, incluant le nombre de projets et la nature des projets déposés par les commissions scolaires, les montants ventilés et le nombre de projets accordés et subvention accordée à chacun, de même que le solde de l'enveloppe budgétaire depuis le dépôt du plan d'action.

---

**RÉPONSE**

- Le plan quinquennal d'intervention sur les nouvelles technologies s'est terminé à la fin de l'année scolaire 2000-2001.
- En 2005-2006, la répartition des budgets n'est pas finalisée.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Enveloppes allouées par le Ministère aux commissions scolaires pour l'achat de matériel pédagogique en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Nombre d'écoles ne s'étant pas procuré de nouveaux manuels. Coût moyen par élève de l'enveloppe totale.

---

**RÉPONSE**

Les sommes allouées aux commissions scolaires pour l'achat de manuels scolaires requis pour le renouveau pédagogique sont les suivantes :

– 2004-2005	31,0 M\$
– 2005-2006	28,0 M\$
– 2006-2007 (prévision)	17,8 M\$

Le Ministère ne dispose pas d'information quant au nombre d'écoles ne s'étant pas procuré de nouveaux manuels.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Liste des manuels scolaires approuvés en 2005-2006 pour le nouveau programme d'enseignement au secondaire. Quantité de manuels achetés, parmi cette liste.

**RÉPONSE****Ensembles didactiques**

<b>Discipline *</b> <b>1<sup>re</sup> année du secondaire</b>	<b>Ensembles didactiques approuvés</b>
<b>Français langue d'enseignement</b>	√
<b>Mathématique</b>	√
<b>Anglais, langue seconde</b>	√
<b>Géographie</b>	√
<b>Histoire et éducation à la citoyenneté</b>	√
<b>Science et technologie</b>	√

- \* - Enseignement moral : en processus d'évaluation pour approbation.  
 - Éducation physique : pas d'ensemble didactique.

**Quantité de manuels achetés**

Le Ministère ne dispose pas des données permettant de répondre à cette question.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Ventilation des sommes accordées pour les bibliothèques scolaires en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Sommes réellement dépensées à cet effet en 2005-2006.

**RÉPONSE**

Sommes accordées pour les bibliothèques scolaires

	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Sommes accordées	13,3 M\$ + 6,7 M\$ = 20 M\$ **	13,3 M\$ + 6,7 M\$ = 20 M\$ **	
Sommes dépensées *	Non disponible	Non disponible	
Sommes prévues			13,3 M\$ + 6,7 M\$ = 20 M\$ **

\* Le Ministère ne peut diffuser l'information relative aux sommes réellement investies pour l'acquisition de nouvelles ressources documentaires et littéraires dans les bibliothèques scolaires puisque les commissions scolaires ont trois ans pour les dépenser. Une reddition de compte est prévue au terme des trois années du Plan d'action, soit en 2007-2008.

\*\* Ces sommes proviennent du *Plan d'action sur la lecture à l'école*, annoncé le 14 janvier 2005, et qui prévoit une allocation spécifique du MELS totalisant 13,3 M\$ par année, pour un total de 40 M\$ au terme des trois années. Cette allocation est conditionnelle à ce que la commission scolaire s'engage à investir une somme équivalente au tiers de ce montant par élève, soit une somme annuelle de 6,7 M\$, pour un total de 20 M\$, au terme des trois années du Plan d'action .

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Crédits consentis par le Ministère au chapitre de la francisation des allophones, des classes d'accueil, au soutien linguistique et au programme d'enseignement des langues d'origine en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 de même que le nombre de classes d'accueil par commission scolaire et d'élèves participant à ces programmes pour les mêmes années.

**RÉPONSE : Crédits consentis**

Les crédits antérieurement consentis au chapitre des classes d'accueil, des mesures spéciales et au soutien linguistique sont réunis sous une même mesure : *Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones depuis 1997-1998.*

	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>	<u>2001-2002</u>	<u>2002-2003</u>	<u>2003-2004</u>	<u>2004-2005</u>	<u>2005-2006*</u>
<b>Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (élève en accueil) <sup>(1)</sup></b>	17,56 M\$	19,18 M\$	20,81 M\$	22,69 M\$	23,42 M\$	24,32 M\$	n.d.
<b>Concentration ethnique <sup>(2)</sup></b>	5,60 M\$	6,00 M\$	6,16 M\$	5,95 M\$	6,10 M\$	6,13 M\$	n.d.
<b>Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO)</b>	1,51 M\$	1,55 M\$	1,59 M\$	1,54 M\$	1,58 M\$	1,59 M\$	n.d.

\* Pour l'année scolaire 2005-2006, l'année n'étant pas terminée, le montant des subventions accordées n'est pas disponible. Le montant indiqué est donc provisoire.

(1) **Depuis 1997-1998**, cette mesure est financée en ajustement à l'allocation de base pour les activités éducatives des jeunes, et est calculée en fonction d'un « montant par élève » et du nombre de mois à financer au cours d'une année scolaire.

(2) Cette mesure a été renommée « Intégration des élèves issus de l'immigration ».

**SOMMAIRE DES EFFECTIFS 2005-2006\***  
**Secteur : Jeunes – Commissions scolaires**

<b>DIRECTION RÉGIONALE</b>	<b>Programme d'accueil et soutien à l'apprentissage du français</b>	<b>PELO</b>	<b>TOTAL</b>
Bas St-Laurent-Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	82	0	82
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100	0	100
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	561	0	561
Mauricie et Centre-du-Québec	214	0	214
Estrie	451	0	451
Laval-Laurentides- Lanaudière	1 225	145	1 370
Montréal	1 609	0	1 609
Montréal	8 924	6 005	14 929
Outaouais	609	0	609
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	76	41	117
Côte-Nord	93	0	93
<b>TOTAL</b>	<b>13 944</b>	<b>6 191</b>	<b>20 135</b>

\* Avant toute validation. Données reflétant les élèves présents au 30 septembre.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Crédits consentis à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007 pour les clientèles autochtones. Détail du matériel et coût du matériel produit à l'intention des autochtones.

**RÉPONSE**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne produit pas de matériel à l'intention de l'effectif scolaire autochtone, cela étant de la responsabilité des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'École des Naskapis.

Pour l'année scolaire 2004-2005, les subventions furent les suivantes :

	<b>Crie</b>	<b>Kativik</b>	<b>Naskapis</b>	<b>Total</b>
Fonctionnement	91 096 992 \$	74 053 674 \$	3 400 441 \$	168 551 107 \$

Pour l'année 2005-2006, les subventions prévues sont les suivantes :

	<b>Crie</b>	<b>Kativik</b>	<b>Naskapis</b>	<b>Total</b>
Fonctionnement	98 670 771 \$	75 262 790 \$	3 574 016 \$	177 507 577 \$

Pour l'année 2006-2007, les données ne sont pas disponibles.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Évolution du personnel des commissions scolaires, par catégorie d'emploi (personnel d'encadrement, personnel professionnel, personnel de soutien, personnel enseignant) au cours des dix dernières années.

---

**RÉPONSE**

Le tableau ci-joint illustre l'évolution du personnel du réseau des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et selon l'année scolaire, et ce, au cours des dix dernières années. Les données incluent toutes les personnes qui ont eu un lien d'emploi avec les commissions scolaires durant chacune des années scolaires. Les données concernant l'année 2005-2006 seront disponibles au printemps 2007.

**ÉVOLUTION DU PERSONNEL DES COMMISSIONS SCOLAIRES SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI  
(1995-1996 À 2004-2005)**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

CATÉGORIE D'EMPLOI	1995-1996		1996-1997		1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP																
GESTIONNAIRE	6 257	5 845,2	6 078	5 575,6	5 876	5 263,6	5 635	5 251,2	5 768	5 315,2	5 937	5 347,8	5 986	5 379,2	6 191	5 470,6	6 262	5 554,1	6 260	5 566,2
PROFESSIONNEL	6 617	4 424,2	6 180	4 151,9	5 926	3 795,1	5 777	3 784,7	5 854	3 894,0	6 234	4 091,8	6 557	4 337,5	7 233	4 691,4	7 081	4 808,1	7 111	4 872,8
ENSEIGNANT	93 896	69 692,8	92 401	69 033,5	91 513	69 700,5	92 457	70 473,6	93 849	70 653,4	96 394	71 211,7	97 848	71 240,0	101 134	72 061,7	101 391	71 833,4	101 025	70 828,4
PERSONNEL DE SOUTIEN	52 078	24 771,2	51 732	24 424,5	54 572	24 455,2	57 424	25 819,2	60 934	27 631,6	64 304	29 386,2	66 805	30 760,6	68 930	32 013,4	68 651	32 479,1	68 990	32 419,4
<b>TOTAL</b>	<b>158 848</b>	<b>104 733,4</b>	<b>156 391</b>	<b>103 185,5</b>	<b>157 887</b>	<b>103 214,4</b>	<b>161 293</b>	<b>105 328,7</b>	<b>166 405</b>	<b>107 494,2</b>	<b>172 869</b>	<b>110 037,5</b>	<b>177 196</b>	<b>111 717,3</b>	<b>183 488</b>	<b>114 237,1</b>	<b>183 385</b>	<b>114 674,7</b>	<b>183 386</b>	<b>113 686,8</b>

COMMENTAIRE : Les données annuelles comptent toutes les personnes qui ont eu un lien d'emploi avec le réseau de l'éducation au cours d'une année scolaire complète.

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu par catégorie d'emploi.

Ces données représentent une année scolaire complète, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Pour le personnel enseignant, ces informations concernent les emplois :

- à temps plein
- à temps partiel
- occasionnels (+ 20 jours, - 20 jours)
- à la leçon, à taux horaire (éducation des adultes, formation professionnelle)
- en suppléance.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Nombre de postes de psychologues, psychoéducateurs, orthopédagogues, orthophonistes, conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, techniciens assistance, travailleurs sociaux et d'animateurs de vie étudiante, dans chacune des commissions scolaires en 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Budget global alloué à ces ressources pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

- a) Nombre de professionnels dont l'embauche a été effectuée en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
- b) Nombre d'enseignants dont l'embauche a été effectuée en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.
- c) Montants des subventions versées aux commissions scolaires pour financer ces ajouts de postes en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

**RÉPONSE**

Les tableaux illustrant le nombre de postes de psychologues et autres professionnels(les) à l'emploi des commissions scolaires depuis 2001-2002, sont fournis en annexe.

- a) Le nombre de professionnelles et professionnels à temps plein embauchés au 30 septembre 2004 (année scolaire 2004-2005) est de 247.

Le nombre de professionnelles et professionnels à temps plein embauchés au 30 septembre 2005 (année scolaire 2005-2006) est de 337.

Nous n'avons pas de données concernant l'année 2006-2007.

- b) Le nombre d'enseignantes et d'enseignants à temps plein embauchés au 30 septembre 2004 (année scolaire 2004-2005) est de 2 524.

Le nombre d'enseignantes et d'enseignants à temps plein embauchés au 30 septembre 2005 (année scolaire 2005-2006) est de 2 213.

Nous n'avons pas de données concernant l'année 2006-2007.

- c) En 2004-2005, une somme récurrente de 10 M\$ a été ajoutée pour permettre l'embauche de ressources professionnelles afin de favoriser l'encadrement des élèves et le soutien aux parents et aux enseignants.

Pour 2005-2006, une deuxième somme récurrente de 10 M\$ est ajoutée pour permettre l'embauche de ressources professionnelles afin de favoriser l'encadrement des élèves et le soutien aux parents et aux enseignants.

Pour 2006-2007, une autre somme récurrente de 15 M\$ est ajoutée pour permettre l'embauche de ressources professionnelles et de soutien afin de favoriser l'encadrement des élèves et le soutien aux parents et aux enseignants.

**Nombre de postes de psychologues, psychoéducateurs et orthopédagogues,  
orthophonistes, conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation,  
travailleurs sociaux et animateurs de vie étudiante  
selon la commission scolaire**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	2004-2005 vs 2003-2004	
									IND	ETP
793 MOYENNE-CÔTE-NORD, CS DE LA	4	3,8	4	3,6	3	3,0	7	4,2	133,33%	40,27%
882 EASTERN SHORES, CS	4	3,5	3	3,0	3	3,0	4	3,7	33,33%	21,26%
731 CHARLEVOIX, CS DE	23	10,9	17	13,0	29	13,8	26	16,7	-10,34%	21,07%
782 ROUYN-NORANDA, CS DE	29	21,4	30	21,7	33	24,0	37	29,0	12,12%	20,88%
783 HARRICANA, CS	15	11,4	28	18,2	27	21,9	37	25,9	37,04%	18,00%
885 SIR-WILFRID-LAURIER, CS	38	26,0	40	28,0	37	26,4	44	30,7	18,92%	18,26%
821 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	56	32,8	58	36,5	55	35,1	57	40,7	3,64%	15,86%
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	44	31,9	49	33,1	47	33,9	56	39,1	19,15%	15,34%
712 PHARES, CS DES	44	32,1	49	33,6	47	34,0	54	38,6	14,89%	13,46%
813 RENÉ-LÉVESQUE, CS	27	19,8	32	20,7	34	23,3	36	26,3	5,88%	12,64%
862 SAINT-HYACINTE, CS DE	61	41,4	73	46,1	73	50,8	83	56,9	13,70%	12,41%
822 L'AMIANTE, CS DE	40	26,7	42	28,4	40	29,2	51	32,4	27,50%	10,74%
812 CHIC-CHOCS, CS DES	40	17,4	52	19,9	52	24,7	43	26,7	-17,31%	8,18%
888 LESTER-B.-PEARSON, CS	70	48,5	82	59,7	85	61,9	95	67,0	11,76%	8,17%
785 LAC-ABITIBI, CS DU	39	24,7	38	27,6	41	30,1	40	32,4	-2,44%	7,55%
884 RIVERSIDE, CS	31	22,0	29	22,0	27	17,8	26	19,1	-3,70%	7,41%
724 DE LA JONQUIÈRE, CS	51	38,4	64	44,6	98	41,9	92	44,9	-6,12%	7,26%
841 AFFLUENTS, CS DES	149	98,6	152	103,8	148	103,7	150	110,8	1,35%	6,98%
811 ÎLES, CS DES	11	6,4	12	7,5	15	8,1	16	8,6	6,67%	6,67%
853 LAURENTIDES, CS DES	42	26,1	42	28,3	48	31,0	52	33,0	8,33%	6,45%
872 BOIS-FRANCS, CS DES	63	45,0	75	46,0	77	52,5	89	55,7	15,58%	6,08%
881 CENTRAL QUÉBEC, CS	25	14,2	25	14,9	35	21,9	41	23,1	17,14%	5,42%
721 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU	51	32,2	63	36,3	48	36,0	48	37,9	0,00%	5,42%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	90	68,4	108	73,8	108	71,5	109	75,3	0,93%	5,33%
871 RIVERAINE, CS DE LA	42	31,6	48	33,9	49	33,1	55	34,8	12,24%	5,32%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	46	28,4	62	31,8	63	35,2	67	37,1	6,35%	5,32%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	198	88,8	203	87,9	165	85,0	168	89,3	1,82%	5,07%
792 FER, CS DU	27	15,7	25	18,0	23	17,1	23	17,9	0,00%	4,97%
713 FLEUVE-ET-DES-LACS, CS DU	24	18,5	26	19,6	26	17,7	28	18,6	7,69%	4,92%
883 EASTERN TOWNSHIPS, CS	25	17,6	28	20,4	29	20,1	33	21,0	13,79%	4,58%
873 CHÊNES, CS DES	86	59,2	103	64,4	99	68,9	100	72,1	1,01%	4,58%
784 OR-ET-DES-BOIS, CS DE L'	32	20,7	33	24,8	38	25,1	38	26,2	0,00%	4,18%
869 TROIS-LACS, CS DES	60	37,4	72	44,2	75	46,3	81	48,2	8,00%	4,15%
854 PIERRE-NEVEU, CS	41	20,1	31	17,6	41	22,2	43	23,1	4,88%	4,01%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	122	67,4	120	73,1	110	68,5	116	71,2	5,45%	3,85%
763 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	219	164,2	231	169,4	251	184,2	265	191,1	5,58%	3,73%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	84	61,6	94	63,3	89	68,1	102	70,2	14,61%	3,11%
741 CHEMIN-DU-ROY, CS DU	170	103,5	185	109,7	180	107,1	189	110,4	5,00%	3,09%
887 ENGLISH-MONTRÉAL, CS	94	69,1	93	68,9	96	75,1	98	76,6	2,08%	2,05%
733 DÉCOUVREURS, CS DES	131	54,2	129	52,8	128	56,7	120	57,8	-6,25%	1,96%
791 ESTUAIRE, CS DE L'	39	28,2	49	31,5	40	30,5	45	31,1	12,50%	1,90%
842 SAMARES, CS DES	77	58,0	87	61,2	92	63,2	99	64,3	7,61%	1,65%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	58	44,9	62	48,6	64	51,4	65	52,1	1,56%	1,36%
864 MARIE-VICTORIN, CS	159	109,0	177	120,3	181	124,2	183	125,4	1,10%	0,98%
865 PATRIOTES, CS DES	110	83,2	116	85,5	116	87,8	119	88,6	2,59%	0,89%
732 CAPITALE, CS DE LA	170	127,7	175	132,1	182	132,3	192	133,5	5,49%	0,86%
866 VAL-DES-CERFS, CS DU	80	54,8	90	59,3	89	60,8	91	60,8	2,25%	-0,03%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	37	27,6	38	30,0	42	30,8	43	30,8	2,38%	-0,06%
824 NAVIGATEURS, CS DES	177	109,5	176	115,3	166	116,3	179	116,1	7,83%	-0,15%
772 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	49	39,7	58	41,7	55	44,8	58	44,6	5,45%	-0,40%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	153	112,2	159	112,3	156	115,4	165	114,8	5,77%	-0,45%
771 DRAVEURS, CS DES	98	79,9	104	80,1	98	78,6	114	78,1	16,33%	-0,56%
773 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU	24	14,6	30	19,9	24	18,0	24	17,9	0,00%	-0,94%
761 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	181	122,0	216	143,3	208	148,3	202	146,5	-2,88%	-1,19%
867 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	82	55,4	209	66,3	215	64,9	162	64,1	-24,65%	-1,22%
801 BAIE-JAMES, CS DE LA	30	14,9	39	18,7	24	14,2	21	14,0	-12,50%	-1,48%
774 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	23	16,7	26	16,4	22	14,2	18	13,9	-18,18%	-2,19%
762 MONTRÉAL, CS DE	542	399,7	573	409,8	551	422,0	548	412,2	-0,54%	-2,32%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	55	33,1	45	30,9	54	33,3	43	32,1	-20,37%	-3,60%
863 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	136	93,2	151	98,9	141	98,8	141	95,2	0,00%	-3,68%
781 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU	15	11,4	16	13,7	18	14,1	16	13,6	-11,11%	-3,82%
735 PORTNEUF, CS DE	47	32,5	49	35,0	53	33,6	47	32,0	-11,32%	-4,59%
742 ÉNERGIE, CS DE L'	119	64,0	122	71,0	122	74,4	113	70,8	-7,38%	-4,82%
886 WESTERN QUEBEC, CS	11	8,8	15	11,8	14	10,5	12	9,8	-14,29%	-6,97%
753 SOMMETS, CS DES	52	33,4	66	38,9	61	39,4	52	36,4	-14,75%	-7,66%
861 SOREL-TRACY, CS DE	46	35,0	47	34,9	44	32,5	42	29,9	-4,55%	-7,79%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	53	31,4	55	33,0	45	31,0	43	28,4	-4,44%	-8,45%
831 LAVAL, CS DE	181	131,8	200	142,5	173	135,5	166	121,5	-4,05%	-10,33%
889 NEW FRONTIERS, CS	12	10,1	13	9,1	12	10,2	12	8,9	0,00%	-13,18%
689 LITTORAL, CS DU	17	6,9	12	6,0	10	4,7	6	3,6	-40,00%	-23,35%
<b>Total</b>	<b>5 281</b>	<b>3 550,7</b>	<b>5 825</b>	<b>3 787,8</b>	<b>5 744</b>	<b>3 865,2</b>	<b>5 840</b>	<b>3 934,9</b>	<b>1,67%</b>	<b>1,80%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu. (Le total par NAS est différent du total par fonction, puisque l'individu peut cumuler plus d'une fonction.)

**Conseillères et conseillers pédagogiques  
selon la commission scolaire  
2001-2002 à 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	Variation en %									
	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2004-2005 vs 2003-2004	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
885 SIR-WILFRID-LAURIER, CS	9	7,9	11	9,0	11	8,7	16	12,0	45,45%	37,89%
731 CHARLEVOIX, CS DE	9	2,9	4	3,1	12	3,7	10	5,0	-16,67%	36,78%
783 HARRICANA, CS	7	5,8	9	6,3	10	9,2	16	12,4	60,00%	34,93%
882 EASTERN SHORES, CS	2	2,0	2	2,0	2	2,0	3	2,7	50,00%	34,00%
821 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	10	7,2	13	9,7	14	10,7	18	13,9	28,57%	30,61%
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	6	4,4	8	5,7	7	5,9	9	7,5	28,57%	27,15%
782 ROUYN-NORANDA, CS DE	9	7,4	11	6,6	15	10,7	17	13,4	13,33%	25,23%
811 ÎLES, CS DES	3	2,0	2	2,2	3	2,2	5	2,7	66,67%	24,07%
873 CHÊNES, CS DES	11	8,6	14	9,9	18	13,6	19	16,5	5,56%	21,62%
884 RIVERSIDE, CS	12	9,0	13	9,5	10	7,5	11	9,0	10,00%	19,52%
822 L'AMIANTE, CS DE	16	10,4	15	11,4	18	12,0	21	14,1	16,67%	16,97%
721 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU	19	13,9	21	13,2	16	11,1	19	12,9	18,75%	16,70%
724 DE LA JONQUIÈRE, CS	20	16,0	27	18,6	64	17,4	62	20,3	-3,13%	16,41%
862 SAINT-HYACINTHE, CS DE	17	11,2	16	13,0	19	15,7	26	18,2	36,84%	16,18%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	26	21,9	30	21,2	25	22,0	32	25,0	28,00%	13,71%
869 TROIS-LACS, CS DES	24	12,9	34	15,8	34	18,6	40	20,9	17,65%	12,70%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	21	10,7	30	11,4	28	13,8	32	15,5	14,29%	12,64%
883 EASTERN TOWNSHIPS, CS	6	5,6	7	5,8	10	6,4	11	7,2	10,00%	12,11%
881 CENTRAL QUÉBEC, CS	4	2,2	3	1,0	16	8,2	18	9,2	12,50%	12,10%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	44	32,1	47	32,7	50	31,6	56	35,4	12,00%	11,98%
773 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU	10	6,6	7	6,8	7	6,3	8	7,1	14,29%	11,87%
712 PHARES, CS DES	16	10,0	17	10,4	14	10,4	17	11,5	21,43%	11,29%
713 FLEUVE-ET-DES-LACS, CS DU	6	5,8	7	5,7	6	5,7	8	6,2	33,33%	9,01%
792 FER, CS DU	9	6,6	11	8,6	13	9,1	12	9,9	-7,69%	8,70%
812 CHIC-CHOCs, CS DES	16	8,4	23	9,7	24	12,9	21	13,8	-12,50%	6,99%
864 MARIE-VICTORIN, CS	29	22,9	35	26,2	41	30,3	40	32,4	-2,44%	6,97%
865 PATRIOTES, CS DES	17	15,0	18	14,2	23	15,3	20	16,4	-13,04%	6,91%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	46	22,2	37	23,7	38	24,5	45	26,2	18,42%	6,85%
841 AFFLUENTS, CS DES	42	29,9	43	35,1	45	33,9	48	36,2	6,67%	6,81%
784 OR-ET-DES-BOIS, CS DE L'	23	14,3	19	14,0	22	13,7	22	14,5	0,00%	5,98%
733 DÉCOUVREURS, CS DES	12	8,0	12	8,0	11	10,6	18	11,3	63,64%	5,92%
842 SAMARES, CS DES	27	22,0	31	25,0	37	25,5	37	26,9	0,00%	5,65%
872 BOIS-FRANCS, CS DES	17	10,6	16	10,6	17	10,8	19	11,4	11,76%	5,56%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	91	17,8	98	19,4	64	17,7	64	18,5	0,00%	4,64%
886 WESTERN QUÉBEC, CS	4	3,8	7	5,0	6	4,8	5	5,0	-16,67%	4,61%
853 LAURENTIDES, CS DES	17	11,0	20	12,2	19	13,6	20	14,2	5,26%	4,48%
887 ENGLISH-MONTRÉAL, CS	28	23,8	30	23,8	31	25,3	31	26,2	0,00%	3,88%
771 DRAVEURS, CS DES	22	19,3	25	20,0	24	19,7	24	20,5	0,00%	3,75%
854 PIERRE-NEVEU, CS	13	6,3	10	4,8	13	8,3	13	8,6	0,00%	3,00%
888 LESTER-B.-PEARSON, CS	20	17,3	28	23,9	27	22,4	27	23,0	0,00%	2,68%
732 CAPITALE, CS DE LA	49	40,8	60	41,6	56	40,5	59	41,2	5,36%	1,90%
871 RIVERAINE, CS DE LA	19	13,8	25	16,3	20	14,5	23	14,7	15,00%	1,59%
783 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	52	41,3	45	39,2	60	49,3	61	49,8	1,67%	0,91%
801 BAIE-JAMES, CS DE LA	6	3,9	7	5,4	9	5,8	6	5,8	-33,33%	0,52%
867 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	20	13,2	23	13,0	18	11,9	16	11,9	-11,11%	0,00%
741 CHEMIN-DU-ROY, CS DU	17	13,7	19	15,5	16	12,3	17	12,3	6,25%	-0,16%
781 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU	5	4,1	5	3,9	5	4,9	5	4,9	0,00%	-0,41%
761 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	65	53,1	84	63,1	84	63,5	78	63,2	-7,14%	-0,43%
883 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	21	17,6	21	18,4	21	16,5	20	16,3	-4,76%	-1,45%
772 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	15	13,1	23	15,7	20	17,0	20	16,8	0,00%	-1,53%
813 RENÉ-LÉVESQUE, CS	11	9,0	11	10,0	12	11,4	14	11,1	16,67%	-2,63%
889 NEW FRONTIERS, CS	3	2,9	3	2,9	3	2,9	3	2,8	0,00%	-2,75%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	52	39,7	52	37,7	50	38,3	50	36,9	0,00%	-3,68%
762 MONTRÉAL, CS DE	174	147,1	187	151,3	187	159,3	181	152,3	-3,21%	-4,42%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	11	6,8	10	7,4	14	9,6	11	8,9	-21,43%	-6,78%
735 PORTNEUF, CS DE	8	6,4	10	8,3	11	9,0	11	8,3	0,00%	-7,36%
785 LAC-ABITIBI, CS DU	15	8,6	13	9,3	15	12,1	14	11,2	-6,67%	-7,58%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	16	11,6	16	12,6	17	12,7	18	11,7	5,88%	-8,25%
824 NAVIGATEURS, CS DES	33	26,2	37	27,8	34	28,2	33	25,6	-2,94%	-9,46%
791 ESTUAIRE, CS DE L'	15	11,2	22	14,7	22	15,5	23	13,8	4,55%	-11,12%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	26	10,3	23	12,0	19	11,6	17	10,3	-10,53%	-11,68%
742 ÉNERGIE, CS DE L'	13	10,3	15	9,8	14	11,4	14	10,1	0,00%	-11,81%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	14	12,3	14	12,6	16	14,6	15	12,6	-6,25%	-13,43%
831 LAVAL, CS DE	67	52,3	78	59,0	66	54,1	61	46,5	-7,58%	-13,96%
753 SOMMETS, CS DES	10	6,5	11	8,2	13	9,4	12	8,0	-7,69%	-14,55%
861 SOREL-TRACY, CS DE	12	9,4	13	8,9	11	8,1	9	6,9	-18,18%	-15,41%
866 VAL-DES-CERFS, CS DU	12	10,5	16	12,2	16	12,3	18	10,3	12,50%	-16,07%
793 MOYENNE-CÔTE-NORD, CS DE LA	2	2,0	2	1,6	1	1,0	2	0,8	100,00%	-22,00%
774 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	8	5,7	6	4,1	6	2,7	4	2,1	-33,33%	-23,62%
689 LITTORAL, CS DU	6	4,8	4	3,0	2	1,9	2	1,0	0,00%	-48,11%
Total	1 517	1 083,7	1 666	1 160,1	1 702	1 214,0	1 757	1 241,6	3,23%	2,27%

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**Agentes et agents de réadaptation, psychoéducatrices et psychoéducateurs  
ou orthopédagogues selon la commission scolaire  
2001-2002 à 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	2004-2005 vs 2003-2004	
									IND	ETP
731 CHARLEVOIX, CS DE	2	0,3	2	0,7	1	0,9	5	3,1	400,00%	264,71%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	1	0,3	3	0,5	1	0,2	2	0,4	100,00%	166,67%
781 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU					1	0,5	2	1,3	100,00%	137,04%
782 ROUYN-NORANDA, CS DE	1	0,1	2	1,4	4	2,9	8	5,9	100,00%	102,41%
811 ÎLES, CS DES	2	0,9	2	0,9	4	0,7	4	1,3	0,00%	83,82%
884 RIVERSIDE, CS	3	1,1	3	1,1	2	1,0	3	1,7	50,00%	73,00%
853 LAURENTIDES, CS DES	5	2,0	4	2,9	10	3,3	14	5,3	40,00%	59,09%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	7	4,6	6	3,7	7	4,4	14	6,6	100,00%	50,46%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	4	2,8	6	3,9	8	3,3	6	4,4	-25,00%	33,73%
732 CAPITALE, CS DE LA	15	10,0	11	8,2	16	9,0	17	11,7	6,25%	29,92%
842 SAMARES, CS DES	10	5,9	12	5,8	10	5,5	12	7,1	20,00%	29,12%
862 SAINT-HYACINTHE, CS DE	12	8,6	14	8,3	13	8,6	16	11,1	23,08%	28,77%
822 L'AMIANTE, CS DE	6	3,8	9	4,7	8	4,6	10	5,8	25,00%	26,86%
773 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU			4	1,7	2	2,0	4	2,5	100,00%	26,63%
867 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	9	4,1	9	6,3	15	7,1	14	8,9	-6,67%	24,79%
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	18	12,4	19	13,4	18	13,8	25	17,1	38,89%	24,33%
841 AFFLUENTS, CS DES	36	20,7	33	21,1	36	23,6	41	29,3	13,89%	24,11%
813 RENÉ-LÉVESQUE, CS	3	0,9	4	1,1	3	1,8	5	2,1	66,67%	19,55%
785 LAC-ABITIBI, CS DU	15	8,8	15	10,2	17	10,9	15	12,8	-11,76%	17,03%
792 FER, CS DU	2	1,0	2	1,2	3	1,0	2	1,1	-33,33%	14,00%
881 CENTRAL QUÉBEC, CS	4	2,0	7	3,1	4	2,9	5	3,2	25,00%	13,68%
735 PORTNEUF, CS DE	10	6,2	11	6,0	12	5,6	11	6,4	-8,33%	12,77%
869 TROIS-LACS, CS DES	15	9,0	13	8,9	16	9,9	16	11,1	0,00%	12,55%
821 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	3	2,0	5	2,9	4	3,3	8	3,6	100,00%	9,39%
783 HARRICANA, CS			11	5,1	8	5,4	11	5,9	37,50%	9,12%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	10	7,7	12	7,8	11	8,4	12	9,1	9,09%	8,46%
763 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	53	39,4	60	44,0	65	46,8	76	50,6	16,92%	7,99%
872 BOIS-FRANCS, CS DES	17	11,9	22	13,1	30	18,7	37	20,2	23,33%	7,69%
741 CHEMIN-DU-ROY, CS DU	88	51,8	96	51,7	98	52,6	99	55,9	1,02%	6,28%
883 EASTERN TOWNSHIPS, CS	5	3,2	5	4,2	5	3,9	6	4,1	20,00%	4,91%
866 VAL-DES-CERFS, CS DU	28	13,5	29	14,5	28	15,9	28	16,6	0,00%	4,60%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	6	5,8	11	6,7	9	6,4	9	6,7	0,00%	4,56%
871 RIVERAINE, CS DE LA	12	9,9	14	10,0	16	10,4	18	10,7	12,50%	3,17%
753 SOMMETS, CS DES	12	7,3	13	8,1	12	8,5	12	8,7	0,00%	2,83%
865 PATRIOTES, CS DES	17	11,6	25	14,6	21	14,9	21	15,3	0,00%	2,68%
772 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	13	10,1	13	10,2	24	10,9	19	11,1	-20,83%	2,49%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	7	3,4	5	3,4	7	3,9	7	4,0	0,00%	1,80%
724 DE LA JONQUIÈRE, CS	4	2,7	9	5,0	10	5,2	6	5,3	-40,00%	1,54%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	9	6,2	14	6,9	15	7,2	12	7,3	-20,00%	1,54%
824 NAVIGATEURS, CS DES	84	41,4	71	42,7	67	41,3	72	41,8	7,46%	1,33%
689 LITTORAL, CS DU			1	0,9	1	1,0	1	1,0	0,00%	1,02%
812 CHIC-CHOS, CS DES	15	2,3	14	2,6	14	4,0	8	4,1	-42,86%	1,00%
712 PHARES, CS DES	10	6,8	13	7,7	11	8,7	11	8,7	0,00%	0,69%
873 CHÊNES, CS DES	39	26,2	50	30,1	47	30,5	49	30,6	4,26%	0,43%
762 MONTRÉAL, CS DE	136	100,2	149	106,1	143	108,4	152	108,4	6,29%	-0,05%
888 LESTER-B.-PEARSON, CS			2	1,9	4	3,7	5	3,7	25,00%	-0,27%
733 DÉCOUVREURS, CS DES	12	6,7	15	7,0	12	6,5	13	6,4	8,33%	-0,62%
742 ÉNERGIE, CS DE L'	81	33,9	78	37,1	76	38,3	70	38,1	-7,89%	-0,65%
864 MARIE-VICTORIN, CS	28	20,3	35	21,2	31	21,7	33	21,3	6,45%	-1,80%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	24	13,8	30	17,1	25	14,0	25	13,7	0,00%	-2,21%
771 DRAVEURS, CS DES	49	38,4	45	35,4	45	34,9	57	34,0	26,67%	-2,55%
861 SOREL-TRACY, CS DE	15	10,9	16	11,4	15	10,2	15	9,8	0,00%	-3,44%
791 ESTUAIRE, CS DE L'	7	4,5	9	4,8	5	4,6	5	4,5	0,00%	-3,47%
863 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	72	42,1	84	45,8	72	46,2	69	44,1	-4,17%	-4,56%
761 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	31	19,4	36	24,3	32	24,6	34	23,4	6,25%	-4,68%
784 OR-ET-DES-BOIS, CS DE L'			7	3,4	7	4,0	5	3,9	-28,57%	-4,96%
801 BAIE-JAMES, CS DE LA	15	4,7	18	5,9	4	2,3	5	2,0	25,00%	-11,40%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	18	10,1	19	11,2	16	11,5	18	10,2	12,50%	-11,47%
831 LAVAL, CS DE	23	11,2	25	13,6	18	13,1	20	11,4	11,11%	-12,74%
713 FLEUVE-ET-DES-LACS, CS DU	5	3,1	5	3,6	7	3,6	6	3,1	-14,29%	-15,51%
774 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	7	4,7	9	6,0	8	5,8	6	4,7	-25,00%	-18,20%
854 PIERRE-NEVEU, CS	4	2,1	3	1,7	7	2,6	8	1,9	14,29%	-25,29%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	20	11,8	22	13,0	19	12,5	16	8,9	-15,79%	-28,72%
721 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU	9	2,1	12	2,1	3	2,8	3	1,9	0,00%	-31,21%
886 WESTERN QUEBEC, CS			1	0,6	1	0,6			-100,00%	-100,00%
793 MOYENNE-CÔTE-NORD, DE LA							2	0,6		
882 EASTERN SHORES, CS	1	0,5								
885 SIR-WILFRID-LAURIER							3	0,8		
<b>Total</b>	<b>1169</b>	<b>709,0</b>	<b>1304</b>	<b>780,7</b>	<b>1 264</b>	<b>802,8</b>	<b>1 343</b>	<b>838,0</b>	<b>6,25%</b>	<b>4,40%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**Animatrices et animateurs de la vie étudiante  
selon la commission scolaire  
2001-2002 à 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	2004-2005 vs 2003-2004	
									IND	ETP
791 ESTUAIRE, CS DE L'	2	0,2	1	0,0	1	0,1	2	0,9	100,00%	608,33%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES					2	0,6	6	1,9	200,00%	208,20%
812 CHIC-CHOCS, CS DES			3	0,0	2	0,1	2	0,2	0,00%	66,67%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	5	1,2	1	0,3	1	0,2	1	0,3	0,00%	56,25%
712 PHARES, CS DES	2	1,8	2	1,8	5	1,9	4	2,8	-20,00%	50,27%
801 BAIE-JAMES, CS DE LA	5	1,0	6	1,2	4	0,9	4	1,3	0,00%	43,33%
763 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	3	2,4	2	1,5	2	1,5	2	1,9	0,00%	28,00%
821 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	12	3,6	7	2,0	10	2,9	7	3,5	-30,00%	18,03%
771 DRAVEURS, CS DES	2	1,4	1	1,0	1	1,0	2	1,1	100,00%	10,00%
785 LAC-ABITIBI, CS DU	2	1,6	4	2,7	4	2,6	5	2,9	25,00%	10,00%
862 SAINT-HYACINTHE, CS DE	2	0,3	2	1,3	2	1,3	2	1,4	0,00%	7,63%
753 SOMMETS, CS DES	2	0,0	4	0,3	1	0,5	1	0,5	0,00%	6,38%
888 LESTER-B.-PEARSON, CS	1	1,0	1	1,0	1	1,0	2	1,0	100,00%	3,00%
721 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU	4	2,7	8	6,6	8	6,8	7	7,0	-12,50%	1,91%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	5	2,3	5	2,2	8	3,3	5	3,3	-37,50%	0,61%
854 PIERRE-NEVEU, CS	10	2,0	7	1,8	6	2,1	6	2,1	0,00%	0,47%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	3	2,2	4	2,4	2	2,0	2	2,0	0,00%	0,00%
741 CHEMIN-DU-ROY, CS DU	21	1,3	17	2,7	18	3,0	19	3,0	5,56%	-0,33%
732 CAPITALE, CS DE LA	2	2,0	3	1,3	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,00%
792 FER, CS DU	8	2,2	4	2,2	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,01%
793 MOYENNE-CÔTE-NORD, CS DE LA	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,01%
824 NAVIGATEURS, CS DES	1	0,7	1	0,7	1	0,7	1	0,7	0,00%	-1,33%
772 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	2	1,7	2	1,7	2	1,7	2	1,7	0,00%	-1,72%
887 ENGLISH-MONTRÉAL, CS	1	0,6	1	0,5	1	1,0	1	1,0	0,00%	-2,00%
864 MARIE-VICTORIN, CS	10	7,8	11	7,6	9	5,7	8	5,6	-11,11%	-2,27%
872 BOIS-FRANCS, CS DES	3	1,7	6	1,6	4	1,7	4	1,7	0,00%	-3,45%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	1,9	0,00%	-3,59%
865 PATRIOTES, CS DES	4	2,0	2	2,0	3	2,1	2	2,0	-33,33%	-3,88%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	1	1,0	2	1,1	2	1,1	1	1,0	-50,00%	-9,09%
783 HARRICANA, CS	2	1,1	2	1,0	2	1,1	1	1,0	-50,00%	-11,61%
733 DÉCOUVREURS, CS DES	66	5,0	57	3,9	59	4,1	38	3,6	-35,59%	-12,86%
781 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU	3	2,5	4	3,5	5	2,9	3	2,5	-40,00%	-15,31%
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	2	1,4	3	1,5	4	1,7	3	1,4	-25,00%	-16,77%
782 ROUYN-NORANDA, CS DE	12	7,5	13	8,0	7	5,3	6	4,2	-14,29%	-19,85%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	1	0,4	1	0,5	1	0,3	1	0,2	0,00%	-20,00%
773 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU			3	1,9	3	1,8	3	1,4	0,00%	-24,46%
689 LITTORAL, CS DU	10	1,1	6	1,1	6	0,9	2	0,7	-66,67%	-25,00%
861 SOREL-TRACY, CS DE	1	1,0	1	0,8	1	0,8	1	0,6	0,00%	-26,25%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	6	3,7	6	4,1	5	3,8	5	2,8	0,00%	-27,15%
742 ÉNERGIE, CS DE L'	2	1,3	3	1,7	5	2,2	2	1,5	-60,00%	-28,70%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	1	0,9	1	1,0	2	1,4	1	1,0	-50,00%	-30,22%
735 PORTNEUF, CS DE	5	2,9	5	3,4	6	1,4	1	1,0	-83,33%	-31,94%
761 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	1	1,0	1	1,0	2	1,5	1	1,0	-50,00%	-35,71%
811 ÎLES, CS DES	4	1,5	5	2,0	5	2,4	3	1,4	-40,00%	-41,39%
871 RIVERAINE, CS DE LA	2	1,2	2	1,5	2	1,4	1	0,8	-50,00%	-43,57%
867 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	2	1,3	123	8,0	133	7,1	73	3,1	-45,11%	-55,52%
841 AFFLUENTS, CS DES	4	3,4	5	3,3	3	2,3	1	1,0	-66,67%	-57,26%
881 CENTRAL QUÉBEC, CS	3	0,8	2	0,6	1	0,1	1	0,0	0,00%	-69,23%
842 SAMARÉS, CS DES	1	0,9	1	1,0	1	1,0	1	0,1	0,00%	-87,63%
863 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	1	0,5	1	0,9	1	0,4			-100,00%	-100,00%
873 CHÉNÉS, CS DES					1	0,0			-100,00%	-100,00%
884 RIVERSIDE, CS	2	2,0	2	2,0	2	1,2			-100,00%	-100,00%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	1	0,7	2	0,3						
774 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS			1	0,1						
784 OR-ET-DES-BOIS, CS DE L'	1	0,1					2	1,0		
813 RENÉ-LÉVESQUE							2	0,5		
883 EASTERN TOWNSHIPS, CS	2	0,4	2	1,2						
885 SIR-WILFRID-LAURIER, CS			1	0,0						
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>90,3</b>	<b>363</b>	<b>104,9</b>	<b>362</b>	<b>96,1</b>	<b>255</b>	<b>86,3</b>	<b>-29,56%</b>	<b>-10,22%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**Conseillères et conseillers d'orientation ou conseillères et conseillers en formation scolaire  
selon la commission scolaire  
2001-2002 à 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	2004-2005 vs 2003-2004	
									IND	ETP
884 RIVERSIDE, CS	2	1,2	2	1,1	1	0,7	2	1,3	100,00%	87,14%
791 ESTUAIRE, CS DE L'	4	3,9	6	3,8	4	3,6	7	5,2	75,00%	44,41%
871 RIVERAINE, CS DE LA	3	2,7	4	2,4	2	2,0	3	2,9	50,00%	42,50%
813 RENÉ-LÉVESQUE, CS	6	5,4	8	5,5	9	5,8	10	7,7	11,11%	30,99%
774 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	3	2,8	3	2,3	3	2,3	4	3,0	33,33%	30,26%
772 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	4	3,2	3	3,0	3	3,0	4	3,7	33,33%	22,26%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	19	16,3	17	15,4	22	17,0	29	20,2	31,82%	18,92%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	14	9,7	14	10,6	14	9,6	15	11,2	7,14%	16,72%
867 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	14	12,1	15	12,0	15	11,3	19	13,0	26,67%	15,13%
811 ÎLES, CS DES	1	1,0	1	1,1	1	1,0	2	1,2	100,00%	15,00%
712 PHARES, CS DES	11	9,0	10	8,8	12	9,3	16	10,7	33,33%	14,03%
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	3	2,9	3	2,6	3	2,8	4	3,2	33,33%	12,90%
782 ROUYN-NORANDA, CS DE	6	4,4	4	3,7	6	3,2	4	3,6	-33,33%	12,89%
784 OR-ET-DES-BOIS, CS DE L'	3	2,8	3	2,7	3	2,4	3	2,7	0,00%	12,81%
812 CHIC-CHOCS, CS DES	6	3,6	8	4,6	8	4,3	7	4,8	-12,50%	11,97%
883 EASTERN TOWNSHIPS, CS	7	4,5	8	4,1	7	4,5	8	5,1	14,29%	11,45%
888 LESTER-B.-PEARSON, CS	15	12,1	16	13,2	15	12,3	21	13,5	40,00%	9,43%
872 BOIS-FRANCS, CS DES	9	7,5	14	7,6	10	8,6	14	9,4	40,00%	9,35%
862 SAINT-HYACINTHE, CS DE	7	5,3	10	6,2	9	6,7	10	7,2	11,11%	7,95%
761 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	27	18,2	30	18,2	28	20,2	30	21,6	7,14%	7,19%
824 NAVIGATEURS, CS DES	17	13,5	20	15,7	19	15,7	21	16,8	10,53%	6,75%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	36	25,6	35	24,6	34	23,4	35	24,9	2,94%	6,15%
741 CHEMIN-DU-ROY, CS DU	17	13,0	20	15,5	22	15,8	23	16,8	4,55%	6,06%
863 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	10	7,6	11	7,7	11	7,8	14	8,2	27,27%	5,79%
724 DE LA JONQUIÈRE, CS	14	10,0	12	9,1	11	8,5	11	8,8	0,00%	3,05%
713 FLEUVE-ET-DES-LACS, CS DU	7	5,5	8	5,5	7	5,3	9	5,4	28,57%	2,65%
792 FER, CS DU	4	3,1	5	3,1	4	3,2	4	3,3	0,00%	2,50%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	17	14,4	19	16,3	16	13,3	16	13,6	0,00%	2,26%
887 ENGLISH-MONTRÉAL, CS	34	27,2	34	26,4	35	29,2	37	29,7	5,71%	1,61%
869 TROIS-LACS, CS DES	5	4,1	5	4,8	4	3,8	4	3,8	0,00%	1,59%
853 LAURENTIDES, CS DES	8	5,7	10	5,8	8	5,9	8	6,0	0,00%	1,02%
881 CENTRAL QUÉBEC, CS	6	4,0	5	3,8	5	3,9	6	4,0	20,00%	0,51%
822 L'AMIANTE, CS DE	8	4,9	9	5,8	6	5,7	11	5,8	83,33%	0,35%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	16	10,6	19	10,9	15	11,0	17	11,0	13,33%	0,27%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	5	3,0	5	3,9	7	3,9	5	3,9	-28,57%	0,00%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	16	11,8	16	12,6	16	13,4	20	13,4	25,00%	-0,30%
821 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	13	9,3	15	10,9	12	8,5	13	8,5	8,33%	-0,47%
865 PATRIOTES, CS DES	16	12,4	15	12,6	16	13,0	19	12,9	18,75%	-0,77%
689 LITTORAL, CS DU	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,01%
801 BAIE-JAMES, CS DE LA	2	1,7	2	2,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,03%
889 NEW FRONTIERS, CS	4	2,7	3	2,5	3	2,5	3	2,4	0,00%	-1,21%
721 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU	7	6,4	9	7,1	8	6,6	7	6,5	-12,50%	-1,52%
873 CHÊNES, CS DES	17	11,2	19	12,4	17	11,7	16	11,5	-5,88%	-1,71%
733 DÉCOUVREURS, CS DES	20	14,9	21	15,4	22	16,6	21	16,3	-4,55%	-2,05%
864 MARIE-VICTORIN, CS	18	14,9	21	16,7	21	16,0	23	15,6	9,52%	-2,07%
866 VAL-DES-CERFS, CS DU	14	10,1	13	10,8	12	9,7	12	9,5	0,00%	-2,07%
763 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	32	28,9	39	30,4	35	28,6	36	28,0	2,86%	-2,13%
882 EASTERN SHORES, CS	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-3,00%
793 MOYENNE-CÔTE-NORD, CS DE LA	1	0,8	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-3,03%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	15	8,7	12	7,6	11	6,4	9	6,1	-18,18%	-3,62%
841 AFFLUENTS, CS DES	10	7,6	12	7,9	12	7,8	12	7,5	0,00%	-3,97%
762 MONTRÉAL, CS DE	82	61,3	84	61,1	75	57,1	70	54,6	-6,67%	-4,35%
732 CAPITALE, CS DE LA	50	39,3	51	40,8	54	42,2	52	40,1	-3,70%	-4,86%
742 ÉNERGIE, CS DE L'	8	5,8	10	8,7	12	8,9	10	8,5	-16,67%	-4,93%
781 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU	3	3,0	4	3,5	4	3,1	4	2,9	0,00%	-5,16%
854 PIERRE-NEVEU, CS	6	3,8	3	2,8	4	3,1	4	2,9	0,00%	-7,12%
886 WESTERN QUEBEC, CS	7	5,1	7	6,2	7	5,1	7	4,8	0,00%	-7,23%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	8	5,9	7	6,6	9	6,8	7	6,3	-22,22%	-7,25%
735 PORTNEUF, CS DE	9	6,8	9	7,3	9	6,5	9	6,0	0,00%	-8,15%
842 SAMARES, CS DES	19	13,2	21	14,1	20	14,0	19	12,6	-5,00%	-9,80%
831 LAVAL, CS DE	21	18,0	24	18,4	20	17,0	20	15,2	0,00%	-10,43%
771 DRAVEURS, CS DES	10	8,0	12	8,9	12	9,1	13	8,1	8,33%	-10,90%
885 SIR-WILFRID-LAURIER, CS	20	10,4	19	10,0	13	8,0	11	7,0	-15,38%	-12,36%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	13	8,9	12	8,8	11	8,5	10	7,4	-9,09%	-12,84%
861 SOREL-TRACY, CS DE	8	6,1	8	6,2	7	6,2	7	5,4	0,00%	-12,99%
731 CHARLEVOIX, CS DE	7	4,4	7	5,6	10	5,8	6	5,0	-40,00%	-13,34%
783 HARRICANA, CS	2	1,8	2	2,0	2	2,0	3	1,7	50,00%	-14,00%
773 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU	4	3,1	6	4,3	4	2,0	4	1,7	0,00%	-16,18%
753 SOMMETS, CS DES	10	7,2	14	9,2	15	7,7	8	6,2	-46,67%	-19,69%
785 LAC-ABITIBI, CS DU	3	2,8	2	2,0	2	2,0	1	0,8	-50,00%	-58,88%
<b>Total</b>	<b>845</b>	<b>638,6</b>	<b>898</b>	<b>665,7</b>	<b>858</b>	<b>646,6</b>	<b>893</b>	<b>651,8</b>	<b>4,08%</b>	<b>0,80%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**Travailleuses et travailleurs sociaux ou agentes et agents de service social  
selon la commission scolaire  
2001-2002 à 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	2004-2005 vs 2003-2004	
									IND	ETP
813 RENÉ-LÉVESQUE, CS			1	0,1	1	0,1	1	0,4	0,00%	281,82%
862 SAINT-HYACINTHE, CS DE					1	0,7	3	1,2	200,00%	69,57%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	1	0,7	2	1,1	2	1,3	4	2,1	100,00%	66,93%
869 TROIS-LACS, CS DES	1	0,7	1	0,9	1	0,7	2	1,1	100,00%	54,17%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	1	0,8	2	0,7	1	0,8	2	1,3	100,00%	51,19%
811 ÎLES, CS DES					2	0,5	2	0,7	0,00%	44,44%
762 MONTRÉAL, CS DE	22	6,7	17	3,9	14	3,4	14	4,3	0,00%	26,90%
866 VAL-DES-CERFS, CS DU	5	3,8	7	4,2	8	4,8	9	5,8	12,50%	20,00%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	1	1,0	1	1,0	2	1,2	2	1,4	0,00%	14,88%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	1	0,7	2	1,5	3	2,0	3	2,1	0,00%	8,08%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	1	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5	0,00%	6,00%
753 SOMMETS, CS DES	2	1,7	1	1,0	2	1,9	2	2,0	0,00%	5,88%
783 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,00%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	2	1,0	2	1,1	1	0,9	1	0,9	0,00%	-1,10%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	3	2,0	3	2,0	3	2,0	2	2,0	-33,33%	-1,50%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	2	1,9	2	2,0	2	2,0	2	2,0	0,00%	-1,51%
783 HARRICANA, CS	1	0,7	2	1,4	2	1,9	2	1,9	0,00%	-2,08%
854 PIERRE-NEVEU, CS	1	0,5	1	0,6	4	0,8	4	0,8	0,00%	-2,50%
721 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU					3	1,4	2	1,3	-33,33%	-2,90%
881 CENTRAL QUÉBEC, CS	2	0,8	2	1,8	2	1,8	2	1,7	0,00%	-3,37%
735 PORTNEUF, CS DE	3	1,8	3	1,6	2	1,6	2	1,5	0,00%	-4,38%
841 AFFLUENTS, CS DES	1	0,8	2	0,9	2	0,8	1	0,8	-50,00%	-4,76%
724 DE LA JONQUIÈRE, CS	3	1,4	4	2,0	3	1,1	2	1,0	-33,33%	-8,26%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	3	1,4	3	1,1	3	0,7	1	0,6	-66,67%	-12,68%
732 CAPITALE, CS DE LA	4	3,2	3	3,0	3	2,9	3	2,5	0,00%	-14,29%
864 MARIE-VICTORIN, CS	1	0,2	1	0,9	3	1,4	1	0,9	-66,67%	-38,57%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	4	3,1	4	3,3	6	3,5	3	1,6	-50,00%	-54,80%
731 CHARLEVOIX, CS DE			1	0,2	1	0,5	1	0,0	0,00%	-100,00%
781 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU	1	0,1	1	0,8	1	0,6			-100,00%	-100,00%
801 BAIE-JAMES, CS DE LA			1	0,4	1	0,1			-100,00%	-100,00%
742 ÉNERGIE, CS DE L'			1	0,3						
785 LAC-ABITIBI, CS DU			1	0,5						
791 ESTUAIRE, CS DE L'	2	0,6	2	1,3						
793 MOYENNE-CÔTE-NORD, DE LA							1	0,8		
822 AMIANTE, DE L'							1	0,1		
831 LAVAL, CS DE	1	0,2								
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, DE LA							1	0,1		
888 LESTER-B.-PEARSON							1	0,1		
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>37,1</b>	<b>75</b>	<b>40,9</b>	<b>81</b>	<b>42,9</b>	<b>79</b>	<b>44,5</b>	<b>-2,47%</b>	<b>3,68%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**Orthophonistes, audiologistes ou  
agentes et agents de correction du langage et de l'audition  
selon la commission scolaire  
2001-2002 à 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	2004-2005 vs 2003-2004	
									IND	ETP
785 LAC-ABITIBI, CS DU					1	0,5	1	1,0	0,00%	100,00%
854 PIERRE-NEVEU, CS	1	1,0	2	1,2	2	1,1	3	1,9	50,00%	79,25%
821 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	2	0,9	2	1,6	3	0,4	1	0,7	-66,67%	65,12%
731 CHARLEVOIX, CS DE	3	1,4	2	1,3	3	1,0	2	1,7	-33,33%	58,65%
712 PHARES, CS DES	2	1,7	4	2,4	3	1,2	2	1,8	-33,33%	51,69%
824 NAVIGATEURS, CS DES	7	2,5	9	3,8	10	5,6	11	7,8	10,00%	38,61%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	8	4,9	7	4,7	8	3,1	5	4,1	-37,50%	31,83%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	2	1,2	4	1,6	4	2,2	4	2,8	0,00%	26,61%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	2	0,7	2	1,8	2	1,5	2	1,8	0,00%	22,15%
871 RIVERAINE, CS DE LA	2	0,8	1	0,8	4	1,5	5	1,8	25,00%	21,38%
733 DÉCOUVREURS, CS DES	7	5,7	6	5,2	7	5,0	11	6,0	57,14%	21,01%
761 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	20	10,7	29	15,8	25	13,7	22	15,9	-12,00%	15,60%
773 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU	4	1,4	3	0,8	1	0,9	1	1,0	0,00%	13,79%
753 SOMMETS, CS DES	5	3,2	6	3,6	6	3,2	7	3,6	16,67%	13,52%
842 SAMARES, CS DES	6	3,1	5	2,3	5	3,6	10	4,1	100,00%	13,33%
763 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	31	19,3	33	19,4	36	20,0	39	22,5	8,33%	12,36%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	8	5,4	9	5,5	10	6,8	12	7,6	20,00%	11,71%
732 CAPITALE, CS DE LA	14	8,2	15	11,1	19	10,7	25	11,9	31,58%	11,19%
872 BOIS-FRANCS, CS DES	6	3,9	4	3,0	5	3,7	5	4,1	0,00%	11,11%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	16	6,4	13	6,1	12	6,6	11	7,3	-8,33%	10,59%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	3	1,5	4	2,8	4	2,7	4	3,0	0,00%	10,07%
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	4	1,8	3	1,2	1	0,6	2	0,7	100,00%	10,00%
866 VAL-DES-CERFS, CS DU	5	4,0	8	4,5	7	4,8	7	5,1	0,00%	7,53%
885 SIR-WILFRID-LAURIER, CS	3	1,6	2	1,8	5	3,1	5	3,3	0,00%	6,37%
864 MARIE-VICTORIN, CS	40	17,0	37	20,7	38	21,2	39	22,3	2,63%	5,58%
813 RENÉ-LÉVESQUE, CS	3	1,7	2	1,2	2	1,8	2	1,9	0,00%	3,91%
888 LESTER-B.-PEARSON, CS	10	5,6	12	6,4	16	7,8	13	8,1	-18,75%	3,70%
887 ENGLISH-MONTRÉAL, CS	13	8,1	13	8,4	14	9,2	16	9,4	14,29%	3,17%
865 PATRIOTES, CS DES	22	15,0	21	13,7	19	14,9	23	15,4	21,05%	2,88%
863 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	9	7,1	10	8,0	10	8,6	12	8,8	20,00%	2,21%
841 AFFLUENTS, CS DES	21	12,9	25	12,2	21	12,7	19	13,0	-9,52%	1,96%
867 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	11	8,6	14	10,3	13	9,2	15	9,3	15,38%	1,52%
762 MONTRÉAL, CS DE	78	54,5	85	57,0	78	58,9	80	59,2	2,56%	0,49%
784 OR-ET-DES-BOIS, CS DE L'			1	0,9	1	1,0	1	1,0	0,00%	0,00%
812 CHIC-CHOCS, CS DES	1	0,2	1	0,2	1	0,2	1	0,2	0,00%	0,00%
861 SOREL-TRACY, CS DE	3	2,9	3	3,0	3	3,0	4	3,0	33,33%	0,00%
724 DE LA JONQUIÈRE, CS	2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	2,0	0,00%	-0,50%
735 PORTNEUF, CS DE	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,00%
774 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	2	0,8	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0,00%	-1,00%
862 SAINT-HYACINTHE, CS DE	6	4,1	7	4,2	9	4,9	9	4,8	0,00%	-2,44%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	1	0,8	1	0,9	1	0,8	1	0,7	0,00%	-2,63%
772 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	6	3,6	6	3,7	6	4,1	5	3,9	-16,67%	-6,07%
741 CHEMIN-DU-LOY, CS DU	5	4,1	5	3,8	5	3,9	5	3,7	0,00%	-6,11%
831 LAVAL, CS DE	28	19,1	33	19,3	27	19,3	25	18,0	-7,41%	-6,75%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	17	10,3	19	11,6	19	13,8	20	12,6	5,26%	-8,77%
873 CHÊNES, CS DES	8	5,6	7	5,2	7	6,4	6	5,8	-14,29%	-9,28%
853 LAURENTIDES, CS DES	4	2,1	3	2,0	4	2,4	5	1,9	25,00%	-19,92%
889 NEW FRONTIERS, CS	2	1,7	3	1,6	3	2,1	3	1,6	0,00%	-25,35%
884 RIVERSIDE, CS	2	1,8	2	2,0	2	1,1	2	0,8	0,00%	-25,69%
869 TROIS-LACS, CS DES	7	4,4	7	5,8	8	5,6	6	3,6	-25,00%	-36,23%
883 EASTERN TOWNSHIPS, CS	2	1,4	2	1,7	2	1,5	2	0,9	0,00%	-36,99%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	3	2,7	2	1,2	2	1,8	1	1,0	-50,00%	-43,43%
822 L'AMIANTE, CS DE	3	1,9	2	0,7	1	0,8	1	0,4	0,00%	-56,78%
742 ÉNERGIE, CS DE L'	1	0,7	1	0,6	1	0,6	1	0,1	0,00%	-83,33%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	1	1,0	1	1,0	1	1,0	2	0,1	100,00%	-89,00%
713 FLEUVE-ET-DES-LACS, CS DU					1	0,0			-100,00%	-100,00%
721 PAYS-DES-BLEUETS, DU							1	0,6		
771 DRAVEURS, CS DES	1	0,3	1	0,7						
791 ESTUAIRE, CS DE L'	1	0,9	1	0,2						
<b>Total</b>	<b>475</b>	<b>294,9</b>	<b>504</b>	<b>313,7</b>	<b>502</b>	<b>325,9</b>	<b>521</b>	<b>337,3</b>	<b>3,78%</b>	<b>3,49%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**Psychologues ou conseillères et conseillers en rééducation  
selon la commission scolaire  
2001-2002 à 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

COMMISSION SCOLAIRE	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		Variation en % 2004-2005 vs 2003-2004	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
785 LAC-ABITIBI, CS DU	4	2,9	3	2,9	3	1,9	4	3,7	33,33%	89,69%
783 HARRICANA, CS	3	1,9	3	2,5	3	2,3	4	3,0	33,33%	30,74%
774 HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	3	2,8	6	3,0	4	2,4	3	3,1	-25,00%	29,41%
713 FLEUVE-ET-DES-LACS, CS DU	8	4,1	7	4,9	6	3,1	6	3,9	0,00%	25,81%
722 LAC-SAINT-JEAN, CS DU	5	3,5	4	3,2	5	4,2	6	5,1	20,00%	22,54%
871 RIVERAINE, CS DE LA	4	3,1	3	3,0	5	3,3	5	3,9	0,00%	19,82%
888 LESTER-B.-PEARSON, CS	24	12,5	24	13,3	24	14,7	27	17,6	12,50%	19,67%
712 PHARES, CS DES	3	2,9	3	2,6	3	2,6	4	3,1	33,33%	19,46%
854 PIERRE-NEVEU, CS	7	4,4	6	4,8	6	4,2	7	4,9	16,67%	15,99%
812 CHIC-CHOCS, CS DES	3	2,9	4	2,8	7	3,3	5	3,8	-28,57%	15,64%
885 SIR-WILFRID-LAURIER, CS	10	6,1	10	7,2	11	6,5	12	7,4	9,09%	14,46%
873 CHÉNES, CS DES	11	7,5	13	6,8	10	6,8	11	7,7	10,00%	13,63%
821 CÔTE-DU-SUD, CS DE LA	17	9,8	16	9,3	15	9,3	13	10,5	-13,33%	13,25%
811 ÎLES, CS DES	1	0,9	2	1,3	2	1,4	2	1,5	0,00%	8,15%
711 MONTS-ET-MARÉES, CS DES	6	4,6	8	4,5	5	4,6	9	5,0	80,00%	7,76%
813 RENÉ-LÉVESQUE, CS	4	2,8	6	2,9	7	2,4	3	2,6	-57,14%	7,56%
851 SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES, CS DE LA	42	30,8	45	31,1	43	30,5	47	32,8	9,30%	7,54%
721 PAYS-DES-BLEUETS, CS DU	12	7,0	13	7,3	10	7,3	9	7,6	-10,00%	5,10%
751 HAUTS-CANTONS, CS DES	12	8,1	9	8,0	12	7,5	9	7,9	-25,00%	4,79%
771 DRAVEURS, CS DES	14	12,7	20	14,1	17	13,9	18	14,5	5,88%	4,40%
723 RIVES-DU-SAGUENAY, CS DES	14	10,9	15	11,8	16	12,8	16	13,3	0,00%	4,07%
822 L'AMIANTE, CS DE	8	5,7	7	5,7	7	6,1	7	6,3	0,00%	2,97%
733 DÉCOUVREURS, CS DES	15	14,0	19	13,4	18	13,9	22	14,2	22,22%	2,67%
841 AFFLUENTS, CS DES	37	23,3	34	23,4	31	22,4	32	23,0	3,23%	2,59%
791 ESTUAIRE, CS DE L'	9	6,9	9	6,7	9	6,7	9	6,8	0,00%	2,25%
861 SOREL-TRACY, CS DE	7	4,6	6	4,7	7	4,2	6	4,3	-14,29%	2,13%
862 SAINT-HYACINTHE, CS DE	17	11,9	24	13,1	20	12,7	20	12,9	0,00%	2,05%
752 RÉGION-DE-SHERBROOKE, CS DE LA	21	13,3	23	15,2	22	15,0	23	15,3	4,55%	1,67%
763 MARGUERITE-BOURGEOYS, CS	47	32,0	54	33,9	52	37,0	53	37,4	1,92%	1,14%
734 PREMIÈRES-SEIGNEURIES, CS DES	42	28,7	43	28,1	43	27,1	40	27,3	-6,98%	0,81%
866 VAL-DES-CERFS, CS DU	16	13,0	19	13,0	18	13,4	18	13,5	0,00%	0,75%
872 BOIS-FRANCS, CS DES	12	9,5	14	10,1	12	9,0	11	9,0	-8,33%	0,00%
883 EASTERN TOWNSHIPS, CS	3	2,5	5	3,6	6	3,7	7	3,7	16,67%	-0,53%
868 VALLÉE-DES-TISSERANDS, CS DE LA	11	9,1	13	8,7	14	9,1	13	9,1	-7,14%	-0,66%
724 DE LA JONQUIÈRE, CS	8	6,3	10	8,0	8	7,6	9	7,5	12,50%	-0,66%
884 RIVERSIDE, CS	11	7,0	10	6,4	10	6,3	8	6,3	-20,00%	-0,79%
869 TROIS-LACS, CS DES	8	6,2	12	7,9	12	7,6	13	7,6	8,33%	-1,05%
782 ROUYN-NORANDA, CS DE	2	2,0	2	2,0	2	1,9	2	1,9	0,00%	-1,05%
881 CENTRAL QUÉBEC, CS	6	4,5	6	4,7	7	5,1	10	5,0	42,86%	-1,19%
781 LAC-TÉMISCAMINGUE, CS DU	3	1,7	2	2,0	2	2,0	2	2,0	0,00%	-1,50%
842 SAMARES, CS DES	15	13,0	17	12,9	21	13,7	20	13,5	-4,76%	-1,68%
887 ENGLISH-MONTRÉAL, CS	18	9,4	15	9,8	15	10,4	13	10,3	-13,33%	-1,73%
853 LAURENTIDES, CS DES	8	5,4	7	5,5	8	5,8	8	5,6	0,00%	-2,26%
864 MARIE-VICTORIN, CS	33	25,8	38	27,0	38	28,0	41	27,3	7,89%	-2,47%
867 GRANDES-SEIGNEURIES, CS DES	26	16,1	25	16,7	23	18,4	26	17,9	13,04%	-2,67%
742 ÉNERGIE, CS DE L'	16	12,1	16	12,7	16	13,0	16	12,5	0,00%	-3,32%
865 PATRIOTES, CS DES	35	27,2	36	28,2	36	27,5	35	26,5	-2,78%	-3,42%
731 CHARLEVOIX, CS DE	2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	1,9	0,00%	-3,52%
741 CHEMIN-DU-ROY, CS DU	23	19,6	29	20,6	26	19,5	27	18,8	3,85%	-3,60%
732 CAPITALE, CS DE LA	36	24,3	34	26,1	35	26,0	36	25,0	2,86%	-4,00%
762 MONTRÉAL, CS DE	51	29,9	54	30,3	55	34,8	54	33,4	-1,82%	-4,05%
824 NAVIGATEURS, CS DES	36	25,3	39	24,6	39	24,7	41	23,4	5,13%	-5,30%
831 LAVAL, CS DE	41	30,9	41	32,1	42	32,1	41	30,4	-2,38%	-5,36%
823 BEAUCE-ETCHEMIN, CS DE LA	24	18,6	33	20,1	32	21,2	28	20,0	-12,50%	-5,53%
801 BAIE-JAMES, CS DE LA	4	3,6	5	3,8	5	4,1	5	3,8	0,00%	-5,88%
792 FER, CS DU	4	2,8	3	2,8	3	2,8	4	2,6	33,33%	-6,05%
735 PORTNEUF, CS DE	11	7,3	10	7,3	12	8,4	12	7,8	0,00%	-6,22%
772 PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, CS DES	9	7,9	11	7,3	10	8,0	8	7,4	-20,00%	-7,23%
863 HAUTES-RIVIÈRES, CS DES	24	18,2	24	18,2	26	19,3	27	17,7	3,85%	-8,05%
852 RIVIÈRE-DU-NORD, CS DE LA	15	11,2	17	11,1	19	12,7	16	11,6	-15,79%	-8,88%
753 SOMMETS, CS DES	12	7,4	17	8,4	12	8,3	10	7,4	-16,67%	-11,39%
761 POINTE-DE-L'ÎLE, CS DE LA	37	19,6	37	20,8	37	24,8	37	21,4	0,00%	-13,69%
714 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, CS DE	7	4,2	6	3,7	5	3,3	5	2,8	0,00%	-15,29%
773 COEUR-DES-VALLÉES, CS AU	6	3,4	7	4,4	7	5,0	5	4,2	-28,57%	-15,96%
784 OR-ET-DES-BOIS, CS DE L'	6	3,6	4	3,7	6	3,9	6	3,1	0,00%	-21,07%
889 NEW FRONTIERS, CS	3	2,7	4	2,1	3	2,7	3	2,0	0,00%	-26,10%
<b>Total</b>	<b>992</b>	<b>695,5</b>	<b>1 063</b>	<b>720,1</b>	<b>1 047</b>	<b>735,4</b>	<b>1 051</b>	<b>733,8</b>	<b>0,38%</b>	<b>-0,22%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Répartition de l'enveloppe de 100 M\$ consacrée à l'embauche d'enseignants et de professionnels pour l'aide aux élèves en difficulté, dans le cadre de l'entente conclue avec les syndicats en décembre 2005.

**RÉPONSE**

L'entente conclue en décembre 2005 avec les syndicats représentant le personnel enseignant prévoit pour les trois prochaines années, les ajouts de ressources suivants :

	<b>M\$</b>
• Ajouts de ressources humaines	
– Enseignants orthopédagogues	30,0
– Enseignants-ressources	30,0
– Ressources professionnelles et de soutien	30,0
<b>Sous-total</b>	<b>90,0</b>
• Autres mesures (perfectionnement des enseignants, hausse des heures pédagogiques pour les enseignants en formation générale des adultes, aide aux enseignants ayant des classes multiprogrammes)	10,0
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 *</b>

\* À terme, soit dans l'année scolaire 2008-2009, un montant de 100 M\$ aura été consenti pour les ajouts de ressources.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Suivi donné au plan MEQ – Ministère de la Culture et des Communications visant à accroître l'accès à des programmes éducatifs et culturels des élèves. Détails des mesures et sommes octroyées en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Le tableau ci-joint fait état des données demandées.

## TABLEAU 1

**Répartition des sommes allouées  
dans le cadre du protocole d'entente  
Culture – Éducation pour l'année 2005-2006  
Prévisions pour 2006-2007**

• Programme « La culture à l'école »	2,3 M\$ (1,3 M\$ par le MELS et 1 M\$ par le MCC)
• Activités découlant du protocole Éducation-Culture	
– Activités de concertation	150 000 \$
– Activités de promotion et de sensibilisation à la culture à l'école (Exemples : Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école, concours des prix Essor, revue Art et culture à l'école)	288 530 \$
– Activités de soutien aux comités culturels scolaires et à l'adoption de politiques culturelles par les commissions scolaires	142 000 \$
– Activités particulières de soutien à des organismes partenaires liés au Protocole (Exemples : répertoire du programme Culture-Éducation, activités de l'œil cinéma, organisation du Congrès 4 arts)	903 782 \$
– Publications	225 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 709 312 \$</b>

Pour l'année 2006-2007, un montant similaire est prévu pour l'ensemble des activités.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Copie de la politique d'adaptation scolaire et de la politique de financement de l'adaptation. Ventilation des crédits accordés pour l'adaptation scolaire en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

**RÉPONSE**

Vous trouverez joint en documents d'appoint, la copie de la politique de l'adaptation scolaire « *Une école adaptée à tous les élèves* » et du plan d'action en matière d'adaptation scolaire.

Les ressources accordées pour l'adaptation scolaire regroupent des allocations de fonctionnement du Ministère et des revenus provenant du produit maximal de la taxe scolaire (taxe scolaire et subvention de péréquation).

Pour l'année scolaire 2005-2006, ces ressources devraient atteindre 1 394,3 M\$, ventilées comme suit :

**1. Allocations MELS**

– Allocations de base liées à l'enseignement	860,3 M\$
– Allocations de base liées au soutien à l'enseignement	186,5 M\$
– Allocations de base liées à l'organisation des services	11,9 M\$
– Allocations supplémentaires	86,2 M\$

**2. Produit maximal de la taxe scolaire**

– Part pour l'adaptation scolaire	249,4 M\$
	<hr/>
	<b>1 394,3 M\$</b>

Les données pour l'année scolaire 2006-2007 ne sont pas disponibles.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Coûts des masses salariales découlant des conventions collectives des divers personnels d'emplois pour 2004-2005, 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Prévisions ou estimation des coûts reliés à l'équité salariale.

**RÉPONSE**

Ci-après la masse salariale du personnel syndiqué pour l'année scolaire 2004-2005.

**Masse salariale du personnel syndiqué du réseau des commissions scolaires\***

<u>Catégorie de personnel</u>	<u>2004-2005</u>
Professionnels	285 562 528 \$
Employés de soutien	1 086 176 269 \$
Enseignants	3 563 575 346 \$
<b>Total</b>	<b>4 935 314 143 \$</b>

\* Traitement versé aux individus selon la déclaration des commissions scolaires, en excluant les données des commissions scolaires Crie et Kativik (PERCOS).

Les données touchant la masse salariale de l'année 2005-2006 ne sont pas encore disponibles. Nous n'avons pas de données concernant les prévisions de l'année 2006-2007.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Aide financière accordée à la formation et au perfectionnement du personnel (enseignants, cadres, personnel de soutien, professionnels) pour 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007; nombre de personnes concernées par corps d'emploi et par commission scolaire. Orientations actives du MEQ en matière de formation continue du personnel enseignant.

---

**RÉPONSE****Aide financière accordée à la formation et au perfectionnement du personnel**

Le Ministère assure, grâce à certaines allocations supplémentaires, la réalisation d'activités de perfectionnement du personnel scolaire.

Un budget de 8,1 M\$ a été mis à la disposition des commissions scolaires pour permettre la formation du personnel enseignant et des membres des directions d'école relativement à l'implantation du nouveau curriculum. Ce budget a été réparti selon la modalité suivante : 25 % de l'enveloppe en montant de base, soit 35 000 \$ par commission scolaire, et le solde distribué en fonction du nombre d'enseignants et de membres des directions d'école du secondaire (1<sup>er</sup> cycle) à l'emploi de la commission scolaire. Ce budget devait permettre au milieu scolaire de répondre aux besoins de formation identifiés par les écoles au regard du curriculum. Rappelons de plus, que les enseignantes et les enseignants se voient accorder annuellement 20 journées pédagogiques, dont une partie est utilisée aux fins de perfectionnement. Il en sera de même pour 2006-2007.

**Autres budgets disponibles :**

Au chapitre des conventions collectives, il existe un budget annuel de 9 M\$, géré de façon paritaire, pour le perfectionnement du personnel enseignant. Il s'est ajouté à ce montant un nouveau financement de 5 M\$, réparti sur quatre années, depuis 2001-2002, pour le recyclage des enseignantes et des enseignants du secondaire dont les matières disparaîtront avec l'implantation du nouveau curriculum. Un montant annuel de 305 000 \$ était également disponible pour le perfectionnement du personnel enseignant des régions éloignées.

Avec l'entrée en vigueur de l'entente 2005-2010, le 15 décembre 2005, des majorations de l'ordre de 50 % des sommes déjà prévues pour le perfectionnement ont été accordées, notamment pour répondre aux besoins des enseignants oeuvrant en adaptation scolaire.

Le MELS a également ajouté, sur trois ans, une somme additionnelle de 3,75 M\$ pour soutenir le personnel affecté aux classes multiprogrammes. Cette somme peut notamment servir à la fabrication de matériel pédagogique mieux adapté à cette situation.

Par l'entente Canada-Québec, un budget de près de 1 M\$ a servi à réaliser des activités de formation pour les enseignantes et les enseignants de langue seconde. Ce financement sera également disponible pour les prochaines années. Enfin, un budget annuel de 400 000 \$ sert à la réalisation d'activités spécifiques de perfectionnement en rapport avec de nouveaux besoins.

De plus, le Ministère a réservé une somme de 5,2 M\$ pour accompagner et former des personnes-ressources dans chacune des régions dans leur travail de soutien à leur milieu scolaire dans l'implantation du nouveau pédagogique. Ce projet a débuté en 2002-2003 et se poursuivra jusqu'en juin 2007.

Enfin, les cadres scolaires bénéficient annuellement d'une enveloppe de perfectionnement de 615 000 \$ gérée par les différentes associations qui les représentent.

**Nombre de personnes concernées par les budgets ministériels de perfectionnement**

*Selon les données disponibles (année 2004-2005), on retrouve 70 828 enseignants en équivalent temps plein (ETP) dans les commissions scolaires et 5 566 cadres (ETP) dans le réseau des commissions scolaires.*

**Orientations du MELS en matière de formation continue du personnel enseignant**

Le ministre a proposé au milieu scolaire, en juin 1999, de nouvelles orientations pour la formation continue du personnel enseignant (ce document est disponible sur le site Internet du MELS). On y rappelle que la responsabilité de la formation continue du personnel enseignant trouve ses racines dans la Loi sur l'instruction publique. On y mentionne qu'il est du devoir de l'enseignant de prendre les mesures appropriées qui lui permettent d'atteindre et de conserver un haut degré de compétence professionnelle (art. 22.6). La direction d'école a le devoir de s'assurer de la qualité des services éducatifs dispensés dans son établissement (art. 96.12). Elle doit également faire part à la commission scolaire, après consultation du personnel enseignant, des besoins de perfectionnement de ce personnel et voir à l'organisation de ce perfectionnement (art. 96.20 et 96.21). La formation continue demande donc la participation des principaux partenaires que sont le personnel enseignant, la direction de l'établissement d'enseignement et la commission scolaire.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste et copie des demandes d'avis du ministre de l'Éducation au Conseil supérieur de l'éducation en 2005-2006. Liste des mandats en cours.

---

**RÉPONSE**

Avis demandé au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études sur les conditions relatives aux droits de scolarité qui devraient être inscrites dans les règles budgétaires applicables aux établissements de l'enseignement supérieur pour les années 2005-2006 et 2006-2007. Voir demande ci-jointe.

Aucun mandat n'est en cours.



Gouvernement du Québec  
Le ministre de l'Éducation,  
du Loisir et du Sport

Québec, le 17 mai 2005

Monsieur Jean-Pierre Proulx  
Président  
Conseil supérieur de l'éducation  
1175, avenue Lavigerie, bureau 180  
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B2

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 23.7 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, je sou mets pour avis au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études les conditions relatives aux droits de scolarité qui devraient être inscrites dans les règles budgétaires applicables aux établissements de l'enseignement supérieur pour les années 2005-2006 et 2006-2007.

Pour les étudiants québécois, la non-indexation des droits de scolarité devrait être reconduite en 2005-2006 et en 2006-2007, conformément aux décisions gouvernementales.

Dans le cas des droits de scolarité exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits dans les collèges et les universités, le calcul du montant forfaitaire exigible de ces étudiants serait fondé sur une projection des droits exigés dans la majorité des collèges et des universités à l'extérieur du Québec pour les années 2005-2006 et 2006-2007. La hausse proposée est issue d'observations faites sur la tarification exigée par des établissements canadiens autant à l'enseignement collégial qu'à l'enseignement universitaire. Elle tient compte des disparités observées dans la tarification dans certaines régions canadiennes et des différences entre plusieurs disciplines enseignées. Sur cette base, il est proposé que le montant forfaitaire exigé des étudiants canadiens non-résidents du Québec par session au collégial soit fixé à 949 \$ en 2005-2006, une augmentation de 4 % par rapport à 2004-2005, et à 990 \$ en 2006-2007. À l'enseignement universitaire, la hausse totale des droits (droits de scolarité et montant forfaitaire) serait d'un peu plus de 5 % en 2005-2006, s'établissant à 155,03 \$ par crédit, et, en 2006-2007, à 163,79 \$ (voir annexe 1).

...2

Québec  
Édifice Marie-Guyart, 16<sup>e</sup> étage  
1035, rue De La Chevrolière  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : (418) 644-0664  
Télécopieur : (418) 646-7551  
Courriel: ministre@mels.gouv.qc.ca

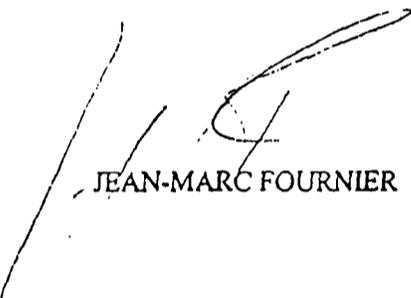
Montréal  
600, rue Fullum, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4L1  
Téléphone : (514) 873-4792  
Télécopieur : (514) 873-1082

Les droits de scolarité exigibles des étudiants étrangers dans les collèges et les universités tiennent habituellement compte des coûts de formation subventionnés par le Ministère. Cependant, autant les universités que les collèges ont déploré le fait que le niveau actuel des droits de scolarité n'était pas concurrentiel et devrait plutôt contribuer à accroître le nombre d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement universitaire et collégial québécois. Sensible à ce point de vue des établissements, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport compte maintenir au cours des deux prochaines années sa politique concernant les droits exigés des étudiants étrangers. En conséquence, il compte appliquer un taux de croissance de 4 % au montant forfaitaire exigé des étudiants étrangers universitaires pour les années 2005-2006 et 2006-2007. Au collégial, les droits seraient maintenus à leur niveau des deux dernières années, comme il est précisé à l'annexe 2.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport donne suite favorablement à de nombreuses recommandations formulées par le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études au cours des dernières années, notamment pour l'établissement de nouvelles formules d'indexation des droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec. À ce chapitre, d'ailleurs, vous trouverez annexé à la présente le texte de la Politique relative aux droits de scolarité exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec par les universités québécoises pour 2005-2006, élaborée conformément à la volonté gouvernementale. Vous noterez que cette politique, qui sera revue au besoin, en fonction d'objectifs fixés par le gouvernement québécois et souhaités par les partenaires de l'enseignement universitaire, retient pour 2005-2006 les décisions déjà prises par le gouvernement du Québec depuis 1997 sur la question des droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec à l'enseignement universitaire.

Je saurais gré au Comité de me faire parvenir son avis sur ces questions dans le délai prévu par la Loi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



JEAN-MARC FOURNIER

p. j. (3)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Enveloppe globale accordée au soutien aux plans de réussite ou en lien avec les plans de réussite. Détail des mesures et ventilation des budgets par mesure et par commission scolaire pour 2005-2006.

---

**RÉPONSE**

L'enveloppe globale accordée pour les mesures de soutien pour l'année 2005-2006 est 1,95 M\$. L'enveloppe a été répartie entre les directions régionales du Ministère. Les mesures doivent être convenues entre les directions régionales et les commissions scolaires situées sur leur territoire. Une partie de l'enveloppe (10 %) est administrée par le secteur des services à la communauté anglophone.

Les mesures visent les gestionnaires des commissions scolaires, des écoles et, plus particulièrement, des écoles du programme « Agir autrement », des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes. Elles visent à développer des compétences de planification : analyse de situation, élaboration d'un plan d'action, mise en œuvre d'un plan d'action, suivi de la mise en œuvre, évaluation des résultats, etc. Elles peuvent viser les personnes qui travaillent à la planification de ces activités.

Les principales mesures prévues prennent la forme d'un soutien à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du plan stratégique et du plan de réussite, de mesures de reconnaissance et d'un soutien à la mise en place et à l'animation de réseaux d'échanges sur la gestion des établissements.

L'enveloppe globale a été répartie de la façon suivante entre les 11 directions régionales du Ministère et les services à la communauté anglophone.

Direction régionale	
DR du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	186 783 \$
DR du Saguenay-Lac-Saint-Jean	142 834 \$
DR de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	164 809 \$
DR de la Mauricie et du Centre-du-Québec	142 834 \$
DR de l'Estrie	136 847 \$
DR de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	153 822 \$
DR de la Montérégie	178 822 \$
DR de Montréal	197 772 \$
DR de l'Outaouais	142 834 \$
DR de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	164 809 \$
DR de la Côte-Nord	142 834 \$
Services à la communauté anglophone (10% du budget total)	195 000 \$
<b>Total</b>	<b>1 950 000 \$</b>

En annexe, sont décrites, par direction régionale, les mesures qui ont été réalisées ou qui seront réalisées au cours de l'année 2005-2006.

QUESTION 71

BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Régions : Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Budget disponible : 186 536\$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
<b>Soutien – Accompagnement – Réseautage</b>	30 000 \$	CS des Monts-et-Marées
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Soutenir et accompagner les directions d'établissement et la commission scolaire dans la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation, la reddition de comptes au regard des plans de réussite, de la stratégie Agir autrement et de la planification stratégique.</li> <li>◆ Inciter le réseau de partage et de ressourcement déjà en place à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i>.</li> </ul>	20 000 \$ (déjà engagé mais déboursé à venir)	CS des Phares
	20 000 \$	CS du Fleuve-et-des-Lacs
	20 000 \$	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup
	10 000 \$	CS des Îles
	25 000 \$	CS des Chic-Chocs
	20 000 \$	CS René-Lévesque
<b>Pour la réalisation du plan d'action Agir autrement</b>	32 000 \$	L'ensemble des commissions scolaires de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui participent à la stratégie <i>Agir autrement</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assurer la mise en œuvre de la planification 2005-2006 élaborée par le comité régional de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i>.</li> </ul>		
<b>Réaliser le projet de rétroaction auprès des 11 écoles échantillonnées SIAA sur les résultats du questionnaire sur la motivation.</b>	9 536 \$	5 des 6 commissions scolaires SIAA
<b>Sous-total :</b>	<b>186 536\$</b>	

QUESTION 71

BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

Budget : 142 834\$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
<p><b>Soutenir les directions des établissements pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet éducatif (ou des orientations) et du plan de réussite des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination des formations portant sur le suivi, l'évaluation, la communication et la reddition de comptes; conception et diffusion de l'instrumentation utile pour le suivi et l'évaluation des mesures du plan de réussite (primaire, secondaire, formation générale des adultes (FGA) et formation professionnelle (FP).</li> <li>• Formation, soutien et accompagnement des gestionnaires des écoles primaires et secondaires.</li> <li>• Formation, soutien et accompagnement des gestionnaires des centres de FGA et de FP. Soutien de projets en formation professionnelle en lien avec les problématiques prioritaires.</li> <li>• Formation, soutien et accompagnement des écoles secondaires participant à la Stratégie <i>Agir autrement</i>. Interventions auprès des services éducatifs des commissions scolaires au regard des stratégies d'apprentissages en lecture en contexte de défavorisation.</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Sous-total :</b></p>	<p style="text-align: center;">12 500 \$</p> <p style="text-align: center;">45 649 \$</p> <p style="text-align: center;">43 000 \$</p> <p style="text-align: center;">41 685 \$</p> <p style="text-align: center;"><b>142 834 \$</b></p>	<p>Du Pays-des-Bleuets (721)            Du Lac-Saint-Jean(722)            Des Rives-du-Saguenay (723)            De La Jonquière (724)</p>

**QUESTION 71**

**BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006**

**Régions : De la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches**

**Budget disponible : 177 315,60\$**

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
<p>Offrir de l'accompagnement aux écoles ou établissements pour la réalisation des planifications ( portrait et analyse de situation, projet éducatif et des plans de réussite 2005-2006)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des 19 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> <li>• Accompagnement des 71 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> <li>• Accompagnement des 25 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> <li>• Accompagnement des 60 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> <li>• Accompagnement des 23 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> <li>• Accompagnement des 57 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> </ul>	<p>8 443,60,\$</p> <p>31 552,40 \$</p> <p>11 110,00 \$</p> <p>26 664,00\$</p> <p>10 221,20\$</p> <p>25 330,80\$</p>	<p>Commission scolaire de Charlevoix,</p> <p>Commission scolaire de la Capitale</p> <p>Commission scolaire des Découvreurs</p> <p>Commission scolaire des Premières-Seigneuries</p> <p>Commission scolaire de Portneuf</p> <p>Commission scolaire de la Côte-du-Sud</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des 27 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> </ul>	<p>11 998,80\$</p>	<p>Commission scolaire des Appalaches</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des 66 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> <li>• Accompagnement des 51 écoles ou établissements par des personnes-ressources</li> </ul>	<p>29 330,40\$</p> <p>22 664,40\$</p>	<p>Commission scolaire de la Beauce-Etchemin</p> <p>Commission scolaire des Navigateurs</p>
<p style="text-align: right;"><b>Sous-total :</b></p>	<p><b>177 315,60 \$</b></p>	

QUESTION 71

BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Région : Mauricie et du Centre-du-Québec

Budget disponible : 142 834 \$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
<p>Une personne-ressource pour accompagner, dans le cadre de la stratégie <i>Agir autrement</i>, les 11 écoles secondaires dans les régions 04 et 17.</p>	<p>67 834 \$</p>	<p>4 commissions scolaires sur le territoire de la Direction régionale.</p>
<p>Chaque commission scolaire dispose d'un montant pour le dégagement des directions d'établissements d'enseignement primaire afin de leur permettre de participer aux travaux du Comité sur l'intégration de dossier en collaboration avec les directions générales de commissions scolaires et la Direction régionale. Ces travaux mèneront à l'élaboration d'outils de gestion et d'intégration pour l'ensemble du personnel de direction d'établissement. De plus, les directions désignées de chaque commission scolaire agiront comme personnes-ressources pour l'appropriation des outils dans leur milieu.</p>	<p>75 000 \$</p>	<p>Toutes les commissions scolaires sur le territoire de la Direction régionale.</p>
<p style="text-align: right;"><b>Sous-total :</b></p>	<p><b>142 834 \$</b></p>	

QUESTION 71

BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Région : Estrie

Budget disponible : 131 847 \$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
<p><b>1. Soutien aux directions d'établissement des CS francophones à l'égard du plan de réussite*</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des mécanismes d'accompagnement et de suivi individualisé des directions d'établissement pour toutes les étapes d'élaboration du <i>Projet éducatif</i> et de son <i>Plan de réussite</i>, de son évaluation et de la reddition de comptes</li> <li>• Poursuite des groupes de soutien pour l'analyse des pratiques professionnelles à l'égard de la gestion du dossier <i>Plan de réussite</i>;</li> <li>• Formation des directions d'école au pilotage du changement dans les organisations **</li> </ul> <p><b>2. Soutien aux directions d'établissement de la CS Eastern Townships (CSET)</b> Embauche de M. Collerette et tenue d'activités de formation des directions d'école de la CSET sur le pilotage des changements induits par le plan de réussite et le renouveau pédagogique</p>	<p style="text-align: center;"><b>49 000 \$</b></p> <p><b>Ressource régionale</b> Honoraires : \$ 39 000 Déplacements, séjours, secrétariat : \$ 10 000</p> <p style="text-align: center;"><b>6 000 \$</b></p>	<p>CS de la Région-de-Sherbrooke CS des Hauts-Cantons CS des Sommets (fiduciaire - présentera une réclamation pour les autres CS de l'Estrie)</p> <p>CS Eastern Townships</p>
<p>* Ce mandat s'est réalisé par l'embauche par les CS d'une personne ressource. ** Le contrat convenu avec cette personne-ressource comprend également ce volet.</p>		



**QUESTION 71**

**BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006**

Régions : Laval, Laurentides et Lanaudière

Solde 2004-2005 : 43 405,43 \$

Allocation 2005-2006 : 153 822,00 \$

Budget 2005-2006 : 197 227,43 \$

**MESURE 30105**

Mandat	Nom des Cs impliquées	Montant de l'allocation
<b><u>FORMATION</u></b>		
<b>Le pilotage du changement</b>		
<p>➤ Formation en gestion du changement pour des directions d'établissement du primaire et du secondaire – nouvelles cohortes (7 journées). La formation est dispensée par Mme Suzanne Desjardins en collaboration avec du personnel des commissions scolaires concernées.</p>	<p>Laurentides Rivière-du-Nord Samares Affluents</p>	
<p>Coût de la formation :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ salaire des ressources des CS :</li> </ul>		<b>3 000 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ frais de déplacement et de subsistance :</li> </ul>		<b>5 500 \$</b>
<p>➤ Formation et accompagnement en gestion du changement des directions d'établissement du secondaire – An 2 ( 4 journées) avec Mme Suzanne Desjardins et Mme Rollande Chartier</p>	<p>Affluents</p>	
<p>Coût de la formation :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ salaire des ressources des CS :</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ frais de déplacement et de subsistance :</li> </ul>		<b>2 040 \$</b>

## ACCOMPAGNEMENT

Maintien d'une ressource régionale pour :

**1) L'accompagnement des commissions scolaires pour la mise en œuvre et le suivi de la stratégie d'intervention *Agir autrement* :**

- Soutien adapté permettant de développer des connaissances et des compétences sur l'intervention en milieu défavorisé auprès des acteurs concernés
- Accompagnement dans la mise en œuvre, la régulation et l'évaluation des plans de réussite SIAA
- Réalisation d'activités de formation locales et régionales sur l'intervention en milieu défavorisé, entre autres : conditions et pratiques prometteuses, collaboration école – famille – communauté, stratégies de lecture et d'écriture, motivation envers les apprentissages scolaires, aspirations scolaires et professionnelles, etc.
- Réalisation d'activités pour l'appropriation de l'état des recherches.
- Diffusion de l'information utile à la mise en œuvre et au suivi de la SIAA et mise à la disposition des milieux de la documentation pertinente sur le site régional :
- [www.reformelll.qc.ca](http://www.reformelll.qc.ca)
- Adaptation du modèle de pilotage régional et local pour favoriser le transfert de l'expertise dans les commissions scolaires

Soutien aux écoles dites de comparaison

Activités exclusives à la SIAA :  
Rivière-du-Nord  
des Laurentides des Samares  
Pierre Neveu

Activités régionales de formation  
et d'information : toutes les  
commissions scolaires, sauf la C.  
S. Sir- Wilfrid-Laurier

<p><b>2) La coordination des mesures de soutien à la réussite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration d'un projet de plan d' action pour l'année scolaire 2005-2006</li> <li>▪ Réalisation d'un bilan qualitatif et quantitatif pour l'année scolaire 2005-2006</li> <li>▪ Évaluation du développement des compétences de planification des directions d'établissement</li> </ul>	<p>toutes les commissions scolaires, sauf la C. S. Sir- Wilfrid-Laurier</p>	
<p><b>3) Accompagnement des directions d'écoles membres du comité régional de réflexion et d'expérimentation sur l'organisation scolaire en cycles d'apprentissage –An 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animation, information, soutien, mise en réseau de directions d'établissements secondaires</li> <li>▪ Diffusion de l'information sur le site <a href="http://www.reformelll.qc.ca">www.reformelll.qc.ca</a></li> </ul>	<p>toutes les commissions scolaires, sauf la C. S. Sir- Wilfrid-Laurier</p>	
<p><b>4) Coordination d'un groupe coopératif régional sur le développement de la compétence en lecture chez les élèves.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animation, information, mise en réseau de conseillers pédagogiques, directions d'établissements secondaires</li> <li>▪ Diffusion de l'information sur le site <a href="http://www.reformelll.qc.ca">www.reformelll.qc.ca</a></li> </ul>	<p>toutes les commissions scolaires, sauf la C. S. Sir- Wilfrid-Laurier</p>	
<p><b>Salaire de la ressource :</b> <b>101 788 \$</b></p>		<p><b>101 788 \$</b></p>

<p><b>De la direction générale pour l'évaluation et l'actualisation de la planification stratégique</b></p> <p><b>PROJET SPÉCIFIQUE</b></p> <p><b>Élaboration d'un tableau de bord de gestion</b></p> <p>Poursuite de la réalisation d'un tableau de bord de gestion pour les directions générales avec M. Pierre Collerette.</p> <p>Accompagnement individualisé des directions générales. Une rencontre de 3 heures par direction avec M. Pierre Collerette.</p> <p><b>AUTRE PROJET</b></p> <p>Présentation de la situation de la réussite dans les commissions scolaires par M. Luc Parent, agent de recherche</p> <p>Impression de documents</p>	<p>Rivière-du-Nord</p> <p>Pierre Neveu</p> <p>Samares</p>	<p>4 000 \$</p> <p>11 000\$</p> <p>8 000\$</p> <p>10 000 \$</p> <p>2 091,64 \$</p>
<p><b>Budget pour 2005-2006</b></p> <p>Dépenses Formation</p> <p>Dépenses Accompagnement</p> <p>Dépenses Projet spécifique</p> <p>Dépenses Autre projet</p> <p><b>Solde:</b></p>		<p>197 227,43 \$</p> <p>( 10 540,00 \$ )</p> <p>( 155 788,00 \$ )</p> <p>( 10 000,00 \$ )</p> <p>( 2 091,64 \$ )</p> <p><b>18 807,79 \$</b></p>

QUESTION 71

BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Région : Montréal

Budget disponible : 197 771 \$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
Ressource régionale Agir autrement (1 <sup>er</sup> juil. 2005 au 30 juin 2006)	95 000 \$	Commission scolaire de La Pointe-de-l'Île, Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Formation sur le pilotage du changement	20 000 \$	Commission scolaire de La Pointe-de-l'Île, Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Rencontre régionale Agir autrement à l'intention des gestionnaires des commissions scolaires	2 500 \$	Commission scolaire de La Pointe-de-l'Île, Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Commission scolaire English-Montréal et Commission scolaire Lester-B. Pearson.
Colloque « éveil à la lecture » (ELE)	5 000 \$	Commission scolaire de La Pointe-de-l'Île, Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Commission scolaire English-Montréal et Commission scolaire Lester-B. Pearson.
Éclairs de sciences	15 000 \$	Commission scolaire de La Pointe-de-l'Île, Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Commission scolaire English-Montréal et Commission scolaire Lester-B. Pearson.
Formation régionale en enseignement stratégique	53 000 \$	Commission scolaire de La Pointe-de-l'Île, Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
<b>Sous-total :</b>	<b>190 500 \$</b>	

QUESTION 71

BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Région : Montérégie

Budget disponible : 180 000\$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
<p><b>Volet « Agir autrement »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnement des directions d'école</li> </ul>	15 000\$	<p>Projets régionaux impliquant toutes les CS francophones de la région de la Montérégie (les CS anglophones sont associées à certains projets).</p>
<p><b>Volet « Soutien à la réussite »</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Colloque régional des directions d'école (Pareil-Pas pareil/stratégies d'implantation du Renouveau pédagogique) :</li> </ul>	20 000\$	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Différenciation pédagogique</li> </ul>	65 000\$	
<p>Recherches appliquées sur l'implantation du Renouveau pédagogique (modèles d'organisation scolaire, instruments d'évaluation de l'implantation...) :</p>	30 000\$	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenue de camps littéraires durant l'été :</li> </ul>	50 000 \$	
<p>Sous-total :</p>	180 000 \$	

QUESTION 71

BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Région : Outaouais

Solde 2004-2005 : 6 756,04\$

Allocation 2005-2006 : 142 834,00\$

Budget 2005-2006 : 149 590,04\$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet de formation et d'accompagnement sur le pilotage du changement en milieu scolaire</li> </ul>	61 667 \$	Des directions d'écoles primaires et secondaires et des centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle de toutes les CS francophones de l'Outaouais
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet de soutien et d'accompagnement des milieux scolaires « De nouvelles avenues pour la réussite... »</li> </ul>	60 000 \$	Toutes les CS francophones de la région
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concours régional de résolution de problèmes Optimath 2005</li> </ul>	1 500 \$	Des élèves du secondaire de toutes les CS francophones de la région
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Portrait : La formation générale des adultes en Outaouais</li> </ul>	10 500 \$	Toutes les CS de la région
<b>Sous-total :</b>	<b>133 667 \$</b>	

## Question 71

## BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006

Région : Abitibi-Témiscamingue- Nord-du-Québec (08)

Budget : 164 809\$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées
Embauche d'une personne-ressource pour accompagner les directions d'établissement et soutenir la mise en œuvre des plans de réussite	20 000 \$	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Embauche d'une personne-ressource pour accompagner les directions d'établissement et soutenir la mise en œuvre des plans de réussite	20 000 \$	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Embauche d'une personne-ressource pour accompagner les directions d'établissement et soutenir la mise en œuvre des plans de réussite	20 000 \$	Commission scolaire du Lac-Abitibi
Embauche d'une personne-ressource pour accompagner les directions d'établissement et soutenir la mise en œuvre des plans de réussite	20 000 \$	Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Embauche d'une personne-ressource pour accompagner les directions d'établissement et soutenir la mise en œuvre des plans de réussite	20 000 \$	Commission scolaire Harricana
Embauche d'une personne-ressource pour accompagner les directions d'établissement et soutenir la mise en œuvre des plans de réussite	20 000 \$	Commission scolaire de la Baie-James
Formation sur la gestion du changement en milieu scolaire, et divers.	44 809 \$	Commission scolaire du Lac-Abitibi
<b>Sous-total :</b>	<b>164 809 \$</b>	

**BILAN DES ACTIVITÉS 2005-2006**

Région : Côte-Nord

Solde 2004-2005 : 10 000\$

Allocation 2005-2006 : 142 834\$

Budget 2005-2006 152 834\$

**MESURE 30105**

Mandat	Montant de l'allocation	Nom des CS impliquées	Commentaires
<p><b>SIAA</b> Engagement, à frais partagés avec les commissions scolaires, de personnes-ressources pour la mise en œuvre de la SIAA dans les huit écoles ciblées en région :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ accompagnement et soutien des DÉ et équipes-écoles dans l'actualisation des plans de réussite bonifiés;</li> <li>▪ nouvelle planification;</li> <li>▪ organisation d'activités de formation;</li> <li>▪ soutien à l'actualisation de moyens.</li> </ul>	<p>15 000 \$ 15 000 \$ 10 000 \$</p>	<p>CS du Fer CS de l'Estuaire CS Moyenne-Côte-Nord (MCN)</p>	<p>Personnes-ressources des CS  Marie-Christine Carbonneau Nancy Ouellet Florent Boudreault</p>
<p><b>Aide à la réussite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement, à frais partagés avec les commissions scolaires, de personnes-ressources pour l'accompagnement des directions d'écoles dans l'actualisation des moyens retenus dans les plans de réussite.</li> <li>▪ Formation et accompagnement des DÉ et des équipes-écoles. Ex. : formation sur les stratégies d'apprentissage en lecture ainsi que d'autres activités en lien avec Ouvrir toutes les portes de la réussite.</li> <li>▪ Réseautage des ressources SIAA et plans de réussite des commissions scolaires. Ex. : travail sur les expériences prometteuses, analyse des tendances nationales, canevas de suivi des moyens des plans de réussite, etc.</li> </ul> <p align="right"><b>Sous-total :</b></p>	<p>22 500 \$ 22 500 \$ 22 500 \$ 22 500 \$ 20 000 \$ 20 000 \$</p> <p align="right"><b>150 000\$</b></p>	<p>CS du Fer CS de l'Estuaire CS de la MCN CS du Littoral</p> <p>Réserve DR pour offre de service aux répondants des 4 CS.</p>	<p align="center">Raymond Bond</p> <p align="center">Selon les orientations établies par le comité régional, prioriser les activités de développement professionnel.</p>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste des instances régionales de concertation interordres et détails de leurs actions respectives.  
Bilan de leurs interventions pour 2005-2006.

---

**RÉPONSE**

L'annexe ci-jointe présente la composition des tables interordres et leurs actions respectives.

**Nom de la table interordres : Table multidisciplinaire éducation, formation, emploi – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Direction régionale du MELS	Gérard Bédard, directeur régional	Mme Pâquerette Sergerie, présidente de la Commission scolaire des Chic-Chocs	Le MELS assume le secrétariat et le suivi des rencontres	Développer une vision régionale de l'éducation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine	<u>Comité Exécutif:</u> ✓ Présidente ✓ Directeur général de la CRÉ ✓ Directeur régional d'Emploi-Québec ✓ Directeur régional du MELS ✓ Directeur régional de Services Québec	<u>Présidence:</u> La présidence est élue en alternance parmi les membres provenant soit des commissions scolaires ou de l'enseignement supérieur.  <u>Durée du mandat :</u> 2 ans.  <u>Nb rencontres par année:</u> 4 à 5 rencontres par an  <u>Date de création de la Table :</u> Continuité de la Commission sectorielle Éducation de la Gaspésie et des Îles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de communication régional en faveur de la formation et de la qualification</li> <li>• Programme « Création d'emploi temporaire » avec obligation de s'inscrire dans un parcours de formation</li> <li>• Sous-scolarisation</li> <li>• Fibre optique - Utilisation de la fibre optique (dossier école éloignée en réseau)</li> <li>• Régie interne de la table</li> </ul>
CS des Chic-Chocs	Yves Dallaire, directeur général						
CS des Chic-Chocs	Pâquerette Sergerie, présidente						
CS des Îles	Reynald Deraspe, directeur général						
CS des Îles	Francine Cyr, présidente						
CS René-Lévesque	Alain Desmeules, directeur général						
CS René-Lévesque	Jean Couture, président						
CS Eastern Shores	Donna Bisson, directrice générale						
CS Eastern Shores	Audrey Acteson, présidente						
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Jean-Pierre Villeneuve, directeur général par intérim						
Cégep de Matane	Jacques Veillette, président						
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Paul Thériault, représentant						
Université du Québec à Rimouski	Réal Ruest, agent de liaison						
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale-Emploi-Québec Services Québec	Marc Groleau, directeur régional Marie-Jeanne Cotton, directrice régionale						
Ass. des parents de la Gaspésie	Gilles Chrétien, représentant						
Représentant des enseignants des commissions scolaires	Rémi Leblanc, représentant						
Groupes en alpha	Delvyna Lachance, représentante						
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Sécurité du revenu	Ann Béland, directrice régionale						

**Nom de la table interordres : Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	M. Rémi Rousseau, président M. Serge Bergeron, directeur général	M. Michel Belley Recteur UQAC	Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS représentée par le directeur, M. François Paquette. Les mandats principaux sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• supporter le Comité exécutif dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres;</li> <li>• faire les convocations et les comptes rendus des rencontres;</li> <li>• participer à tous les groupes de travail du Conseil;</li> <li>• assumer certains mandats de recherches pour le Conseil.</li> </ul>	Établir un mécanisme de concertation et de coordination des institutions des trois ordres d'enseignement afin de remplir leurs missions propres et complémentaires en matière d'éducation des populations qu'elles desservent, de même qu'au plan de la recherche.  Le Conseil peut formuler des avis ou des observations sur toute question relevant de ses compétences.  Le Conseil est reconnu par la CRÉ Saguenay-Lac-Saint-Jean comme interlocuteur privilégié en matière d'éducation.	<b>Comité exécutif:</b> Un représentant de chaque ordre d'enseignement.  <b>Durée du mandat :</b> 2 ans.  <b>Comités de travail :</b> Mise sur pied de comités au besoin en fonction des sujets discutés.	<b>Présidence:</b> En alternance parmi les membres du Comité exécutif.  <b>Durée du mandat:</b> un an.  <b>Nb rencontres par année:</b> 3 à 4 rencontres par année.  <b>Date de création du Conseil:</b> 4 février 2005.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche sur le cheminement scolaire des élèves de la région, du secondaire à l'université</li> <li>• Passerelles entre les formations professionnelles, techniques et universitaires</li> <li>• Portrait de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> <li>• Plan d'action en anglais langue seconde</li> <li>• Promotion des carrières scientifiques</li> </ul>
La Commission scolaire de Rives-du-Saguenay	Mme Liz S. Gagné, présidente M. Claude Dauphinais, directeur général M. Yvon Pelletier, directeur général adjoint Mme Christine Tremblay, directrice générale adjointe						
La Commission scolaire De La Jonquière	Mme Myriam Lessard, présidente M. Raynald Thibeault, directeur général M. Pierre-Yves Béland, directeur général adjoint M. Éric Blackburn, directeur général adjoint						
La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	Mme Josée Bouchard, présidente M. Michel Gravel, directeur général M. Jean-Claude Bouchard, directeur général adjoint						
Le Cégep de Saint-Félicien	Mme Isabelle Simard, présidente M. Louis Lefebvre, directeur général M. Gilles Lapointe, directeur des études						
Le Collège d'Alma	M. Jean-Noël Tremblay, président M. Jean Paradis, directeur général Mme Hélène O'Bomsawin, directrice des études						
Le Cégep de Jonquière	M. Denis Chayer, président M. Gilbert Grenon, directeur général M. Laurier Tremblay, directeur des études						
Le Cégep de Chicoutimi	M. Gervais Munger, président M <sup>me</sup> Ginette Sirois, directrice générale M <sup>me</sup> Sylvie Poiret, directrice des études						

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	M. Michel Belley, recteur Mme Francine Belle-Isle, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche M. André Dorion, vice-recteur à l'administration et aux finances M. Martin Côté, secrétaire général M. Alyre Caron, adjoint du recteur M. Jean Wauthier, directeur du Service des affaires publiques						

**Nom de la table interordres : Table Éducation de la région de la Capitale-Nationale**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Cégep de Limoilou	Monsieur Maurice Carrier, directeur général	La Table est coprésidée par M. Denis Juneau, Directeur général du Cégep de Sainte-Foy et Mme Diane Couture-Fortin, Directrice générale de la Commission scolaire de la Capitale	Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS, dont les mandats principaux sont :  • Supporter les coprésidents dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres  • Faire les convocations, les comptes rendus des rencontres et en assurer les suivis  • Participer à certains groupes de travail de la Table  • Assumer certains mandats de recherche pour la Table	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intervenir dans les dossiers régionaux ou nationaux qui comportent des enjeux importants en matière d'éducation ou de formation de la main-d'œuvre pour les élèves, les étudiants et la population en général. La Table Éducation se veut un interlocuteur privilégié et incontournable dans tous les grands dossiers qui touchent l'éducation, notamment auprès de la Conférence Régionale des Élus ou au besoin, auprès d'autres instances.</li> <li>Promouvoir les intérêts des établissements scolaires et des autres organismes qui interviennent dans le secteur de l'éducation chaque fois que jugé nécessaire.</li> <li>Initier et mettre en œuvre des mesures pour solutionner les problématiques auxquelles est confrontée la région en matière d'éducation et de développement de la main-d'œuvre.</li> <li>Préparer des avis et les soumettre aux organismes qui s'intéressent à des questions touchant l'éducation et la formation de la main-d'œuvre.</li> <li>Contribuer au développement socioéconomique de la région par la mise en commun des ressources de ses membres.</li> </ul>	<p><b>Comité Exécutif:</b> Les deux coprésidents, la Directrice régionale du MELS, le responsable de la FPT et le directeur du Regroupement des collèges.</p>	<p><b>Présidence:</b> Coprésidence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>représentant de l'enseignement supérieur, en alternance université-cégep</li> <li>président de la table des DG des CS</li> </ul> <p><b>Durée du mandat:</b> deux ans</p> <p><b>Nb rencontres par année:</b> Environ quatre rencontres par année</p> <p><b>Date de création de la Table :</b> La Table existe depuis 1997</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La persévérance et la réussite scolaires à tous les ordres d'enseignement ;</li> <li>La promotion des carrières scientifiques et technologiques auprès des jeunes ;</li> <li>Le développement de la formation professionnelle et de la formation technique ;</li> <li>La promotion de la culture entrepreneuriale à tous les ordres d'enseignement ;</li> <li>L'insertion et la rétention des immigrants dans la région.</li> </ul>
Cégep François-Xavier Garneau	Monsieur Yves Blouin, directeur général						
Centre d'études collégiales en Charlevoix	Monsieur Claude Harvey, directeur						
Cégep de Sainte-Foy	Monsieur Denis Juneau, directeur général						
Champlain St-Lawrence	Monsieur John Keyes, directeur						
Regroupement des cégeps Chaudière-Appalaches et Québec	Monsieur Marcel Lafleur						
Commission scolaire des Découvreurs	Madame Pâquerette Gagnon, directrice générale						
Commission scolaire de Charlevoix	Monsieur Jean-Guy Boudrault, directeur général						
Commission scolaire de la Capitale	Madame Diane Couture-Fortin, directrice générale						
Commission scolaire Central Québec	Monsieur Ron Corriveau, directeur général par intérim						
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	Monsieur Michel Hamel, directeur général						
Commission scolaire de Portneuf	Monsieur Simon Julien, directeur général						
Université Laval	Monsieur Serge Talbot, directeur général du 1 <sup>er</sup> cycle						
Emploi-Québec	Monsieur Michel Gingras, directeur de la planification						
Conférence régionale des élus	Madame Josée Tremblay, directrice générale						
Ministère du Conseil exécutif	Madame Michèle Drouin, Bureau de la Capitale-Nationale						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport Direction régionale Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	- Madame Marie-Sylvie Descôteaux, directrice régionale - M. Denis Papillon, responsable de la formation professionnelle et technique (FPT)						

**Nom de la table interordres : Groupe-conseil éducation (région Chaudière-Appalaches)**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Cégep de Lévis-Lauzon	Bertrand Côté, président Guy Demers, directeur général	Daniel Rousse, vice-recteur, UQAR - Campus de Lévis	Le soutien est assumé par une professionnelle de la Conférence régionale des élus.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recommande sa ou son représentant au C. A. de la Conférence. Cette personne doit être membre élu d'une corporation. À noter que le C. A. de la Conférence a le souci de la plus grande représentation régionale possible, incluant les femmes et les jeunes.</li> <li>2. Étudie les problématiques relatives au groupe-conseil.</li> <li>3. Développe une vision pour le développement de l'éducation dans sa région.</li> <li>4. Identifie les priorités de développement pour la région de la Chaudière-Appalaches au regard du Plan stratégique régional 2002-2007.</li> <li>5. Fait des recommandations au C. A. de la Conférence à la demande de ce dernier ou à l'initiative du groupe-conseil.</li> <li>6. Assure la concertation nécessaire au développement, à la réalisation et au suivi des projets, et ce, même avec d'autres groupes-conseils.</li> <li>7. Voit à assurer une veille stratégique.</li> </ol>	Des comités de travail sont mis en place au besoin et la directrice régionale y participe si le thème le nécessite.	<p>La présidence est choisie parmi les membres et par les membres de la Table. Les gens proposés indiquent leur intérêt ou non, puis la décision se prend de façon collégiale.</p> <p>Durée du mandat: 2 ans</p> <p><u>Nb rencontres par année:</u> Cinq fois par année</p> <p><u>Date de création de la Table:</u> La Table a été créée au printemps 2005.</p>	<p>Démarrage et maintien de cohortes difficiles à supporter financièrement. Attirer des étudiants de l'étranger à venir s'installer dans la région. Sensibiliser les entreprises à l'obtention d'une première qualification de leur main-d'œuvre « jeunes » et à l'importance de la formation. Accroître le taux de passage des étudiants d'un ordre à l'autre. Faire connaître la réalité des stages aux entreprises. Mieux faire connaître les possibilités de transfert technologique dans le milieu. Faire connaître notre patrimoine et nos richesses dans la région et à l'extérieur. Mettre en place un salon de la formation mobile en Chaudière-Appalaches sur l'importance d'étudier. Mettre en place un programme de grande séduction. Accentuer l'offre de formation en Chaudière-Appalaches. Réflexion pour se doter de moyens pour assurer le déploiement de services universitaires (salles interactives) sur l'ensemble du territoire.</p>
Cégep de Thetford	Serge Larouche, président François Domier, directeur général						
Centre d'études collégiales de Montmagny	Daniel Dubé, directeur général						
Cégep de Beauce-Appalaches	Michel Beaulieu, président Charles Gameau, directeur général						
Corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches	André Roy, président						
Commission scolaire des Navigateurs	Léopold Castonguay, président Yves Saint-Maurice, directeur général						
Commission scolaire des Appalaches	Marlène Roy, directrice générale						
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	Charles-Henri Lecours, président Camil Turmel, directeur général						
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Denys Bertrand, président Jocelyn Carrier, directeur général						
Université Laval – Direction générale de la formation continue	Jacques Bélanger, directeur exécutif						
Université du Québec à Rimouski (campus Lévis)	Daniel R. Rousse, vice-recteur Robert Paré, directeur général						
Centre universitaire des Appalaches	Serge Roy, président Denis Rousseau, directeur général						
Emploi-Québec	Andrée Morin, directrice de la planification et du partenariat						
Ville de Montmagny	Jean-Guy Desrosiers, maire Administrateur délégué de la Conférence						
Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent	Claude Gélinas, directeur général						
Cégep de La Pocatière	Christiane Hardy, directrice générale						

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
MRC de L'Islet	Réal Laverdière, préfet						
Regroupement des commissions scolaires de la région de Chaudière-Appalaches	Denis Langlois, président Brigitte Roy, coordonnatrice régionale						
Conférence régionale des élus	Josette Dufour, analyste financière et responsable du Groupe-conseil Laurent Lampron, directeur général de la CRE (occasionnellement)						
Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Marie-Sylvie Descôteaux, directrice régionale						

**Nom de la table interordres : TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE LA MAURICIE**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Université du Québec à Trois-Rivières	Monsieur Ghislain Bourque, recteur	Madame Louise Trudel, directrice générale du Collège Shawinigan	<p>Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS, dont les mandats principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supporter la présidente dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres.</li> <li>• Faire les convocations et les comptes rendus des rencontres.</li> <li>• Participer à tous les groupes de travail de la Table.</li> <li>• Assumer certains mandats de recherches pour la Table.</li> </ul>	Se prononcer sur les priorités de développement en matière d'éducation.	<p><u>Comité Exécutif</u> : Non</p> <p><u>Comité de travail</u> : Comité relatif au chantier de la formation professionnelle et technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrimage formation interordre;</li> <li>• Régionalisation de la carte de la formation professionnelle et technique.</li> </ul> <p>Lutte au décrochage et à l'abandon scolaires et insertion sociale et professionnelle des jeunes de la Mauricie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entente administrative;</li> <li>• Colloque;</li> <li>• Plan d'action.</li> </ul> <p>Formation continue (éducation des adultes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action annuel;</li> <li>• Semaine des adultes en formation.</li> </ul>	<p><u>Présidence</u> : Les membres désignent une présidente ou un président parmi les représentantes et les représentants des trois ordres d'enseignement. La présidente ou le président est nommé pour une année en alternance pour chacun des ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire.</p> <p><u>Durée du mandat</u> : 1 an</p> <p><u>Nb rencontres par année</u> : Environ 5 réunions.</p> <p><u>Date de création de la Table</u> : Automne 2001</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les grands enjeux en éducation au regard du développement régional.</li> <li>• Concerner le milieu de l'éducation et les organismes de développement régional.</li> <li>• Développer tout partenariat jugé utile à la réalisation des missions respectives et au développement régional.</li> <li>• Concerner les ordres d'enseignement sur différents sujets communs en lien avec l'éducation.</li> </ul>
Collège Lafleche	Monsieur Marcel Côté, directeur général						
Conférence régionale des élus de la Mauricie	Monsieur Réjean Côté, directeur régional						
Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux	Monsieur André Dontigny, directeur						
Emploi-Québec	Madame Ginette Lanthier, directrice régionale						
Institut secondaire Keranna	Monsieur Benoît LaRue, directeur général						
Commission scolaire de l'Énergie	Monsieur Claude Leclerc, directeur général						
Cégep de Trois-Rivières	Monsieur Jean-Denis Leduc						
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Monsieur Michel Morin, directeur général						
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Monsieur Pierre Robert, directeur régional						
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Madame Monique Savignac, professionnelle						
Collège Shawinigan	Madame Louise Trudel, directrice générale						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Monsieur Claude Lamarre, directeur régional						

**Nom de la Table interordres : TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Monsieur Claude Lamarre, directeur régional	Monsieur Normand W. Bernier, directeur général du Cégep de Drummondville	<p>Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS, dont les mandats principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supporter le président dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres.</li> <li>• Faire les convocations et les comptes rendus des rencontres.</li> <li>• Participer à tous les groupes de travail de la Table.</li> <li>• Assumer certains mandats de recherches pour la Table.</li> </ul>	Se prononcer sur les priorités de développement en matière d'éducation.	<p><b>Comité Exécutif:</b> Non</p> <p><b>Comité de travail :</b> Sous-comité sur la réussite éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• entente administrative sur le décrochage et la non-réussite scolaire des garçons.</li> </ul> <p>Valorisation de la formation professionnelle et technique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne régionale.</li> </ul> <p>Adéquation formation – emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrimage formation interordre;</li> <li>• Régionalisation de la carte de la formation professionnelle et technique</li> </ul>	<p><b>Présidence:</b> Les membres désignent une présidente ou un président parmi les représentantes et les représentants des trois ordres d'enseignement. La présidente ou le président est nommé pour une année en alternance pour chacun des ordres d'enseignement : secondaire, collégial et universitaire.</p> <p><u>Durée du mandat:</u> 1 an</p> <p><u>Nb rencontres par année:</u> Un minimum de trois rencontres par année.</p> <p><u>Date de création de la Table :</u> Automne 2001</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réussite éducative</li> <li>▪ Valorisation de la formation professionnelle et technique</li> <li>▪ Carte des programmes d'enseignement professionnel et technique</li> </ul>
Commission scolaire de la Riveraine	Monsieur Normand Perreault, directeur général						
Commission scolaire des Bois-Francis	Madame Louise Savard, directrice régionale						
Commission scolaire des Chênes	Monsieur Yvan Aubé, directeur général						
Cégep de Drummondville	Monsieur Normand W. Bernier, directeur général						
Cégep de Victoriaville	Monsieur Vincent Guay, directeur général						
Collège Saint-Bernard	Monsieur Lorraine Lemire, directrice du primaire						
Université du Québec à Trois-Rivières	Monsieur Ghislain Bourque, recteur						
Emploi-Québec	Madame Lorraine St-Cyr, directrice régionale						
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Monsieur Vincent Bourassa, directeur régional						
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Monsieur Gaétan Désilets, directeur régional						
Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux	Monsieur André Dontigny, directeur						
Conseil régional des élus du Centre-du-Québec	Monsieur Claude-Henri Léveillé, directeur régional						

**Nom de la table interordres : TABLE ESTRIENNE DE CONCERTATION INTERORDRES EN ÉDUCATION**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
CS des Hauts-Cantons;	M. Bernard Lacroix, directeur général	<p><u>Coprésidence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le recteur de l'Université de Sherbrooke: M. Bruno-Marie Bécharde</li> <li>le président de la Table des DG des CS de l'Estrie : M. Claude St-Cyr, DG de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke</li> </ul>	<p>Le soutien est assumé par la Direction régionale du MEQ, dont les mandats principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Supporter les coprésidents dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres</li> <li>Faire les convocations et les comptes rendus des rencontres</li> <li>Participer à tous les groupes de travail de la Table</li> <li>Assumer certains mandats de recherches pour la Table ;</li> </ul>	<p>Identifier les grands enjeux de la région en éducation, en lien avec le développement économique, culturel et social de l'Estrie.</p> <p>Mettre en place, en concertation avec les divers organismes du milieu, les mesures appropriées pour solutionner ces grands enjeux dont ceux de la persévérance et réussite éducative des jeunes estriens et celui de la disponibilité d'une relève en main-d'œuvre qualifiée.</p> <p>Agir comme interlocuteur auprès de la CRÉ – Estrie pour tout ce qui concerne l'éducation en Estrie.</p>	<p><u>Comité Exécutif</u> composé de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 coprésidents</li> <li>1 représentant des DG des CS</li> <li>DG du Collège de Sherbrooke</li> <li>PDG de l'ADRLSSSS de l'Estrie</li> <li>DG de la CRÉ-Estrie</li> <li>un représentant des institutions anglophones</li> <li>la direction du MELS - Estrie</li> </ul> <p><u>Existence d'un comité de travail:</u> En lien avec le dossier prioritaire 2005-06</p>	<p><u>Présidence:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>représentant de l'enseignement supérieur, en alternance université-cégep</li> <li>président de la table des DG des CS de l'Estrie</li> </ul> <p>Durée du mandat: 2 ans</p> <p><u>Nb rencontres par année:</u> Table Interordres: 3-4 Comité Exécutif: au besoin</p> <p><u>Date de création de la Table :</u> Le 26 avril 2005</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réussite éducative.</li> <li>Valorisation de la diplomation.</li> <li>Valorisation des carrières scientifiques, techniques et professionnelles.</li> <li>Harmonisation et développement de la carte régionale des programmes d'enseignement professionnel et technique.*</li> <li>Besoins de main-d'œuvre qualifiée – vs – l'offre régionale en FPT*</li> <li>Monitoring régional des divers volets de l'éducation.</li> </ul> <p>*En lien avec Table estrienne de concertation Formation Emploi.</p>
CS de la Région-de-Sherbrooke;	M. Claude St-Cyr, directeur général						
CS des Sommets	M <sup>me</sup> Yolande Nantel, directrice générale						
CS Eastern Townships	M. Ron Canuel, directeur général						
Collège de Sherbrooke	M <sup>me</sup> Micheline Roy, directrice générale						
Champlain College	M. Gerald Cutting, directeur général						
Université de Sherbrooke	M. Bruno-Marie Bécharde, recteur						
Université Bishop's	M. Jonathan Rittenhouse, vice-principal						
Association des écoles privées	M. André Métras, directeur général						
Direction régionale du MELS	M <sup>me</sup> Diane Lamothe, directrice régionale						
Emploi-Québec	M <sup>me</sup> Liette Tessier-Allard, directrice régionale						
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux	M. Michel Baron, président – directeur - général						
CRÉ-Estrie	M. Claude Boulanger, directeur général						
Développement économique	M. Robert Fortin, directeur régional						
Forum Jeunesse Estrie	M <sup>me</sup> Dominique Desautels, conseillère						
Groupe d'Action pour l'Avancement Technologique de l'Estrie (GATE) (Représentants industriels)	M. Guy Fouquet, vice-président						

Nom de la table interordres : Conférence régionale de l'éducation de Laval

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
C.S. de Laval	Anne-Marie Lepage, directrice générale adjointe Francine Charbonneau, présidente	Francine Charbonneau, présidente de la Commission scolaire de Laval	Effectué par les secrétaires du président ou de la présidente	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager annuellement les priorités de développement et d'action de chacun des partenaires</li> <li>Identifier les projets ou actions communes à mener et les moyens pour les actualiser</li> <li>Élaborer, au besoin, des priorités régionales communes sur les questions touchant le secteur de l'éducation partout sur le territoire de Laval</li> <li>Harmoniser les interventions avec la CRÉ</li> <li>Développer tout partenariat jugé utile à la réalisation des missions respectives des établissements et au développement régional avec d'autres intervenants des milieux de l'éducation, notamment les universités dispensant de la formation à Laval, les établissements privés de formation ou d'autres milieux</li> </ul>	<u>Comité Exécutif:</u> s/o  <u>Comité de travail:</u> au besoin	<u>Présidence:</u> même présidence depuis deux ans  <u>Nb rencontres par année:</u> 4  <u>Date de création de la Table:</u> 2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>La planification stratégique des partenaires</li> <li>L'harmonisation des interventions auprès de la CRÉ</li> <li>La décentralisation, régionalisation et adaptation de programme</li> <li>La promotion de la culture scientifique (projet d'entente spécifique) – Laval deviendra la région « phare » en matière de sciences au Québec.</li> <li>L'impact de l'évolution démographique</li> <li>L'école communautaire</li> <li>Le rapport Gervais</li> </ul>
C.S. Sir-Wilfrid-Laurier	Giordano Rosa-del-Vecchio, directeur général Steve Bletas, président						
Cégep Montmorency	François Allard, directeur général Michel Courmoyer, président						
Institut Armand-Frappier	Pierre Lapointe, directeur général						
Direction régionale du MELS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	Lauraine Langlois, directrice régionale						

**Nom de la table interordres : Table régionale de Lanaudière en Éducation**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
C.S. des Affluents	Thomas Duzyk, directeur général Daniel Thiffault, président	Jean M. Poirier, directeur général du Cégep régional de Lanaudière et constituantes du cégep régional	Effectué par les secrétaires du président en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la concertation entre les organismes d'éducation de la région</li> <li>Partager les priorités de développement</li> <li>Identifier les projets ou les actions communes</li> <li>Harmoniser les interventions</li> </ul>	Comité Exécutif: s/o  Comités de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité sur les ponts et passerelles</li> <li>Comité sur la reconnaissance des acquis</li> </ul>	Présidence: en alternance  Durée du mandat: 1 an  Nb rencontres par année: 3 à 5 par année  Date de création de la Table : La table a été créée à l'automne 2001	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réussite des élèves et la lutte au décrochage (projet d'entente spécifique)</li> <li>La FPT</li> <li>Les passerelles</li> <li>Les demandes d'ajouts à la carte</li> <li>La promotion régionale de l'offre de service</li> <li>Le transport collectif</li> <li>La reconnaissance des acquis</li> <li>Les liens avec la CRÉ</li> <li>La décentralisation, la régionalisation et l'adaptation de programme</li> <li>Le rapport Gervais</li> </ul>
C.S. Des Samares	Richard Fiset, directeur général Jean Jetté, président						
Cégep régional de Lanaudière et constituantes du cégep régional	Jean M. Poirier, directeur général Carole Tremblay, présidente						
Direction régionale du MELS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	Lauraine Langlois, directrice régionale						

**Nom de la table interordres : Table régionale des Laurentides en Éducation**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
C.S. de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Jean-François Lachance, directeur général	Serge Tessier, directeur général du Cégep de Saint-Jérôme	La commission scolaire ou le cégep qui assure la présidence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la concertation entre les organismes d'éducation de la région</li> <li>Partager les priorités de développement</li> <li>Identifier les projets ou les actions communes</li> <li>Harmoniser les interventions</li> </ul>	<u>Comité Exécutif:</u> s/o  <u>Comité de travail :</u> Comité sur la reconnaissance des acquis	<u>Présidence:</u> en alternance  Durée du mandat: 1 an  <u>Nb rencontres par année:</u> 4  <u>Date de création de la Table :</u> La table a été créée en février 2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement de la FPT et des passerelles</li> <li>L'amélioration de la réussite</li> <li>La lutte au décrochage</li> <li>L'harmonisation interordres</li> <li>La reconnaissance des acquis</li> <li>Les liens avec la CRÉ et son plan quinquennal</li> <li>La décentralisation, régionalisation et adaptation de programme</li> <li>La convergence des planifications stratégiques des commissions scolaires et des cégeps</li> <li>Le rapport Gervais, etc.</li> </ul>
C.S. de la Rivière-du-Nord	Yves Sylvain, directeur général						
C.S. des Laurentides	André Bouchard, directeur général par intérim						
C.S. Pierre-Neveu	Marcien Proulx, directeur général						
C.S. Sir-Wilfrid-Laurier	Giordano Rosa-del-Vecchio, directeur général						
Cégep Lionel-Groulx	Monique Laurin, directrice générale						
Cégep Saint-Jérôme	Serge Tessier, directeur général						
Direction régionale du MELS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	Lauraine Langlois, directrice régionale						

Nom de la table interordres : Instance interordres de la Montérégie

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
La Direction régionale du MELS	Francis Culée, directeur régional de la Montérégie	Fabienne Desroches directrice générale Cégep Sorel-Tracy	Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS, dont les mandats principaux sont :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supporter le président dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres de la Table et du comité exécutif</li> <li>• Faire les convocations et les comptes rendus des rencontres de la Table et du comité exécutif</li> <li>• Participer à tous les groupes de travail de la Table</li> <li>• Assumer certains mandats de recherches pour la Table et le comité exécutif.</li> </ul>	Favoriser la concertation sur des préoccupations communes et mettre en œuvre des projets et interventions à cet égard.	<b>Comité Exécutif:</b> 3 ordres d'enseignement (CS, Cégep, université, DR MELS) Présidente de la Table  <b>Comité de travail :</b> 3 ordres d'enseignement et DR MELS Objet : préparation de l'Entente pour contrer le décrochage scolaire (ajout de représentants : comité parents, Forum Jeunesse, Emploi Québec, Santé Publique, ministère / Aînés, Famille et Condition féminine)	<b>Présidence:</b> La présidence est assurée en alternance aux deux ans par les réseaux des collèges et des commissions scolaires  <b>Durée du mandat:</b> 2 ans  <b>Nb rencontres par année:</b> 2 par an  <b>Date de création de la Table :</b> L'Instance interordres de la Montérégie a été mise en place à l'automne 2000	-Décrochage scolaire (entente) -Formation professionnelle et technique (Carte des programmes et promotion) -Approche orientante (Colloque) -Portrait régional (statistiques.) - Éducation des adultes (publicité lors de la semaine EA) - Planification stratégique commune -Formation des maîtres
Commission scolaire de Sorel-Tracy	Jean Morin, directeur général						
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	Yvan Gauthier, directeur général						
Commission scolaire des Hautes-Rivières	Pierre Buisson, directeur général						
Commission scolaire Marie-Victorin	André Byette, directeur général adjoint						
Commission scolaire des Patriotes	Normande Lemieux, directrice générale						
Commission scolaire du Val-des-Cerfs	Huguette Richard, directrice générale						
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	Susan Tremblay, directrice générale						
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	Claude Haineault, directeur général						
Commission scolaire des Trois-Lacs	Bernard Beauchesne, directeur général						
Commission scolaire Riverside	Kevin Lukian						
Commission scolaire New Frontiers	Kenneth Robertson						
Collège régional Champlain	Donald Shewan, directeur général						
Collège Édouard-Montpetit	Guy Forgues, directeur général						
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Marie-Johanne Lacroix, directrice générale						
Cégep de Saint-Hyacinthe	Jean Barbeau, directeur général						
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Serge Brassat, directeur général						
Cégep de Sorel-Tracy	Fabienne Desroches, directrice générale						
Collège de Valleyfield	Jacques Turgeon, directeur général						
L'Institut agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe	André Simard, directeur général						
Université McGill	Morton Mendelson, vice-principal adjoint au programme d'études et services universitaires						
Université Concordia	Terry Fancott, vice-recteur						
Université de Sherbrooke	Denis Marceau, vice-recteur						
Université du Québec à Montréal	Josée Dumoulin, adjointe au directeur du bureau de l'enseignement et des programmes						
Université de Montréal	Jean-Marc Boudrias, doyen à la Faculté de l'éducation permanente						
Université du Québec à Montréal	Claude Arbour, registraire						
Université Laval	René-Michel Roberge, directeur général adjoint de la formation continue et adjoint au vice-recteur						
Emploi-Québec	Diane Landriault, directrice régionale						
Conférence régionale des Élus (CRE)	Le CDR était présent, la participation des 3 CRE de la Montérégie n'a pas encore été discutée						

Nom de la table interordres : Table Éducation Outaouais

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Emploi-Québec	Monsieur Claude Landry directeur régional	<b>Président :</b> Monsieur Claude J. Chénier, Directeur général du Collège Heritage  <b>Vice président :</b> Monsieur Robert Saumur, Directeur général Commission scolaire des Draveurs	Monsieur Denis Dugal Secrétaire général de la Table Éducation Outaouais  Ce sont les organismes membres qui assurent les frais de fonctionnement de la Table Éducation Outaouais et c'est par des ententes spécifiques qui découlent de l'Entente cadre que les travaux d'envergure se réalisent. Les ministères supportent aussi, par leurs programmes réguliers, ses travaux.	La Table Éducation-Outaouais est la porte-parole de l'éducation pour le développement régional.  Sa mission première est d'améliorer la persévérance scolaire, de créer un meilleur arimage entre la formation et les besoins locaux du marché du travail et de valoriser la formation professionnelle et la formation technique.  Elle établit des partenariats entre les entreprises, les institutions scolaires tout en solidifiant les liens entre les différents ordres d'enseignement et en supportant le rapatriement d'une partie de la clientèle régionale qui étudie en Ontario et ailleurs au Québec.	<b>Comité Exécutif:</b> Le comité de direction interordres de l'éducation fait office de «comité exécutif» de la Table. Il est composé des directions générales des commissions scolaires, cégeps, du recteur de l'Université et de la directrice régionale du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.  <b>Comité de travail :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité régional de coordination pédagogique.</li> <li>• Comité régional sur l'enseignement supérieur et recherche.</li> <li>• Comité régional sur la formation professionnelle et technique.</li> <li>• Comité régional sur la formation générale des adultes.</li> <li>• Comité régional MELS-ADIGECS.</li> </ul>	<b>Présidence:</b> Les membres déterminent annuellement ou au besoin les modalités de fonctionnement de la Table : réunions, présidence, etc. Lors d'un remplacement de présidence, c'est généralement le principe de l'alternance qui prévaut.  <b>Durée du mandat:</b> Il n'y a pas de durée prédéterminée du mandat de la présidence.  <b>Nb rencontres par année:</b>  La Table Éducation Outaouais se réunit environ 10 fois par année ou selon l'évolution des dossiers.  <b>Date de création de la Table :</b>  La Table Éducation Outaouais existe depuis plusieurs années mais, sous sa forme actuelle, a été reconnue dans l'entente cadre gouvernement – région signée en 2000. Elle est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'éducation et aussi en ce qui a trait aux liens formation – emploi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude sur l'abandon scolaire.</li> <li>• Études sur la formation professionnelle et sur la formation technique.</li> <li>• Étude sur l'exode des jeunes.</li> <li>• Établissement de passerelles en FP et FT dans des programmes ciblés.</li> <li>• Projet de régionalisation en FP et en FT à la demande de la Conférence régionale des élus et, plus largement, dans le cadre du projet gouvernemental de régionalisation.</li> <li>• Inventaire des équipements disponibles en FP et en FT, dans les commissions scolaires, cégeps, collèges privés et dans les entreprises de la région, dans le but d'améliorer l'utilisation de ces équipements, tant par les institutions que par les entreprises.</li> </ul>
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Monsieur Pierre Ricard directeur régional						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Madame Hélène Audet directrice régionale						
Agence de développement des réseaux locaux de santé et services sociaux	Madame Lucie Lemieux directrice de la santé publique						
Conférence régionale des Elus de l'Outaouais	Monsieur Jean Hébert directeur général						
Commission scolaire au Coeur-des-Vallées	Monsieur Pierre Daoust, directeur général						
Commission scolaire Western Québec	Monsieur Mike Dawson directeur général						
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	Madame Lucie Lafleur directrice générale						
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Madame Marlène Thonnard directrice générale						
Commission scolaire des Draveurs	Monsieur Robert Saumur, directeur général						
Collège Heritage	Monsieur Claude J. Chénier, directeur général						
Cégep de l'Outaouais	Madame Marielle Poirier directrice générale						
Multi-Collège de l'Ouest du Québec	Monsieur Pierre L'Heureux président et directeur général						
Université du Québec en Outaouais	Monsieur Jean Vaillancourt recteur						

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	Maurice Asselin, directeur général	Johanne Jean, rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	<p>Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS, dont les mandats principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supporter le président dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres</li> <li>• Faire les convocations et les comptes rendus des rencontres</li> <li>• Participer à tous les groupes de travail de la Table</li> <li>• Assumer certains mandats de recherches pour la Table ;</li> </ul>	<p>Concertation et échanges de renseignements sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi du plan triennal de développement de la formation professionnelle et technique;</li> <li>• La formation du personnel cadre;</li> <li>• L'évolution de l'effectif scolaire régional;</li> <li>• Le Fonds jeunesse;</li> <li>• La réforme de l'éducation et les plans de réussite;</li> <li>• Le développement de la vidéoconférence en région;</li> <li>• Le développement de passerelles;</li> <li>• Les nouvelles politiques gouvernementales.</li> </ul>	<p><u>Comité Exécutif</u>: aucun</p> <p><u>Comité de travail</u>: aucun</p>	<p><u>Présidence</u>: Johanne Jean</p> <p><u>Durée du mandat</u>: indéterminé</p> <p><u>Nb rencontres par année</u>: 3 rencontres par année</p> <p><u>Date de création de la Table</u>: Septembre 1999</p>	
Commission scolaire Harricana	Guy Baril, directeur général						
Commission scolaire du Lac-Abitibi	Marcel Chouinard, directeur général						
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Jean Denommé, directeur général						
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	Normand Gingras, directeur général						
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Johanne Jean, rectrice et présidente						
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Daniel Marcotte, directeur général						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Louise Bilodeau, directrice régionale intérimaire						

**Nom de la table interordres : Table interordres formation/emploi de la Côte-Nord**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Commission scolaire de la moyenne Côte-Nord	Marius Richard, directeur général	Pour 2005-2006 Réginald Caron, directeur régional Emploi-Québec	Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS, dont les mandats principaux sont :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supporter le président dans la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres</li> <li>• Faire les convocations et les comptes rendus des rencontres</li> <li>• Participer à tous les groupes de travail de la Table</li> <li>• Assumer certains mandats de recherches pour la Table</li> </ul>	2005-2006 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille active sur le marché du travail et adéquation formation-emploi</li> <li>• Concertation de l'offre régionale en formation professionnelle et technique</li> </ul>	<u>Comité Exécutif :</u>  Lucy de Mendonça Réginald Caron  Table opérationnelle régionale formation/emploi : - Représentants CS - Représentants cégeps - Professionnels MELS - Professionnels Emploi-Québec	<u>Présidence :</u> Réginald Caron  Durée du mandat: n'est pas précisée, au moins pour 2005-2006  <u>Nb rencontres par année :</u> 3 à 4  <u>Date de création de la Table :</u> Automne 2004	
Commission scolaire du Fer	Michel Filosa, directeur général						
Cégep de Sept-Îles	Donald Bhérier, directeur général						
Cégep de Baie-Comeau	Danielle Delorme, directrice générale						
Conseil d'orientation des services universitaires, secteur Est de la Côte-Nord	Christian Gagnon, président						
Commission scolaire du Littoral	Méderic O'Brien, directeur général						
Conseil régional de développement de la Côte-Nord	Nathalie Ouellet, conseillère en développement régional						
Corporation des services universitaires du secteur Ouest	Françoise Richard, présidente ou Michel Julien						
Commission scolaire de l'Estuaire	Jacques St-Pierre, directeur général						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Lucy de Mendonça, directrice régionale						
Emploi-Québec	Réginald Caron, directeur régional						

**Nom de la table interordres : TABLE INTERORDRES — NORD-DU-QUÉBEC**

Composition		Présidence	Soutien technique	Mandat	Structure	Fonctionnement	Sujets abordés
Organisme	Nom et fonction						
Commission scolaire de la Baie-James	<ul style="list-style-type: none"> <li>Michèle Perron, directrice générale</li> <li>Claude Therrien, directeur du Service de la formation professionnelle et des services aux entreprises</li> </ul>	Louise Bilodeau, directrice régionale intérimaire du MELS	<p>Le soutien est assumé par la Direction régionale du MELS, dont les mandats principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Supporter la préparation du contenu des dossiers et de l'agenda des rencontres</li> <li>Faire les convocations et les comptes rendus des rencontres</li> <li>Participer à tous les groupes de travail de la Table</li> <li>Assumer certains mandats de recherches pour la Table.</li> </ul>	<p>Concertation régionale sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le développement de l'Inforoute et les T.I.C.;</li> <li>la formation continue des ressources humaines en éducation;</li> <li>la réussite éducative;</li> <li>l'accès pour les jeunes de la région à tous les ordres d'enseignement;</li> <li>la formation professionnelle et technique offerte sur le territoire;</li> <li>le financement des services éducatifs dans le Nord-du-Québec;</li> <li>le partage des ressources entre les ordres d'enseignement;</li> <li>l'élaboration et la mise en application de certaines politiques gouvernementales.</li> </ul>	<p><u>Comité Exécutif</u>: aucun</p> <p><u>Comité de travail</u>: aucun</p>	<p><u>Présidence</u>: Directrice régionale du MELS</p> <p><u>Durée du mandat</u>: indéterminée</p> <p><u>Nb rencontres par année</u>: 3 rencontres par année</p> <p><u>Date de création de la Table</u>: Janvier 2000</p>	
Commission scolaire Central Québec	Frédéric Grégoire, directeur d'école						
Commission scolaire Crie	Luc Collette, consultant						
Commission scolaire Kativik	Réjean Gascon, Service de l'éducation des adultes						
Centre d'études collégiales à Chibougamau	Gary James, directeur						
Cégep de Saint-Félicien	Réjean Lavoie, directeur des ressources humaines et directeur du Service aux entreprises et aux collectivités						
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Johanne Jean, rectrice</li> <li>André Bélanger, agent de liaison à Chibougamau</li> </ul>						
Emploi-Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ghislain Desjardins, directeur régional</li> <li>Daniel Bergeron, professionnel</li> </ul>						
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Manon Cyr, directrice régionale intérimaire						
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Louise Bilodeau, directrice régionale intérimaire</li> <li>Réal Roy, professionnel et secrétaire</li> </ul>						

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Liste des programmes identifiés par le MELS entre lesquels des passerelles, entre le niveau secondaire et collégial, sont possibles; copie du programme visant l'accès à la formation professionnelle; copie des programmes intégrés secondaire-collégial; copie des programmes préparant à l'exercice de métiers semi-spécialisés. Ajouts et retraits de programmes effectués en 2005-2006 et état des travaux en cours.

**RÉPONSE****(1) Les passerelles entre les programmes de niveaux secondaire et collégial**

Parmi les 144 programmes d'études professionnelles conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), un peu plus d'une vingtaine présentent un potentiel d'harmonisation avec une quinzaine de programmes d'études techniques conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Ces programmes, en plus de préparer à l'exercice d'une fonction de travail, permettent l'établissement de passerelles, favorisant ainsi des continuités de formation entre les ordres d'enseignement secondaire et collégial (voir le document joint à l'annexe 1).

Présentement, d'autres programmes d'études professionnelles et techniques font l'objet d'analyses, en vue de faciliter les cheminements scolaires.

**(2) Les programmes de DEP offerts en concomitance**

Depuis 1996-1997, l'élève qui a réussi ses trois matières de base de la 3<sup>e</sup> secondaire, a la possibilité de s'inscrire à un programme d'études menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) sans avoir au préalable les conditions d'admission. L'élève ainsi inscrit devra compléter, simultanément à sa formation professionnelle, les unités de formation générale de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>e</sup> secondaire requises pour respecter les conditions d'admission du programme et pour obtenir le DEP.

Un élève inscrit en formation professionnelle a également la possibilité d'acquérir en concomitance les unités de formation générale requises pour obtenir, en plus du DEP, le diplôme d'études secondaires (DES).

Les données concernant l'effectif annuel démontrent un accroissement important de la clientèle dans cette mesure d'accessibilité au cours des dernières années.

**Nombre d'élèves déclarés par année dans les programmes de DEP suivis en concomitance**

Année scolaire	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Effectif annuel	75	146	158	122	488	714	812	848	895	1101

*Note : Puisque la plupart des DEP ont une durée de deux ans, les données de 1997-1998 comprennent, en plus des nouvelles inscriptions, les élèves de 1996-1997 qui poursuivent leur formation. Il en est également ainsi des données de toutes les années ultérieures à 1997-1998.*

### (3) Les programmes intégrés secondaire-collégial

Les programmes intégrés proposent aux élèves qui ont réussi la 3<sup>e</sup> année du secondaire un cheminement de cinq ans permettant l'obtention de trois diplômes : DEP, DES et DEC technique. Ces programmes permettent néanmoins des sorties après l'obtention du DEP ou encore après le DES. Un consortium formé d'une commission scolaire et d'un cégep doit être mis en place afin de créer un continuum de formation.

Lors de la période d'expérimentation, trois projets ont été approuvés et la formation a débuté en septembre 1997 (trois cohortes en 1997 et une nouvelle cohorte en 1998 pour un total de 60 élèves environ). Depuis 1998-1999, un seul consortium a été en mesure de démarrer des cohortes d'environ 60 élèves (3 groupes), soit celui formé par la Commission scolaire des Affluents et le Cégep du Vieux Montréal.

La seule commission scolaire active, soit celle des Affluents, offre ces programmes intégrés DEP-DEC dans le secteur de l'électronique et a élargi son offre de formation cette année en incluant le DEP en Soutien informatique.

### (4) Les programmes d'études préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé et menant à une AFP

Les programmes d'études préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, qui mènent à l'*Attestation de formation professionnelle* (AFP), permettent à l'élève d'acquérir sa formation professionnelle en entreprise, sous la supervision d'un tuteur (travailleur-parrain). Cette formation est accessible aux élèves âgés d'au moins quinze ans qui ont réussi les matières de base de 2<sup>e</sup> secondaire. Elle est aussi offerte aux adultes, sur la base de la réussite du *Test de développement général*.

Cette filière est offerte depuis 1995-1996 dans les commissions scolaires et, depuis septembre 1999, les commissions scolaires n'ont plus à obtenir l'autorisation du Ministère pour dispenser cette formation. Ces programmes d'études, qui existent aussi bien en français qu'en anglais, sont actuellement au nombre de 198 et offerts dans une quarantaine de commissions scolaires.

Depuis la fusion des commissions scolaires en 1997-1998, l'effectif annuel dans ces programmes ne cesse d'augmenter d'année en année et la venue prochaine du nouveau parcours de formation axé sur l'emploi au secondaire (pour le 1<sup>er</sup> juillet 2007) a pour effet d'intéresser plus de commissions scolaires à cette filière.

Nombre d'élèves déclarés annuellement dans les programmes d'AFP

Année scolaire	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Effectif annuel	676	1617	1161 <sup>(1)</sup>	1109	1398	1572	1550	1609	1720	2070	802 <sup>(2)</sup>

(1) : La baisse d'effectif en 1997-1998 dans l'AFP est liée au resserrement et à l'application plus rigoureuse des conditions d'admission.

(2) : Données provisoires

La liste des programmes d'études préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé et menant à une *Attestation de formation professionnelle* (AFP) est jointe à l'annexe 2.

### 5) Ajouts et retraits de programmes effectués en 2005-2006

La liste des programmes révisés en formation professionnelle et celle des programmes retirés se retrouvent à l'annexe 3.

**Liste des parcours de continuité FP-FT  
Identifiés en lien avec l'article 2 du RREC**

PROGRAMME D'ORIGINE  DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP) ATTESTATION DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (ASP)	PROGRAMME DE DESTINATION  DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)
<b>Secteur de formation : 01 – Administration, commerce et Informatique</b>	
5231 – Comptabilité	410.B0 – Techniques de comptabilité et de gestion
5231 – Comptabilité	410.D0 - Gestion de commerces
5212 - Secrétariat	412.A0 – Techniques de bureautique
5221 – Procédés infographiques (secteur 13)	412.A0 – Techniques de bureautique
5229 – Soutien informatique	420.A0 – Techniques de l'informatique voies : Gestion de réseaux
5229 – Soutien informatique	420.A0 – Techniques de l'informatique voies : Informatique de gestion Informatique industrielle
<b>Secteur de formation : 02 – Agriculture et Pêches</b>	
5167 – Production laitière	152.A0 – Gestion et exploitation d'entreprise agricole
5168 – Production de bovins de boucherie	152.A0 – Gestion et exploitation d'entreprise agricole
5171 – Production porcine	152.A0 – Gestion et exploitation d'entreprise agricole
5210 – Production horticole	152.A0 – Gestion et exploitation d'entreprise agricole
5254 – Grandes cultures	152.A0 – Gestion et exploitation d'entreprise agricole
<b>Secteur de formation : 05 – Bois et matériaux connexes</b>	
5030 – Ébénisterie	233.B0 – Techniques du meuble et d'ébénisterie
<b>Secteur de formation : 07 – Bâtiments et travaux publics</b>	
5250 – Dessin de bâtiment	221.A0 – Technologie de l'architecture
5146 – Mécanique de machines fixes	221.C0 – Technologie de la mécanique du bâtiment
5075 – Réfrigération	221.C0 – Technologie de la mécanique du bâtiment
<b>Secteur de formation : 09 – Électrotechnique</b>	
5265 – Service technique d'équipement bureautique	243.XX – Technologie de l'électronique
5281 – Électromécanique de systèmes automatisés	243.XX – Technologie de l'électronique industrielle
<b>Secteur de formation : 11 – Fabrication mécanique</b>	
5223 – Techniques d'usinage	241.A0 – Techniques de génie mécanique
5224 – Usinage sur machines-outils à commande numérique (ASP du 5223)	241.A0 – Techniques de génie mécanique
5225 – Dessin industriel	241.A0 – Techniques de génie mécanique
<b>Secteur de formation : 12 – Foresterie et papier</b>	
5181 – Aménagement de la forêt	190.B0 – Technologie forestière
<b>Secteur de formation : 13 – Communications et documentation</b>	
5221 – Procédés infographiques	570.A0 – Graphisme
5221 – Procédés infographiques	581.A0 – Infographie en préimpression
<b>Secteur de formation : 18 – Santé</b>	
5287 – Santé, assistance et soins infirmiers	180.B0 180.A0 – Soins infirmiers

Note : La lettre «X» apparaissant dans certains codes de programmes indique que ceux-ci ont récemment été révisés et sont en instance d'être approuvés par le Ministre.

### Sélection des parcours FP-FT

Les programmes de FP présentent des caractéristiques liées aux chances de réussite de la clientèle visée dans la poursuite d'études collégiales et à l'intérêt que présente le parcours de continuité :

- ils comportent plus de 1000 heures de formation spécialisée,
- leurs conditions d'admission assurent, au minimum, les unités créditées en 4<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique (Catégories de préalables 1, 2, 3 et 5 de l'Instruction);
- chacun est jumelé à un programme d'études techniques qui correspond à un cheminement naturel de carrière,
- une économie de parcours d'au moins une session ou l'équivalent peut être envisagée dans le programme de DEC sur la base des compétences communes des tableaux ministériels d'harmonisation.

parcours mis en œuvre, qui accueillent actuellement des clientèles

parcours pour lesquels des établissements d'enseignement ont amorcé des travaux de développement du cheminement de continuité

parcours ciblés qui demeurent à développer

**SECTEUR 1 : ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE**

7001	Commis à la réception et à l'expédition
7100	Commis à l'inventaire
7002	Commis au service de messagerie
7003	Commis aux services à la clientèle
7101	Commis d'épicerie, de supermarché
7005	Commis dans un magasin de tissu et de services de couture
7006	Commis de bureau
7007	Commis de dépanneur
7009	Commis de marché de fruits et légumes
7188	Commis de matériaux de construction
7048	Commis de matériaux de construction et de quincaillerie
7102	Commis de meubles et d'appareils électroménagers usagés
7011	Commis de vente
7014	Magasinier, magasinière
7103	Préposé, préposée à la livraison
7158	Préposé, préposée au développement de photos

**SECTEUR 2 : AGRICULTURE ET PÊCHES**

7096	Aide dans une ferme d'élevage
7017	Aide en acériculture
7019	Aide en aquiculture
7214	Aide en production avicole
7093	Aide en production bovine
7018	Aide en production laitière
7094	Aide en production ovine
7095	Aide en production porcine
7020	Aide en sericulture
7159	Aide-dresseur, aide-dresseuse de chiens
7021	Aide-fleuriste
7104	Aide horticole
7022	Aide-pépiniériste
7105	Journalier, journalière dans un vignoble
7106	Journalier, journalière dans une entreprise fruitière
7024	Manœuvre en aménagement paysager
7217	Manœuvre en émondage
7026	Préposé, préposée à l'entretien de terrain de golf
7160	Préposé, préposée à l'entretien des plantes d'intérieur
7027	Préposé, préposée aux écuries
7028	Préposé, préposée aux soins d'animaux de compagnie
7189	Préposé, préposée aux soins d'animaux sauvages
7224	Préposé, préposée dans un centre canin

---

**SECTEUR 3 : ALIMENTATION ET TOURISME**

7029	Aide-boucher, aide-bouchère
7107	Aide-boucher, aide-bouchère d'abattoir
7030	Aide-boulangier, aide-boulangère
7031	Aide-cuisinier, aide-cuisinière
7108	Aide-fromager, aide-fromagère
7032	Aide-pâtissier, aide-pâtissière
7109	Aide-traiteur, aide-traiteuse
7110	Commis dans un centre de plein air
7111	Commis dans une pourvoirie
7112	Commis de bar
7230	Commis de poissonnerie
7113	Commis en alimentation
7036	Commis en hôtellerie
7190	Manœuvre dans la lyophilisation des aliments
7114	Manœuvre dans la transformation des aliments
7033	Opérateur, opératrice d'équipement de contrôle en pâtisserie
7034	Préposé, préposée au service au comptoir en restauration rapide
7035	Préposé, préposée au service aux tables
7228	Préposé, préposée dans un centre d'activités de loisirs
7115	Préposé, préposée dans un centre d'activités sportives
7207	Préposé, préposée dans un site touristique
7216	Préposé, préposée en centre récréotouristique
7041	Réparateur-monteur, réparatrice-monteuse d'articles de sport

**SECTEUR 4 : ARTS**

7209	Aide-décorateur, aide-décoratrice
7234	Aide-joaillier, aide-joaillière
7206	Aide-taxidermiste
7116	Aide en enregistrement audio
7042	Assistant-céramiste, assistante-céramiste
7161	Manœuvre d'atelier de ferronnerie d'art
7043	Manœuvre de scène
7117	Opérateur, opératrice de four à poterie
7118	Ouvrier, ouvrière en fabrication d'objets décoratifs
7208	Préposé, préposée à la fabrication de tubes au néon
7220	Manœuvre de décors et d'événements
7044	Tailleur-polisseur, tailleuse-polisseuse de pierres tombales

**SECTEUR 5 : BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES**

7049	Aide-ébéniste
7119	Aide-rembourreur, aide-rembourreuse
7162	Aide-opérateur, aide-opératrice en prémoulage
7184	Manœuvre d'atelier de fabrication d'armoires de cuisine
7191	Manœuvre d'atelier de fabrication de chaises
7192	Manœuvre d'atelier de fabrication d'escaliers
7051	Manœuvre d'atelier de fabrication de meubles
7053	Manœuvre d'atelier de fabrication de portes et fenêtres
7120	Manœuvre dans la fabrication de produits de bois
7163	Manœuvre dans la finition de bains et de douches
7218	Manœuvre dans la finition de bateaux
7052	Monteur, monteuse de produits de bois ou autres matériaux
7215	Monteur, monteuse de trophée
7050	Ouvrier, ouvrière de production dans un atelier de laminage
7075	Ouvrier, ouvrière de production en résine renforcée
7164	Peintre-finiisseur, peintre-finiisseuse de meubles
7193	Préposé, préposée au recouvrement d'appareils orthopédiques

**SECTEUR 6 : CHIMIE, BIOLOGIE**

7121 Manœuvre à la préparation de produits chimiques

**SECTEUR 7 : BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS**

Note : Une attention spéciale doit être apportée au moment de l'élaboration de projets touchant ce secteur puisque plusieurs métiers s'y rattachant sont soumis à la réglementation de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Ainsi, aucune formation ne peut être dispensée sur les chantiers de construction.

7122 Aide à l'entretien de bâtiments nordiques  
 7205 Aide au montage d'enseignes publicitaires  
 7045 Aide-concierge  
 7194 Aide en menuiserie dans une exploitation minière  
 7123 Aide-finisseur, aide-finisseuse de produits préfabriqués en béton  
 7165 Aide-installateur, aide-installatrice d'enseignes  
 7047 Aide-vitrier, aide-vitrière  
 7124 Assembleur, assembleuse de panneaux en usine  
 7046 Gardien, gardienne de sécurité  
 7125 Manœuvre d'atelier en bâtiment  
 7126 Manœuvre d'entretien de lieux municipaux  
 7166 Manœuvre dans la production d'habitations préusinées  
 7127 Nettoyeur, nettoyeuse de tapis et de meubles  
 7154 Préposé, préposée à l'entretien des piscines  
 7231 Préposé, préposée à l'entretien ménager  
 7221 Préposé, préposée à l'entretien sanitaire

**SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE**

7099 Aide à l'entretien d'équipement de bureau  
 7128 Aide à l'entretien d'ordinateurs ou d'appareils électroniques  
 7167 Aide-réparateur, aide-réparatrice d'appareils électroménagers  
 7168 Assembleur, assembleuse d'appareils électroménagers  
 7057 Assembleur, assembleuse de matériel électronique  
 7169 Assembleur, assembleuse de matériel informatique  
 7170 Manœuvre d'atelier  
 7129 Monteur, monteuse de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques simples  
 7195 Préposé, préposée à la préparation d'équipement audio-vidéo et de tournage

**SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ**

7186 Manœuvre à l'entretien de voies ferrées  
 7062 Poseur, poseuse de silencieux  
 7064 Préposé, préposée à la location et à l'entretien d'outillage et de véhicules légers  
 7131 Préposé, préposée à la préparation de véhicules automobiles  
 7156 Préposé, préposée à l'entretien des pneus et des lames de ressort  
 7132 Préposé, préposée au rechapage  
 7185 Préposé, préposée au service d'aéronefs  
 7068 Préposé, préposée au service d'outils et d'accessoires motorisés  
 7172 Préposé, préposée au service de l'outillage et des véhicules légers  
 7069 Préposé, préposée au service de véhicules automobiles  
 7070 Préposé, préposée au service de véhicules de loisirs  
 7071 Préposé, préposée au service de véhicules lourds  
 7133 Préposé, préposée aux machineries agricoles  
 7225 Préposé, préposée à l'habillage d'un véhicule

**SECTEUR 11 : FABRICATION MÉCANIQUE**

7211	Assembleur, assembleuse de pièces de dépanneuse
7073	Assembleur, assembleuse de pièces métalliques
7173	Assembleur, assembleuse de produits de plastique
7196	Conducteur, conductrice de machines à encoller et à cirer
7174	Conducteur, conductrice de machines à ensacher et à emballer
7197	Conducteur, conductrice de machines à ensacher et à encapsuler
7077	conducteur, conductrice de machines à fabriquer des produits de caoutchouc
7134	Conducteur, conductrice de machines à mouler les plastiques
7198	Conducteur, conductrice de machines à mouler par soufflage
7054	Conducteur, conductrice de machines à rotomouler des matières plastiques
7199	Conducteur, conductrice de machines à sérigraphier
7175	Conducteur, conductrice de machines à thermoformer les matières plastiques
7226	Finisseur, finisseuse de pièces métalliques
7213	Manœuvre en gravure de pièces métalliques
7212	Manutentionnaire dans une entreprise de transformation
7074	Manutentionnaire général, manutentionnaire générale
7135	Préposé, préposée à la préparation du matériel usinable
7136	Réusineur, réusineuse de rotor de freins à disque

**SECTEUR 12 : FORESTERIE ET PAPIER**

7204	Aide en affûtage
7176	Commis à la réception du bois
7183	Manœuvre à la production de papiers transformés
7079	Manœuvre d'exploitation forestière
7177	Manœuvre de machines forestières
7080	Manœuvre de scierie
7178	Manœuvre de voirie forestière
7137	Manutentionnaire de pâtes et de papiers

**SECTEUR 13 : COMMUNICATIONS ET DOCUMENTATION**

7055	Aide en imprimerie
7210	Aide en infographie
7138	Aide en production télévisuelle
7233	Aide en sérigraphie
7200	Aide-relieur, aide-relieuse
7179	Préposé, préposée dans un atelier de reliure
7139	Préposé, préposée dans une bibliothèque

**SECTEUR 14 : MÉCANIQUE D'ENTRETIEN**

7082	Aide en mécanique de machines à coudre industrielles
7140	Aide-mécanicien, aide-mécanicienne d'entretien
7141	Aide-réparateur, aide-réparatrice de pompes
7157	Préposé, préposée au service de machines distributrices

**SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER**

7098	Assistant, assistante en dessin de plans en géologie
7142	Manœuvre de mine
7143	Préposé, préposée à la transformation de minerai

**SECTEUR 16 : MÉTALLURGIE**

7144	Aide d'atelier
7201	Aide de fonderie
7145	Aide en ferblanterie
7084	Aide en soudage général
7085	Monteur, monteuse de produits fabriqués en établissement industriel
7086	Opérateur, opératrice de machines à travailler les métaux
7146	Peintre-enduseur, peintre-enduseuse de surfaces métalliques

**SECTEUR 17 : TRANSPORT**

7229	Aide-livreur, aide-livreuse
7147	Aide-livreur, aide-livreuse de combustible

**SECTEUR 18 : CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT**

7087	Aide à la buanderie et au nettoyage à sec
7148	Aide-cordonnier, aide-cordonnière
7149	Aide-tailleur, aide-tailleuse de cuir
7202	Aide-tailleur, aide-tailleuse de textiles
7150	Aide-teinturier, aide-teinturière
7180	Assembleur-monteur, assembleuse-monteuse d'auvents et d'abris
7203	Conducteur, conductrice de machines à broder
7181	Conducteur, conductrice de machines à transformer les fibres textiles
7187	Manœuvre des produits du textile
7151	Ouvrier, ouvrière à la fabrication de chaussures
7092	Préposé, préposée à la finition et au contrôle de la qualité
7182	Tanneur, tanneuse
7152	Tisserand, tisserande
7222	Opérateur, opératrice de machines à coudre – production industrielle
7223	Opérateur, opératrice de machines à coudre – confection sur mesure et retouche
7227	Ouvrier, ouvrière à la fabrication de casquettes

**SECTEUR 19 : SANTÉ**

7153	Commis au matériel médical
------	----------------------------

**SECTEUR 20 : SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES**

7219	Préposé, préposée dans un centre d'activités
------	--

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Nombre d'inscriptions, par commission scolaire dans les programmes d'alternance travail-études en 2005-2006 et prévisions ou cibles pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

Ci-joint, un tableau indiquant la clientèle inscrite dans les programmes d'études menant à un DEP ou à une ASP offerts en alternance travail-études (ATE) en 2004-2005, par les commissions scolaires. Les données pour 2005-2006 ne sont pas encore disponibles.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES COMMISSIONS SCOLAIRES  
 QUI OFFRENT DES PROGRAMMES EN ATE  
 ET LE NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS

**2004-2005**

Nom de la commission scolaire	Nombre d'élèves
Affluents	85
Appalaches	77
Beauce-Etchemin	283
Bois-Francis	29
Capitale	273
Central Quebec	37
Charlevoix	46
Chemin-du-Roy	211
Chênes	92
Cœur-des-Vallées	160
Côte-du-Sud	85
Découvreurs	323
Draveurs	92
Eastern Townships	31
Énergie	159
Grandes-Seigneuries	88
Harricana	76
Hautes-Rivières	55
Hauts-Cantons	150
Jonquière	93
Kamouraska-Rivière-du-Loup	44
Lac-Abitibi	66
Lac-Saint-Jean	62
Lac-Témiscamingue	17
Laurentides	54
Laval	77
Lester-B.-Pearson	88
Marguerite-Bourgeoys	228
Marie-Victorin	167
Montréal	576
Monts-et-Marées	109
Navigateurs	411
Or-et-des-Bois	11
Patriotes	51
Pays-des-Bleuets	88
Phares	209
Pierre-Neveu	81
Portneuf	173
Premières-Seigneuries	124
Région-de-Sherbrooke	273
René-Lévesque	80
Riveraine	125
Rives-du-Saguenay	255
Rivière-du-Nord	256
Rouyn-Noranda	26
Saint-Hyacinthe	232
Samares	32
Seigneurie-des-Mille-Îles	525
Sir-Wilfrid-Laurier	9
Sommets	67
Sorel-Tracy	51
Vallée-des-Tisserands	52
<b>TOTAL</b>	<b>7064</b>
En date du 30 janvier 2006	

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Nombre total d'enseignants à temps complet et à temps partiel, par niveau d'enseignement, par secteur (adultes et jeunes) en 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007. Idem en formation professionnelle.

---

**RÉPONSE**

Un premier tableau présente l'évolution du personnel enseignant à temps complet et à temps partiel aux secteurs des jeunes (primaire et secondaire et formation professionnelle) et des adultes; les deux autres présentent l'évolution des enseignants, à temps complet et à temps partiel, en formation professionnelle, selon le programme d'enseignement. Les données paraissant dans ces tableaux sont recueillies au 30 septembre de chaque année. Ces données ne reflètent pas nécessairement la situation de l'ensemble de l'année, puisque des engagements peuvent survenir après cette période. Les données concernant les prévisions pour 2006-2007 ne sont pas disponibles.

**ÉVOLUTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS COMPLET ET À TEMPS PARTIEL  
PAR SECTEUR ET NIVEAU D'ENSEIGNEMENT  
(30 septembre 2004 et 30 septembre 2005)**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

SECTEUR	NIVEAU	STATUT	30 septembre 2004		30 septembre 2005	
			IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP
JEUNES	PRIMAIRE	ENS. RÉG. TEMPS PLEIN	29 762	27 580,8	28 889	26 687,6
		ENS. À TEMPS PARTIEL	6 503	5 085,6	6 469	4 998,3
	SECONDAIRE	ENS. RÉG. TEMPS PLEIN	22 597	21 729,6	23 001	22 041,5
		ENS. À TEMPS PARTIEL	6 728	5 785,8	6 873	5 946,3
	TOTAL	ENS. RÉG. TEMPS PLEIN	52 359	49 310,4	51 890	48 729,1
		ENS. À TEMPS PARTIEL	13 231	10 871,4	13 342	10 944,6
ADULTES		ENS. RÉG. TEMPS PLEIN	1 208	1 161,0	1 166	1 115,0
		ENS. À TEMPS PARTIEL	1 201	1 094,1	1 198	1 039,9
TOTAL		ENS. RÉG. TEMPS PLEIN	53 567	50 471,4	53 056	49 844,1
		ENS. À TEMPS PARTIEL	14 432	11 965,5	14 540	12 034,5

**COMMENTAIRE :**

Les données du 30 septembre sont une observation sur une période d'une dizaine de jours ouvrables des personnes qui ont eu un lien d'emploi avec le réseau de l'éducation. Le secteur des jeunes inclut la formation professionnelle.

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu selon le secteur, le statut et l'ordre d'enseignement.

Ces données sont une image de la situation au 30 septembre et représentent uniquement le personnel enseignant à temps plein et à temps partiel.

**ÉVOLUTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS COMPLET  
SELON LA SPÉCIALITÉ EN FORMATION PROFESSIONNELLE**  
(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

SPÉCIALITÉ	30 septembre 2004		30 septembre 2005	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP
ADM. COMMERCE ET SECRÉTARIAT	373	360,8	371	360,8
AGRO-TECHNIQUE	93	88,0	91	85,8
FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER	58	55,5	56	54,3
TRAVAUX DE GÉNIE ET MINES	1	1,0	2	1,6
PÊCHES	-	-	-	-
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	219	206,1	223	209,4
BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES	28	26,8	26	24,5
CONSTRUCTION	74	72,5	77	74,6
ÉLECTRICITÉ	84	81,8	86	83,4
ÉLECTRONIQUE	158	152,2	147	139,8
MÉCANIQUE DU BÂTIMENT	65	64,4	62	61,0
MÉTALLURGIE	139	134,9	134	131,2
CHIMIE APPLIQUÉE ET ENVIRONN.	11	11,0	11	11,0
DESSIN TECHNIQUE	79	76,5	79	76,3
ÉQUIPEMENT MOTORISÉ	258	248,6	257	248,4
TRANSPORT	-	-	-	-
FABRICATION MÉCANIQUE	144	136,9	141	134,3
MÉCANIQUE D'ENTRETIEN INDUS.	93	89,7	85	82,2
ALIMENTATION, HÔTEL. ET RESTAU.	163	158,7	165	161,2
SOINS ESTHÉTIQUES	79	76,0	81	78,8
COIFFURE	106	101,2	103	96,9
PROD. TEXTILE ET HABILLEMENT	21	19,2	21	19,0
PROTECTION CIVILE	6	5,7	4	4,0
ARTS APPLIQUÉS	41	40,0	44	42,8
IMPRIMERIE	72	69,1	68	65,9
OPÉRATION DE MACHINERIE LOURDE	10	9,6	11	11,0
MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS	25	24,6	26	25,7
MONTAGE DE LIGNE	2	1,7	2	2,0
CONDUITE DE CAMION LOURD	28	27,7	25	25,0
AUTRES	4	3,5	5	5,0
<b>TOTAL</b>	<b>2 434</b>	<b>2 343,7</b>	<b>2 403</b>	<b>2 315,9</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.  
2. IND : individu.

**COMMENTAIRE :**

Les données du 30 septembre sont une observation sur une période d'une dizaine de jours ouvrables des personnes qui ont eu un lien d'emploi avec le réseau de l'éducation.

**ÉVOLUTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PARTIEL  
SELON LA SPÉCIALITÉ EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP<sup>1</sup> à zéro)

SPÉCIALITÉ	30 septembre 2004		30 septembre 2005	
	IND <sup>2</sup>	ETP	IND	ETP
ADM. COMMERCE ET SECRÉTARIAT	275	251,2	290	267,9
AGRO-TECHNIQUE	80	73,7	80	71,4
FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER	35	32,5	29	29,3
TRAVAUX DE GÉNIE ET MINES	6	5,6	7	6,5
PÊCHES	1	1,0	-	-
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	443	421,5	488	467,7
BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES	51	47,0	50	46,9
CONSTRUCTION	114	112,3	153	151,3
ÉLECTRICITÉ	52	49,6	67	64,6
ÉLECTRONIQUE	74	70,6	74	70,0
MÉCANIQUE DU BÂTIMENT	49	47,8	56	54,4
MÉTALLURGIE	81	79,0	90	85,2
CHIMIE APPLIQUÉE ET ENVIRONN.	11	10,9	13	12,9
DESSIN TECHNIQUE	48	44,7	57	50,7
ÉQUIPEMENT MOTORISÉ	167	163,4	191	187,8
TRANSPORT	-	-	1	1,0
FABRICATION MÉCANIQUE	39	35,2	38	36,2
MÉCANIQUE D'ENTRETIEN INDUS.	32	27,9	30	27,4
ALIMENTATION, HÔTEL. ET RESTAU.	77	74,6	76	72,6
SOINS ESTHÉTIQUES	38	34,4	44	41,5
COIFFURE	50	46,2	53	49,6
PROD. TEXTILE ET HABILLEMENT	5	4,7	6	5,0
PROTECTION CIVILE	18	10,8	17	10,3
ARTS APPLIQUÉS	31	28,0	32	29,5
IMPRIMERIE	35	31,1	29	25,1
OPÉRATION DE MACHINERIE LOURDE	13	12,7	12	11,4
MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS	10	9,6	9	9,0
MONTAGE DE LIGNE	4	4,0	4	4,0
CONDUITE DE CAMION LOURD	95	95,0	105	103,4
AUTRES	9	7,7	10	8,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 943</b>	<b>1 832,7</b>	<b>2 111</b>	<b>2 000,8</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

2. IND : individu.

**COMMENTAIRE :**

Les données du 30 septembre sont une observation sur une période d'une dizaine de jours ouvrables des personnes qui ont eu un lien d'emploi avec le réseau de l'éducation.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Liste des coûts de tous les projets d'amélioration ou de création de programmes d'enseignement professionnel et niveau d'avancement au Conseil du trésor.

---

**RÉPONSE**

**Programmes d'études de formation professionnelle approuvés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005**

<b>Code</b>	<b>Programme d'études</b>	<b>Date d'approbation</b>
5296	Installation et entretien de systèmes de sécurité	2005-05-24
5300	Carrelage	2005-08-01
5303	Briquetage-maçonnerie	2005-08-26
5305	Intervention en sécurité incendie	2005-12-19
5298	Mécanique automobile	2005-08-11
5306	Aménagement de la forêt	2006-02-22
5299	Montage structural et architectural	2005-07-04
5304	Régulation de vol	2005-12-12
5302	Assistance technique en pharmacie	2005-08-26
5297	Pâtisserie	2005-06-21

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Documents détaillant l'état du parc immobilier et des équipements des commissions scolaires.  
Cumul de l'entretien différé accumulé.

---

**RÉPONSE**

Les commissions scolaires du Québec disposent d'environ 4 000 bâtiments de toute nature et de tout usage, dont plus de 2 700 lieux de formation.

Ces équipements totalisent, en surface bâtie, environ 15 500 000 mètres carrés dont la valeur à neuf est estimée à 18,6 G\$ (sur la base de 1 200 \$/m<sup>2</sup> pour reconstruire).

Soixante-sept des 72 commissions scolaires ont répondu à un sondage réalisé en 2001-2002. Les résultats ont montré qu'environ 25 000 interventions étaient jugées requises pour un coût de réalisation des travaux estimé à 1,14 G\$. (En extrapolant à l'ensemble des bâtiments des commissions scolaires, ce coût pourrait dépasser 1,4 G\$).

Les travaux identifiés par les commissions scolaires touchaient notamment l'enveloppe des bâtiments, dans 58 p. 100 des cas, les systèmes mécaniques, dans 20 p. 100 des cas, et la sécurité, dans 12 p. 100 des cas.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

**QUESTION**

Liste des commissions scolaires et des cégeps qui ont produit des plans de réussite. Sommes versées à la suite de la signature de ces plans de réussite ainsi que le détail de chacun de ces plans.

**RÉPONSE****A. Commissions scolaires**

- Les articles 37.1, 74 et 75 de la Loi sur l'instruction publique sont les principaux articles faisant référence aux plans de réussite des écoles.
- Les plans de réussite sont produits par les écoles, et non par les commissions scolaires.
- Les plans de réussite des écoles sont transmis à la commission scolaire dont elles relèvent. Il n'y a pas d'obligation légale de transmission au Ministère de ces plans de réussite.
- Les commissions scolaires produisent des plans stratégiques qui sont transmis au ministre.

Pour les sommes versées, voir la réponse à la question n° 71.

**B. Cégeps**

Tous les cégeps ont produit un plan institutionnel de réussite intégré à leur plan stratégique.

En 2005-2006, les sommes consenties en vertu des mesures *Plans institutionnels de réussite* (18 579 900 \$) et *Orientation et encadrement* (18 151 000 \$) de la version 2004-2005 du Régime budgétaire et financier des cégeps sont intégrées aux paramètres « F » et « A » du modèle d'allocation FABES de la manière suivante :

- fixe général (8 260 000 \$, soit 170 000 \$ par cégep) (270 000 \$ dans le cas du Cégep régional de Lanaudière);
- fixe particulier – Centres d'études collégiales – devis scolaire supérieur à 500 élèves (30 000 \$, soit 10 000 \$ par centre);
- fixe particulier – Centres d'études collégiales – devis scolaire supérieur à 500 élèves – Cégep régional Champlain (20 000 \$, soit 10 000 \$ par centre);
- fixe particulier – Centres d'études collégiales – devis scolaire supérieur à 500 élèves – Cégep régional de Lanaudière (20 000 \$, soit 10 000 \$ par centre);
- fixe particulier – Centres d'études collégiales – devis scolaire entre 150 et 500 élèves (48 000 \$, soit 6 000 \$ par centre);
- activités brutes (27 426 300 \$);
- mesure d'aide aux cégeps en situation de baisse de leur effectif scolaire et mesure de répartition de la clientèle pour les cégeps des régions de Montréal et de Québec (986 700 \$).

Une allocation spécifique dégressive est octroyée pendant les deux premières années afin de combler ou d'amoinrir les écarts entre les résultats du modèle de répartition actuel et le précédent. Le tableau de la page suivante présente cette allocation.

Cégeps	Abrév.	2005-2006	2006-2007
Abitibi-Témiscamingue	ABI	10 600 \$	5 300 \$
Ahuntsic	AHU	(18 400 \$)	(9 200 \$)
Alma	ALM	16 000 \$	8 000 \$
André Laurendeau	AND	(18 400 \$)	(9 200 \$)
Baie Comeau	BAI	12 400 \$	6 200 \$
Beauce-Appalaches	BEA	(12 600 \$)	(6 300 \$)
Bois-de-Boulogne	BOI	25 500 \$	12 700 \$
Champlain	CHA	67 900 \$	34 000 \$
Chicoutimi	CHI	43 200 \$	21 600 \$
Dawson	DAW	(29 900 \$)	(14 900 \$)
Drummondville	DRU	8 500 \$	4 200 \$
Édouard-Montpetit	EDO	63 500 \$	31 800 \$
Saint-Félicien	FEL	14 700 \$	7 400 \$
Sainte-Foy	FOY	(39 700 \$)	(19 800 \$)
François-Xavier Garneau	FRA	59 900 \$	29 900 \$
Gaspésie et des Iles	GAS	24 700 \$	12 400 \$
Gérald Godin	GER	1 100 \$	600 \$
Granby-Haute-Yamaska	GRA	26 100 \$	13 100 \$
Héritage	HER	(9 100 \$)	(4 600 \$)
Saint-Hyacinthe	HYA	23 900 \$	11 900 \$
Saint-Jean sur Richelieu	JEA	(24 900 \$)	(12 500 \$)
Saint-Jérôme	JER	3 300 \$	1 700 \$
John Abbott	JOH	(58 700 \$)	(29 300 \$)
Jonquière	JON	56 300 \$	28 200 \$
Lanaudière	LAN	(103 000 \$)	(51 500 \$)
La Pocatière	LAP	14 200 \$	7 100 \$
Saint-Laurent	LAU	(30 900 \$)	(15 500 \$)
Lévis-Lauzon	LEV	12 700 \$	6 300 \$
Limoilou	LIM	26 300 \$	13 100 \$
Lionel-Groulx	LIO	(1 900 \$)	(900 \$)
Maisonneuve	MAI	(6 500 \$)	(3 200 \$)
Marie-Victorin	MAR	(68 700 \$)	(34 300 \$)
Matane	MAT	14 300 \$	7 100 \$
Montmorency	MON	(64 700 \$)	(32 300 \$)
Outaouais	OUT	(17 800 \$)	(8 900 \$)
Région de l'Amiante	REG	3 800 \$	1 900 \$
Rimouski	RIM	33 900 \$	17 000 \$
Rivière-du-Loup	RIV	19 500 \$	9 700 \$
Rosemont	ROS	(93 300 \$)	(46 600 \$)
Sept-Iles	SEP	34 500 \$	17 300 \$
Shawinigan	SHA	43 100 \$	21 600 \$
Sherbrooke	SHE	(8 900 \$)	(4 400 \$)
Sorel-Tracy	SOR	24 800 \$	12 400 \$
Trois-Rivières	TRO	(8 100 \$)	(4 000 \$)
Valleyfield	VAL	45 800 \$	22 900 \$
Vanier	VAN	(139 900 \$)	(69 900 \$)
Victoriaville	VIC	47 300 \$	23 700 \$
Vieux-Montréal	VIE	(22 400 \$)	(11 800 \$)
TOTAL		- \$	- \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Données concernant la variation des ressources en ETP des commissions scolaires entre 1995-1996 et 2005-2006.

---

**RÉPONSE****Pour l'ensemble des commissions scolaires**

Le premier tableau présente la variation des ressources en ETP pour l'ensemble des commissions scolaires, pour la période entre 1995-1996 et 2004-2005. Les données de l'année 2005-2006 ne seront disponibles qu'au printemps 2007.

**Par commission scolaire**

Le deuxième tableau présente la variation des ressources en ETP par commission scolaire, et ce, pour les trois dernières années, soit 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005. Les données sont regroupées par catégorie d'emploi : « gestionnaire, professionnel, enseignant et soutien ». Les données de l'année 2005-2006 seront disponibles au printemps 2007.

**ÉVOLUTION DU PERSONNEL DES COMMISSIONS SCOLAIRES EN ETP<sup>1</sup> SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI  
(1995-1996 À 2004-2005)**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP à zéro)

CATÉGORIE D'EMPLOI	1995-1996	2004-2005
GESTIONNAIRE	5 845,2	5 566,2
PROFESSIONNEL	4 424,2	4 872,8
ENSEIGNANT	69 692,8	70 828,4
PERSONNEL DE SOUTIEN	24 771,2	32 419,4
<b>TOTAL</b>	<b>104 733,4</b>	<b>113 686,8</b>

**COMMENTAIRE :** Les données comptent toutes les personnes qui ont eu un lien d'emploi avec le réseau de l'éducation au cours d'une année scolaire complète.

<sup>1</sup> ETP : équivalent à temps plein.

**Données concernant la variation des ressources en ETP<sup>1</sup> entre les  
années scolaires 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP à zéro)

Commissions scolaires	Gestionnaire en ETP				Professionnel en ETP				Enseignant en ETP				Soutien en ETP			
	Année scolaire				Année scolaire				Année scolaire				Année scolaire			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart
689000 du Littoral	10,8	13,8	13,3	23,1%	9,6	7,2	6,8	-29,2%	115,0	112,7	108,5	-5,7%	46,9	43,8	40,7	-13,2%
711000 des Monts-et-Marées	37,5	37,7	39,3	4,8%	43,0	45,0	45,6	6,0%	509,8	493,4	479,5	-5,9%	185,7	200,5	207,9	12,0%
712000 des Phares	55,5	60,9	63,3	14,1%	45,7	44,6	48,0	5,0%	792,3	786,5	769,6	-2,9%	311,7	311,7	304,9	-2,2%
713000 du Fleuve-et-des-Lacs	34,80	34,6	33,9	-2,6%	22,6	21,4	22,4	-0,9%	410,1	403,4	380,2	-7,3%	152,9	156,1	157,2	2,8%
714000 de Kamouraska-Rivière-du-Loup	44,7	44,0	45,1	0,9%	38,2	36,1	34,3	-10,2%	599,1	593,6	585,6	-2,3%	245,5	242,5	243,7	-0,7%
721000 du Pays-des-Bleuets	59,3	59,1	56,8	-4,2%	49,8	43,2	44,6	-10,4%	719,5	709,0	667,5	-7,2%	250,1	262,0	271,6	8,6%
722000 du Lac-Saint-Jean	50,9	51,1	50,6	-0,6%	33,5	36,7	37,5	11,9%	662,5	630,5	600,9	-9,3%	259,5	263,4	259,5	0,0%
723000 des Rives-du-Saguenay	71,9	71,1	69,5	-3,3%	58,4	62,6	62,8	7,5%	1 150,9	1 100,3	1 068,0	-7,2%	440,0	444,8	437,5	-0,6%
724000 De La Jonquière	70,7	68,4	67,8	-4,1%	53,2	51,6	55,7	4,7%	758,5	753,4	724,4	-4,5%	308,7	314,8	315,1	2,1%
731000 de Charlevoix	27,7	27,2	31,5	13,7%	16,0	17,2	19,7	23,1%	294,1	278,3	274,7	-6,6%	124,7	129,5	130,9	5,0%
732000 de la Capitale	136,8	141,2	140,1	2,4%	153,7	153,9	155,0	0,8%	1 984,0	1 984,6	1 961,3	-1,1%	832,2	838,0	842,5	1,2%
733000 des Découvreurs	76,9	73,6	71,3	-7,3%	63,3	68,1	69,9	10,4%	998,3	999,8	985,1	-1,3%	515,6	523,5	532,6	3,3%
734000 des Premières-Seigneuries	136,1	139,2	135,2	-0,7%	102,1	99,5	104,4	2,3%	1 908,7	1 886,0	1 876,4	-1,7%	877,5	905,3	898,6	2,4%
735000 de Portneuf	43,9	43,8	43,7	-0,5%	41,5	40,6	37,5	-9,6%	476,9	470,1	461,0	-3,3%	175,2	182,2	187,4	7,0%
741000 du Chemin-du-Roy	100,6	104,3	103,2	2,6%	131,9	125,7	130,7	-0,9%	1 408,3	1 391,6	1 373,7	-2,5%	546,2	552,3	549,4	0,6%
742000 de l'Énergie	65,9	64,0	65,2	-1,1%	85,8	91,1	88,0	2,6%	857,6	821,4	808,3	-5,7%	331,2	349,0	359,5	8,5%
751000 des Haut-Cantons	43,5	42,5	42,9	-1,4%	39,5	44,0	41,6	5,3%	530,3	532,1	515,2	-2,8%	233,9	246,2	243,9	4,3%
752000 de la Région-de-Sherbrooke	95,9	101,7	101,6	5,9%	93,8	88,6	90,5	-3,5%	1 452,8	1 453,5	1 436,0	-1,2%	610,0	612,8	597,6	-2,0%
753000 des Sommets	52,2	53,7	51,7	-1,0%	45,0	46,7	44,4	-1,3%	673,1	664,9	645,6	-4,1%	253,5	260,3	258,7	2,1%
761000 de la Pointe-de-l'Île	163,3	163,0	165,8	1,5%	168,0	172,9	170,6	1,5%	2 280,3	2 290,3	2 260,9	-0,9%	1 097,1	1 134,0	1 108,7	1,1%
762000 de Montréal	462,1	473,5	466,8	1,0%	545,4	554,9	535,9	-1,7%	6 514,5	6 535,5	6 286,4	-3,5%	3 603,2	3 621,8	3 509,6	-2,6%
763000 Marguerite-Bourgeoys	218,3	222,9	220,7	1,1%	202,7	222,1	228,8	12,9%	2 947,8	3 030,1	2 972,1	0,8%	1 388,0	1 425,1	1 415,0	1,9%
771000 des Draveurs	93,8	96,9	106,7	13,8%	91,9	90,7	90,6	-1,4%	1 235,4	1 229,1	1 201,9	-2,7%	602,4	608,2	593,8	-1,4%
772000 des Portages-de-l'Outaouais	71,8	74,1	75,2	4,7%	53,4	59,0	59,3	11,0%	945,0	956,5	960,7	1,7%	439,6	453,8	460,7	4,8%
773000 au Coeur-des-Vallées	34,1	38,7	37,9	11,1%	23,3	20,9	20,8	-10,7%	530,2	532,8	512,8	-3,3%	221,4	232,7	221,3	0,0%
774000 des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	25,4	26,4	25,7	1,2%	18,8	16,7	16,4	-12,8%	293,5	299,1	305,8	4,2%	126,5	129,3	128,1	1,3%
781000 du Lac-Témiscamingue	21,4	22,5	23,5	9,8%	16,9	18,6	18,2	7,7%	218,1	210,2	203,9	-6,5%	73,7	80,4	78,8	6,9%
782000 de Rouyn-Noranda	43,3	43,5	42,2	-2,5%	24,3	26,0	31,7	30,5%	469,5	462,1	466,4	-0,7%	212,2	218,6	210,4	-0,8%
783000 Harricana	38,3	35,6	34,8	-9,1%	22,9	28,1	32,4	41,5%	334,7	329,9	325,6	-2,7%	129,4	135,2	133,4	3,1%

**Données concernant la variation des ressources en ETP<sup>1</sup> entre les  
années scolaires 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP à zéro)

Commissions scolaires	Gestionnaire en ETP				Professionnel en ETP				Enseignant en ETP				Soutien en ETP			
	Année scolaire				Année scolaire				Année scolaire				Année scolaire			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart
784000 de l'Or-et-des-Bois	40,4	40,5	38,1	-5,7%	29,5	28,9	30,5	3,4%	509,4	509,9	496,4	-2,6%	185,0	188,5	186,7	0,9%
785000 du Lac-Abitibi	22,9	22,7	23,6	3,1%	28,5	32,4	34,7	21,8%	310,6	303,2	293,8	-5,4%	116,1	122,2	128,2	10,4%
791000 de l'Estuaire	36,2	37,0	38,4	6,1%	36,7	36,2	37,5	2,2%	527,2	516,9	502,3	-4,7%	230,4	230,5	236,4	2,6%
792000 du Fer	31,7	29,9	31,4	-0,9%	23,1	22,6	23,5	1,7%	399,4	389,0	384,0	-3,9%	190,9	195,3	197,7	3,6%
793000 de la Moyenne-Côte-Nord	10,3	11,0	11,5	11,7%	4,8	5,0	6,3	31,3%	82,5	82,7	77,4	-6,2%	54,0	56,5	54,8	1,5%
801000 de la Baie-James	22,5	22,3	19,1	-15,1%	24,0	18,9	19,1	-20,4%	207,2	187,0	186,9	-9,8%	98,0	91,4	88,7	-9,5%
811000 des Îles	17,2	15,1	15,8	-8,1%	9,4	9,0	9,5	1,1%	138,5	130,0	123,5	-10,8%	77,5	68,5	68,6	-11,5%
812000 des Chic-Chocs	29,5	30,1	33,1	12,2%	25,5	30,5	33,8	32,5%	358,6	342,0	339,4	-5,4%	143,4	143,0	145,0	1,1%
813000 René-Lévesque	42,6	42,6	43,0	0,9%	28,1	30,4	32,8	16,7%	571,0	563,4	551,6	-3,4%	197,3	205,9	212,2	7,6%
821000 de la Côte-du-Sud	70,2	69,4	68,3	-2,7%	45,9	44,2	51,0	11,1%	734,3	714,4	684,9	-6,7%	265,8	267,3	271,7	2,2%
822000 de l'Amiante	43,5	41,6	42,4	-2,5%	31,5	32,8	36,2	14,9%	442,3	441,1	436,1	-1,4%	146,7	151,0	156,6	6,7%
823000 de la Beauce-Etchemin	97,3	95,7	97,0	-0,3%	87,8	86,3	90,4	3,0%	1 327,2	1 310,7	1 272,6	-4,1%	517,3	527,8	536,0	3,6%
824000 des Navigateurs	122,6	121,7	121,9	-0,6%	130,3	134,3	135,0	3,6%	1 450,4	1 442,0	1 432,2	-1,3%	675,3	679,2	674,3	-0,1%
831000 de Laval	213,1	214,5	214,1	0,5%	172,5	165,7	150,6	-12,7%	2 875,5	2 907,2	2 872,2	-0,1%	1 408,7	1 454,5	1 443,4	2,5%
841000 des Affluents	167,3	172,0	177,4	6,0%	131,2	136,4	143,7	9,5%	2 315,9	2 301,9	2 294,7	-0,9%	1 048,5	1 032,5	1 022,0	-2,5%
842000 des Samares	110,0	115,2	118,3	7,5%	74,1	79,7	81,8	10,4%	1 644,6	1 631,8	1 635,0	-0,6%	562,0	584,3	606,6	7,9%
851000 de la Seigneurie-des-Mille-Îles	187,3	194,1	200,4	7,0%	140,0	145,1	146,0	4,3%	2 418,2	2 414,1	2 407,7	-0,4%	1 168,1	1 106,7	1 107,3	-5,2%
852000 de la Rivière-du-Nord	108,6	117,2	122,9	13,2%	78,4	84,5	86,2	9,9%	1 557,9	1 599,4	1 625,8	4,4%	634,0	660,2	661,8	4,4%
853000 des Laurentides	54,1	55,1	56,6	4,6%	32,8	37,2	39,1	19,2%	643,1	650,2	645,2	0,3%	323,7	331,7	330,2	2,0%
854000 Pierre-Neveu	31,7	33,1	37,4	18,0%	21,8	27,1	29,2	33,9%	401,8	398,2	391,6	-2,5%	213,7	228,9	224,7	5,1%
861000 de Sorel-Tracy	40,4	39,1	36,1	-10,6%	41,7	39,4	36,8	-11,8%	474,1	457,6	457,2	-3,6%	213,3	206,8	200,0	-6,2%
862000 de Saint-Hyacinthe	74,5	72,6	76,5	2,7%	56,0	62,9	69,9	24,8%	1 001,8	989,4	997,0	-0,5%	427,9	432,3	443,3	3,6%
863000 des Hautes-Rivières	94,3	94,3	94,8	0,5%	113,1	116,1	112,9	-0,2%	1 357,0	1 346,0	1 334,2	-1,7%	516,9	530,6	538,3	4,1%
864000 Marie-Victorin	184,1	183,8	182,0	-1,1%	150,9	160,3	158,7	5,2%	2 394,2	2 408,1	2 450,0	2,3%	1 134,0	1 150,3	1 152,5	1,6%
865000 des Patriotes	159,7	151,2	138,7	-13,1%	109,6	110,3	109,5	-0,1%	2 004,8	1 977,9	1 973,4	-1,6%	973,4	964,4	936,9	-3,7%
866000 du Val-des-Cerfs	76,5	80,1	79,5	3,9%	74,2	76,0	74,0	-0,3%	1 106,6	1 098,8	1 060,3	-4,2%	414,2	424,4	432,1	4,3%
867000 des Grandes-Seigneuries	109,1	113,6	117,0	7,2%	81,1	81,3	79,5	-2,0%	1 500,0	1 506,1	1 498,3	-0,1%	690,9	706,8	713,3	3,2%
868000 de la Vallée-des-Tisserands	67,8	66,8	62,8	-7,4%	38,5	40,3	45,3	17,7%	749,2	741,0	730,4	-2,5%	271,5	281,1	284,9	4,9%
869000 des Trois-Lacs	57,3	62,1	63,2	10,3%	51,2	57,0	57,8	12,9%	857,4	879,4	906,6	5,7%	344,8	356,1	357,3	3,6%
871000 de la Riveraine	29,7	30,1	29,0	-2,4%	47,0	45,0	47,7	1,5%	446,5	440,3	426,1	-4,6%	172,5	171,5	169,1	-2,0%

**Données concernant la variation des ressources en ETP<sup>1</sup> entre les  
années scolaires 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005**

(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP à zéro)

Commissions scolaires	Gestionnaire en ETP				Professionnel en ETP				Enseignant en ETP				Soutien en ETP			
	Année scolaire				Année scolaire				Année scolaire				Année scolaire			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Écart
872000 des Bois-Francs	70,8	69,0	69,1	-2,4%	57,9	64,7	68,4	18,1%	855,4	848,2	836,6	-2,2%	363,5	362,3	364,1	0,2%
873000 des Chênes	55,4	63,0	64,9	17,1%	76,8	81,4	85,6	11,5%	861,0	841,5	812,8	-5,6%	366,3	368,0	378,0	3,2%
881000 Central Québec	28,3	30,5	31,9	12,7%	22,5	29,7	31,1	38,2%	358,4	348,2	352,1	-1,8%	134,5	138,0	140,8	4,7%
882000 Eastern Shores	15,7	15,7	16,3	3,8%	4,9	5,1	5,4	10,2%	186,0	186,4	183,1	-1,6%	63,0	61,2	67,1	6,5%
883000 Eastern Townships	51,6	51,2	48,5	-6,0%	26,4	24,7	25,3	-4,2%	471,7	475,3	479,8	1,7%	243,2	244,1	247,8	1,9%
884000 Riverside	56,0	61,9	62,8	12,1%	25,2	22,1	24,5	-2,8%	712,6	716,6	698,4	-2,0%	323,6	340,4	340,5	5,2%
885000 Sir-Wilfrid-Laurier	77,2	75,9	76,1	-1,4%	39,7	36,3	40,2	1,3%	903,2	924,3	948,8	5,0%	341,8	333,7	366,4	7,2%
886000 Western Québec	54,7	54,2	52,9	-3,3%	18,4	15,8	16,2	-12,0%	569,7	560,5	553,3	-2,9%	247,2	230,5	232,4	-6,0%
887000 English- Montréal	157,9	161,5	155,6	-1,5%	108,6	116,4	117,1	7,8%	2 071,1	2 097,6	2 053,2	-0,9%	862,9	887,6	904,8	4,9%
888000 Lester-B.-Pearson	130,8	136,4	140,7	7,6%	83,0	87,0	91,4	10,1%	1 846,4	1 871,9	1 867,7	1,2%	908,7	941,6	955,3	5,1%
889000 New Frontiers	29,1	28,4	28,2	-3,1%	11,2	12,5	11,1	-0,9%	345,1	338,7	334,6	-3,0%	145,0	140,2	139,3	-3,9%
<b>TOTAL</b>	<b>5 470,6</b>	<b>5 554,1</b>	<b>5 566,2</b>	<b>1,7%</b>	<b>4 691,4</b>	<b>4 808,1</b>	<b>4 872,8</b>	<b>3,9%</b>	<b>72 061,7</b>	<b>71 833,4</b>	<b>70 828,4</b>	<b>-1,7%</b>	<b>32 013,4</b>	<b>32 479,1</b>	<b>32 419,4</b>	<b>1,3%</b>

1. ETP : équivalent à temps plein.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT  
ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

**Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

---

**QUESTION**

Admissions et contingentement en soins infirmiers en formation professionnelle pour 2004-2005 et 2005-2006 et prévisions pour 2006-2007.

---

**RÉPONSE**

L'admission en soins infirmiers en formation professionnelle, n'est pas contingentés.

En ce qui a trait à l'inscription au programme d'études Santé, assistance et soins infirmiers pour 2004-2005 (données préliminaires), le nombre d'élèves inscrits est de 5 096 comparativement à 4 153 en 2003-2004.

Compte tenu des modalités de déclarations des effectifs scolaires en formation professionnelle, les données relatives aux inscriptions pour 2005-2006 ne sont pas disponibles.